



Investir dans les populations rurales

Rapport du Conseil des gouverneurs

Quarante et unième session
Rome, 13-14 février 2018

2018

**CONSEIL DES
GOUVERNEURS**

Cote du document: GC 41
Date: 2 juillet 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Conseil des gouverneurs

Quarante et unième session

Rome, 13-14 février 2018

Table des matières

CHAPITRE 1	PARAGRAPHES	PAGES
Ouverture et travaux de la session	1-18	1-3
A. Ouverture de la session et séance inaugurale	3	1
B. Ordre du jour et documentation	4	1
C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs	5	1
D. Séance inaugurale de la session	6-10	2
E. Discours du Président du FIDA	11	2
F. Séances participatives et événements spéciaux	12-15	2
G. Déclarations générales	16	2
H. Clôture de la session	17-18	3
CHAPITRE 2		
Décisions prises par le Conseil des gouverneurs	19-39	3-6
A. Rapport sur la Dixième reconstitution des ressources du FIDA	19-22	4
B. États financiers consolidés du FIDA pour 2016	23	4
C. Modifications des Principes et critères applicables aux financements du FIDA	24-25	4
D. Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale;	26	4-5
E. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFP;	27-28	5
F. Amendement à l'Accord portant création du FIDA	29	5
G. Proposition relative à la révision des bonnes pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA	30-31	5
H. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration	32-38	5-6
I. Onzième reconstitution des ressources du FIDA	39	6

CHAPITRE 3	PAGES
Comptes rendus analytiques	40-382 7-69
i) Première séance – 13 février 2018	40-93 7-15
ii) Deuxième séance – 13 février 2018	94-202 16-36
iii) Troisième séance – 14 février 2018	203-310 37-54
iv) Deuxième séance – 14 février 2018	311-382 55-65
CHAPITRE 4	
Déclarations et allocutions spéciales	70-89
Discours d'ouverture de Son Excellence Hans Hoogeveen, président de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA	70-71
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA à Son Excellence Sheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh	72
Discours liminaire de Son Excellence Sheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh	73-76
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA à son Excellence Jose Berly Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou de la République du Pérou	77
Discours liminaire de Son Excellence Jose Berly Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou de la République du Pérou	78-80
Discours du Président du FIDA, M. Gilbert F. Houngbo	81-83
Discours de clôture du Président du FIDA, M. Gilbert F. Houngbo	84-85
Discours de clôture de Son Excellence Hans Hoogeveen, Président de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA	86-89

CHAPITRE 5

Déclarations générales	PAGES
Algérie	90
Angola	93
Argentine	95
Autriche	96
Belgique (au nom des pays du Benelux)	98
Botswana	99
Burkina Faso	100
Cambodge	102
Cameroun	103
Canada	105
Chine	107
Colombie	109
Cuba	110
Égypte	111
Érythrée	113
Fidji	115
France	116
Gabon	117
Allemagne	119
Ghana	121
Guinée	123
Norvège (au nom des pays nordiques)	125
Inde	127
Indonésie	129
Jordanie	131
République de Corée	133
Lesotho	135
Mexique	137
Népal	138
Nicaragua	140
Qatar	142
Somalie	144
Afrique du Sud	145
Espagne	146
Sri Lanka	147
Soudan	148

	Pages
Togo	149
Tunisie	151
Ouganda	153
Royaume-Uni	156
États-Unis d'Amérique	157
Venezuela (République bolivarienne du)	158
Yémen	159
Zambie	161
Annexes	
I. Délégations de la quarantième et unième session du Conseil des gouverneurs	162
II. Ordre du jour et programme des activités	236
III. Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa quarantième et unième session	241
IV. Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa quarantième session	243

Chapitre 1

Ouverture et travaux de la session

1. La quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 13 et 14 février 2018. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total quatre réunions qui sont résumés dans les comptes rendus analytiques figurant dans la partie A du chapitre 3.
- A. Ouverture de la session et séance inaugurale
3. La session a été ouverte par M. Subhash Chandra Garg, président du Conseil des gouverneurs et Gouverneur pour la République de l'Inde.
- B. Ordre du jour et documentation
4. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour, qui est reproduit avec le programme des activités de la session à l'annexe II. La liste des documents soumis au Conseil est présentée à l'annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs figurent à l'annexe IV.
- C. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
5. Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, un nouveau Bureau du Conseil a été élu, parmi les Gouverneurs, pour un mandat de deux ans. Les résultats de l'élection ont été les suivants:

Président: Son Excellence Hans Hoogeveen
Ambassadeur
Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas
auprès des organismes des Nations Unies s'occupant
d'alimentation et d'agriculture ayant leur siège à
Rome

Vice-présidents: Son Excellence Maria Cristina Boldorini
Ambassadrice
Représentante permanente de la République
d'Argentine auprès des organismes des Nations Unies
s'occupant d'alimentation et d'agriculture ayant leur
siège à Rome

M. Rionald Silaban
Conseiller principal en macroéconomie et
financement international auprès du Ministre des
finances, Ministère des finances de la République
d'Indonésie

D. Séance inaugurale de la session

6. Son Excellence Hans Hoogeveen, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès des organismes des Nations Unies s'occupant d'alimentation et d'agriculture ayant leur siège à Rome et président du Conseil des gouverneurs, a ouvert la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.
7. Lors de la séance inaugurale, M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur. Cette déclaration de bienvenue figure au chapitre 4.
8. Son Excellence António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, a prononcé un discours liminaire par message vidéo. Son discours est reproduit intégralement au chapitre 4.
9. Son Excellence Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, a prononcé un discours liminaire. Son discours est reproduit intégralement au chapitre 4.
10. Son Excellence José Berley Arista Abildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou, a fait une déclaration au nom de Pedro Pablo Kuczynski Godard, Président de la République du Pérou. Sa déclaration est reproduite intégralement au chapitre 4.

E. Discours du Président du FIDA

11. La version intégrale du discours prononcé par le Président Houngbo devant le Conseil des gouverneurs est présentée au chapitre 4.

F. Séances participatives et événements spéciaux

12. Trois conférences-débats participatives ont été tenues sur les thèmes suivants: "De la fragilité à la résilience à long terme"; "Multilatéralisme: possibilités et enjeux"; et "Investir dans la jeunesse rurale".
13. En outre, une rencontre avec Son Excellence M. Olusegun Obasanjo, GCFR, ancien Président de la République fédérale du Nigéria, a été organisée autour du thème: "Éclairage sur la notion de fragilité".
14. La troisième conférence du cycle de conférences annuelles du FIDA a été donnée par M. J.J. Messner, Directeur exécutif de Fund for Peace, une organisation ayant son siège à Washington. La conférence, intitulée "Il nous faut parler de la fragilité des États", a permis d'aborder la question de la définition de la fragilité de l'État et d'examiner les façons d'évaluer celle-ci, afin que des mesures efficaces puissent être prises pour améliorer la résilience des pays face à divers défis allant des changements climatiques aux conflits sociaux.
15. Le détail des débats tenus lors des différentes manifestations organisées pendant la session du Conseil des gouverneurs figure dans les comptes rendus analytiques, dont le texte est reproduit dans la partie A du chapitre 3.

G. Déclarations générales

16. Aux termes des nouvelles procédures en vigueur à compter de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs, les déclarations générales ne sont plus inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Dans le cadre de ces nouvelles procédures, trois options sont offertes aux États membres souhaitant soumettre une déclaration, à savoir: la communication d'une vidéo préenregistrée, l'enregistrement sur vidéo dans le studio aménagé au FIDA pendant la semaine de la session du Conseil des gouverneurs, ou la communication du texte. Sur les quarante-quatre déclarations soumises, une était préenregistrée, douze ont été enregistrées au FIDA et trente et une ont été soumises sous la forme d'un texte. Les textes de toutes les déclarations (enregistrées ou écrites) sont intégralement reproduits dans la partie C du chapitre 3.

H. Clôture de la session

17. Le Président du FIDA a présenté au Conseil des observations finales, qui sont reproduites intégralement au chapitre 4.
18. Le président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Hans Hoogeveen, a récapitulé les résultats des principales délibérations du Conseil avant de clôturer la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs. Le discours de clôture est reproduit intégralement au chapitre 4.

Chapitre 2

Décisions prises par le Conseil des gouverneurs

- A. Rapport sur la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
19. Le Conseil des gouverneurs a examiné le Rapport sur l'état des contributions à la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA10) présenté dans le document GC 41/L.2.
 20. Le Conseil a été informé qu'à la date de la rédaction du rapport, le montant des annonces de contribution reçues au titre de FIDA10 s'élevait à 1,1 milliard d'USD et qu'il n'y avait pas eu d'annonce supplémentaire après cette date.
 21. Les instruments de contribution ou les paiements directs reçus au 31 décembre 2017 représentaient un montant de 1,05 milliard d'USD. Après la date du rapport, un paiement direct supplémentaire d'un montant de 3 millions d'USD avait été reçu. Enfin, le Conseil a été informé que le montant global des paiements versés au 7 février 2018 s'élevait à 869,3 millions d'USD.
 22. De plus, des annonces de contribution, d'un montant de 2,9 millions d'USD, ont été reçues au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette.
- B. États financiers consolidés du FIDA pour 2016
23. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2016 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à L du document GC 41/L.4, le rapport y relatif du Commissaire aux comptes ainsi que l'attestation de ce dernier concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.
- C. Modifications des Principes et critères applicables aux financements du FIDA
24. Conformément à la recommandation du Conseil d'administration, le Conseil des gouverneurs a adopté le 13 février 2018 la résolution 198/XLI figurant au chapitre IV du document GC 41/L.7.
 25. En conséquence, la proposition relative aux modifications des Principes et critères applicables aux financements du FIDA prendra effet le 1^{er} janvier 2019, sauf pour ce qui concerne la délégation de pouvoirs ayant trait à l'établissement du cadre de transition, dont l'application sera immédiate mais limitée aux années 2018 et 2019 uniquement.
- D. Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
26. Le 13 février 2018, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 199/XLI relative à la révision de l'article XIII du Règlement financier du FIDA, jointe en annexe au document GC 41/L.6.
- E. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)
27. Après avoir examiné le budget administratif proposé, comprenant les budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2018 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2018, tels que présentés dans le document GC 41/L.5, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 13 février 2018, la résolution 200/XLI.

28. Le Conseil a également pris note des informations communiquées dans les rapports de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) au FIDA.
- F. Amendement de l'Accord portant création du FIDA
29. Pour faire suite à la recommandation formulée par le Conseil d'administration à sa cent vingt-deuxième session en décembre 2017, le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport relatif à la proposition d'amendement de l'Accord portant création du FIDA présenté dans le document GC 41/L.8 et, le 13 février 2018, a adopté la résolution 201/XLI, conformément à l'article 12 de l'Accord portant création du FIDA.
- G. Proposition relative à la révision des bonnes pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA
30. Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs sur l'examen des pratiques applicables au processus à suivre pour la nomination du Président du FIDA, présenté dans le document GC41/L.9.
31. Conformément à la recommandation du Conseil d'administration (EB 2017/122/R.38), le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 202/XLI le 13 février 2018.
- H. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
32. Après avoir examiné le document GC 41/L.10 et son additif, le Conseil des gouverneurs a élu, le 13 février 2018, de nouveaux membres et membres suppléants au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.
33. Dans les pays de la Liste A, l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège, et le Royaume-Uni ont été élus membres avec comme suppléants, respectivement, les pays suivants: la Suisse, la Finlande, l'Espagne, la Belgique, la Grèce, le Danemark, la Suède, et les Pays-Bas. En 2018, le Royaume-Uni sera membre et les Pays-Bas membre suppléant. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas échangeront leurs sièges pendant les années 2019 et 2020.
34. Dans les pays de la Liste B, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Nigéria, et la République bolivarienne du Venezuela ont été élus membres avec comme suppléants, respectivement, les pays suivants: l'Indonésie, les Émirats arabes unis, le Qatar, et l'Algérie.
35. Dans les pays de la sous-liste C1, pour 2018, le Cameroun et le Kenya ont été élus membres, avec l'Égypte et l'Angola comme membres suppléants, respectivement. Ils échangeront leurs sièges durant les années 2019 et 2020.
36. Dans les pays de la sous-liste C2, la Chine et l'Inde ont été élus membres, avec la République de Corée comme suppléant de la Chine, et le Pakistan comme suppléant de l'Inde pour 2018 et 2019 et le Bangladesh pour 2020.
37. Dans la sous-liste C3, le Brésil et le Mexique ont été élus membres avec l'Argentine et la République dominicaine comme membres suppléants, respectivement.
38. En conséquence, la composition du Conseil d'administration élu lors du Conseil des gouverneurs figure à la page suivante.

Composition du Conseil d'administration pour la période triennale
2018-2020

<i>Liste et Membres</i>	<i>Membres suppléants</i>
Liste A	
Allemagne	Suisse
Canada	Finlande
États-Unis	Espagne
France	Belgique
Italie	Grèce
Japon	Danemark
Norvège	Suède
Royaume-Uni (2018)	Pays-Bas (2018)
Pays-Bas (2019/2020)	Royaume-Uni (2019/2020)
(Le Royaume-Uni et les Pays-Bas pourraient siéger en alternance pendant les années 2019 et 2020)	
Liste B	
Arabie saoudite	Indonésie
Koweït	Émirats arabes unis
Nigéria	Qatar
Venezuela (République bolivarienne du)	Algérie
Liste C	
Sous-liste C1:	
Afrique	
Cameroun (2018)	Égypte (2018)
Kenya (2018)	Angola (2018)
Angola (2019-2020)	Kenya (2019-2020)
Égypte (2019-2020)	Cameroun (2019-2020)
Sous-liste C2:	
Europe, Asie et Pacifique	
Chine	République de Corée
Inde	Pakistan (2018-2019)
	Bangladesh (2020)
Le Bangladesh ne siégeant qu'un an au titre du nouveau mandat, les membres de la sous-Liste C2 conviennent que la préférence pourra être accordée à ce pays pour la première année du prochain mandat, à savoir, 2021.	
Comme convenu entre la République de Corée et le Pakistan, la République de Corée cédera son siège de membre suppléant au Pakistan en 2021.	
Sous-liste C3:	
Amérique latine et Caraïbes	
Brésil	Argentine
Mexique	République dominicaine

I. Onzième reconstitution des ressources du FIDA

39. Le Conseil des gouverneurs a examiné le document GC 41/L.3 ainsi que son additif (dont la version révisée paraîtra sous la cote GC 41/L.3/Rev.1) et a adopté, le 14 février 2018, la résolution 203/XLI, aux termes de laquelle le Rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (2019-2022) est approuvé et la reconstitution des ressources du Fonds est autorisée. Le Conseil a également adopté la résolution 204/XLI aux termes de laquelle, le Président est invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour engager le processus menant à une décision quant à l'opportunité de s'engager dans des opérations d'emprunt sur les marchés.

Chapitre 3

A. Comptes rendus analytiques

- i) Compte rendu analytique provisoire de la première séance tenue le mardi 13 février 2018 à 9 h 40

Président sortant: Subhash Chandra Garg (Inde)

Président: Hans Hoogeveen (Pays-Bas)

Table des matières

	Paragrapes
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	41
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	42-44
Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs (point 3 de l'ordre du jour)	45-50
Déclaration du président du Conseil des gouverneurs	51
Cérémonie inaugurale	52
Message vidéo du Secrétaire général des Nations Unies	53-54
Mots de bienvenue du Président du FIDA à l'intention des orateurs de marque	55-56
Discours liminaire de la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh	57-58
Discours liminaire du Président de la République du Pérou délivré en son nom par le Ministre de l'agriculture et de l'irrigation	59-60
Déclaration du Président du FIDA (point 4 de l'ordre du jour)	61-64
Rapport sur la Dixième reconstitution des ressources du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	65-68
États financiers consolidés du FIDA pour 2016 (point 7 de l'ordre du jour)	69-71
Modifications des Principes et critères applicables aux financements du FIDA (point 10 de l'ordre du jour)	72-76
Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale (point 9 de l'ordre du jour)	77-79
Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF (point 8 de l'ordre du jour)	80-92

40. La séance est ouverte à 9 h 40.

OUVERTURE DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

41. Le PRÉSIDENT sortant du Conseil des gouverneurs, M. Subhash Chandra Garg (Inde), souhaitant la bienvenue aux participants et rappelant que 2018 marque le quarantième anniversaire de la création du FIDA, fait valoir que le mandat de celui-ci revêt aujourd'hui un intérêt particulier compte tenu du rôle important joué par le Fonds dans la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au titre du nouveau programme mondial visant l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes. Les interventions conduites avec succès par le FIDA pour faire reculer la pauvreté, la faim et la malnutrition ont aussi entraîné des améliorations dans des domaines tels que la productivité agricole, la sécurité alimentaire, l'emploi de technologies respectueuses de l'environnement et l'utilisation des ressources en eau. La Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) ayant été menée à bien, les États membres ont désormais pour responsabilité essentielle de travailler avec le FIDA et de l'épauler aux fins de la mise en œuvre de ses plans ambitieux visant l'éradication de la pauvreté rurale. En conséquence, il appelle tous les États membres à renouveler leur engagement à investir dans les populations rurales et déclare ouverte la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 41/L.1 et Add.1/Rev.2)

42. Le PRÉSIDENT sortant du Conseil des gouverneurs attire l'attention des participants sur l'ordre du jour provisoire et le programme provisoire des activités, y compris un calendrier de travail révisé, présentés dans les documents GC41/L.1 et Add.1/Rev.2.

43. M. SKINNER (responsable du Bureau du Secrétaire) informe les représentants de changements dans l'organisation des travaux du Conseil des gouverneurs avec, en particulier l'introduction de composantes participatives et de composantes fondées sur l'utilisation des réseaux sociaux, et la mise en place de nouvelles procédures relatives aux déclarations des gouverneurs qui sont décrites dans le document GC 41/INF.2.

44. L'ordre du jour (GC 41/L.1) et le calendrier de travail révisé (GC 41/L.1/Add.1/Rev.2) sont adoptés.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS (point 3 de l'ordre du jour)

45. Le PRÉSIDENT sortant du Conseil des gouverneurs déclare qu'il a été informé que le Gouverneur pour les Pays-Bas, Son Excellence Hans Hoogeveen, a été désigné pour occuper les fonctions de président du Conseil des gouverneurs.

46. Son Excellence Hans Hoogeveen (Pays-Bas) est élu président du Conseil des gouverneurs par acclamation.

47. Le PRÉSIDENT sortant du Conseil des gouverneurs indique qu'il a également été informé de la nomination de Son Excellence María Cristina Boldorini, Gouverneur pour l'Argentine, et de M. Rionald Silaban, Gouverneur pour l'Indonésie, aux sièges de Vice-présidents du Conseil des gouverneurs.

48. Son Excellence María Cristina Boldorini, Gouverneur pour l'Argentine, et M. Rionald Silaban, Gouverneur pour l'Indonésie sont élus Vice-présidents du Conseil des gouverneurs par acclamation.

49. Le PRÉSIDENT sortant du Conseil des gouverneurs déclare que son pays a été honoré de servir le Conseil des gouverneurs. Il adresse les remerciements du Bureau sortant aux États membres pour leur collaboration et leur soutien, ainsi qu'au personnel du FIDA pour son dévouement et son engagement, qui ont contribué à la réussite du Conseil et facilité le travail du Bureau.

50. Son Excellence Hans Hoogeveen (Pays-Bas) prend la présidence.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

51. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs prononce une déclaration, dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.

CÉRÉMONIE INAUGURALE

52. Son Excellence Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, et Son Excellence José Berley Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou, représentant Son Excellence Pedro Pablo Kuczynski Godard, Président de la République du Pérou, sont conduits à leur place.

MESSAGE VIDÉO DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

53. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs informe les participants qu'un message vidéo a été reçu de Son Excellence António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies. Le texte en est intégralement reproduit au chapitre 4.
54. Le message vidéo de M. Guterres est projeté.

MOTS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU FIDA À L'INTENTION DES ORATEURS DE MARQUE

55. M. HOUNGBO (Président du FIDA) souhaite la bienvenue à l'invitée d'honneur du Conseil des gouverneurs, Son Excellence Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, et met en exergue la contribution reconnue de celle-ci à la lutte contre la faim, contre les inégalités et contre la pauvreté et son action déterminée en faveur des droits des enfants. Grâce à ses politiques, le Bangladesh est parvenu à l'autosuffisance et a accompli des progrès considérables en matière d'amélioration des conditions de vie de sa population et de réduction des taux de pauvreté. De plus, il continue de mettre l'accent sur le recul de la pauvreté et l'inclusion sociale, en tant que facteurs essentiels de la transformation durable du monde rural. Le Conseil tirera très certainement des enseignements de la sagesse et de l'expérience de Sheikh Hasina.
56. De même, souhaitant la bienvenue à Son Excellence José Berley Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou, invité de marque du Conseil des gouverneurs, le Président salue le rôle déterminant joué par le Ministre dans l'amélioration de la qualité de vie des latinoaméricains en général et dans la contribution de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans sa propre région. Ses nouvelles fonctions ministérielles comporteraient des responsabilités importantes en rapport avec de nombreux aspects essentiels des activités menées par le FIDA pour faire en sorte notamment qu'aucune zone rurale ne soit laissée de côté. Le FIDA attend avec impatience de renforcer un peu plus les liens avec le Pérou et ses pays voisins en vue de transformer l'agriculture de la région en un secteur moderne, dynamique et performant sur le plan commercial.

DISCOURS LIMINAIRE DE LA PREMIÈRE MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BANGLADESH

57. SON EXCELLENCE SHEIKH HASINA (Première Ministre de la République du Bangladesh) prononce un discours liminaire dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
58. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs remercie la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh pour son discours mobilisateur. Ses actions et ses résultats impressionnants prouvent amplement qu'elle montre l'exemple.

DISCOURS LIMINAIRE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU DÉLIVRÉ EN SON NOM PAR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'IRRIGATION

59. SON EXCELLENCE JOSÉ BERLEY ARI STA ARBILDO (Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou) prononce un discours liminaire dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
60. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs remercie le Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou pour la déclaration déterminante qu'il vient de prononcer au nom du Président de la République du Pérou et ajoute qu'elle illustre les résultats remarquables obtenus par le pays en matière de réduction de la pauvreté, l'attention particulière accordée aux jeunes ruraux et le partenariat stratégique productif établi avec le FIDA.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 4 de l'ordre du jour)

61. M. HOUNGBO (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est intégralement reproduit au chapitre 4.
62. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs fait part à M. Hougbo de la satisfaction du Conseil des gouverneurs à propos de ce que le Président vient de déclarer et de ce qu'il a fait depuis qu'il a pris ses fonctions, notamment les changements profonds qu'il a entrepris en vue d'intensifier l'action et les investissements du FIDA. L'importance qu'il accorde au partenariat avec le secteur public servira certainement l'ambition commune d'assurer à tous un avenir heureux et digne, sans laisser personne de côté.
63. Son Excellence Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, et Son Excellence José Berley Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou, quittent la salle.
64. Une vidéo documentaire sur l'initiative pilote financée par le FIDA qui est menée dans la zone du camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie est projetée.

RAPPORT SUR LA DIXIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (GC 41/L.2)

65. M. LARIO (Vice-Président adjoint, Département des opérations financières), actualise le rapport présenté dans le document GC 41/L.5, en déclarant que, au 22 janvier 2018, les annonces de contributions en faveur de FIDA10 s'élevaient à 1,1 milliard d'USD et provenaient de 103 pays.
66. Le montant des instruments de contribution et des paiements directs reçus au 31 décembre 2017 était de 1,05 milliard d'USD. Depuis le 22 janvier 2018, un nouveau paiement de 3 millions d'USD a été reçu de l'Égypte. Les paiements reçus au 31 décembre 2017 s'élevaient à 857 millions d'USD. Depuis le 22 janvier 2018, de nouveaux paiements ont été reçus de la part de l'Égypte, de l'Allemagne, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan et du Swaziland. Le montant total des paiements reçus au 7 février 2018 était de 869,3 millions d'USD.
67. De plus, des annonces de contribution de 2,9 millions d'USD ont été reçues au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette. Les remboursements du principal non recouverts au titre de FIDA10 s'élèvent à 3,4 millions d'USD, ce qui correspond à un déficit d'environ 0,5 million d'USD. M. Lario rappelle aux États membres qu'en 2007 ils sont convenus de se répartir la charge de la compensation du FIDA correspondant aux flux non perçus du fait des dons octroyés au titre du CSD. Il ajoute que le montant du CSD avait augmenté et qu'il continuerait de le faire lors des futures reconstitutions des ressources. La compensation au titre du CSD pendant la période couverte par FIDA11 devrait s'élever à 39,5 millions d'USD et

on estime qu'elle sera de 97,9 millions d'USD pendant la période couverte par FIDA12.

68. Le Conseil des gouverneurs prend note du Rapport sur la Dixième reconstitution des ressources du FIDA.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU FIDA POUR 2016 (point 7 de l'ordre du jour)
(GC 41/L.4)

69. M. LARIO (Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières) indique que, selon l'opinion du Commissaire aux comptes du Fonds, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du FIDA au 31 décembre 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière. Il attire l'attention sur l'attestation indépendante relative à la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière, émise par le Commissaire aux comptes conjointement à son avis sur les états financiers consolidés, qui témoigne de la volonté constante du FIDA de se conformer aux meilleures pratiques en matière de finance.
70. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs invite le Conseil à approuver: les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2016 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à L inclus du document GC 41/L.4; le rapport y relatif du Commissaire aux comptes; et l'attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.
71. Il en est ainsi décidé.

MODIFICATIONS DES PRINCIPES ET CRITÈRES APPLICABLES AUX FINANCEMENTS DU FIDA (point 10 de l'ordre du jour) (GC 41/L.7)

72. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs, rappelant que les Principes et critères applicables aux financements du FIDA ont été révisés pour la dernière fois lors de la trente-sixième session du Conseil des gouverneurs, explique que les modifications proposées visent essentiellement à actualiser les critères employés pour déterminer lesquels parmi les États membres sont susceptibles de bénéficier des conditions de prêt particulièrement favorables, mixtes ou ordinaires, et de certaines modalités de financement; et à donner au Conseil d'administration les moyens d'adopter un cadre de transition pour FIDA11, qui soit cohérent avec les recommandations de l'Approche relative à un cadre de transition approuvée par le Conseil d'administration à sa cent vingt-deuxième session en décembre 2017.
73. M. LARIO (Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières), appelant l'attention sur le projet de résolution figurant dans la Section IV du document GC 41/L.7, déclare que le cadre de transition proposé complètera le modèle opérationnel amélioré de FIDA11 et qu'il vise à garantir aux pays emprunteurs une transition harmonieuse, prévisible et durable à mesure qu'évoluent leur niveau de revenu par habitant, leur solvabilité, leurs vulnérabilités structurelles et, plus généralement, leur situation en matière de développement. Les transitions seront accompagnées par des activités de prêt et hors-prêt.
74. Le document GC 41/L.7 définit également les grands critères que les États membres doivent remplir pour bénéficier des financements du FIDA et les conditions de financement associées à chaque produit de financement. Les modifications proposées rendent compte des nouveautés introduites dans le modèle opérationnel du FIDA, notamment le mécanisme de prêt dans une monnaie unique; elles sont cohérentes avec les deux critères fondamentaux servant à déterminer les conditions financières adoptées par d'autres institutions financières,

à savoir le revenu national brut déterminé par l'Association internationale de développement et la solvabilité; elles changent la fréquence des modifications des conditions de financement des pays emprunteurs par le FIDA (l'intervalle par défaut entre deux examens des conditions coïncidera avec une période de reconstitution des ressources du FIDA et comportera une période de suppression progressive, mais des modifications continueront à être effectuées chaque année pour les pays en situation de recul et dans certains cas exceptionnels); et elles prévoient une délégation de pouvoirs spécifique habilitant le Conseil d'administration à adopter le cadre de transition avant la fin de 2018, afin que le cadre soit en place au début de FIDA11, et à procéder à son examen avant fin 2019. Les modifications prendront effet le 1^{er} janvier 2019, à l'exception de la délégation de pouvoirs, qui prendra effet immédiatement mais sera valide en 2018 et en 2019 uniquement.

75. Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 198/XLI sur la révision des Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

76. M. Silaban (Indonésie) prend la présidence.

EXAMEN DE L'ADÉQUATION DU NIVEAU DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (point 9 de l'ordre du jour)(GC 41/L.6)

77. M. LARIO (Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières du FIDA) fait observer que l'adéquation du niveau de la réserve générale a été examinée d'une manière approfondie par le Comité d'audit à sa cent quarante-cinquième réunion puis par le Conseil d'administration à sa cent vingt et unième session en septembre 2017. Le Conseil d'administration recommande la révision de l'article XIII du Règlement financier du FIDA, comme indiqué dans l'annexe au document GC 41/L.6.

78. Le PRÉSIDENT DE SÉANCE invite le Conseil à approuver le projet de résolution figurant dans le document GC 41/L.6.

79. La résolution 199/XLI relative à la révision du Règlement financier du FIDA est adoptée.

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGETS ORDINAIRE ET D'INVESTISSEMENT DU FIDA AXÉS SUR LES RÉSULTATS POUR 2018; PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET AXÉS SUR LES RÉSULTATS POUR 2018 ET PLAN INDICATIF POUR 2019-2020 DU BUREAU INDÉPENDANT DE L'ÉVALUATION DU FIDA; ET RAPPORTS DE SITUATION SUR L'INITIATIVE PPTTE ET LE SAFP (point 8 de l'ordre du jour) (GC 41/L.5).

80. Le PRÉSIDENT DE SÉANCE précise que le Conseil d'administration, à sa cent vingt-deuxième session en décembre 2017, a approuvé les programmes de travail du FIDA et du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour 2018, a examiné les projets de budgets du FIDA et d'IOE, et a recommandé leur présentation au Conseil des gouverneurs pour approbation.

81. Mme RICHTER (Vice-Présidente du FIDA) déclare que, à sa cent vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a approuvé un programme indicatif de prêts et de dons du FIDA d'un montant total de 875 millions d'USD. Elle invite le Conseil à approuver ce niveau de prêts et dons à des fins de planification, étant entendu que le niveau sera ajusté comme de besoin au cours de l'année 2018 au regard des ressources disponibles. Ce niveau de réalisation durant la dernière année de FIDA10 indique que le FIDA a l'intention d'atteindre l'objectif triennal fixé pour FIDA10.

82. Le Conseil d'administration a par ailleurs recommandé que les budgets proposés pour le FIDA et pour IOE soient présentés au Conseil des gouverneurs en vue de leur approbation. En ce qui concerne le FIDA, la proposition de budget ordinaire pour 2018 est de 155,54 millions d'USD, contre un budget approuvé de 149,42 millions d'USD pour 2017. Cette différence correspond à une hausse

nominale de 4,1% qui s'explique par: premièrement, une augmentation réelle de 3% associée au financement du personnel supplémentaire à mettre en place pour répondre aux besoins opérationnels des bureaux de pays du FIDA, résultant de la poursuite de la décentralisation des opérations du Fonds, une augmentation compensée par une baisse réelle des frais de consultants et de voyage; les dépenses récurrentes hors personnel relatives aux nouveaux bureaux de pays; la provision destinée à couvrir les coûts récurrents et l'amortissement liés au projet de Portail clients du FIDA, à l'évaluation au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance, et à d'autres projets d'investissement approuvés les années précédentes; et, deuxièmement, une hausse de 1,1% destinée à couvrir l'augmentation nette de la rémunération du personnel, due aux ajustements liés à l'avancement d'échelon dans le système des Nations Unies, et les effets de l'inflation. Enfin, en ce qui concerne les activités relatives à l'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx), la proposition de budgets d'investissement et non récurrent pour 2018 s'élève à 11,6 millions d'USD, y compris les coûts de la délocalisation du personnel, l'établissement des infrastructures, les améliorations du système de matériel et de logiciels informatiques, l'automatisation et la création de bureaux de pays ou la modernisation de ceux qui existent.

83. M GARCÍA (Directeur, Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA), fait valoir que le programme de travail d'IOE proposé pour 2018 vise à renforcer la responsabilisation et l'apprentissage au FIDA. Fondé sur une consultation intensive menée auprès de la direction et des organes directeurs du FIDA, le programme consiste en: une évaluation au niveau de l'institution de la contribution du FIDA au développement de filières au profit des pauvres, qui constitue un élément essentiel de la transformation du monde rural préconisée dans le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025; cinq nouvelles évaluations de la stratégie et du programme de pays (une par région: Burkina Faso, Kenya, Tunisie, Mexique et Sri Lanka); et deux synthèses d'évaluations, l'une sur les approches de la finance rurale dans les projets financés par le FIDA et l'autre sur l'appui du FIDA aux innovations techniques visant à réduire la pauvreté rurale. IOE entend aussi réaliser une évaluation d'exécution de projet et huit évaluations de performance de projet et validera tous les rapports d'achèvement de projet établis pendant l'année. IOE continuera à veiller à la simplification des procédures et à l'amélioration des méthodes dans le cadre de ses évaluations et introduira des technologies novatrices dans certaines évaluations de projets. Il établira le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et conduira une évaluation au niveau de l'institution de l'architecture financière du FIDA. Au cours du deuxième semestre de 2018, un examen externe par les pairs de la fonction d'évaluation au FIDA débutera sous la houlette du Groupe de coopération pour l'évaluation.
84. Le budget 2018 proposé pour IOE s'élève à 5,91 millions d'USD, ce qui représente 0,6% du programme de prêts et dons du FIDA attendu pendant cette même année, ce qui est largement en-deçà du plafond de 0,9% approuvé par le Conseil d'administration concernant le budget d'IOE.
85. M. SAINT ANGE (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes) rappelle que le document GC 41/L.5 comporte également un rapport de situation sur la mise en œuvre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) en 2017 et un rapport de situation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTe). En 2017, le SAFP a été appliqué à tous les prêts et à tous les dons de pays soumis au Conseil d'administration pour approbation. Le document GC 41/L.5 présente les notes des pays par région et les allocations par pays au titre de FIDA10. Les notes des pays rendent compte des données actualisées relatives à la performance du portefeuille, à la population rurale et au revenu national brut par habitant et sont utilisées pour

calculer les allocations de pays, qui sont examinées et approuvées par toutes les divisions pertinentes du FIDA.

86. Afin d'améliorer la gestion des allocations sur la période triennale, les allocations destinées aux pays qui ne devraient utiliser qu'une partie du montant alloué, ont été plafonnées au niveau de financement attendu. Une autre nouveauté a été liée aux allocations en 2017: la conduite de deux cycles de réaffectation des ressources dont l'utilisation est peu probable, pendant la deuxième année du cycle. En conséquence, quelque 200 millions d'USD ont été réaffectés. Le fait de procéder aux réaffectations la deuxième année du cycle plutôt que la dernière année comme auparavant, a permis d'améliorer la planification du programme de prêts et dons de FIDA10 et d'en harmoniser la mise en œuvre.
87. Depuis la mise en place de l'Initiative PPTTE, des progrès notables ont été accomplis dans l'application des allègements de dette. Près de 92% des pays admis à en bénéficier (35 sur 38) ont franchi le point d'achèvement, ce qui leur a permis de prétendre à une aide au titre de cette initiative. Tout en veillant, en priorité, à une saine gestion du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, les États membres du FIDA sont encouragés à fournir directement des ressources additionnelles au Fonds pour financer la participation de celui-ci à l'Initiative PPTTE.
88. M. SHAIK (Inde) fait observer que, selon le document GC 41/L.5, le programme de prêts et dons prévu de 1,447 milliard d'USD a été relevé à 1,5 milliard d'USD si l'on tient compte d'un don du FIDA, et que, en octobre 2017, 15 projets ont été approuvés pour une valeur de 453 millions d'USD. Les 25 nouveaux projets restants et les huit propositions de financement additionnels, qui représentent au total environ 1 milliard d'USD, sont à un stade avancé de conception. Il demande des informations sur le statut final des projets approuvés et les montants engagés en 2017. De plus, notant que le niveau de décaissement prévu en 2017 s'élève à 733 millions d'USD, il souhaite savoir le montant final des décaissements en 2017.
89. M. SAINT ANGE (Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes) explique que les chiffres actuels montrent qu'il a été possible au cours des deux premières années de FIDA10 d'atteindre un niveau de réalisation d'approximativement 2 milliards d'USD et, au demeurant, un peu plus si les dons sont pris en compte. Ces chiffres illustrent une remarquable performance pendant la deuxième année d'un cycle, et non une accélération des interventions en troisième année comme on l'observe habituellement. Fin 2017, il a été nécessaire de repousser à avril 2018 la présentation d'un certain nombre de projets au Conseil d'administration. Les projets étaient prêts mais, compte tenu de la situation dans certains pays, il n'était pas possible de les soumettre pour approbation finale. Quoi qu'il en soit, l'engagement est pris de mettre en œuvre intégralement le programme de prêts et dons approuvé pour FIDA10, à hauteur de 3,2 milliards d'USD au moins, ce qui laisse un solde de 1 milliard d'USD à concrétiser en interventions en 2018, une concrétisation d'ailleurs en bonne voie. Il ajoute que, en 2017, le niveau de décaissement a été très élevé, à savoir, près de 700 millions d'USD, ou 750 millions d'USD en intégrant les autres fonds gérés par le FIDA pour le compte de tierces parties. Ce qui est certain est que la mise en œuvre monte en puissance, que l'utilisation des fonds s'accélère et que, grâce à une amélioration de l'efficacité et de l'efficacités, les ressources sont bien mieux utilisées dans l'ensemble du portefeuille de prêts et dons financés par le FIDA.
90. M. HOUNGBO (Président du FIDA) salue le personnel du FIDA qui, sous la houlette du Département gestion des programmes, des directeurs régionaux et d'autres, et malgré l'arrivée d'une nouvelle direction et la réorganisation correspondante, a continué de s'employer à accélérer le processus d'approbation des projets et de réduire les délais entre la conception des projets et leur approbation, faisant passer ce délai de 18 à 12 mois, sans sacrifier la qualité. En outre, le niveau de réalisation

de 2017, c'est-à-dire 1,3 milliard d'USD, aurait pu atteindre 1,5 milliard d'USD si certains projets n'avaient pas été repoussés à 2018 par les pays emprunteurs. Le processus de décaissement est également accéléré grâce à un meilleur usage de l'informatique, qui garantit néanmoins la réalisation des contrôles indispensables. Le Président conclue en indiquant que, globalement, le FIDA est capable d'exécuter un programme de 1,4 ou 1,5 milliard d'USD par an sans personnel supplémentaire, et que le Fonds s'apprête à intensifier les interactions avec les pays emprunteurs pour la mise en œuvre du programme de FIDA11, qui commencera en 2019.

91. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs annonce qu'il considère que le Conseil souhaite adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 41/L.5.
92. La résolution 200/XLI sur le budget administratif, comprenant les budgets ordinaire, d'investissement et non récurrent du FIDA pour 2018 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2018, est adoptée.
93. La séance est levée à 12 h 25.

- ii) Compte rendu analytique provisoire de la deuxième séance tenue le mercredi 14 février 2018 à 15 heures

Présidente de séance : María Cristina Boldorini (Argentine)

Table des matières

	Paragraphe
Conférence du FIDA: Il nous faut parler de la fragilité des États	95-133
Première séance participative – De la fragilité à la résilience à long terme	134-179
Amendement à l'Accord portant création du FIDA (point 11 de l'ordre du jour)	180-183
Motion relative à la révision des bonnes pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA (point 12 de l'ordre du jour)	184-188
Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration	189-201

94. La séance est ouverte à 15 heures.

CONFÉRENCE DU FIDA: IL NOUS FAUT PARLER DE LA FRAGILITÉ DES ÉTATS

95. M. WINTERS (Vice-Président adjoint par intérim, Département de la stratégie et des savoirs) (Animateur) ouvre la conférence.
96. M^{me} RICHTER (Vice-Présidente) rappelle que le FIDA a décidé d'organiser une série de conférences annuelles afin d'inviter des personnalités éminentes dans leur domaine et susceptibles de proposer une nouvelle approche des défis du développement. La personnalité invitée à la conférence de 2018 est M. J.J. Messner, Directeur exécutif de Fund for Peace, une organisation dont le siège est à Washington, qui traitera de la question des "États fragiles". L'indice des États fragiles publié chaque année par Fund for Peace fait apparaître que la fragilité frappe toutes les nations. La fragilité est également au cœur de l'action du FIDA, celui-ci ayant pour objectif de venir en aide aux populations les plus marginalisées, touchées par l'extrême pauvreté et la faim, et qui sont souvent les moins capables de faire face aux crises et à la fragilité.
97. En 2016, selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 1,6 milliard de personnes vivaient dans des situations de fragilité, dont 480 millions dans l'extrême pauvreté. Au cours de sa conférence, M. Messner définira le concept de fragilité et essaiera de mettre ses auditeurs à l'aise pour aborder ce sujet particulièrement délicat. Le fait de reconnaître que tous les États sont exposés à la fragilité d'une manière ou d'une autre et la perception plus juste des causes et des conséquences de la fragilité devraient permettre au FIDA de s'attaquer plus efficacement aux racines de la pauvreté et de la faim.
98. M. MESSNER (Directeur exécutif de Fund for Peace) fait observer que l'expression "fragilité de l'État" recouvre un continuum de conditions variées et que la fragilité touche tous les pays, même les plus développés, sous la forme de pressions sociales, économiques ou politiques. En effet, dans le contexte d'un monde moderne interconnecté et d'une économie mondialisée, la fragilité de l'État dans un pays peut influencer et influence souvent la situation dans d'autres pays, même s'ils sont éloignés. Les différences entre les pays les moins fragiles et les pays les plus fragiles tiennent non seulement au degré de fragilité, mais aussi à l'aptitude du pays à y faire face, c'est-à-dire à sa résilience. De plus, la fragilité n'est pas constante, elle fluctue dans le temps.
99. La fragilité de l'État est une question sensible, certains pays s'offusquant de ce terme et n'acceptant pas d'être décrits par cette expression qu'ils jugent péjorative. Malheureusement, la fragilité est bien réelle et ce n'est qu'en parlant ouvertement de ses causes et de ses symptômes qu'il est possible de s'y attaquer. Il faut féliciter le FIDA d'en avoir fait le sujet de sa conférence. Il est nécessaire de mener un débat constructif et objectif sur les tenants et les aboutissants de la fragilité de l'État. En fondant ce débat sur des données, on pourra également dresser un plan d'action pour combattre la fragilité des États et mesurer le succès des efforts déployés.
100. Il convient avant tout de définir l'expression «fragilité de l'État» comme la sensibilité aux pressions ou aux chocs internes ou externes de nature sociale, économique ou politique. Dans les années 90, Fund for Peace a cherché à mieux comprendre ce qu'était la fragilité de l'État et la façon de la mesurer, en se basant à l'époque sur les conflits et sur les alertes précoces. L'organisation a élaboré un guide d'évaluation des conflits (acronyme anglais: CAST) à l'intention des praticiens de terrain, en utilisant 12 indicateurs sociaux, économiques et politiques couvrant toutes les sphères possibles, depuis la pression démographique jusqu'aux réfugiés, en passant par les inégalités économiques, l'état de droit, les services publics et les interventions extérieures. Elle les a ensuite ventilés en quelque

130 sous-indicateurs qui rendent compte de tous les aspects que peuvent prendre les pressions qu'une ville, une province, un pays ou une région est susceptible de subir dans un contexte donné.

101. En 2005, le CAST est devenu l'indice des États faillis, puis l'indice des États fragiles, à la suite d'une proposition préconisant une évaluation et un classement des pays. C'est à ce moment-là que les données et la technologie ont fait leur entrée dans le processus. Fund for Peace a décidé de mettre en place un processus de triangulation intégrant des données quantitatives provenant d'institutions comme le système des Nations Unies et la Banque mondiale, et des données qualitatives événementielles codées par indicateur puis comparées à des études qualitatives.
102. Le traitement des données événementielles visant l'établissement du premier indice des États faillis s'est avéré être une tâche quasiment insurmontable, et seuls 60 pays ont été évalués cette année-là. Fund for Peace s'est alors tournée vers la technologie et a mis au point un processus d'analyse de contenu, fondé sur des algorithmes, permettant de lire chaque année plus de 50 millions de points d'entrée d'informations, notamment articles de presse et rapports, afin de déterminer l'importance relative de chaque sous-indicateur dans chacun des pays, et d'établir ainsi avec certitude l'endroit où s'exercent les pressions les plus importantes. Les résultats sont ensuite vérifiés puis validés à travers une triangulation avec les données quantitatives et les études qualitatives. En d'autres termes, on adopte une approche fondée sur les données pour évaluer la fragilité des États aussi objectivement que possible.
103. On peut s'interroger sur les incidences plus générales de la fragilité des États, outre l'impact quotidien sur les habitants de ces États: santé, perspectives économiques, prestation des services publics, justice, droits de l'homme et même sécurité humaine élémentaire. Concrètement, les États fragiles ont également des effets sur les habitants d'États plus stables. Les zones mal gouvernées peuvent être des refuges pour le crime organisé ou le terrorisme. Les États faibles peuvent être dépassés ou mal préparés face à des épidémies de santé publique susceptibles d'entraîner de graves pandémies. Les flux de réfugiés fuyant la pauvreté, les conflits ou un régime autoritaire peuvent exercer une énorme pression sur les pays voisins et avoir des incidences politiques dans des pays situés de l'autre côté de la planète, comme on l'a vu récemment en Europe. Ainsi, il serait erroné de croire que la fragilité de l'État ne concerne que les pays en développement: en réalité, elle touche tous les pays.
104. L'indice des États fragiles et certains autres indices concernant, par exemple, la transparence ou la liberté, sont souvent critiqués comme étant des moyens utilisés par les pays occidentaux pour rabaisser ou calomnier les pays en développement. Cependant, dans les faits, l'indice des États fragiles ne peut être accusé de discrimination s'agissant de déterminer les tendances à la fragilité. Par exemple, en 2017, l'indice a classé les États-Unis d'Amérique comme le pays où la situation s'est le plus détériorée du point de vue des trois indicateurs de cohésion, due en grande partie à l'élection présidentielle houleuse, symptomatique de fractures croissantes dans la société et d'une montée de l'insatisfaction. Pendant la majeure partie de la décennie précédente, l'indice a montré le déclin relatif de pays tels que le Portugal, l'Irlande, l'Italie, la Grèce et l'Espagne, alors qu'ils subissaient les retombées des chocs économiques du milieu des années 2000. Cela démontre que tous les pays — qu'ils soient développés ou en développement — sont confrontés à la fragilité, mais à des degrés divers. Ce qui distingue les pays les uns des autres, c'est leur résilience face aux chocs et leur aptitude à réagir efficacement.
105. Par exemple, le fait que Le Cap se trouve à court d'eau en l'espace de quelques semaines seulement constitue un aspect de la fragilité de l'Afrique du Sud, mais

une ville d'Afrique du Sud est nettement plus apte à surmonter ce type de crise qu'une ville de quasiment tous les autres pays de la région.

106. Une autre question concerne le lien entre la fragilité et les économies rurales durables. Par exemple, les changements climatiques affectent les pays du monde en développement, dont certains sont fortement tributaires de l'agriculture; la sécheresse et la désertification privent les communautés de terres arables, déclenchant des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans les pays d'Afrique subsaharienne; des catastrophes naturelles plus fréquentes détruisent les cultures; et les changements des conditions climatiques locales compromettent la prévisibilité des cycles de culture empêchant les agriculteurs de planifier leurs récoltes. Ces évolutions peuvent contribuer à: accroître la concurrence autour des terres; conduire à des pénuries d'eau qui menacent la santé des populations et suscitent des conflits; limiter les perspectives pour les jeunes qui peinent à vivre de la terre et deviennent des migrants économiques dans les villes, exacerbant un peu plus la pression sur les zones urbaines et creusant l'écart milieu rural-milieu urbain; et mettre en péril la sécurité alimentaire d'un pays entier, voire d'une région, déclenchant des crises comme la crise alimentaire de 2008 en Afrique de l'Ouest. Il est probable que cette situation s'aggrave à mesure que la population mondiale augmente et que l'aptitude collective à nourrir une population croissante soit de plus en plus mise à mal.
107. Un pays en développement ne peut pas faire grand-chose à lui tout seul pour remédier aux principaux facteurs des changements climatiques en l'absence d'une dynamique mondiale, notamment de la part des principaux pays pollueurs, mais il doit pouvoir s'attaquer plus directement à certains aspects de la fragilité. Par exemple, la concurrence pour les terres en l'absence de cadastre et de registre cadastral ou la concurrence entre éleveurs et agriculteurs, peut constituer un facteur sous-jacent de la fragilité rurale, notamment de la pauvreté rurale. Face à ce type de problème, la réponse politique pourrait consister, respectivement, à officialiser les droits fonciers ou à améliorer les techniques d'élevage. D'autres facteurs de fragilité supposent d'autres réponses: la corruption officielle, qui compromet la conjoncture, entrave le commerce et suscite des tensions communautaires, pourrait être combattue par une réforme publique, et la pauvreté résultant des difficultés insurmontables rencontrées par les petits agriculteurs pour mettre leurs produits sur le marché pourrait être réduite par l'amélioration des infrastructures et des liens avec le marché.
108. Ces exemples soulèvent une autre question: un État est-il fragile parce que, par exemple, ses infrastructures sont médiocres, ou bien les infrastructures sont-elles médiocres parce que l'État est fragile? Certains problèmes — infrastructures, réglementation des prestations de services, etc. — sont directement du ressort du pays; d'autres, comme les changements climatiques, sont plus difficiles à traiter directement. Pourtant, les deux catégories sont des sources de fragilité. Cela ne signifie pas pour autant que la fragilité de l'État est incurable. Fund for Peace ne croit pas au concept d'État failli, qui laisse penser qu'il n'y a pas de remède: en effet, les pays peuvent évoluer, et ils évoluent en permanence le long du continuum de la fragilité, dans un sens ou dans l'autre. Un pays peut être relativement fragile, mais il n'est jamais failli au point de ne plus avoir le moindre espoir d'amélioration de sa situation.
109. C'est ce postulat qui a incité Fund for Peace à modifier l'intitulé de l'indice qui, de celui des États faillis est devenu celui des États fragiles. L'exemple de la Sierra Leone est révélateur. En 2005, la Sierra Leone, à peine sortie de la guerre civile, était classée dans les dix premières places de l'indice des États fragiles. À l'heure actuelle, non seulement la Sierra Leone ne figure plus parmi les dix premiers, mais elle s'est hissée hors de la catégorie d'alerte de l'indice des États fragiles. Malgré une épidémie dévastatrice de la maladie à virus Ebola et de coulées de boue catastrophiques, le pays a accompli de solides progrès en 12 ans. Cela dit, la sortie

de la fragilité a été un processus long, lourd et non linéaire. D'où l'importance d'utiliser des données pour suivre les tendances sur le long terme, telles que celles que l'indice des États fragiles met en évidence. Ces données peuvent également servir de base à l'élaboration de réponses éclairées et ciblées au niveau des politiques.

110. Dans la pratique, les données générées par l'indice des États fragiles sont plutôt utilisées à titre prospectif et de manière constructive: par les pouvoirs publics et les organismes d'aide, dans le but d'évaluer leurs contributions aux initiatives de développement et de déterminer les autres domaines dans lesquels il faut promouvoir le développement ou apporter un appui; et par le secteur privé et les institutions financières, pas nécessairement pour décider ou non d'investir ou d'opérer dans un pays, mais plutôt pour définir les moyens de le faire en toute connaissance de cause, donc en tenant compte des risques et en prévoyant les mesures d'atténuation appropriées. Plus important encore, les données sont utilisées par les pouvoirs publics pour mieux comprendre les problèmes et les façons d'en venir à bout, et par les groupes de la société civile locale comme outil de plaidoyer en faveur de réformes.
111. Bien sûr, les données à elles seules ne résoudre pas tous les problèmes de la planète. Elles doivent guider l'élaboration de politiques efficaces. En ce sens, la fragilité n'est qu'un élément parmi d'autres, les capacités et la résilience constituant d'autres éléments essentiels qui entrent en ligne de compte mais dont la compréhension et la mesure demeurent relativement sommaires. Fund for Peace espère remédier à cela, car le fait de considérer un pays du seul point de vue de la fragilité revient à le considérer dans deux dimensions, alors qu'une meilleure mesure de la résilience permettrait d'obtenir une image réellement multidimensionnelle.
112. Fund for Peace prévoit également de renforcer le rôle joué par les technologies dans la mesure de la fragilité et de la résilience. L'organisation commence à utiliser la cartographie afin de mieux comprendre pourquoi la fragilité touche certaines zones plutôt que d'autres et de repérer les foyers de conflits. Elle commence également à faire appel à l'analyse des réseaux sociaux pour réagir plus efficacement et immédiatement en cas de conflit ou d'instabilité au niveau communautaire. Fund for Peace réfléchit à la manière d'exploiter l'immense potentiel des médias sociaux aux fins d'une meilleure analyse de la dynamique de la fragilité et des conflits en temps réel.
113. Plus important encore, l'organisation étudie la façon d'utiliser la technologie de pointe de l'intelligence artificielle pour déceler des tendances de fragilité non encore détectées et, même, pour tester la validité des réponses politiques de la même manière qu'on testerait un investissement ou une option politique spécifique en laboratoire avant de procéder au déploiement sur le terrain.
114. Cependant, et c'est un point fondamental, Fund for Peace s'intéresse surtout au paradigme de base sur lequel repose l'indice des États fragiles lui-même et probablement tous les aspects du travail du FIDA: l'État-nation. La fragilité et la résilience sont généralement abordées en termes d'État-nation mais, en réalité, elles ne connaissent pas de frontières et sont souvent de nature transnationale ou régionale; en revanche, elles peuvent varier considérablement à l'intérieur d'un même pays. Le niveau de fragilité d'un pays est en fait une moyenne nationale qui ne rend pas compte des différences entre les zones rurales et urbaines, un aspect pourtant important à une époque où les centres urbains jouent un rôle de plus en plus important et dominant. L'amélioration des analyses de sorte qu'elles portent à la fois sur la fragilité et la résilience permet d'obtenir une vision multidimensionnelle; de même, le fait de sortir du paradigme de l'État-nation lorsqu'on procède à ces analyses et lorsqu'on débat de la fragilité et de la résilience constituerait un grand pas en avant.

115. En conclusion, la fragilité des États doit être examinée sérieusement et honnêtement si l'on veut conserver l'espoir d'une amélioration des conditions de vie des citoyens du monde et de la construction d'un avenir meilleur pour leurs enfants. Cet examen doit être objectif et fondé sur des informations mesurables, pour faire en sorte que les réponses politiques soient solides, ciblées et pertinentes, et le meilleur moyen d'atteindre cet objectif consiste à adopter une approche éclairée fondée sur des données.
116. L'ANIMATEUR demande si Fund for Peace a dégagé des solutions à certains problèmes et a mis en place une base de données relative aux éléments factuels liés aux solutions ayant déjà fait leurs preuves.
117. M. MESSNER répond que si les données peuvent être utilisées pour déceler des tendances restées jusque-là inaperçues, les énormes quantités de données à traiter rendent difficile la détermination de tendances spécifiques. C'est d'ailleurs à cet égard que l'intelligence artificielle peut s'avérer utile. En revanche, les données peuvent être utilisées pour valider les réponses politiques données à un ensemble de problèmes. Elles peuvent ensuite être utilisées à des fins de suivi-évaluation, dans le but de déterminer l'efficacité d'une réponse politique et de comprendre ce qui a fonctionné.
118. M. SELEKA (Afrique du Sud) déclare que la fragilité reste un mot péjoratif parce qu'il a le sentiment que les pays sont qualifiés d'États fragiles sans que leur niveau de capacité et de résilience soit pris en compte. Il demande si les gouvernements sont consultés sur la question afin de donner leur accord concernant la situation du pays et la nécessité d'adopter des mesures politiques pour y remédier.
119. M. MESSNER convient que la capacité et la résilience sont essentielles si l'on veut inverser les tendances à long terme révélées par l'indice des États fragiles, lequel ne rend compte fondamentalement que des niveaux de fragilité. C'est particulièrement vrai pour un pays comme l'Afrique du Sud, où la situation s'est considérablement détériorée ces dix dernières années du point de vue de la fragilité, mais où les capacités et la résilience sont considérables.
120. Fund for Peace ne s'attend pas nécessairement à ce que les gouvernements soient d'accord avec ses conclusions. L'organisation espère plutôt que les gouvernements tirent profit des données pour étayer leurs décisions. Par exemple, le débat qui a fait suite au désaccord du Gouvernement kényan avec certaines des conclusions de Fund for Peace a été l'occasion d'examiner avec les parties prenantes, le Gouvernement et la société civile kényane la marche à suivre pour améliorer collectivement les réponses politiques.
121. M. SHAIK (Inde) salue l'aspect multidimensionnel du travail sur la fragilité mené par Fund for Peace. Cela étant dit, l'affirmation selon laquelle quasiment tous les pays sont fragiles dans une certaine mesure signifie qu'il n'est plus possible de faire une distinction qualitative entre forte fragilité et faible fragilité. De plus, le fait d'utiliser 12 indicateurs agrégés ultérieurement rend ces derniers moins utiles lorsqu'il s'agit de prendre des décisions. Comment Fund for Peace classe-t-il les États politiquement fragiles par opposition aux États climatiquement ou géographiquement fragiles, pour que les réponses soient appropriées? Ne serait-il pas judicieux d'avoir une discussion plus approfondie sur les types spécifiques de fragilité afin que de telles distinctions puissent être établies? Enfin, jusqu'à quel point un pays doit-il être fragile avant de pouvoir être qualifié de "république bananière"?
122. M. MESSNER note que l'observation sur la désagrégation est tout à fait pertinente. L'indice des États fragiles fournit un score global pour chaque pays, mais est constitué en réalité de 12 indices distincts relatifs à différents aspects de la fragilité, comme par exemple la légitimité de l'État ou les inégalités économiques.

En ce sens, les indicateurs doivent être examinés isolément, car le score global pourrait se révéler trompeur et ne pas correspondre réellement à la performance globale du pays. Il est également important de s'intéresser aux tendances sur le long terme plutôt qu'aux classements annuels. On peut certainement attendre d'un pays dont la situation s'est améliorée et qui est passé ainsi de la dixième à la vingt-deuxième place en cinq ans, qu'il poursuive sa progression, en revanche, un pays qui passe de la quatre-vingt-dixième à la vingt-deuxième place durant la même période doit susciter des préoccupations.

123. En ce qui concerne les «républiques bananières», M. Messner reste optimiste quant au fait qu'aucun pays n'a jamais été en échec de manière permanente: les pays peuvent rebondir, et ils le font. Comme il l'a expliqué plus tôt, la Sierra Leone en est un bon exemple.
124. M. BREIZAT (Jordanie) demande si la fragilité est le chemin le plus court vers la défaillance et s'enquiert de la meilleure façon d'échapper à la situation d'État failli. Il demande également comment son pays sera classé, compte tenu de la pression considérable que l'arrivée de 1,3 million de réfugiés (environ 25% de la population totale de la Jordanie actuellement) exerce sur les moyens d'existence et les secteurs de la santé et de l'éducation. En Europe, une zone pourtant beaucoup plus forte du point de vue de l'économie et des infrastructures, l'accueil des réfugiés dont le nombre s'élève à peine à 40 000 a quand même suscité de vives réactions. Quel degré de fragilité engendre un facteur sur lequel le pays n'a aucune emprise?
125. M. MESSNER déclare qu'un aspect essentiel de la fragilité réside dans le fait que les pays ne sont pas entièrement maîtres de leur destin, mais sont toujours à la merci d'une éventuelle pression extérieure. L'arrivée d'une vaste population de réfugiés dans un pays comme la Jordanie — ou le Kenya, la Somalie ou l'Ouganda —, de même que l'impact des changements climatiques sont des causes de fragilité particulièrement importantes qui ne sont évidemment pas du ressort du pays. Le fait d'utiliser des données pour étayer plus solidement les réponses politiques apportées à la fragilité constitue un moyen de prévenir le glissement de la fragilité vers ce qu'il qualifierait de fragilité exacerbée, par opposition à la défaillance, même si les pressions externes ne disparaissent pas pour autant.
126. M. OGBEH (Nigéria) soulève la question de l'intensification des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans les sous-régions d'Afrique de l'Ouest. Certains médias concluent trop vite que le déplacement des éleveurs vers la côte en quête de pâturages et d'eau est une tentative d'islamisation du Nigéria; ils ignorent que bon nombre de ces éleveurs ne sont pas nécessairement musulmans. Le problème en Afrique de l'Ouest est de savoir comment traiter rapidement la question du pastoralisme sous sa forme actuelle. Le désert du Sahara s'étend vers le sud à un rythme de près de 1,5 kilomètre par an; en conséquence, les troupeaux d'Afrique de l'Ouest n'ont pas accès à l'eau et doivent parcourir d'énormes distances — parfois des centaines de kilomètres — d'un pays à l'autre. Leur production de lait est quasiment nulle, ce qui se traduit par un taux de malnutrition de 37% chez les enfants dans de nombreux pays concernés. Quel appui le FIDA ou l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture apporteront-ils au nouveau programme actuellement lancé pour aménager les pâturages et les ressources en eau afin que les éleveurs n'aient pas à migrer d'un endroit à un autre?
127. L'ANIMATEUR fait observer que le FIDA peut répondre en partie à cette question, mais que les commentaires sur les réponses à donner face à de telles situations sont les bienvenus.
128. M. MESSNER fait valoir que la question actuelle des conflits entre éleveurs et agriculteurs au Nigéria illustre ce qui se passe quand des acteurs extérieurs, notamment, se penchent sur un conflit et essaient de le faire entrer dans une certaine case: les éleveurs sont musulmans, donc le conflit doit avoir une dimension religieuse. Si l'on fait remarquer que certains des agriculteurs sont

également musulmans, les acteurs extérieurs expliquent que le conflit doit être d'origine ethnique. En fait, ce n'est ni l'un ni l'autre, la raison sous-jacente est la concurrence foncière. Il faut comprendre correctement les principaux moteurs des conflits et des pressions pour espérer les traiter comme il convient. Si l'on considère le conflit entre éleveurs et agriculteurs comme un conflit religieux ou comme une forme d'insurrection, alors la réponse politique adéquate consiste en une lutte contre un extrémisme violent; néanmoins, cela ne fonctionnerait pas, parce que c'est la mauvaise réponse au mauvais problème. Ce n'est qu'en évaluant un problème de manière objective et précise, à partir de données intégrées dans un cadre solide, que l'on peut établir un diagnostic objectif et mettre en œuvre la réponse politique adéquate.

129. M. KOUBACK (Vanuatu) s'enquiert de la différence entre l'indice des États fragiles et les indices de vulnérabilité existants. Il demande également si les changements climatiques font partie des éléments qui amènent à considérer un pays comme un État fragile, et si un ou deux indicateurs sur les douze existants suffisent pour qualifier un pays d'État fragile.
130. M. MESSNER répond qu'en ce qui concerne les changements climatiques et les catastrophes naturelles, les pays n'ont pas la faculté d'influencer ni de modifier certains problèmes, qui représentent malgré tout des sources de pression. De ce point de vue, il est important de distinguer les problèmes qui peuvent être traités de ceux qui nécessitent la prise de mesures d'atténuation. En ce qui concerne les 12 indicateurs et la question de savoir si un ou deux d'entre eux peuvent être considérés comme essentiels, il y a peu de différences dans la façon dont chaque indicateur est corrélé à la performance globale d'un pays, puisqu'ils couvrent tous un éventail de facteurs divers. Cependant, la légitimité de l'État et le mécontentement collectif sont un peu plus révélateurs que les autres.
131. M^{me} SILIYA (Zambie) souhaite savoir la mesure dans laquelle Fund for Peace travaille avec les pays confrontés à une situation de fragilité et en quête de solutions politiques à court, moyen et long termes, en vue de les aider à éviter une mauvaise presse dans le contexte actuel des médias de masse en ligne. La Zambie, par exemple, a fait l'objet d'un acharnement médiatique à la suite de son annonce indiquant que le pays, après avoir subi les effets d'El Niño en 2016 et 2017, n'autoriserait que des exportations contrôlées de maïs vers la région voisine. Il est évident que le problème est également lié au système de production et qu'il nécessite une solution à moyen et long termes, mais il n'en reste pas moins qu'une décision immédiate devait être prise compte tenu de la situation de fragilité à laquelle le pays était confronté.
132. M. MESSNER déclare qu'il faut se concentrer sur l'objectif final et donner la priorité aux réponses politiques effectives plutôt qu'aux commentaires de la presse concernant une réponse particulière. Il est important de rester objectif et de suivre la ligne de conduite mise en évidence par les données.
133. L'ANIMATEUR remercie M. Messner de son exposé passionnant, qui a mis l'accent sur un aspect essentiel pour les organisations œuvrant dans le domaine du développement: l'utilité d'utiliser des données pour décider de la marche à suivre.

PREMIÈRE SÉANCE PARTICIPATIVE – DE LA FRAGILITÉ À LA RÉSILIENCE À LONG TERME

134. M. SKINNER (responsable du Bureau du Secrétaire) présente l'animateur de la séance participative, M. Périn Saint-Ange, Vice-Président adjoint du Département de la gestion des programmes.
135. Un documentaire sur l'investissement dans la résilience, filmé en Ethiopie, est projeté.
136. L'ANIMATEUR souhaite la bienvenue aux participants et présente les intervenants: M. Helder da Costa, Secrétaire général du Secrétariat du g7+; Son

Excellence M. Said Hussein Iid, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la Somalie; M^{me} Majida Mcheik, Chef du Département Programme, Ministère de l'agriculture du Liban; M. Tarek Kotb, Chargé de programme de pays pour le Liban, Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, FIDA; et M. Kaushik Barua, Chargé de programme de pays par intérim pour la Somalie, Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, FIDA.

137. L'animateur rappelle qu'il est essentiel de mieux comprendre les relations entre la fragilité, la pauvreté et la faim. La fragilité engendre indubitablement la faim, la pauvreté et la migration, mais la faim, la pauvreté et les inégalités peuvent également conduire à des situations de conflit et d'instabilité. Comme l'a montré la conférence du FIDA, la fragilité est complexe, elle n'épargne personne et varie d'un pays à l'autre. Néanmoins, selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques, en 2015, 1,4 milliard de personnes, soit 20% de la population mondiale, vivaient dans des pays présentant des situations de fragilité. Au cours des 15 dernières années, 3,34 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population mondiale, ont connu la violence, qui constitue une autre forme de fragilité. On estime que l'incidence économique mondiale de la violence et/ou des conflits s'élève à 13,6 billions d'USD, soit 13,3% du produit intérieur brut mondial, les personnes les plus exposées à ces risques étant les populations civiles, notamment les femmes et les enfants. La fragilité reste toutefois une question qui concerne tout un chacun. Pour entamer la discussion, l'animateur prie M. da Costa de présenter le g7+ et son mandat.
138. M. DA COSTA (intervenant) explique que le g7+ est une plateforme regroupant 20 pays en situation de fragilité ou sortant d'un conflit. Elle a été créée en 2010 à Dili (Timor-Leste), initialement avec sept pays, à l'occasion du Dialogue international sur la consolidation de la paix et le renforcement de l'État. Portés par les principes du volontarisme, de la solidarité et de la coopération, ces 20 pays se sont hissés sur le devant de la scène et ont été les principaux défenseurs de l'Objectif de développement durable 16 sur la paix, la justice et les institutions efficaces. Il s'agit d'un forum unique qui permet aux pays membres de partager leurs expériences en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, et qui a lancé ce que l'on appelle la coopération "fragile-fragile" dans le but d'opérer la transition de la fragilité à la résilience. Le thème de la séance participative, à savoir, de la fragilité à la résilience à long terme, est donc particulièrement pertinent. À cet égard, il fait observer qu'en Somalie, décrit par certains comme un État failli, la population est imprégnée d'une mentalité hautement résiliente. Lors de la première réunion ministérielle du g7+ en 2011, la fragilité a été définie comme la période durant laquelle l'État ne dispose pas des capacités nécessaires pour offrir à la population des services de consolidation de la paix et de renforcement de l'État dans des situations d'après-conflit.
139. L'ANIMATEUR se tourne vers M. Iid pour le prier d'expliquer, 27 ans après l'éclatement de la guerre civile, les principaux facteurs de fragilité en Somalie et les principaux défis liés à cette crise qui entravent le développement durable du pays.
140. M. IID (intervenant) indique que les principaux facteurs de fragilité en Somalie sont les populations déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés qui vivent encore hors du pays, une situation aggravée par les sécheresses récurrentes. Selon une récente évaluation de la sécheresse conduite par le Ministère de la planification en collaboration avec des partenaires internationaux, on estime à 1,5 milliard d'USD la somme dont le pays aurait besoin pour se relever de la sécheresse de 2016. Les deux fleuves constituant les principales sources d'irrigation du pays sont à sec. En outre, le pays doit faire face à la destruction quasi complète de ses infrastructures agricoles en conséquence du conflit. Mais les conditions ne sont pas toutes défavorables. Après plus de 20 ans de guerre civile et d'anarchie, le pays a élu l'année passée un Gouvernement solide et populaire, qui a annoncé un ambitieux programme de réformes dans tous les secteurs, notamment la sécurité, les moyens

d'existence, la production et les capacités institutionnelles. Des organisations multinationales et des institutions financières, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), fournissent des indications encourageantes qui montrent que le système de finances publiques est en passe d'être assaini. Des négociations sont actuellement en cours avec le FIDA concernant la reprise des opérations du Fonds dans le pays après une longue absence. La Somalie peut se prévaloir d'une diaspora dynamique et d'une population dotée de la fibre entrepreneuriale. Le pays possède d'importantes ressources agricoles, notamment la plus grande population de camélidés au monde, près de 10 millions d'hectares de terres adaptées à tout type de production agricole et le plus long littoral d'Afrique donnant accès à de vastes réserves halieutiques. Après tant d'années de guerre civile, M. Iid est convaincu que, forte de sa résilience dans de nombreux domaines, et avec l'aide de ses partenaires internationaux, la Somalie sera à nouveau en mesure de voler de ses propres ailes.

141. L'ANIMATEUR fait observer que la fragilité n'est pas une situation immuable et que l'on peut la surmonter en faisant preuve de détermination; le FIDA se tient prêt à soutenir toute action allant en ce sens. Il invite M^{me} Mcheik à décrire la situation au Liban.
142. M^{me} MCHEIK (intervenante) explique que les problèmes majeurs auxquels les régions rurales du Liban sont confrontées sont notamment les déplacements de populations à l'intérieur du pays, qui entraînent la ruralisation des villes, faute de centralisation. Dans le secteur agricole, les changements climatiques sont au cœur des préoccupations. Ces quatre dernières années, la couche de neige a diminué de 40% et l'on a observé un phénomène de désertification. La crise qui frappe la République arabe syrienne soulève de nouveaux problèmes, notamment le blocage des transports entre le Liban, la Syrie et la région du Golfe, un blocage qui nuit particulièrement aux exportations de produits agricoles. L'arrivée massive de réfugiés syriens au Liban alourdit la pression exercée sur les ressources naturelles. Parmi les autres motifs de préoccupation figurent les menaces liées à la sécurité qui ont entraîné une chute de l'investissement dans le pays, notamment dans le secteur agricole.
143. M. KOTB (intervenante) indique que le portefeuille du FIDA au Liban pour la période 2008-2017 a consisté seulement en un projet de récupération de l'eau et en la création d'un centre de services agricoles. À cela s'est ajouté un don en faveur de l'agriculture intelligente octroyé en 2013 au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne. La fragilité du pays a été aggravée par l'arrivée d'un très grand nombre de réfugiés syriens qui a fait bondir la proportion de réfugiés syriens jusqu'au ratio alarmant d'un réfugié pour cinq citoyens libanais. Certains de ces arrivants sont des travailleurs qualifiés, d'autres ne le sont pas et certains se livrent à des activités illégales, en particulier la contrebande, ce qui pose de sérieux problèmes aux communautés d'accueil et au-delà des frontières. Les missions du FIDA se sont heurtées à de sérieuses difficultés en raison de problèmes administratifs et de sécurité, notamment entre 2014 et 2016, une période durant laquelle il était devenu extrêmement difficile d'obtenir les autorisations administratives nécessaires aux projets.
144. L'ANIMATEUR souhaite connaître les approches adoptées en Somalie pour surmonter les difficultés d'ordre opérationnel, notamment les retards administratifs.
145. M. IID (intervenante) présente l'ambitieux programme de réformes du Gouvernement qui a pour but de fournir des aides et de supprimer les barrières bureaucratiques afin de permettre aux populations de regagner leurs terres. Un programme de réforme agraire est actuellement en cours pour vérifier et corriger les erreurs qui se sont produites au cours de la guerre civile, une période marquée par des conflits liés aux terres.

146. L'ANIMATEUR demande à M. Barua de décrire son expérience de chargé de programme de pays en Somalie en matière de collaboration avec les autorités et les communautés du pays aux fins de la mise en place d'un cadre propice à l'action.
147. M. BARUA (intervenant) souligne que la façon dont le FIDA perçoit la fragilité et les moyens de renforcer la résilience est très voisine de celle de M. Iid. Au cours des deux dernières années, le FIDA a nettement élargi l'échelle de ses opérations en Somalie. En l'absence d'accès aux ressources ordinaires octroyées au titre du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), des fonds supplémentaires sont utilisés pour concevoir de nouveaux programmes et s'attaquer aux causes profondes de la fragilité. La fragilité est complexe et multidimensionnelle, cependant, certaines de ses causes essentielles relèvent du champ d'action du FIDA. Par exemple, l'assistance fournie pour reconstruire et remettre en état les infrastructures dans certaines régions du pays, notamment dans le Sud, a suscité des débats houleux, notamment quant à savoir qui contribuerait à l'entretien des infrastructures et qui en serait bénéficiaire. Avant le démarrage des travaux, le FIDA a donc dressé une cartographie complète de tous les clans présents dans la région. Les nouvelles infrastructures ont été gérées par les communautés et les avantages générés ont été répartis équitablement entre les clans, selon une approche de gestion des infrastructures unique en son genre mise au point en Somalie. Un autre aspect important des projets du FIDA concerne l'intégration de composantes de consolidation de la paix dans la gestion des infrastructures. La conduite d'activités de communication auprès des communautés au sujet de la paix et de la réconciliation a fait partie des mesures adoptées. Par exemple, s'agissant de l'aménagement d'un canal, celui-ci sera présenté comme profitant collectivement à toutes les communautés qui vivent le long de celui-ci, ce qui permettra d'établir une mosaïque de communautés autour d'un intérêt commun.
148. L'ANIMATEUR invite les autres participants à formuler des questions et des observations.
149. M^{me} GICQUEL (France) se félicite de la priorité accordée par le FIDA à la question de la fragilité et de la résilience, d'un point de vue stratégique et financier, notamment au titre du SAFP révisé. C'est aussi une priorité pour la France qui a récemment élaboré et approuvé avec l'Alliance Sahel une nouvelle stratégie relative aux réponses à apporter à la fragilité. La stratégie est axée sur les problèmes de développement et vise un doublement des fonds alloués à la gestion de la fragilité. Elle souhaite formuler trois observations, qui sont en partie des questions, sur les difficultés rencontrées dans le contexte de l'exécution des programmes. Premièrement, tout en accueillant avec satisfaction la politique du FIDA relative aux interventions, qui prévoit une simplification des processus et des procédures pour améliorer la capacité d'absorption, elle demande aux intervenants comment ces procédures aussi simplifiées permettront d'atteindre les nouveaux objectifs. Deuxièmement, quels sont les moyens employés pour combler le fossé entre l'aide humanitaire et l'aide fournie par d'autres partenaires, par exemple le Programme alimentaire mondial? Enfin, comment faut-il s'y prendre pour centrer plus particulièrement les efforts sur l'enjeu stratégique déterminant que constitue l'autonomisation des femmes et des filles dans les situations de fragilité?
150. L'ANIMATEUR prie M. Iid d'expliquer en quoi le problème de la capacité d'absorption limite l'aptitude de son gouvernement, des communautés, des institutions locales et de la société civile à absorber les ressources mises à disposition pour faciliter la transformation en Somalie.
151. M. IID (intervenant) répond que la question de la capacité d'absorption de l'aide internationale revient à se demander qui est apparu en premier: l'œuf ou la poule? Les partenaires internationaux ont l'obligation d'aider les pays fragiles à développer leur capacité d'absorption des fonds octroyés. Cependant, si l'assistance est

subordonnée à l'existence de la capacité d'absorption nécessaire, les pays en situation de fragilité resteront dépourvus de cette capacité jusqu'à ce que les partenaires internationaux décident de la développer graduellement afin que la responsabilité de la mise en œuvre des projets puisse être transférée aux pays au lieu de continuer à être confiée à des organismes d'exécution externes. Le Gouvernement fédéral de Somalie accorde une priorité importante au renforcement des capacités de ses institutions afin que le pays soit progressivement en mesure de mettre en œuvre des programmes à grande échelle. Il ajoute que les projets du FIDA s'inscrivent pratiquement en droite ligne dans le plan de développement national, qui place un accent particulier sur les projets de développement à long terme dans les domaines de l'aide humanitaire et des interventions d'urgence.

152. L'ANIMATEUR prie M^{me} Mcheik de décrire son expérience au Liban concernant la question des femmes et de la fragilité. Il fait remarquer que les femmes sont frappées de plein fouet par les difficultés caractérisant les pays en situation de fragilité mais, d'un autre côté, que ce sont souvent elles qui promeuvent de manière décisive les changements nécessaires et qui contribuent à la mise en place des capacités utiles aux ménages pour surmonter les multiples défis auxquels ils sont confrontés.
153. M^{me} MCHEIK (intervenante) indique qu'au Liban, l'Observatoire national des femmes dans l'agriculture et les zones rurales créé avec l'aide de l'Italie, s'emploie à favoriser l'autonomisation des femmes rurales. Il existe un certain nombre d'associations rurales dans le pays, et le Ministère de l'agriculture fournit un appui aux coopératives rurales féminines, qui reçoivent une aide pour établir des centres ou pour acheter du matériel et des intrants, en vue de faciliter l'autonomisation économique des femmes, notamment en milieu rural. Toutefois, le principal problème reste le manque d'emplois et l'intégration insuffisante des femmes sur le marché du travail. Les coopératives rurales féminines sont nettement plus actives que les autres, mais le problème majeur réside dans le fait que les femmes sont absentes du processus décisionnel politique.
154. M. SELEKA (Afrique du Sud), tout en reconnaissant la nature multidimensionnelle de la fragilité, soulève la question de ses causes profondes, et notamment de la détermination de ces causes. Il fait également observer que le fait de subordonner l'aide à la capacité d'absorption d'un pays prive ce dernier d'un élément de résilience.
155. M. BREI ZAT (Jordanie) souligne que le problème majeur de la Jordanie et du Liban est lié à l'arrivée massive de réfugiés. À cet égard, le Mécanisme du FIDA pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS) sera d'une grande aide s'agissant de garantir la durabilité des plans d'assistance aux réfugiés et aux populations déplacées à l'intérieur du pays. Il demande instamment que le mécanisme FARMS bénéficie d'un plus grand soutien afin de pouvoir appuyer le renforcement de la résilience des pays concernés et plaide en faveur d'une assistance humanitaire accrue. Il remercie le FIDA d'avoir accordé à la Jordanie un prêt à des conditions favorables à cet effet et espère qu'un appui supplémentaire sera mis à disposition pour élargir l'activité.
156. L'ANIMATEUR confirme que cet appui sera fourni.
157. M. AGADAZI (Togo) déclare que son pays, comme d'autres membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), est souvent confronté à des conflits entre pasteurs et agriculteurs. Par conséquent, le Gouvernement ainsi que d'autres acteurs ont mis en place un plan opérationnel pour la gestion de la transhumance. On a constaté un recul du nombre de conflits ces dernières années et observé l'établissement de transactions économiques entre pasteurs et agriculteurs, mais des mesures supplémentaires sont nécessaires pour faire en sorte que le plan qui a été mis au point au Togo et qui commence à porter ses fruits puisse être élargi et reproduit dans d'autres pays de la CEDEAO. Par

conséquent, il appelle les partenaires techniques et financiers à aider les pays de la CEDEAO à élaborer un cadre à cette fin. Le Gouvernement a également mis en œuvre un projet d'appui aux populations vulnérables frappées par les inondations et la sécheresse en vue d'aider ces populations à améliorer leur résilience face aux crises et à devenir elles-mêmes des actrices du développement. Un programme de développement communautaire, mis en œuvre avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement, porte sur la mise en place des infrastructures socioéconomiques nécessaires dans chaque ville pour faciliter le développement dans différents secteurs, notamment celui de la santé, et vise à aider les femmes à parvenir à une plus grande efficacité dans leurs activités. Il invite instamment les donateurs à soutenir ces programmes.

158. M^{me} MUKESHIMANA (Rwanda) fait observer que, comme on le voit en Afrique, notamment en Afrique de l'Est, les changements climatiques exacerbent la fragilité en raison de la fréquence des sécheresses, des inondations et des maladies, lesquelles entraînent toutes des déplacements de troupeaux et de populations et suscitent des conflits. Au Rwanda, le Gouvernement et ses partenaires, en particulier le FIDA, s'efforcent de concevoir des programmes susceptibles d'aider les populations à devenir plus productives, par exemple, en misant sur les technologies d'irrigation à petite et moyenne échelle et sur la productivité de l'agriculture et de l'élevage. Globalement, il est nécessaire de mener des actions volontaristes pour intégrer toutes les mesures prises en vue de renforcer la résilience dans les communautés rurales, et accompagner ces mesures de composantes solides relatives aux problèmes spécifiques que pose l'emploi des femmes et des jeunes.
159. L'ANIMATEUR invite les intervenants à répondre aux points soulevés.
160. M. DA COSTA (intervenant) fait remarquer qu'au nombre des points soulevés figure le besoin d'appropriation et de prise en main au niveau des pays, comme indiqué dans le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, qui définit cinq paramètres et principes relatifs au renforcement de l'État et à la consolidation de la paix, à savoir: la légitimité politique, la sécurité, la justice, les fondements économiques et les revenus et services. Sur ce point, il estime que les partenaires du développement ne tirent pas parti de l'appui fourni pour faciliter la concertation sur les politiques au niveau national.
161. En ce qui concerne les causes de la fragilité, le g7+ a mis au point un outil de diagnostic permettant d'évaluer la fragilité au moyen de l'analyse des cinq paramètres relatifs au renforcement de l'État et à la consolidation de la paix à chacun des cinq stades de la situation de fragilité, à savoir: la crise, la reconstruction et la réforme, la transition, la transformation et la résilience. L'acronyme anglais du New Deal est FOCUS, qui correspond aux éléments suivants: évaluation de la fragilité; une vision, un plan; dialogue national; recours à l'appui externe en faveur des dispositifs nationaux; et soutien au dialogue politique. Plus un pays obtient de résultats au stade de la résilience, plus il a de chances de mettre un terme à sa situation de fragilité.
162. La question qui se pose en lien avec l'exposé de M. Messner est de savoir si les travaux sont menés en collaboration avec les gouvernements. L'évaluation de la fragilité conduite par les pays du g7+ est réalisée par les pays eux-mêmes avec la participation de la société civile, des représentants du Gouvernement, des partenaires du développement et du secteur privé, ce qui signifie que les résultats sont participatifs et ce qui prouve au monde extérieur que la situation du pays est suffisamment pacifique pour permettre l'intervention d'investisseurs potentiels. Un accent particulier est donc placé sur l'appropriation et la prise en main afin de transcender les clivages. Enfin, il rappelle qu'aucun pays ne souhaite rester perpétuellement fragile, et que l'objectif est de mettre fin à cette situation aussitôt que possible. C'est pourquoi, il insiste sur le fait que les organismes internationaux

qui fournissent une assistance aux États fragiles doivent utiliser les dispositifs nationaux pour renforcer les capacités du pays.

163. L'ANIMATEUR, soulignant que M. Barua a participé à l'élaboration de la stratégie adoptée par le FIDA pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité, le prie d'apporter des précisions sur les problèmes que pose la fragilité et sur les moyens d'y remédier.
164. M. BARUA (intervenant), se référant à la réflexion de Tolstoï qui considère que "Toutes les familles heureuses se ressemblent, mais chaque famille malheureuse l'est à sa façon", répond qu'il est impossible de réfléchir aux causes profondes de la fragilité en termes généraux. Le FIDA n'emploie plus l'expression "États fragiles" et lui préfère "Pays présentant des situations de fragilité", ce qui signifie qu'un État n'est plus présenté comme fragile, mais comme traversant une situation qui accroît sa fragilité. Dans chaque pays ou zone d'intervention, il faut déterminer les causes locales de la fragilité qui, le plus souvent, consistent en un conflit conjugué au manque de capacités institutionnelles, une situation aggravée par des perturbations extérieures et les faibles capacités dont dispose le pays pour y faire face. Les perturbations extérieures sont souvent les effets des changements climatiques, voire les catastrophes liées aux changements climatiques. Dans ce contexte, il existe trois niveaux d'intervention: la conception, l'exécution et la reproduction à plus grande échelle. Au niveau de la conception, il faut examiner les causes profondes de la fragilité relevant du mandat du FIDA et, par conséquent, liées au développement rural. Une conception et une recherche approfondies sont donc nécessaires dans des domaines tels que les communautés pastorales, le partage des ressources ou la construction d'infrastructures. Le suivi suppose l'emploi de systèmes de suivi novateurs, comme la cartographie fondée sur les systèmes d'information géographiques, la cartographie à partir d'images satellite et la cartographie des activités en temps réel. M. Messner a évoqué la nécessité de rester vigilant. Dans les situations de fragilité, l'évolution des circonstances est imprévisible, ce qui demande une plus grande vigilance que dans d'autres contextes, et notamment un suivi réactif et innovant. Enfin, en ce qui concerne la reproduction des résultats à plus grande échelle, il faut être conscient des limites du FIDA, en particulier au regard du financement, des capacités et des savoirs dont il dispose. Dans un contexte de fragilité, il est essentiel de reconnaître ces limites et de réaliser que l'on doit les repousser grâce à l'établissement de partenariats. Le projet en Somalie en est un bon exemple, car il s'est avéré nécessaire de collaborer davantage avec le Ministère et les institutions nationales et de faire comprendre que, même s'il est possible de construire un canal, l'objectif final ne sera pas atteint si les agriculteurs qui ont accès au canal et à l'eau ne sont pas intégrés à une filière. Voilà pourquoi il est important, même au stade de la conception, de dialoguer avec les autres donateurs et partenaires et de faire passer le message que le FIDA a l'intention de reconstruire ce canal, mais qu'eux-mêmes doivent contribuer en mettant en place une filière. Il est important que la communauté internationale s'attelle collectivement au renforcement de la résilience.
165. L'ANIMATEUR demande à M. Kotb, en tant que spécialiste de l'agronomie en milieu aride, de l'irrigation et du déplacement des troupeaux dans les régions pastorales, de donner son avis concernant la manière dont ces questions peuvent être traitées au moyen d'investissements, par exemple, dans les zones arides et semi-arides du Sahel et dans le nord du Togo.
166. M. KOTB (intervenant) convient qu'il faut accorder une plus grande attention au Sahel. La désertification est une conséquence des changements climatiques, mais surtout du caractère irraisonné de l'exploitation des terres et de l'affectation des ressources. Il est donc stratégiquement important de tenir compte de ces dimensions dans la planification et de veiller à ce que des mesures soient prises pour reproduire et mettre à profit les exemples de réussite comme la récupération de l'eau, l'augmentation des revenus agricoles, l'amélioration des systèmes de

culture et la conception de projets aux fins de la participation de l'ensemble de la communauté et non d'un groupe particulier. Par conséquent, il est fondamental d'adopter une approche inclusive, de comprendre les causes de la désertification et du manque de ressources, et d'optimiser l'affectation des ressources. Il faut mettre en place un système de suivi permettant d'évaluer l'impact des projets aux différentes étapes, y compris quelques années après leur clôture pour s'assurer qu'ils continuent de produire des résultats.

167. L'ANIMATEUR invite M^{me} Mcheik à indiquer les investissements à court terme qui lui paraissent les plus appropriés au Liban et les domaines prioritaires en matière d'assistance.
168. M^{me} MCHEIK (intervenante) souligne l'importance de la conservation des ressources naturelles, et en particulier de la gestion des ressources en eau, deux éléments qui figurent dans le plan stratégique du Ministère de l'agriculture pour la promotion de l'agriculture pendant la période 2015-2019. Des projets sont mis en œuvre afin de sensibiliser les agriculteurs et de les encourager à faire usage des énergies vertes et à utiliser l'eau avec discernement, par exemple, en récupérant les eaux usées pour l'agriculture et l'irrigation. Les autres projets sont notamment la plantation de 40 millions d'arbres pour lutter contre la désertification et divers projets visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Liban espère réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 15% d'ici à 2030, un objectif qu'il pourrait porter à 30% sous réserve de disposer des fonds nécessaires. Un soutien est également apporté aux agriculteurs au titre de projets d'élevage et de projets visant à aider les éleveurs de volailles, par exemple dans le contexte de la lutte contre la grippe aviaire et d'autres maladies. Le Liban sollicite également l'aide des donateurs et des organisations internationales pour faire face à l'afflux de réfugiés en provenance de la République arabe syrienne. Le Gouvernement n'est pas en mesure de gérer à lui seul une situation d'une telle ampleur. Trois projets combinés sont actuellement exécutés avec le FIDA, qui fournissent un appui pour favoriser l'installation des agriculteurs et les inciter à rester dans les zones rurales. La protection de l'environnement rural est le fondement du tissu social du pays.
169. L'ANIMATEUR rappelle que, plus tôt dans la matinée, le Président du FIDA a confirmé, avec l'approbation du Conseil des gouverneurs, qu'environ 25 à 30% du programme de prêts et dons pour la période de 2019-2021 seront alloués au relèvement des défis actuellement examinés, ce qui représente une enveloppe de 1 milliard d'USD pour les trois prochaines années.
170. M. SSEMPIJJA (Ouganda), rappelant les références au renforcement des capacités, regrette que la priorité soit donnée au renforcement des capacités des experts techniques et des hauts responsables, alors qu'il faut mettre l'accent sur l'aide aux populations rurales, aux agriculteurs, aux femmes et aux jeunes. Les gens ne s'engagent pas dans les batailles s'ils ne comprennent pas les raisons d'y participer. Il faut conduire des programmes visant à améliorer la compréhension des problèmes et à changer la mentalité des personnes vulnérables. Il est peu probable que les investissements soient efficaces si les bénéficiaires ciblés ne comprennent pas ce que fragilité veut dire, ignorent les raisons qui sous-tendent leur pauvreté et ne savent pas comment améliorer leur situation. L'un des domaines qui méritent davantage d'attention est le contact avec les gens, notamment par l'intermédiaire des équipes de vulgarisation et d'une meilleure communication de la part des bureaux de pays.
171. M. KOUBACK (Vanuatu) se déclare d'accord avec l'orateur précédent, qui a soulevé des questions de la plus haute importance. Certaines personnes dans les pays concernés connaissent parfaitement les questions examinées. Les partenaires du développement doivent s'assurer d'apporter un soutien aux experts locaux, qui savent ce dont les communautés ont besoin puisqu'ils travaillent avec eux au quotidien.

172. L'ANIMATEUR fait observer que, comme le préconise expressément le modèle d'exécution du FIDA, l'appui doit être axé autant que possible sur les communautés locales, les institutions locales, la société civile, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires qui sont proches des besoins des communautés rurales, des petits exploitants et des petits agriculteurs. S'agissant des experts locaux, il faut souvent que l'environnement soit particulièrement propice pour que l'on puisse recourir à leurs connaissances spécialisées. Dans certains cas, il a été nécessaire d'accomplir d'innombrables démarches administratives avant de pouvoir fournir un appui aux communautés. La possibilité d'exploiter le potentiel et les experts disponibles sur le terrain fait donc partie intégrante du dialogue politique évoqué plus tôt.
173. M. DA COSTA (intervenant) déclare qu'il retient deux points essentiels de ce débat participatif. Le premier est qu'il faut développer la confiance entre les partenaires du développement et les États fragiles. En effet, l'acronyme anglais TRUST ("confiance" en français) est utilisé dans le contexte du New Deal pour rendre compte des principes suivants: transparence de l'aide; partage des risques; utilisation et renforcement des systèmes nationaux; renforcement des capacités; et aide prévisible et fournie en temps opportun. Le débat a porté essentiellement sur la nécessité de communiquer avec les personnes sur le terrain, cependant, il convient de rappeler qu'en dépit de l'éventuel manque d'experts dans les États fragiles, les populations elles-mêmes font preuve d'une grande résilience. Deuxièmement, les pays du G7+ donnent des exemples de réussite qui doivent être partagés. Les États fragiles sont au bas de l'échelle du développement et ils pourraient même ne pas atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, les pays du G7+ sont désormais en première ligne du plaidoyer en faveur de l'Objectif de développement durable 16. Il ne peut y avoir de paix sans développement, et inversement, il ne peut y avoir de développement sans paix. Il faut des institutions solides qui puissent être au service de la population. Il est donc important de toujours travailler avec le gouvernement en place, indépendamment du fait qu'il soit corrompu ou illégitime. Les individus ne doivent pas être pénalisés à cause de la corruption qui sévit dans leur gouvernement. Enfin, M. IID souhaite faire part de son expérience en République centrafricaine où, en 2014 et 2015, il s'est avéré impossible de rétablir la paix mais où il semble désormais possible de l'instaurer de nouveau. C'est le résultat de l'approche unique qui a été adoptée et qui a consisté à rassembler les intéressés, à savoir des protagonistes et des partenaires à l'extérieur du pays, dans le cadre d'une réunion privée afin qu'ils puissent s'entretenir sur les problèmes touchant leurs propres pays. Sous la conduite éclairée de l'ancien Président de Timor-Leste, l'enseignement qui a été tiré est qu'il fallait faire taire les armes pour s'occuper en priorité des ressources naturelles du pays en vue de promouvoir le développement, de servir la population et de réduire la dépendance à l'égard de l'aide. Il est également important d'instaurer la confiance, d'échanger avec la population, d'exploiter les dispositifs nationaux et de collaborer avec les représentants du Gouvernement. En conséquence, il exhorte le FIDA à poursuivre ses actions aux côtés des populations des États fragiles.
174. M. IID (intervenant) reconnaît que le passage de la fragilité à la résilience n'est possible qu'une fois que les partenaires internationaux décident d'autonomiser les institutions locales dans les États fragiles de manière à ce qu'elles puissent faire face aux chocs que constituent la sécheresse et les autres catastrophes. Il convient également d'appuyer les projets de développement susceptibles d'éliminer les causes profondes de la fragilité, plutôt que d'adopter des mesures superficielles visant à les masquer. En Somalie, tout est mis en œuvre pour renforcer les capacités et les mécanismes locaux en vue de permettre au pays de surmonter les chocs causés par la sécheresse. Un exemple en a été donné lors de la dernière sécheresse de 2016 par la collecte de fonds fructueuse en soutien aux victimes qui a été effectuée aussi bien dans le pays que dans la diaspora. Des millions de

dollars ont été collectés auprès d'un large éventail de donateurs. L'aide des partenaires internationaux est nécessaire pour renforcer les mécanismes locaux et appuyer la réalisation des objectifs nationaux de développement, et non pour imposer un programme venu de l'extérieur. À cet égard, l'action du FIDA est exemplaire et on peut espérer que les projets qui ont été lancés produisent des résultats à brève échéance.

175. M. MCHEIK (intervenant), évoquant la situation au Liban, fait savoir que le Gouvernement a décidé de relancer le Conseil économique et social national qui a été initialement créé en 1996 mais n'est plus opérationnel depuis 15 ans. Le rôle du Conseil est d'offrir des services consultatifs au Gouvernement. La commission agricole du Conseil travaille à l'élaboration d'une politique agricole et d'un plan d'action en matière de développement pour chaque gouvernorat. Le Liban est manifestement confronté à des difficultés spécifiques, mais certaines d'entre elles, comme la nature multiethnique et multiconfessionnelle du pays, pourraient être transformées en occasions à saisir. Le pays dépend des organisations internationales pour la mise en œuvre de projets de grande envergure. Il est essentiel de comprendre la crise qui frappe le pays et provoque le retard de certains projets, obstacle indépendant de la volonté des autorités. Le pays a besoin des projets en cours d'exécution, il est donc nécessaire de diligenter les travaux de sorte que toutes les activités prévues puissent être menées à bien.
176. M. KOTB (intervenant) fait observer que le FIDA s'est considérablement investi concernant la question de la fragilité, notamment en établissant des partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies et en concluant des accords avec les organismes ayant leur siège à Rome. Le FIDA a intensifié son appui et sa présence dans les pays et a fait appel aux meilleurs experts disponibles pour résoudre les problèmes d'exécution essentiels. Le Fonds s'emploie à modifier son approche et à faire montre d'une plus grande flexibilité en matière d'exécution des projets, notamment en mettant à contribution le secteur privé et les Organisations non gouvernementales. Des réunions de haut niveau sont organisées avec les ministres afin de surmonter les obstacles qui entravent la mise en œuvre des projets et d'exempter les projets du FIDA de certaines restrictions sur les dépenses. Par exemple, un projet a été conçu en 2017 grâce à l'allocation du Liban au titre du SAFP et à une très importante contribution fournie par le mécanisme FARMS. De nombreux partenaires du développement ont activement participé à la conception du projet et l'habilitation de sécurité est en cours de délivrance. En somme, le FIDA a démontré sa détermination à travailler avec les communautés rurales du Liban. On pourrait faire davantage, comme le demande Madame la Gouverneure. Mais il est indispensable de reconnaître que les solutions classiques sont souvent inefficaces dans les contextes de fragilité. Les populations rurales en savent long sur les solutions qui fonctionnent et il faut valoriser leurs savoirs. Les partenaires du développement ne doivent donc pas capituler devant la fragilité ou les situations de fragilité, mais s'accrocher et se tourner vers de nouvelles solutions. Ce faisant, ils peuvent attirer l'attention du pays, y compris du gouvernement et des bénéficiaires, sur la situation des communautés démunies et mettre en place une vaste coopération pour leur venir en aide.
177. M. BARUA (intervenant) ajoute que, dans le cas de la Somalie et d'autres partenaires présentant des situations de fragilité, le FIDA fournit des financements plus importants, que ce soit en utilisant l'indice de vulnérabilité spécifique au FIDA dans le cadre du SAFP ou que ce soit en recourant à des ressources hors SAFP, comme le mécanisme FARMS, afin d'aider à surmonter certaines crises. Le FIDA contribue également à étoffer les connaissances disponibles en menant des analyses approfondies des racines de la fragilité et il encourage la coopération Sud-Sud et triangulaire. Le FIDA investit dans des partenariats établis avec la communauté des donateurs pour accroître l'efficacité de l'aide, et avec des institutions nationales pour renforcer les capacités. De cette façon, le FIDA jette un

pont entre le financement de l'action humanitaire et celui du développement. Le Fonds a un rôle essentiel à jouer s'agissant d'aider les communautés à passer de l'aide d'urgence à la résilience.

178. L'ANIMATEUR, en conclusion à la séance participative, remercie les intervenants et les autres participants pour ces débats animés et leur donne l'assurance que tous les points soulevés seront pris en compte dans les activités du FIDA.
179. Un documentaire sur l'investissement dans les populations rurales, filmé en Indonésie, est projeté.

AMENDEMENT À L'ACCORD PORTANT CRÉATION DU FIDA (point 11 de l'ordre du jour) (GC 41/L.8)

180. Son Excellence M^{me} María Cristina Boldorini (Argentine) (Vice-Présidente) prend la parole.
181. La PRÉSIDENTE de séance attire l'attention sur le document GC 41/L.8, qui propose un amendement à l'Accord portant création du FIDA, dont le but est de reconnaître que l'élément de libéralité des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables constitue à tous égards une contribution supplémentaire en vertu de la section 5 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA.
182. M^{me} MEIGHAN (Conseillère juridique du FIDA) fait savoir que la recommandation préconisant l'adoption par le Conseil des gouverneurs du projet de résolution qui figure dans le document GC 41/L.8 a été approuvée par le Conseil d'administration à sa cent vingt-deuxième session, tenue en décembre 2017. Le projet de résolution prévoit un amendement à l'Accord portant création du FIDA, relatif à l'élément de libéralité des prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables (PPCF). Lors de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), les États membres ont exprimé leur appui aux stratégies financières que le FIDA se propose d'explorer, dans le cadre de son mandat, afin de mobiliser un ensemble plus diversifié de ressources. Ces stratégies consistent notamment à recourir aux PPCF durant la période couverte par FIDA11. Le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables (Cadre PPCF) a été approuvé par le Conseil d'administration à sa dixième session spéciale, le 30 octobre 2017. En application du Cadre PPCF, les États membres qui accordent des PPCF se verront attribuer des voix sur la base de "l'élément de libéralité" intégré dans ces prêts, en raison de leur caractère favorable. En conséquence, la part d'élément de libéralité d'un PPCF doit être considérée comme une "contribution supplémentaire" aux termes de la section 3 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui confère des voix de contribution, conformément aux termes de la section 3 a) i) B) de l'article 6 de l'Accord. En conséquence, il faut modifier l'article 4 de l'Accord, en ajoutant un nouvel alinéa d) à la section 5 de l'article 4, pour que l'élément de libéralité des PPCF constitue une "contribution supplémentaire" à tous égards en vertu de l'Accord, ce qui garantira à l'État membre concerné l'attribution de voix de contribution établies en fonction dudit élément de libéralité. Conformément au projet de résolution, l'amendement entrera en vigueur et prendra effet à la date de son adoption par le Conseil des gouverneurs.
183. Le Conseil des gouverneurs adopte la résolution 201/XLV concernant l'amendement à l'Accord portant création du FIDA.

PROPOSITION RELATIVE À LA RÉVISION DES BONNES PRATIQUES APPLICABLES AU PROCESSUS À SUIVRE POUR LES FUTURES NOMINATIONS DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 12 de l'ordre du jour) (GC 41/L.9)

184. La PRÉSIDENTE de séance rappelle que, durant sa quarantième session tenue en 2017, le Conseil a prié le Bureau du Conseil des gouverneurs d'examiner les pratiques applicables au processus à suivre pour la nomination du Président du

FIDA et de formuler des propositions visant à améliorer ces pratiques lors des futures nominations. Le document GC 41/L.9 présente le rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs qui expose les résultats de cet examen et les recommandations formulées en conséquence.

185. M. SILABAN (Indonésie), en sa qualité de Vice-Président du Bureau du Conseil des gouverneurs, rappelle qu'en février 2013, en vertu de la résolution 176/XXXVI, le Conseil des gouverneurs a approuvé les pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA, ainsi que la proposition prévoyant un examen périodique des pratiques par le Bureau du Conseil des gouverneurs, le cas échéant. À sa quarantième session, en février 2017, le Conseil des gouverneurs, aux termes de la résolution 197/XL, a chargé le Bureau d'examiner ces pratiques et de formuler des propositions visant à les améliorer lors des prochaines nominations, et lui a demandé de présenter en décembre 2017 un rapport présentant les résultats de son examen, ainsi que toute recommandation à ce sujet, en vue de leur soumission au Conseil des gouverneurs pour approbation à la présente session. Le Bureau a tenu quatre réunions d'examen en 2017 et a prié le Secrétariat de procéder à une étude comparative des procédures de nomination des chefs de secrétariat dans neuf institutions de référence.
186. Le Bureau a examiné trois aspects de la procédure actuellement suivie pour nommer le Président, à savoir: la présentation des candidatures, la campagne et la nomination. Il a formulé des recommandations précises au sujet de chaque aspect, y compris concernant la présentation des candidatures, en s'interrogeant sur la nécessité pour le FIDA d'adopter une description des fonctions pour le poste de Président, ou des critères de sélection des candidats désignés pour y postuler. Les critères proposés par le Bureau sont énoncés au paragraphe 14 du rapport. Le Bureau recommande que les candidats continuent d'être invités à répondre aux questions écrites préparées par les Coordonnateurs de Liste et revues par le Bureau, sans toutefois y être tenus. En ce qui concerne la campagne, le Bureau recommande l'élaboration de directives applicables à tous les candidats (internes et externes), afin de mettre en évidence les pratiques contraires à la déontologie de la part des candidats ou des gouvernements qui les soutiennent pendant la campagne et les opérations de nomination. Les directives encadrant la campagne recommandées par le Bureau sont énoncées au paragraphe 34 du rapport principal. Enfin, en ce qui concerne la nomination, le Bureau recommande de faciliter la collecte et l'examen des pouvoirs des gouverneurs et de leurs suppléants. Le Bureau propose que la représentation permanente d'un État membre à Rome ou, à défaut, la représentation permanente d'un État membre auprès du FIDA, soit réputée être son canal officiel de communication, par conséquent, l'entité chargée de communiquer les pouvoirs au FIDA, à moins que le Membre n'ait expressément désigné un autre organe officiel, à savoir une entité officielle pour la communication entre lui-même et le Fonds conformément à la section 2 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds. L'application de cette recommandation suppose une modification de la section 2.1 du Règlement.
187. Le Bureau a également examiné le système de décompte des voix et a recommandé que le Secrétariat du FIDA étudie la possibilité de mettre en place le vote électronique, ou d'autres formes d'opérations automatisées, et de faire rapport au Conseil d'administration, en vue de présenter des recommandations au Conseil des gouverneurs en 2019, le cas échéant. En application de la résolution 197/XL, durant sa cent vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a pris acte du rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs, et notamment du projet de résolution qu'il contient, et a approuvé sa présentation au Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session. La présidente de séance invite le Conseil à adopter le projet de résolution figurant dans le document GC 41/L.9.
188. La résolution 202/XLI relative à l'approbation des recommandations formulées par le Bureau du Conseil des gouverneurs est adoptée.

ÉLECTION DE MEMBRES ET DE MEMBRES SUPPLÉANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
(point 13 de l'ordre du jour) (GC 41/L.10/Corr.1 et Add.1)

189. La PRÉSIDENTE de séance fait observer que le mandat des membres actuels du Conseil d'administration expire à la clôture de la présente session du Conseil des gouverneurs. L'annexe II de l'Accord portant création du FIDA stipule que 18 nouveaux membres et 18 nouveaux membres suppléants doivent être élus ou nommés: huit membres et huit membres suppléants issus de la liste A; quatre membres et quatre membres suppléants issus de la liste B; et six membres et six membres suppléants issus de la liste C. Une liste des États membres à l'égard desquels il existe une provision comptable aux termes de l'article 40.1 du Règlement intérieur figure dans une pièce jointe au document GC 41/L.10.
190. M. SKINNER (responsable du Bureau du Secrétaire) indique que la composition du Conseil d'administration proposée par les Coordonnateurs des trois listes est présentée dans le document GC 41/L.10/Add.1.
191. Les pays ci-après ont été choisis comme membres issus de la Liste A: Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni et États-Unis; et les suivants comme leurs suppléants respectifs: Finlande, Belgique, Suisse, Grèce, Danemark, Suède, Pays-Bas et Espagne. La Norvège et la Suède occupent la fonction de membre et de membre suppléant à tour de rôle, tous les trois ans, de sorte que pour la période 2018-2021, la Norvège sera membre tandis que la Suède sera membre suppléant. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni occupent la fonction de membre et de membre suppléant à tour de rôle, tous les deux ans, de sorte que pour la période 2018-2019, le Royaume-Uni sera membre tandis que les Pays-Bas seront membre suppléant, et ils échangeront leurs rôles en 2020.
192. Les pays ci-après ont été choisis comme membres issus de la Liste B: Koweït, Nigéria, Arabie saoudite et République bolivarienne du Venezuela; et les suivants comme leurs suppléants respectifs: Émirats arabes unis, Qatar, Indonésie et Algérie.
193. La Liste C est scindée en trois sous-listes. Dans la Sous-Liste C1 (Afrique): pour 2018, le Kenya et le Cameroun ont été choisis comme membres, et l'Angola et l'Égypte comme leurs suppléants respectifs; pour 2019 et 2020, l'Angola et l'Égypte ont été choisis comme membres, et le Kenya et le Cameroun comme leurs suppléants respectifs. Dans la Sous-Liste C2 (Europe, Asie et Pacifique), l'Inde et la Chine ont été choisis comme membres. Le Pakistan, la République de Corée et le Bangladesh se partageront les deux sièges de membre suppléant, comme suit: la République de Corée fera office de suppléant de la Chine pendant les trois ans; et le Pakistan fera office de suppléant de l'Inde pour 2018 et 2019, puis sera remplacé par le Bangladesh en 2020. En ce qui concerne la Sous-Liste C3 (Amérique latine et Caraïbes), le Brésil et le Mexique ont été choisis comme membres, et l'Argentine et la République dominicaine comme leurs suppléants respectifs.
194. Le document GC L.10/Add.1 rend compte des accords conclus au sein des listes quant à la répartition des sièges au Conseil d'administration pour la période 2018-2020. Enfin, il attire l'attention sur la note d'information GC 41/INF.3, qui présente la composition actualisée des listes des États membres.
195. M. SHAIK (Inde), tout en souscrivant aux recommandations relatives à la composition du Conseil d'administration, fait remarquer à toutes fins utiles que la Liste B compte quatre sièges au Conseil, alors que la contribution totale des pays de la liste B à la reconstitution des ressources en 2017 n'a été que de 48 millions d'USD. Il semblerait donc que les pays de la Liste B se montrent moins enthousiastes s'agissant de verser des contributions au FIDA. À l'avenir, il serait souhaitable, soit de trouver un moyen de renforcer leur intérêt, soit de remanier la composition du Conseil.

196. M. MAKEN (Pakistan), approuvant les recommandations relatives à la composition du Conseil d'administration, attire l'attention sur la note de bas de page ajoutée en lien avec la Sous-Liste C2 dans le tableau présentant la composition du Conseil d'administration pour la période triennale 2018-2020, qui figure dans le document GC 41/L.10/Add.1, à savoir: "Comme convenu entre la République de Corée et le Pakistan, la République de Corée cèdera son siège de membre suppléant au Pakistan en 2021." Il ajoute, en réponse à l'intervention précédente, qu'il est inutile de rouvrir un débat sur une question qui a déjà été discutée et tranchée. Le présent arrangement doit être maintenu sous sa forme actuelle.
197. M. AGADAZI (Togo) déclare qu'une note annonçant une contribution de son pays d'un montant de 100 000 USD a été envoyée au FIDA, mais qu'il n'en est pas rendu compte dans la liste des pays ayant versé leurs contributions.
198. M^{me} MEIGHAN (Conseillère juridique du FIDA) précise que, concernant la composition des listes, la section 5 a) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA stipule que les membres du Conseil d'administration et les membres suppléants sont élus parmi les membres du Fonds lors de la session annuelle du Conseil des gouverneurs. De même, l'article 40.2 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs précise que les réunions des membres des listes doivent se tenir conformément aux procédures spécifiées par la partie correspondante de l'Annexe II. En conséquence, le nombre de membres de chaque Liste est maintenu et sera communiqué à la direction du FIDA en utilisant le canal de communication approprié dont dispose chaque Liste, et sera annoncé lors de la réunion.
199. M. MUHITH (Bangladesh) signale que, comme indiqué dans la note de bas de page, il a été décidé que : "Le Bangladesh ne siégeant qu'un an au titre du nouveau mandat, les membres de la Sous-Liste C2 ont décidé que la préférence pourra être accordée à ce pays pour la première année du prochain mandat, à savoir, 2021."
200. LA PRÉSIDENTE de séance, notant que les résultats des accords conclus au sein des Listes et des Sous-Listes concernant la répartition des sièges au Conseil d'administration pour la période 2018-2020 sont présentés dans le document GC L.10/Add.1, déclare élus les membres et les membres suppléants du Conseil d'administration, à leurs positions respectives.
201. Le Conseil des gouverneurs approuve les élections.
202. La séance est levée à 18 h 20.

- iii) Compte rendu analytique provisoire de la troisième séance tenue le mercredi 14 février 2018 à 9 h 30

Président: Hans Hoogeveen (Pays-Bas)

Table des matières

	Paragraphes
Éclairage sur la notion de fragilité	204-225
Onzième reconstitution des ressources du FIDA (point 6 de l'ordre du jour)	226-258
Deuxième séance participative – Multilatéralisme: possibilités et enjeux	259-309

203. La séance est ouverte à 9 h 35.

ÉCLAIRAGE SUR LA NOTION DE FRAGILITÉ

204. M. SKINNER (Responsable du Bureau du Secrétaire) présente l'animatrice de la séance, Mme Charlotte Salford, nommée récemment Vice-Présidente adjointe du Département des relations extérieures et de la gouvernance du FIDA.
205. L'ANIMATRICE invite M. HOUNGBO, Président du FIDA, à présenter l'orateur invité pour le thème "Éclairage sur la notion de fragilité".
206. M. HOUNGBO (Président du FIDA), après avoir chaleureusement accueilli M. Olusegun Obasanjo, ancien Président de la République fédérale du Nigéria, au FIDA, déclare que M. Obasanjo est précédé d'une flatteuse réputation en tant qu'homme d'État, et que son engagement d'apprendre tout au long de sa vie, conjugué à ses efforts inlassables pour mettre un terme à la faim, promouvoir la démocratie et défendre l'investissement en Afrique, ont été une source d'inspiration pour tous. Ayant joué un rôle important dans la création du FIDA et concernant le classement de son pays dans la liste B, il reste un fervent partisan du FIDA et un ardent défenseur de l'investissement en matière de développement rural et d'agriculture, notamment au Nigéria. Ses connaissances s'étendent à de nombreux domaines, notamment ceux liés à la fragilité, aux conflits et aux perspectives qui s'ouvrent à la jeunesse africaine. Il est également le co-auteur d'un nouveau manuel, intitulé Making Africa Work, consacré à la création d'emplois à l'échelle du continent, une ambition partagée par le FIDA. En bref, son point de vue sur la fragilité s'appuie grandement sur le savoir et l'expérience emmagasinés durant son impressionnante carrière politique, et sur sa connaissance concrète de la paysannerie et de l'agriculture.
207. M. OBASANJO se dit ravi de participer à la présente séance et déclare que les événements et projections récents à l'échelle mondiale ont suscité chez lui des inquiétudes quant à la capacité, notamment en Afrique, de passer de la fragilité à la résilience à long terme et de surmonter des défis tels que l'insécurité alimentaire, le chômage des jeunes et le sous-développement rural. Sa première préoccupation concerne les effets néfastes que continuent d'avoir les changements climatiques sur les moyens d'existence ruraux, en particulier dans les pays africains où l'agriculture constitue un pilier économique. De fait, l'incidence concrète des changements climatiques à l'échelle continentale a été mise en évidence par l'élévation du niveau de la mer et par la sécheresse, qui a très durement touché certaines parties de l'Afrique du Sud, y compris Le Cap, à tel point que l'état de catastrophe naturelle a été décrété.
208. Plus inquiétant encore est l'impact de la sécheresse sur l'économie rurale des quatre pays du bassin du lac Tchad; non seulement le lac Tchad est voué à s'assécher complètement si son lit n'est pas renfloué, mais son rétrécissement spectaculaire lors des dernières décennies a donné lieu à de violents affrontements entre les ressortissants de ces pays concernant le contrôle des ressources restantes, entraînant une situation désespérée qui n'est pas sans rapport avec l'émergence et la propagation du groupe Boko Haram. Alors que la sécurité alimentaire et la malnutrition ont déjà atteint des niveaux critiques dans les zones concernées, certaines des communautés les plus pauvres et les plus fragiles au monde figurent parmi les plus touchées. Des organisations telles que le FIDA doivent donc jouer un rôle de premier plan dans des initiatives visant à améliorer le sort des nombreux millions d'habitants de régions rurales dont la subsistance dépend du bassin du lac Tchad, à l'image du Plan d'action pour le développement et la résilience climatique du lac Tchad.
209. Sa deuxième préoccupation concerne l'intensification de la crise mondiale des réfugiés, phénomène d'une ampleur sans précédent qui a vu des millions de personnes, dont la majorité n'ont pas encore atteint l'âge adulte et sont originaires

d'Afrique et du Moyen-Orient, déplacées de force à la suite de conflits et de persécutions. Cette crise a eu des conséquences dévastatrices pour les populations rurales en matière d'emploi, d'alimentation, de sécurité et de moyens d'existence. Dans son pays, le Nigéria, l'insécurité croissante due au groupe Boko Haram et les litiges relatifs à la diminution des ressources foncières ont causé des milliers de morts et entraîné l'abandon d'un grand nombre de moyens d'existence ruraux, de terres agricoles et de communautés, la famine demeurant une menace y compris dans les zones ayant retrouvé une quiétude relative. Faute de systèmes de sécurité d'État efficaces, les populations rurales représentent des cibles faciles pour les actes de violence et de terrorisme et restent donc exposées à des perturbations fréquentes et intenses.

210. Une autre menace pesant sur les économies rurales, en particulier dans les pays en développement, est posée par l'apparition d'épidémies, telles que les virus Ebola et Zika et le choléra, qui ont chacune fait des ravages au sein des communautés pauvres. La moyenne d'une épidémie ou crise humanitaire par pays d'Afrique dont il a été fait état illustre bien la nécessité d'agir de manière urgente afin de renforcer la résilience des économies rurales face aux catastrophes naturelles et d'origine humaine, ce qui exige des efforts collectifs et concertés pour s'attaquer aux incohérences des politiques, aux défaillances inhérentes à leur mise en œuvre et au manque d'esprit d'initiative qui empêchent de s'affranchir de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition, de la maladie, du chômage et de la pauvreté.
211. Eu égard aux mesures pour lutter contre la fragilité et promouvoir la résilience à long terme, les parties prenantes doivent d'abord s'engager durablement à renforcer les capacités rurales s'agissant d'adaptation aux changements climatiques et à d'autres évolutions inévitables, ce qui suppose de perfectionner les méthodes, technologies et pratiques traditionnelles – au lieu de les remplacer purement et simplement par un modèle unique – et exige la participation des populations locales. Deuxièmement, les parties prenantes doivent s'employer à renforcer les institutions défaillantes et à développer les faibles capacités des pouvoirs publics dans les économies à faible revenu, notamment dans l'intérêt de recueillir des données adéquates qui appuieront une planification fondée sur des données factuelles à des fins de durabilité, faute de quoi tout investissement dans les économies rurales ne générerait que des résultats modestes. Troisièmement, un enseignement doit être prodigué aux communautés rurales en ce qui concerne les incidences économiques des phénomènes météorologiques et les meilleures mesures à prendre pour y faire face, de façon à favoriser la sensibilisation et à faire reculer les croyances superstitieuses qui continuent d'avoir cours pour expliquer ces phénomènes.
212. Quatrièmement, une plus grande attention doit être accordée à l'éducation des jeunes, notamment les filles, et à la fourniture d'autres ressources pour promouvoir le travail indépendant des jeunes, en vue de proposer une solution durable aux questions urgentes relatives aux jeunes, en particulier la hausse du chômage, qui a contribué, entre autres, à favoriser leur recrutement à peu de frais par les filières du crime organisé et du terrorisme. Cinquièmement, en s'appuyant par exemple sur l'impact positif de la téléphonie mobile, il est nécessaire d'autonomiser davantage les petits exploitants, qui jouent un rôle essentiel dans la production agricole, en permettant à ces derniers d'accéder aux dernières pratiques agronomiques et à des intrants adaptés et idoines – notamment des semences et fertilisants améliorés, des formations et des machines adaptées pour alléger le travail – et d'accéder facilement aux marchés offrant un espace économique élargi grâce à la valeur ajoutée. Sixièmement, le défi majeur que constitue la croissance inclusive doit être appréhendé différemment en incluant d'urgence des efforts de lutte contre la pauvreté, consistant par exemple à fournir des dispositifs de sécurité sociale, lesquels pourraient aussi contrecarrer efficacement les campagnes de recrutement d'organisations terroristes ciblant les

personnes pauvres et affamées; et à transposer à plus grande échelle les programmes existants selon le concept de "vivres contre travail".

213. Septièmement, l'accent mis sur le commerce équitable doit être appuyé par des initiatives permettant aux économies rurales de se développer dans un monde globalisé inégalitaire, notamment – dans le cas de l'Afrique – en stimulant les échanges entre pays africains, ce qui contribuera à assainir les économies et les emplois à l'échelle locale, en plaçant les petits exploitants agricoles au cœur de l'expansion de l'économie alimentaire et de la valeur ajoutée dans l'agriculture. Huitièmement, l'esprit d'initiative et la formulation de politiques stratégiques contribuent de manière décisive à réduire le coût des importations agricoles, comme cela a pu se vérifier au Nigéria, qui est parvenu à l'autosuffisance en matière de riziculture.
214. La transformation des économies rurales, qui sont passées d'un état fragile à un état viable et résilient, représente à ce titre un accomplissement majeur qui a nécessité un appui important des institutions y participant. Il était donc essentiel pour tous les membres des organisations telles que le FIDA de remplir leurs obligations financières envers l'institution et de fournir des politiques et des cadres financièrement solides afin de soutenir son mandat et son programme. Pour obtenir l'effet souhaité consistant à assurer des investissements adéquats dans les économies rurales durables afin d'aider celles-ci à passer de la fragilité à la résilience, il faut que le rôle directeur, la gouvernance et le développement soient bien en place au niveau national, les efforts internationaux jouant un rôle complémentaire et supplémentaire utile.
215. L'ANIMATRICE remercie M. Obasanjo pour son discours édifiant et donne la parole aux personnes souhaitant faire des commentaires ou poser des questions.
216. M. MAYAKI (Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique) demande comment les initiatives et réussites nationales en lien avec l'agriculture et l'alimentation peuvent être encouragées sur le terrain en vue de favoriser la réalisation de certains engagements tels que Faim "zéro", citant dans ce contexte un commentaire précédent de M. Obasanjo selon lequel un homme affamé est un homme en colère.
217. Mme TOGBE-OLORY (Bénin), observant que M. Obasanjo a apporté matière à réflexion concernant les moyens de passer rapidement d'une situation de fragilité à une situation de résilience, déclare que la question de la parité hommes-femmes doit être prise en compte dans le développement de stratégies justes visant à améliorer les conditions de vie rurales.
218. M. OBASANJO, convenant qu'un homme affamé est en effet un homme en colère, explique que sa plus grande crainte et son plus grand espoir pour l'Afrique est la jeunesse; selon la manière dont sont traitées les questions relatives aux jeunes, ceux-ci pourraient devenir un atout ou au contraire un groupe frustré dont la colère ne connaîtrait aucune limite. S'il est possible de neutraliser des mouvements guidés par des motivations religieuses ou territoriales, à l'image de Boko Haram au Nigéria, des mouvements qui rassembleraient toute la jeunesse d'un pays seraient explosifs et impossibles à contenir. L'objectif consistant à atteindre la Faim "zéro" en Afrique à l'horizon 2025 peut être réalisé grâce à des actions stratégiques à tous les niveaux, dont la mise en place doit être encouragée et suivie selon un processus qui valoriserait l'agriculture et permettrait d'identifier à terme ses meilleurs promoteurs sur le terrain. Il est également nécessaire de désigner des promoteurs dans tous les domaines relatifs à l'alimentation, en citant en exemple les exploitants qui contribuent le plus à attirer les jeunes vers l'agriculture ainsi que les lauréats de récompenses tels que l'African Food Prize.
219. En Afrique, l'urbanisation rapide est une autre question critique, a fortiori lorsque l'on tient compte des prévisions selon lesquelles la population devrait dépasser les

deux milliards d'habitants à l'horizon 2050. Si le Nigéria, par exemple, n'est pas capable de répondre aux besoins de sa population actuelle, quelles solutions pourra-t-il proposer lorsque cette population aura plus que doublé en moins de 35 ans? Les conséquences en matière de système sanitaire, de transports, d'emploi et de logement, entre autres, dans des villes comme Lagos sont presque inimaginables. Il est évident que l'heure est venue d'agir pour la communauté internationale, mais elle doit agir en proposant une aide utile et non en faisant ce que les pays sont capables de faire eux-mêmes.

220. Concernant la question de la parité hommes-femmes, il déclare que les femmes doivent bénéficier d'un accès garanti à toutes les installations susceptibles d'appuyer leur rôle en tant que producteurs vivriers de premier plan, notamment en Afrique, où plusieurs organisations prennent des mesures concrètes pour aider les femmes dans l'agriculture. En outre, il est impératif que les pays africains respectent l'engagement souscrit dans le cadre de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, adoptée en 2003, engagement consistant à allouer au moins 10% du budget national à l'agriculture.
221. Mme MATIPIRA (Zimbabwe), demandant des informations sur les mesures d'atténuation des changements climatiques dans les environnements ruraux, déclare que des campagnes d'information importantes doivent être organisées afin de sensibiliser les communautés rurales en Afrique sur l'importance des ressources forestières, notamment les arbres, et sur les conséquences de la déforestation dont le taux est alarmant.
222. M. OBASANJO réaffirme que les pouvoirs publics doivent utiliser l'éducation et la sensibilisation pour informer les communautés en ce qui concerne les changements climatiques, notamment en citant des exemples concrets des effets induits ainsi que des mesures d'atténuation.
223. L'ANIMATRICE remercie M. Obasanjo pour sa précieuse intervention et les participants pour leurs questions et commentaires à ce sujet.
224. M. HOOGEVEEN (Pays-Bas) prend la présidence.
225. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs félicite M. Obasanjo pour la clarté de son discours fleuve, saluant en particulier son appel à agir sans délai dans huit domaines spécifiques et l'accent placé sur la nécessité d'investir en faveur des jeunes – en particulier les jeunes femmes – et des petits exploitants, qui continueront de nourrir la planète.

ONZIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 6 de l'ordre du jour) (GC 41/L.3 et Add.1)

226. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs attire l'attention sur le Rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA et les deux projets de résolution portant, respectivement, sur FIDA11 et l'emprunt sur les marchés, qui figurent chacun dans le document GC41/L.3. Faisant remarquer qu'un montant de 355 millions d'USD est encore nécessaire pour atteindre l'objectif de 1,2 milliard d'USD, il invite instamment les États membres n'ayant pas encore annoncé de contribution à saisir cette occasion pour le faire.
227. M. LINN (Président externe de la Consultation sur la reconstitution) rappelle que, en vertu de la résolution 195/XL, le Conseil des gouverneurs a établi une Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA. Cette Consultation, composée de 23 États membres de la Liste A, 10 États membres de la Liste B et 22 États membres de la Liste C, a été sollicitée afin de vérifier l'adéquation des ressources du Fonds et de soumettre un rapport sur les résultats de ses délibérations, accompagné de toute recommandation éventuelle dans ce domaine, à la présente quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.

228. Lors de sa quatrième session en décembre 2017, la Consultation est parvenue à un consensus concernant son rapport et a recommandé au Conseil des gouverneurs d'adopter les projets de résolution sur FIDA11 et l'emprunt sur les marchés, tels que définis dans les annexes IX et X du rapport. À la session de décembre, les membres ont également commencé à annoncer leur contribution en matière de ressources additionnelles pour la période de FIDA11 (2019-2021). L'annonce des contributions s'est achevée à la cinquième session de la Consultation, tenue le 12 février 2017. Lors de la même session, la Consultation a fixé comme objectif une contribution des États membres de 1,2 milliard d'USD, en vue de financer un programme de prêts et dons du FIDA visant une dotation de 3,5 milliards d'USD pour la période de FIDA11, soit une hausse de 10% comparé au niveau prévu pour FIDA10. Ces changements en ce qui concerne les cibles figurent dans l'additif du rapport de la Consultation.
229. Grâce à cet investissement et à des cofinancements additionnels, le FIDA envisagerait d'appuyer un programme de travail total de 8,4 milliards d'USD et d'atteindre 120 millions de ruraux pauvres. Le rapport de la Consultation comporte un cadre de gestion des résultats détaillé et présente les engagements pris par le FIDA sur un grand nombre de points spécifiques afin de renforcer son efficacité en matière de développement et d'améliorer le rapport coût-efficacité. La jeunesse a été ajoutée comme nouveau domaine significatif aux domaines d'intérêt thématiques précédents: la parité hommes-femmes, les changements climatiques et la nutrition.
230. Le rapport de la Consultation établit également un scénario financier qui démultiplie les contributions des États membres au titre de la reconstitution grâce à des prêts de partenaires à des conditions favorables (PPCF) et à des prêts souverains. Ce document présente également une feuille de route pour la stratégie financière du FIDA qui vise à étudier les possibilités d'emprunt sur le marché pour la période de FIDA12. Un examen à mi-parcours de FIDA11 sera fait pour donner aux membres la possibilité de suivre les progrès et formuler de nouvelles orientations.
231. En sa qualité de Président de la Consultation sur la reconstitution, il remercie tous les membres ayant déjà annoncé leur contribution pour FIDA11 et fait remarquer que la plupart d'entre eux ont augmenté leur contribution comparé à FIDA10, en devises locales ou en USD, ce qui illustre la vigueur de l'appui apporté au FIDA par ses États membres. Il invite de nouveau les membres n'ayant pas encore annoncé leur contribution à saisir cette occasion pour le faire, ou à le faire dès que possible. Les membres sont également encouragés à manifester tout intérêt qu'ils pourraient avoir à octroyer des prêts de partenaires à conditions favorables ou des prêts souverains. Il ajoute que la direction du FIDA s'est engagée à poursuivre ses efforts s'agissant de mobiliser des contributions au titre de la reconstitution ainsi que des ressources destinées aux prêts pour le restant de l'année 2018 – et durant toute la période de FIDA11 – pour faire en sorte que les objectifs financiers soient atteints.
232. En guise de conclusion, il exprime sa gratitude aux membres du FIDA pour la confiance qu'ils lui ont accordée en le nommant Président externe de la Consultation sur FIDA11, ainsi qu'aux délégués de la Consultation et au Président, à la direction et au personnel du FIDA pour l'avoir soutenu tout au long de la Consultation.
233. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs remercie M. Linn pour ses efforts concernant la collecte des contributions, qui s'élèvent déjà à 845 millions d'USD. Il félicite tout particulièrement les petits pays en développement pour leurs contributions.
234. Mme BÁRCENA COQUI (Mexique) déclare que le FIDA est un partenaire important pour son pays en ce qui concerne les questions relatives au

développement rural, aux communautés autochtones et aux femmes rurales, ainsi que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La compétence du Fonds s'avère également cruciale pour les travaux menés actuellement dans les zones marginalisées. Elle est donc ravie d'annoncer que, malgré des restrictions budgétaires considérables, le Mexique s'engage à contribuer à hauteur de 5 millions d'USD au titre de FIDA11 moyennant trois versements séparés, le premier étant payable en 2018 et les deux suivants étant soumis à l'approbation du prochain Parlement et de la prochaine administration du pays. Elle demande à ce que ces détails soient mentionnés dans une note de bas de page du tableau indiquant les annonces de contributions des membres au titre de FIDA11.

235. M. DUMITRU (Roumanie) déclare qu'il souhaite réaffirmer la volonté de son pays de contribuer à hauteur de 100 000 USD au titre de FIDA11, sous réserve de l'approbation de son administration.
236. M. POULIDES (Chypre) déclare qu'en qualité de nouveau pays de la Liste A, Chypre souhaite remercier les pays de la Liste C avec lesquels il a déjà collaboré et affirme qu'il continuera à travailler avec autant d'engagement dans la Liste A. Sa contribution au titre de FIDA11 sera identique à celle de FIDA10.
237. M. AFRIYIE AKOTO (Ghana) déclare que la décision de porter le niveau cible du programme de prêts et dons à 3,5 millions d'USD pour FIDA11 illustre clairement la nécessité de mobiliser davantage de ressources pour appuyer les États membres, notamment ceux ayant des contraintes financières comme le Ghana. Le programme de son pays continue de coïncider avec celui du FIDA, dans la mesure où son programme de développement rural durable se concentre sur quatre domaines clés également identifiés en tant que thèmes transversaux pour FIDA11. En plus d'augmenter sa contribution de 20% au titre de FIDA11, le Ghana appelle les gouverneurs à contribuer généreusement afin d'illustrer leur engagement à concrétiser la vision ambitieuse du FIDA, qui consiste à investir dans les populations rurales et à œuvrer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).
238. M. ELJURI ABRAHAM (République bolivarienne du Venezuela) annonce que son pays entend contribuer à la reconstitution comme par le passé, mais qu'il est incapable de le faire dans l'immédiat en raison des difficultés auxquelles il est confronté, dont certaines lui sont imposées de l'extérieur et qu'il s'efforce de surmonter. Deux décennies de politiques centrées sur l'être humain ont créé dans la société vénézuélienne une résilience à l'adversité qui devrait lui permettre de franchir les obstacles auxquels elle fait actuellement face.
239. M. JAMBALDORJ (Mongolie) indique que son pays apprécie sa coopération actuelle avec le FIDA et qu'il se réjouit de travailler avec le Fonds durant la prochaine phase des projets existants visant à réduire la pauvreté et à améliorer les moyens d'existence des ménages d'éleveurs nomades. Il confirme que la contribution accordée par son gouvernement au titre de FIDA11 sera égale à celle de FIDA10.
240. M. AGADAZI (Togo) affirme qu'il est essentiel de mobiliser des ressources additionnelles pour fournir une aide structurée aux jeunes et aux femmes grâce à diverses interventions. Son gouvernement a donc décidé de tripler sa contribution au titre de FIDA11 en annonçant une enveloppe de 5 millions d'USD.
241. M. DHITAL (Népal) affirme que son pays respecte les objectifs et les principes du FIDA, qui a été un partenaire important dans ses efforts visant à réduire la pauvreté et parvenir à un développement rural durable. Sa contribution pour FIDA11 restera au même niveau que pour FIDA10, soit 70 000 USD.
242. M. FLORES AGREDA (Équateur) déclare que le partenariat du FIDA revêt une importance stratégique fondamentale pour le développement des secteurs de

- l'élevage et de l'agriculture dans son pays et que son gouvernement s'est engagé à verser une contribution de 150 000 USD au titre de FIDA11.
243. M. SHAIK (Inde) indique que son pays croit fermement à la mission et au mandat du FIDA et que cette conviction est illustrée par l'engagement qu'il a pris de hausser sa contribution de 37 millions d'USD à 60 millions d'USD, dont 20 millions d'USD dédiés aux prêts de partenaires à des conditions favorables. En tenant compte de la composante de don, cette contribution s'élèvera à 44 millions d'USD, soit une hausse de 60% des ressources totales, l'augmentation du don s'élevant à 20% environ. Il se dit également préoccupé par le fait qu'il existe encore un déficit non négligeable d'environ 350 millions d'USD à combler pour atteindre le montant visé. Le déficit de 400-500 millions d'USD qui grève chaque année les ressources du FIDA entraîne une réduction de son capital. Des mesures fortes et stratégiques s'imposent donc pour veiller à ce que les contributions atteignent l'objectif de 1,2 milliard d'USD et pour gérer les ressources du FIDA, de façon à ne pas puiser dans son capital existant. L'Inde sera heureuse de participer à cette démarche et a notamment éprouvé le besoin d'inciter les pays de la Liste B à déployer davantage d'efforts, eux qui ont réduit leur contribution au fil des années.
244. M. EL BANNA (Égypte) souligne que l'Égypte, pays en développement et bénéficiaire important du programme du FIDA, a toujours été un grand partisan de la mission et du mandat du FIDA dans le cadre des ODD 1 et 2. L'Égypte appuie le message clé de FIDA11, en particulier l'intégration de la nutrition, de la parité hommes-femmes, de la jeunesse et des changements climatiques, en cohérence avec le caractère global du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il réaffirme l'engagement pris par l'Égypte de verser 3 millions d'USD au titre de FIDA11 et se réjouit de travailler avec tous les pays pour parvenir à un monde libéré de la faim et où personne n'est laissé de côté.
245. M. NHUNGA (Angola) réaffirme le soutien de son pays au Président du FIDA et déclare que le Fonds est un partenaire stratégique pour son pays, lequel a bénéficié d'un solide appui de la part du FIDA au cours des dernières années. Malgré la conjoncture difficile pour l'économie du pays, il répète que l'Angola maintiendra une contribution identique aux années précédentes et s'engagera donc à verser 2 millions d'USD au titre de FIDA11.
246. Mme COULI BALY SORI (Burkina Faso) congratule le Président du FIDA pour les résultats remarquables déjà obtenus et se félicite de la qualité du partenariat entre le Burkina Faso et le FIDA. Elle apprécie particulièrement l'engagement consistant à accroître le volume et l'impact de l'action du FIDA, notamment par le biais d'interventions locales en faveur de la population rurale, des jeunes et des femmes. Pour FIDA 11, le Burkina Faso annonce une contribution égale à celle de FIDA10, soit 125 000 USD.
247. M. AMANTE DA ROSA (Cabo Verde) se félicite du travail inclusif du FIDA et de l'accent mis sur la jeunesse – qui est l'avenir de l'humanité – et sur la résilience à long terme. Son pays continuera de soutenir pleinement le Président du FIDA et s'engage à verser 20 000 USD au titre FIDA11.
248. M. IJAIMI (Soudan) déclare que son pays connaît actuellement des jours meilleurs avec la levée de l'embargo et l'annonce par le Gouvernement de réconciliation nationale d'une volonté d'œuvrer à la réalisation des ODD, notamment en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté dans les zones rurales. Il exprime sa gratitude au FIDA pour son appui au développement rural et agricole au Soudan. Les mesures prises par son gouvernement pour améliorer la production dans le secteur agricole prévoient des réformes majeures visant à organiser le travail des producteurs en coopératives et à augmenter les revenus de la production agricole et de l'élevage. La coopération avec l'ensemble des partenaires est essentielle au développement et à la

- réalisation des ODD à l'horizon 2030. Son pays contribuera à FIDA11 avec une enveloppe de 250 000 USD.
249. Mme BOLDORINI (Argentine) se félicite des efforts déployés par le FIDA pour éradiquer la faim et la pauvreté rurale, faire face aux effets des changements climatiques, améliorer la nutrition et traiter la question de la migration dans les zones rurales, qui a fait l'objet d'un dialogue constructif lors de la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA. L'Argentine annoncera le montant de sa contribution au titre de FIDA11 dans les jours à venir.
 250. M. AUTLWETSE (Botswana) réaffirme l'intention de son gouvernement d'aider le FIDA en maintenant sa contribution à 155 000 USD.
 251. M. OGBEH (Nigéria), soulignant l'appui de longue date apporté au FIDA par le Nigéria, dit qu'en dépit des revers économiques des deux dernières années, son pays s'est engagé à verser 5 millions d'USD et qu'il augmentera sa contribution au cours de l'année. Au Nigéria, les jeunes, et en particulier les femmes, ont réagi favorablement à l'appel en faveur du retour à la terre, et le secteur de l'agriculture est en expansion. Avec l'appui du FIDA, le pays retrouvera sa situation antérieure.
 252. M. CHEN (Chine) déclare que le FIDA doit continuer à se développer et à se renforcer. À cette fin, il pourrait étudier les possibilités d'emprunt sur le marché et devrait mobiliser des fonds issus du secteur privé et d'autres partenaires de développement en vue de réaliser des investissements conjoints dans le développement agricole rural. Le FIDA devrait également maintenir son positionnement mondial et poursuivre sa coopération avec tous les États membres. Dans certains cas, le Fonds devrait donner la priorité aux pays à faible revenu lors de l'allocation des ressources, tout en continuant à renforcer sa coopération avec les pays à revenu intermédiaire, vu l'importance de leur population rurale pauvre et les avantages qui en résulteraient pour le FIDA s'agissant de maintenir sa viabilité financière, d'enrichir son expérience en matière de développement et d'améliorer son efficacité dans ce domaine.
 253. Le FIDA devrait continuer à s'engager dans le multilatéralisme et promouvoir diverses formes de coopération, en servant de plateforme multilatérale efficace pour permettre aux États membres en développement de partager des expériences agricoles, des technologies et des résultats avancés; et en intégrant la coopération Sud-Sud dans ses opérations, afin d'améliorer le niveau global de développement agricole dans les pays en développement. Le Fonds devrait également mener des réformes, promouvoir l'innovation et améliorer encore davantage l'efficacité du développement. Il devrait mettre pleinement en œuvre l'initiative d'excellence opérationnelle axée sur les résultats (OpEx), rationaliser les processus métiers, accélérer l'approbation des projets et la décentralisation et fournir des solutions sur mesure aux États membres en fonction de leur situation réelle de développement et de leurs besoins les plus urgents.
 254. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs informe le Conseil qu'un rapport révisé sera publié à l'issue de la session, intégrant les modifications apportées au rapport, qui figurent dans l'additif au document GC41/L.3, et les annonces de contributions additionnelles effectuées durant la réunion.
 255. Il prend acte du fait que le Conseil des gouverneurs souhaite approuver le rapport figurant au document GC41/L.3 et Add.1, tel que modifié.
 256. Il en est ainsi décidé.
 257. La résolution 203/XLI sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA et la résolution 204/XLI relative aux emprunts sur les marchés ont été adoptées.
 258. Une vidéo sur le Brésil est projetée: Investissement en matière de durabilité.

DEUXIÈME SÉANCE PARTICIPATIVE – MULTILATÉRALISME: POSSIBILITÉS ET ENJEUX

259. M. SKINNER (Responsable du Bureau du Secrétaire du FIDA), présente l'animateur, M. Johannes Linn, chercheur principal non résident du programme Économie mondiale et développement, Brookings Institution; expert résident, Forum des marchés émergents; Conseiller principal, Results for Development Institute et Président des Consultations sur les Neuvième, Dixième et Onzième reconstitutions des ressources du FIDA
260. L'ANIMATEUR précise que l'inquiétude qu'il a exprimée dans une publication récente face à la grave menace que représentent divers facteurs géopolitiques, politiques et institutionnels pour le multilatéralisme et les institutions multilatérales – qui, selon lui, ont grandement contribué à la paix et à la prospérité mondiales – a été quelque peu apaisée par la Consultation sur la reconstitution des ressources de FIDA¹¹ qui vient de s'achever, laquelle a démontré que l'esprit du multilatéralisme est toujours bien vivant.
261. Il présente les intervenants: Mme Martha Elena Federica Bárcena Coqui, Ambassadrice et Représentante permanente du Mexique au FIDA; M. Ibrahim Assane Mayaki, Directeur général de l'agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et ancien Premier ministre du Niger; M. David Nabarro, Directeur d'une entreprise sociale, Skills Systems and Synergies for Sustainable Development (4SD); et M. Alvaro Lario, Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal du Département des opérations financières du FIDA. Tous les intervenants ont occupé divers postes en rapport avec le thème du multilatéralisme et mettront leur sagesse et leur expérience au service du débat.
262. Il ouvre celui-ci en soulevant plusieurs questions qui permettront d'encadrer les échanges, qu'il a suggéré de centrer, dans un souci pragmatique, sur les initiatives et institutions concernant plusieurs pays et traitant de questions économiques, sociales ou environnementales à l'échelle mondiale ou du moins régionale. La première question est de savoir si les actions et institutions multilatérales sont vraiment nécessaires pour aborder les questions mondiales et régionales. La deuxième question, qui concerne directement le FIDA, est de savoir quelles actions et institutions multilatérales sont spécifiquement nécessaires dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Plus précisément, les structures et approches multilatérales actuelles sont-elles globalement appropriées et fonctionnent-elles efficacement, ou faut-il apporter des changements fondamentaux dans les domaines qu'il a mentionnés? Les organismes multilatéraux actifs dans ces domaines coopèrent-ils efficacement entre eux ainsi qu'avec un large éventail de partenaires potentiels dans les secteurs public, privé et non gouvernemental? Et le FIDA est-il à la hauteur de sa mission en tant qu'institution multilatérale clé dans ces domaines?
263. La dernière grande question est de savoir si les institutions multilatérales œuvrant dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, de la sécurité alimentaire et de la nutrition disposent de ressources suffisantes. En d'autres termes, les montants de financement cumulés sont-ils suffisants pour relever les défis mondiaux et, en particulier, atteindre les ODD pertinents? Les financements ont-ils été mobilisés de manière adéquate? Existe-t-il un équilibre approprié entre l'accès aux dons, aux prêts souverains et aux financements issus des marchés? Et le FIDA avance-t-il dans la bonne direction en cherchant à diversifier et à démultiplier ses sources de financement?
264. Après avoir expliqué l'utilisation des dispositifs de vote électronique, qui permettront aux délégations de signifier leur accord ou leur désaccord par rapport à une assertion et aideront donc à connaître instantanément la réaction des participants, il procède à un test. Il observe qu'un peu moins de 50% des personnes interrogées sont d'accord avec la première assertion-test – un

- engagement multilatéral plus important est nécessaire pour traiter les questions sociales et environnementales les plus pressantes à l'échelle mondiale – tandis que près de 10% estiment qu'il y a déjà trop d'engagement multilatéral. Plus de 50% des participants sont d'accord avec la deuxième assertion-test: Le FIDA fait figure de perle parmi les institutions financières dédiées au développement international.
265. Il demande à Mme Bárcena Coqui son point de vue, en tant que Mexicaine et Latino-américaine, sur le rôle des institutions multilatérales et sur les défis et perspectives qui s'offrent à elles, en particulier dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.
266. Mme BÁRCENA COQUI (intervenante) fait observer qu'un grand nombre des 17 ODD ainsi que leurs cibles et indicateurs connexes sont pertinents pour les trois institutions ayant leur siège à Rome, et pas uniquement les ODD 1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim "zéro"). Le système des Nations Unies dans son ensemble, y compris le Siège à New York, doit se rendre compte que les institutions ayant leur siège à Rome peuvent également jouer un rôle majeur en ce qui concerne l'ODD5 (Égalité entre les sexes), en travaillant avec les femmes autochtones et autres femmes rurales; l'ODD10 (Inégalités réduites), en faisant reculer les inégalités rurales non seulement par rapport aux zones urbaines mais également au sein même des zones rurales; l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 15 (Vie terrestre), qui englobe la biodiversité essentielle au développement rural et à la réussite de l'agriculture. Si les trois institutions travaillaient de manière coordonnée dans le cadre du processus de réforme des Nations Unies, des progrès seraient effectués en vue de réaliser les ODD 1 et 2, mais aussi l'ensemble du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
267. L'ANIMATEUR demande comment le FIDA pourrait contribuer à cet objectif spécifique.
268. Mme BÁRCENA COQUI (intervenante), déclarant faire partie des personnes qui estiment que le FIDA fait figure de perle parmi les institutions (car il est bien concentré sur sa mission), répond que suite à l'intervention d'urgence du Programme alimentaire mondial, rejoint ultérieurement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et par le FIDA, le rôle principal du FIDA pourrait être de veiller à la durabilité des mesures adoptées durant cette intervention d'urgence. La manière dont le FIDA travaille avec les pays a permis de renforcer les capacités institutionnelles nationales. C'est le travail du FIDA aux côtés des gouvernements nationaux en vue de réaliser le Programme 2030 à moyen et long terme qui a caractérisé les efforts du Fonds afin de promouvoir cette transition et d'accélérer le développement rural.
269. L'ANIMATEUR demande à M. Mayaki de donner un point de vue africain sur les principaux défis et perspectives s'agissant d'assurer une action multilatérale efficace pour l'agriculture et le développement rural en Afrique.
270. M. MAYAKI (intervenant) déclare que, du point de vue du NEPAD et de l'Union africaine, le Programme intégré pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), cadre stratégique de transformation agricole mis en œuvre dans 52 pays africains ayant élaboré des plans nationaux d'investissement dans l'agriculture, est le fruit du multilatéralisme. Lorsque les dirigeants africains réunis au Sommet de l'Union africaine à Maputo en 2003 ont décidé d'accorder la priorité à l'agriculture, ils ont reçu l'appui de deux institutions du système des Nations Unies – la FAO et le FIDA – qui ont alors œuvré pour que d'autres institutions, telles que la Banque mondiale, participent à cette initiative. Le fruit de ces efforts, le PDDAA, a été mis en adéquation avec les priorités de l'Afrique, à une époque où de nombreuses institutions ne considéraient pas l'agriculture comme un enjeu majeur.

271. À l'heure actuelle, la principale perspective en matière de multilatéralisme est le cadre des ODD, qui présente une dimension universelle permettant de fédérer les personnes autour de pensées, de connaissances, de pratiques, d'objectifs et d'indicateurs. Dans le même temps, cependant, la mondialisation est remise en question. La manière dont la mondialisation sera abordée dans le contexte de la mise en œuvre des ODD jouera un rôle décisif.
272. L'un des principaux défis auxquels le système multilatéral est confronté est l'intégration. L'agriculture est par définition multisectorielle, et il a été extrêmement satisfaisant d'entendre le Président du FIDA évoquer son intention stratégique d'intégrer les changements climatiques et d'autres problématiques. En parallèle, toutefois, les institutions nationales et le système multilatéral en lui-même ne sont pas toujours adaptés à cette approche multisectorielle. Dans le cas du FIDA, se concentrer sur le développement rural revient également à se concentrer sur une priorité importante pour l'Afrique.
273. L'ANIMATEUR demande à M. Nabarro ce que les institutions multilatérales doivent faire selon lui pour s'attaquer aux défis de la planète en matière de sécurité alimentaire.
274. M. NABARRO (intervenant) suggère que personne ne doit se reposer confortablement sur l'idée que le FIDA est une perle. Le FIDA doit continuer à se développer et à se renforcer, et doit être plus ambitieux s'agissant de relever les défis du système alimentaire actuel. Le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 est le seul plan qui existe pour l'avenir du monde et de ses habitants; s'il n'est pas pris au sérieux, les générations futures seront laissées pour compte. Les systèmes actuels d'alimentation et d'utilisation des terres ne produisent pas une nourriture saine et nourrissante. Des gens meurent déjà à cause de l'épidémie d'obésité et la situation va s'aggraver. Les systèmes alimentaires vident les aquifères et réduisent la biodiversité et le couvert forestier; dans 15 ans, ils seront probablement les principaux producteurs de carbone dans l'atmosphère, compte tenu de l'évolution des systèmes d'énergie et de transport. Enfin, les systèmes alimentaires ne génèrent pas suffisamment de prospérité dans les zones rurales pour empêcher les jeunes de migrer en masse vers les zones urbaines.
275. Le FIDA est important car il est une institution de financement, qu'il travaille au niveau local, qu'il s'appuie sur des données scientifiques et qu'il est efficace. Il faut lui permettre de faire encore davantage. Le multilatéralisme est une excellente façon de résoudre les problèmes du monde, mais il ne peut fonctionner qu'à condition d'être financé et appuyé de manière adéquate, et à condition d'adopter une approche intégrée. À l'image du système multilatéral dans son ensemble, le FIDA doit faire davantage pour inciter plusieurs parties prenantes à œuvrer pour la transformation des systèmes alimentaires. De fait, une grande partie des travaux multilatéraux est axée sur le rôle des autorités publiques centrales et locales, mais en réalité, les efforts des pouvoirs publics, des entreprises (et tous les agriculteurs étaient des entrepreneurs), des scientifiques et des chercheurs, de la société civile et des groupes religieux, entre autres, sont combinés. L'approche multipartite représente l'avenir. Il convient avec M. Mayaki que la transformation du système alimentaire est le principal défi pour l'avenir.
276. L'ANIMATEUR demande à M. Lario quelle est la meilleure façon d'augmenter et de démultiplier les ressources des institutions financières.
277. M. LARIO (intervenant) rejoint M. Nabarro sur le fait que le FIDA doit être plus ambitieux, afin d'augmenter son impact mais aussi développer ses opérations. La sphère du financement du développement, composée de banques multilatérales de développement, de banques et d'organismes régionaux et d'institutions financières multilatérales, a radicalement changé en ce qui concerne la manière dont les fonds sont mobilisés et mis à disposition. Le FIDA, à l'image d'autres institutions, doit

s'adapter à cet environnement en mutation. Les gouvernements, confrontés à une dette publique et à des déficits croissants, n'ont plus autant de marge qu'avant pour contribuer à la reconstitution des ressources de base du FIDA. On a pu également constater une évolution des approches et des priorités politiques ainsi qu'un besoin croissant de recourir à une approche davantage axée sur le financement privé que sur le financement public. Il a été demandé au FIDA de se concentrer sur le cofinancement, et ceci sera une considération essentielle pour l'avenir.

278. Le FIDA est considéré comme l'une des institutions les plus performantes en matière d'optimisation des ressources, mais il ne devrait pas se reposer sur ses lauriers. À l'image des autres acteurs du financement du développement en général, le FIDA s'est vu demander de mettre l'accent sur certains thèmes: l'égalité des sexes, les changements climatiques et la jeunesse. À l'avenir, les différents types d'institutions financières pourraient bien se spécialiser dans des thèmes précis, et le FIDA figure selon en lui en position idéale pour saisir cette opportunité.
279. Les acteurs du financement du développement ont également connu un nivellement vers le bas s'agissant des conditions de prêt. Si de nombreuses institutions ont fait état d'un manque de projets rentables, cela n'est pas le cas au FIDA. Le FIDA établit actuellement une structure afin d'obtenir des cofinancements privés pour ses projets rentables.
280. Cela ne suffit pas à assurer une bonne optimisation des ressources: le FIDA doit continuer à prêter attention à ses membres et emprunteurs pour déterminer si ceux-ci ont besoin d'une plus grande flexibilité s'agissant des devises, des conditions de prêt et des types de produit ou de projet. Le Fonds doit se montrer plus à l'écoute pour équilibrer l'actif et le passif du bilan et donner aux emprunteurs ce dont ils ont besoin. Le Fonds doit développer ses activités pour avoir davantage d'impact et recourir à d'autres stratégies d'emprunt.
281. L'ANIMATEUR indique que suite aux commentaires initiaux des intervenants, il donne la parole à tous les participants. Il note, d'après les résultats enregistrés via les dispositifs de vote électronique, qu'il existe un fort consensus parmi les participants concernant l'assertion selon laquelle les organismes multilatéraux s'occupant de sécurité alimentaire et de nutrition doivent coopérer plus efficacement entre eux et être à l'écoute d'un large éventail de partenaires potentiels, dans le secteur public mais surtout dans les secteurs privé et non gouvernemental.
282. M. ZILLER (Allemagne) affirme qu'il existe trois idées préconçues à propos du système multilatéral. La première est que celui-ci coûte cher. Le Programme 2030 a défini l'ensemble de cibles le plus ambitieux jamais élaboré en matière de coopération au développement, et il était évident que ces cibles allaient coûter de l'argent. Bien qu'il appuie fortement les initiatives visant à recourir aux marchés financiers et à mobiliser davantage de financements privés, il met également en garde contre le fait que le financement privé nécessite toujours une analyse de rentabilité, et que toutes les analyses de rentabilité ne sont pas favorables aux deux parties.
283. La deuxième est que le système multilatéral est tenu pour inefficace. Il est vrai que des mécanismes bureaucratiques ont été introduits pour veiller à ce que les ressortissants des pays travaillant au sein d'organisations multilatérales n'orientent pas de fonds vers leur propre pays; il est vrai également que la coopération entre les institutions multilatérales est parfois insuffisante. Heureusement, la réforme des Nations Unies aborde ces deux points dans une volonté de rendre les Nations Unies et ses institutions plus rapides, plus efficaces et plus coopératives; et le FIDA doit participer à cette démarche.

284. Enfin, beaucoup pensent que les initiatives bilatérales présentent l'avantage de promouvoir les intérêts individuels et la visibilité, tandis que les travaux multilatéraux servent uniquement les intérêts de l'institution multilatérale. Cela est faux. La gouvernance mondiale est nécessaire au bien public mondial. Il est des intérêts nationaux et de l'intérêt international qu'une telle gouvernance existe. Le programme multilatéral et les institutions multilatérales servent également les intérêts nationaux. À cet égard, il applaudit les efforts du FIDA visant à obtenir davantage de cofinancement bilatéral, la visibilité étant assurée pour chaque partie. S'il mène une réforme dans cette optique, le Fonds deviendra un brillant exemple de la manière dont un système multilatéral devrait fonctionner.
285. M. SHAIK (Inde) rappelle qu'à son apogée, le multilatéralisme – en substance la coopération entre les gouvernements pour résoudre les problèmes mondiaux – était actif sur de nombreux fronts. Toutefois, lors des dernières décennies, la mondialisation est devenue une force plus importante. Dans ce contexte, l'heure est peut-être venue pour le multilatéralisme de se concentrer sur le bien mondial en résolvant les problématiques de développement – en privilégiant celles couvertes par les ODD plutôt que les nombreux autres champs d'action.
286. Mme GICQUEL (France), attirant l'attention sur le fait que les problèmes qui se posent dans un monde de plus en plus complexe ont des causes régionales et exigent des solutions régionales ou mondiales, déclare que l'avantage du Programme 2030 est d'avoir identifié les interactions et le lien entre la paix, la sécurité et le développement. Comme l'a souligné M. Nabarro, la résolution des problèmes nécessite une approche multipartite qui suppose l'intervention non seulement des pouvoirs publics mais aussi du secteur privé, de la société civile et ainsi de suite. Cette approche exige un niveau d'expertise qu'un seul de ces acteurs ne peut offrir. Ainsi, son pays possède la conviction que les principaux défis internationaux appellent une réponse multilatérale. La France accueille favorablement l'approche du FIDA et l'ambitieuse campagne de reconstitution des ressources qui vient de s'achever, et est fière d'avoir augmenté sa contribution de 69%, en incluant ses prêts accordés à des conditions favorables. S'agissant d'efficacité, l'initiative d'excellence opérationnelle au service des résultats (OpEx) est particulièrement importante. Une plus grande coordination est nécessaire entre les institutions ayant leur siège à Rome, dans l'esprit de la réforme des Nations Unies. Elle demande aux intervenants de donner leur point de vue sur le lien existant entre le multilatéralisme et le niveau local, et leur demande comment garantir l'appropriation des décisions prises à tous les niveaux.
287. Mme COULI BALY SORI (Burkina Faso) affirme que le multilatéralisme est extrêmement utile, notamment car il peut mobiliser l'ensemble de la communauté internationale autour d'un défi universel. Le processus de Beijing, par exemple, a fait en sorte que les femmes soient entendues et a incité à agir dans les pays où celles-ci avaient été jusque-là invisibles. Cela étant dit, comme M. Obasanjo l'a fait observer précédemment, les pays ne doivent pas s'attendre à ce que les institutions multilatérales fassent le travail à leur place. Ses années d'expérience aux Nations Unies lui ont montré les limites de l'approche consistant, pour les gouvernements, à se reposer uniquement sur les institutions de développement multilatérales, considération que le FIDA et d'autres institutions similaires feraient bien de garder à l'esprit. Les stratégies déployées par les projets locaux couronnés de succès doivent être intégrées aux politiques et stratégies nationales pour avoir un impact national. Elle a évoqué ce point avec les services d'évaluation du FIDA; si les pouvoirs publics doivent s'assurer que le FIDA prenne en compte les paramètres nationaux au moment de développer les programmes, les projets locaux et leurs résultats doivent également contribuer à enrichir les politiques et stratégies nationales.
288. M. MAYAKI (intervenant) déclare que le consensus sur la nécessité du multilatéralisme ne doit pas occulter le fait que celui-ci traverse également une

crise, certains pays optant pour le bilatéralisme sur des questions telles que le commerce et sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques; l'heure est donc venue de s'adapter et de se battre pour trouver des solutions. Concernant l'Afrique, la plupart des solutions ne sont pas nationales mais régionales. L'intégration régionale est très importante pour l'Afrique, qui a dû construire des marchés régionaux pour ses 55 pays. L'application du multilatéralisme par l'intégration régionale permettrait d'élaborer des solutions régionales optimales dans des domaines tels que l'énergie, le transport et la restauration des terres. Les institutions multilatérales doivent avoir conscience de cette dimension régionale dans le cadre de leurs activités en Afrique. Concernant la mondialisation et le multilatéralisme, des forums tels que le G7 et le G20 constituent des espaces d'interaction nécessaires qui doivent établir des passerelles avec le système des Nations Unies, ce qu'ils n'ont pas toujours réussi à faire. Cet aspect doit être pris en compte dans le cadre de la réforme actuelle des Nations Unies si l'on souhaite renforcer le multilatéralisme.

289. L'ANIMATEUR, après avoir demandé aux participants de voter au moyen de leur dispositif électronique, observe que beaucoup de participants approuvent, et que très peu d'entre eux désapprouvent, l'assertion selon laquelle le multilatéralisme est en crise; 30% environ sont incertains.
290. Mme BÁRCENA COQUI (intervenante) précise qu'elle n'est ni en accord ni en désaccord: ce n'est pas la première fois qu'elle entend parler d'une crise du multilatéralisme en près de 35 ans de carrière diplomatique. Toutefois, elle a toujours ajouté foi au point de vue des institutions spécialisées des Nations Unies, car celles-ci travaillent sur le terrain et aident les pays à avancer. Cela étant dit, on ne peut pas attendre de miracles de la part d'institutions qui n'existent pas en tant que telles, mais qui sont constituées d'États membres. En cas d'échec ou de crise, la responsabilité incombe aux États membres. S'agissant de l'élaboration de systèmes internationaux, de grands progrès ont été faits, à l'échelle mondiale mais aussi régionale. Qui aurait pu imaginer un traité international relatif aux changements climatiques qui fixerait des règles de coopération explicites entre les États? Dans le même esprit, le Programme 2030, comme l'ont fait observer M. Mayaki et M. Nabarro, a établi une feuille de route qui pourrait facilement être suivie par chaque État membre et par les institutions des Nations Unies. Le système multilatéral est nécessaire précisément car le Programme 2030 représente un changement de paradigme dans la manière dont il a été négocié et dont il sera mis en œuvre à l'échelle nationale, locale et régionale et par l'ensemble du système des Nations Unies. Le Programme 2030 offre à l'ensemble du système multilatéral l'occasion de se réinventer et de garantir sa coordination adéquate. Le multilatéralisme est indéniablement en crise, notamment parce que beaucoup d'États préfèrent agir bilatéralement, ou, plus déconcertant encore, unilatéralement, mais les mécanismes pour le réinventer existent bel et bien.
291. M. NABARRO (intervenant) affirme qu'il ne pense pas que le multilatéralisme est en crise; il estime plutôt que l'attention s'est déplacée des institutions individuelles vers des défis spécifiques. L'heure viendra où le système multilatéral se concentrera sur les personnes et sur la planète, et beaucoup moins sur la beauté de ses institutions. Le système multilatéral est en effet nécessaire pour faire face à des problématiques mondiales telles que les épidémies ou les changements climatiques et pour mettre en lumière certaines questions – même s'il peut donner lieu à d'importantes dissensions sur des sujets tels que la préférence sexuelle – ou encore pour contribuer à établir des liens entre les niveaux mondial, national et local.
292. Il suggère de laisser de côté le terme de "multilatéralisme" et de lui préférer "mouvements de diverses parties prenantes en faveur du changement". Plus les problèmes seront complexes, plus ils seront difficiles à résoudre, et les questions présentant un enjeu mondial – l'eau, la richesse, le commerce, les maladies, les

animaux – ont fait émerger des gagnants et des perdants. L'incapacité à faire face à cette réalité est un constat d'échec pour les institutions multilatérales. Le multilatéralisme fonctionne; le fait que certains pays se retirent des accords n'est qu'une réaction naturelle face aux questions très délicates qui sont traitées. Il incombe aux institutions multilatérales de faire revenir ces pays, et en particulier de lancer un appel aux jeunes qui ne souhaitent pas que leur gouvernement se retire.

293. M. LARIO (intervenant), revenant sur la question de l'effet de levier, rappelle que la finance est un moyen et pas une fin. Le FIDA essaie de garantir un volume maximal de ressources pour répondre aux besoins des pays. Le Fonds doit devenir une institution financière internationale solide, viable et efficiente en vue d'assurer un financement durable aux États membres, sous la forme et selon les conditions de prêt adaptées à leurs besoins. Cela suppose la mise en place d'un cadre financier et de gestion des risques plus solide ainsi qu'un changement d'état d'esprit, non seulement au sein de la direction et du personnel du FIDA, mais aussi parmi les parties prenantes; ainsi qu'une vision d'avenir allant au-delà des opérations actuelles afin d'accroître la capacité d'emprunt – et non le volume ou le pourcentage des emprunts – et de diversifier les options; les reconstitutions des ressources de base ne suffisent pas à répondre aux exigences imposées au FIDA. La capacité d'emprunt serait relevée moyennant un consensus entre tous les États membres, notamment par l'intermédiaire du cadre de transition, qui examinera les prêts et les emprunts du FIDA, et la manière dont il est possible d'appuyer ces deux éléments.
294. Une autre considération politique sensible est l'allocation des fonds. Le FIDA utilise actuellement le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), mais s'il souhaite atteindre un autre niveau, il faut qu'il y ait aussi un consensus sur l'allocation. Des efforts dans ce sens doivent être faits lors des prochaines années.
295. L'ANIMATEUR, après avoir demandé aux participants d'utiliser leur dispositif de vote, note une certaine adhésion autour de l'assertion selon laquelle le FIDA, sur la base de son expérience probante en matière d'emprunts souverains, devrait augmenter son effet de levier financier en accédant prudemment aux marchés de capitaux privés, mais il relève également que 10% des personnes interrogées n'en sont pas convaincues.
296. M. LARIO (intervenant) ajoute que les marchés de capitaux privés pourraient être un outil formidable. Il croit fermement en l'innovation, et la finance propose une large gamme d'outils allant des garanties de portefeuille aux instruments d'assurance. Le FIDA pourrait également collaborer avec d'autres banques de développement multilatérales.
297. M. OGBEH (Nigéria) déclare que le multilatéralisme a ses vertus, mais que les instances multilatérales ne s'interrogent pas suffisamment sur les causes réelles de la pauvreté rurale en Afrique. Depuis 1986, année où des programmes d'ajustement structurel furent introduits dans l'ensemble du continent, les taux d'intérêt ont atteint plus de 25% en moyenne, la croissance est au point mort et l'augmentation de la pauvreté qui en a résulté a provoqué des crises comme celle impliquant Boko Haram. Les banques commerciales ayant déréglementé leurs taux d'intérêt, les petits agriculteurs, malgré tout le soutien reçu de la part du FIDA, ne peuvent se permettre de louer un tracteur ou d'acheter des semences améliorées. Par conséquent, la production a chuté et l'Afrique est devenue désespérément dépendante des pays étrangers concernant l'importation de produits alimentaires. Les femmes en Afrique se tuent à la tâche dans les exploitations agricoles. Les jeunes se détournent de l'agriculture car ils ne souhaitent pas connaître le sort de leurs parents; ils préfèrent tenter leur chance en ville. Certains agriculteurs n'ont besoin que de 1 000 USD pour s'occuper d'une exploitation agricole et générer un

- profit, ou du moins produire assez de nourriture pour nourrir leur famille. Quand est-ce que le multilatéralisme appuiera les agriculteurs à ce niveau micro?
298. Au Nigéria, la banque centrale a dû intervenir pour soutenir l'agriculture. Les institutions multilatérales doivent tenir compte des particularités de chaque pays et se demander comment elles peuvent se rapprocher des segments les plus vulnérables de la société, qui souhaitent participer mais en sont empêchés faute d'accès au crédit. Sinon, la pauvreté persistera et les jeunes continueront de se sentir désespérés au point de traverser le Sahara pour rallier l'Europe. Cette question doit être examinée avec attention, et des systèmes accordant des crédits doivent être mis au point. Il faut également rappeler que les femmes, à l'échelle mondiale, présentent un bilan favorable en ce qui concerne le remboursement des emprunts.
299. Mme NASSKAU (Royaume-Uni) convient que si le monde a absolument besoin du système multilatéral, celui-ci a besoin d'être réformé. Le Secrétaire général de l'ONU l'a reconnu et a proposé des réformes à apporter au système, réformes auxquelles le Royaume-Uni adhère fortement. Le Royaume-Uni soutient aussi fermement le PDDAA, qui repose sur le concept d'examen par les pairs selon lequel les États membres utilisent le système multilatéral pour évaluer les progrès des uns et des autres et s'encourager mutuellement à progresser davantage. Il serait dans l'intérêt des instances multilatérales telles que le FIDA de recourir davantage à l'examen par les pairs.
300. M. FLORES AGREDA (Équateur) dit qu'il se réjouit de pouvoir mieux comprendre le multilatéralisme et ses institutions et mieux saisir combien celles-ci s'inscrivent dans un processus de transformation permanente. Le Programme 2030 a soulevé la question de l'inégalité des revenus, mais après plusieurs décennies passées à étudier la pauvreté, l'heure est venue d'étudier la richesse et les mécanismes qui la génèrent. Si le FIDA doit recourir aux marchés, il doit comprendre les mécanismes et instruments financiers mis en jeu, dans la mesure où ceux-ci ont contribué à consolider les inégalités actuelles. Il faut garder à l'esprit que tout le monde ne profitera pas de la richesse consolidée générée dans le cadre du système multilatéral.
301. Les deux principales problématiques auxquelles le multilatéralisme est confronté sont les subventions et l'exploitation des connaissances. Les pays industrialisés n'ont pas la volonté politique de supprimer les subventions, qui font partie de leur stratégie de sécurité alimentaire, et l'exploitation des connaissances est l'un des mécanismes ayant conduit à la concentration des richesses. Si le multilatéralisme accepte ces deux prémisses, il apportera des réponses différentes qui seront probablement plus durables en matière de participation et de paix dans le monde.
302. L'ANIMATEUR note que ce commentaire fait écho à une remarque précédente évoquant les vainqueurs et les perdants des changements suscités par la mondialisation, ainsi que la nécessité d'amortir les pertes pour que les perdants soient réintégrés dans le processus et qu'ils ne réagissent pas en contestant celui-ci depuis l'extérieur.
303. M. KOUBACK (Vanuatu) déclare que, vu l'importance de la question débattue, il devrait y avoir une véritable coordination entre les institutions participantes, si l'on considère les nombreux chevauchements constatés. Une autre question importante est de savoir comment aborder le gaspillage alimentaire dans le contexte de la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté. Récemment, s'agissant de nutrition, il se réjouit de l'exécution en temps opportun du Programme d'action mondial de la FAO pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement, dans le cadre duquel la FAO et le FIDA pourraient collaborer.

304. L'ANIMATEUR demande aux intervenants quels points ces derniers souhaiteraient retenir en priorité de la discussion.
305. M. LARIO (intervenant), notant les exigences et les besoins croissants formulés par les participants, dit que les équipes de finance et de gestion du FIDA s'emploieront à élargir le volume d'activités et de ressources nécessaires.
306. M. NABARRO (intervenant), notant les références fréquentes à la pauvreté et à l'inégalité, dit que les institutions multilatérales devront continuer à se concentrer sur ces deux problématiques. Les participants, y compris lui-même, se sont également concentrés sur des approches intersectorielles du travail et des systèmes. Ils ont davantage mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la coordination et l'examen par les pairs dans le système des Nations Unies. Il perçoit l'enthousiasme réel des participants pour le programme du FIDA en ce qui concerne les moyens envisagés pour lever des fonds et l'adoption d'une approche globale intégrant les pertes et le gaspillage alimentaires, l'efficacité, la nutrition et les changements climatiques. Cette discussion l'inspire et il espère que les gouverneurs du FIDA continueront à appuyer l'ensemble du système multilatéral qui a été soumis à la réforme des Nations Unies, dont l'issue dépendra en fin de compte des États membres.
307. Mme BÁRCENA COQUI (intervenante), notant les références faites au Programme 2030 en tant que feuille de route à suivre, suggère qu'il faut mettre en place un tout nouveau concept de coopération internationale au développement, dans lequel les pays, la société civile, le secteur privé et les scientifiques apportent leur contribution. Il est temps d'arrêter de penser en termes de donateurs et de bénéficiaires – qui ont tout à apprendre l'un de l'autre – et de coopération Nord-Sud ou Sud-Sud. Lors d'une visite du FIDA au Bangladesh, elle a été frappée par ce qui pouvait être réalisé grâce au microcrédit en matière d'agriculture dans les zones rurales. Elle a bon espoir que le FIDA adopte ce nouvel état d'esprit dans un avenir proche et que celui-ci soit pris en compte dans le contexte de la réforme des Nations Unies.
308. L'ANIMATEUR retient trois points. Premièrement, si les participants ont exprimé leur soutien pour le multilatéralisme et les institutions multilatérales, ils ont également souligné la nécessité de s'adapter en fonction des besoins, à la lumière des ODD définis d'une manière générale pour le secteur alimentaire. Deuxièmement, les participants ont également exprimé leur soutien en faveur d'un nouvel état d'esprit qui dépasse le paradigme donateur/bénéficiaire et qui suppose d'être plus à l'écoute les uns des autres. Une approche multipartite s'impose, qui nécessite de meilleures liaisons entre, d'un côté, les capitaux et le siège des institutions multilatérales, et de l'autre, la population locale. D'après son expérience, voici quelque chose que le FIDA a particulièrement bien réussi, toutes proportions gardées, même s'il peut faire encore mieux.
309. Enfin, s'agissant des ressources, les institutions multilatérales doivent démultiplier les montants considérables de fonds propres que les États membres ont investi en elles mais qui ne sont pas toujours utilisés de manière efficace. Pour conclure, le mérite revient aux États membres; sans leur appui, les institutions multilatérales finiraient par s'effondrer, laissant les générations futures privées des institutions nécessaires pour faire face aux problèmes mondiaux. C'est à ceux ayant la conviction que l'approche multilatérale représente un complément essentiel à l'action nationale et locale qu'il appartient de prendre la parole et de collaborer, au sein des institutions et des collectivités publiques, pour faire passer ce message clairement.
310. La séance est levée à 13 h 35.

- iv) Compte rendu analytique provisoire de la quatrième séance tenue le mercredi 14 février 2018 à 15 heures

Président: Hans Hoogeveen (Pays-Bas)

Table des matières

	Paragraphes
Troisième séance participative – Investir dans la jeunesse rurale	312-377
Questions diverses	378
Discours de clôture du Président du FIDA	379
Clôture de la session	380-381

311. La séance est ouverte à 15 h 05

TROISIÈME SÉANCE PARTICIPATIVE – INVESTIR DANS LA JEUNESSE RURALE

312. M. SKINNER (Responsable du Bureau du Secrétaire) présente l'animateur de la séance, M. Paul Winters, Vice-Président adjoint par intérim, Département de la stratégie et des savoirs du FIDA.
313. L'ANIMATEUR, rappelant l'engagement pris au titre de FIDA11 d'intégrer la question de la jeunesse dans son portefeuille, présente les intervenants qui participeront au débat participatif axé sur les nombreux défis auxquels la jeunesse rurale est confrontée: M. Dominik Ziller, Directeur général, Politique de développement international, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) de la République fédérale d'Allemagne; Mme Rita Kitami, Directrice exécutive, FarmDrive, Kenya; Mme Yu Mon Mai Thin, Groupe mondial des jeunes autochtones, Chin Human Rights Organization, Myanmar, et Pacte des peuples autochtones d'Asie; M. Sebastián Pedraza, Réseau national de la jeunesse rurale, Colombie; et M. Victor Ro ca, Directeur, Unité consolidée d'exécution du programme du FIDA, République de Moldova. Pour planter le décor du débat, l'animateur demande aux intervenants pourquoi il est important d'investir dans la jeunesse rurale.
314. Mme KIMANI (intervenante) répond que l'investissement dans la jeunesse serait susceptible de générer de grands avantages et aurait des retombées positives concernant la sécurité alimentaire et le chômage des jeunes en milieu urbain, entre autres. Elle parle en s'appuyant sur l'expérience acquise en Afrique. Dans les pays où la population de jeunes est importante et en croissance rapide, et où une grande partie des jeunes est confrontée au chômage et émigre vers les zones urbaines, le fait de ne pas investir dans la jeunesse augmenterait sans aucun doute la situation de fragilité. Les jeunes possèdent une énergie et une capacité d'innovation qui peuvent aider à résoudre certains des principaux défis mondiaux et, par conséquent, il n'y a pas d'autre choix que d'investir dans la jeunesse, plus particulièrement dans la jeunesse rurale.
315. M. PEDRAZA (intervenant) fait savoir qu'il est important d'investir dans les jeunes ruraux en leur qualité de représentants de l'avenir capables de combler le fossé générationnel en s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire de leurs aînés – auxquels ils apporteront également leur propre contribution – afin de stimuler la production et de transformer le monde rural.
316. Mme MAI THIN (intervenante) explique qu'une autre raison d'investir dans les jeunes ruraux tient au fait qu'ils représentent près de trois quarts de la jeunesse mondiale et que, par conséquent, ils contribuent à la réalisation du développement durable. En outre, s'appuyant sur son expérience personnelle, elle explique que les membres des communautés autochtones sont qualifiés pour mettre leurs savoirs traditionnels au service de la résolution des problèmes auxquels se heurtent les sociétés.
317. M. ZILLER (intervenant) fait savoir qu'en l'absence d'investissement pour leur futur, les jeunes, en particulier dans les zones rurales, risquent d'être perdus à tout jamais pour les économies nationales et le monde du travail. De plus, étant exclus de la société, ils sont plus enclins à basculer dans la criminalité, la consommation de drogues et autres. L'adoption de mesures de lutte contre le chômage des jeunes, en particulier dans les zones rurales, permettrait de contribuer à lutter contre la pauvreté et la faim, deux des principales causes du sous-développement. Le FIDA devrait donc en permanence s'efforcer d'améliorer l'intégration des jeunes dans le développement socioéconomique.
318. M. RO CA (intervenant) déclare que les jeunes, qui constituent le groupe le plus actif, enthousiaste et dynamique, sont porteurs de grandes promesses pour la société, et que l'investissement devrait viser à accroître leur participation à la vie

politique et économique. Le soutien aux initiatives de la jeunesse est également essentiel pour barrer la route à la situation délétère que connaissent les jeunes et qui fait de ces derniers de simples bénéficiaires passifs de l'aide. Les pays qui échouent à investir dans la jeunesse risquent de perdre leurs membres les plus actifs, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences démographiques et économiques.

319. L'ANIMATEUR, notant l'accord unanime quant à la nécessité d'investir dans la jeunesse, demande aux intervenants d'expliquer ce qu'il faut faire pour ouvrir de nouvelles perspectives à l'intention des jeunes ruraux et de donner des arguments susceptibles de justifier le choix de l'agriculture comme voie à suivre.
320. Mme KIMANI (intervenante) indique que les moyens d'existence en milieu rural dépendent de l'agriculture, ce qui en fait donc l'élément central de tout débat concernant l'investissement dans la jeunesse rurale. L'agriculture devrait être considérée comme un débouché professionnel pour les jeunes qui veulent se construire un avenir en tant qu'entrepreneurs et sont déterminés à le faire. La question est de savoir comment changer les attitudes et insuffler aux jeunes la confiance en leur aptitude à réaliser leurs ambitions.
321. L'ANIMATEUR demande à Mme Kimani de fournir des exemples sur la façon de rendre le travail éreintant de l'agriculture attrayant pour les jeunes des zones rurales.
322. Mme KIMANI (intervenante) répond que la longue filière agricole offre aux jeunes la possibilité de s'engager dans des activités autres que la production en exploitation, notamment la vulgarisation, la commercialisation et la transformation. Il faut que les jeunes aient accès aux services financiers et aux autres ressources pour qu'ils puissent créer des entreprises et employer de nouvelles technologies en lieu et place des outils manuels, ce qui leur permettrait de gagner décemment leur vie en cultivant la terre.
323. L'ANIMATEUR interroge M. Pedraza sur la nature des défis auxquels la jeunesse rurale doit faire face, en particulier dans les pays en situation de post-conflit.
324. M. PEDRAZA (intervenante) explique que le conflit qui dure depuis 50 ans dans son pays, la Colombie, s'est principalement déroulé dans les zones rurales et que de nombreux jeunes ruraux sont encore psychologiquement traumatisés par les événements dont ils ont été témoins. L'absence d'infrastructures et de possibilités d'éducation et d'emploi dans ces zones est désormais comblée par l'investissement, notamment dans le but d'attirer les jeunes des zones urbaines vers l'agriculture. Le Réseau national de la jeunesse rurale qu'il représente a été créé pour offrir de telles possibilités, notamment à travers une formation qui renforce également l'attachement des jeunes à la terre et les encourage à rester dans l'agriculture. Le principal enjeu consiste à renforcer les capacités sur le terrain pour permettre aux jeunes de générer, développer et améliorer l'esprit d'initiative indispensable à l'établissement de réseaux avec d'autres organisations.
325. L'ANIMATEUR demande à Mme Mai Thin les facteurs à prendre en compte pour ouvrir de nouvelles perspectives à l'intention des groupes autochtones.
326. Mme MAI THIN (intervenante), faisant remarquer que les groupes autochtones sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté, explique que le premier de ces facteurs est la reconnaissance juridique des droits collectifs des groupes autochtones à la propriété de leurs terres et à la gestion de leurs ressources naturelles. Le deuxième est celui du consentement libre, entier, préalable et éclairé des groupes autochtones à la conception et à la mise en œuvre de projets et de programmes spécifiques à leur développement. Dans l'ensemble, les politiques publiques devraient tenir compte à la fois des jeunes et des peuples autochtones.

327. L'ANIMATEUR demande à M. Ziller si les réponses aux questions reflètent les résultats des discussions tenues par le G20 réuni sous la présidence allemande en ce qui concerne son initiative pour l'emploi des jeunes ruraux.
328. M. ZILLER (intervenant) se réjouit d'annoncer que les réponses confirment la pertinence du Plan Marshall élaboré avec – et non pour – l'Afrique, lancé par son ministère avant même que l'Allemagne n'ait assumé la présidence du G20. Il ajoute que le plan peut être reproduit à l'identique sur d'autres continents en vue de soutenir la mise en œuvre des solutions retenues pour résoudre des problèmes urgents, en mettant en place une approche globale. Quant à l'initiative du G20, il s'agissait de donner le coup d'envoi à l'enseignement et à la formation professionnelle et de créer des emplois supplémentaires pour plusieurs millions de jeunes ruraux. Cet enseignement et cette formation constituent en fait un moyen essentiel au niveau local si l'on veut écarter les jeunes du piège de la pauvreté que représente l'agriculture de subsistance, suivant en cela leurs propres aspirations, et des inconvénients du travail dans l'industrie. Il faut convaincre les opérateurs du secteur industriel et les consommateurs de se comporter de manière plus responsable et soutenir les efforts de la société civile pour construire l'avenir de la jeunesse rurale.
329. L'ANIMATEUR demande à M. Ro ca de présenter un point de vue national quant à la question de savoir si ces problèmes sont résolus par l'offre de services financiers, la formation et le plaidoyer.
330. M. RO CA (intervenant), répondant par l'affirmative, déclare que tous les pays devraient disposer d'un cadre réglementaire pour promouvoir le développement de leurs organisations de jeunes. Dans son pays, la République de Moldova, le Gouvernement a mis en place un programme national de développement de la jeunesse; de plus, deux projets du FIDA financés par le Danemark ont fourni le financement initial nécessaire à des centaines de jeunes entrepreneurs, dont près de la moitié sont des femmes. L'aide à la jeunesse devrait donc cibler prioritairement ce type de microentreprises, et il est par ailleurs encourageant que l'État moldave continue de financer et de soutenir les jeunes entrepreneurs une fois les projets terminés, notamment par le biais de formations dispensées par des dirigeants de l'industrie et de l'agriculture. Les nombreuses organisations de la jeunesse du pays font également activement pression en faveur des intérêts des jeunes.
331. L'ANIMATEUR invite le public à poser des questions.
332. Mme MORTENSEN (Danemark), évoquant la priorité accordée à la jeunesse dans son pays, suggère que d'autres pays pourraient à l'avenir faire en sorte que des ambassadeurs de la jeunesse participent à la prise de décision et à l'élaboration de programmes liés à la jeunesse, à l'image de ce qui se fait au Danemark.
333. Mme GICQUEL (France), saluant l'exemple moldave, demande comment impliquer au mieux les jeunes dans la prise de décision afin de répondre à leurs besoins prioritaires et comment rendre les carrières agricoles plus attrayantes aux yeux des jeunes, une question qui concerne aussi son propre pays. Elle déclare qu'il est également important d'examiner le type de modèle agricole à promouvoir afin de garantir des méthodes de production plus durables, qui tiennent compte des dimensions environnementales, sociales, économiques, sanitaires, de l'agriculture familiale, ainsi que d'autres dimensions, et qui soient appuyées par des politiques agricoles pertinentes.
334. M. PEDRAZA (intervenant) indique, à propos de la question de la participation des jeunes à la prise de décision que, par le biais de son organisation, les jeunes contribuent à l'élaboration des politiques publiques dans les zones rurales. Il est toutefois très difficile de convaincre les jeunes que la politique n'est pas forcément

liée à la corruption. Les jeunes Colombiens participent également au renforcement des capacités rurales, ce qui permet de mieux communiquer l'information et de la rendre plus attrayante pour leurs pairs. La confiance institutionnelle dans les jeunes est un autre objectif crucial que les jeunes Colombiens s'efforcent d'atteindre, notamment dans le cadre de leur coopération avec le FIDA sur le terrain.

335. L'ANIMATEUR interroge Mme Mai Thin sur la meilleure manière de persuader les jeunes de rester dans les zones rurales.
336. Mme MAI THIN (intervenante) fait savoir qu'il est particulièrement important pour les jeunes de rester dans les zones rurales afin de résoudre les problèmes liés à l'urbanisation rapide. Pour ce faire, il faudrait prendre des mesures permettant de réduire l'écart entre les zones rurales et urbaines et de développer l'agriculture afin d'offrir des perspectives aux jeunes ruraux et de les inciter à rester, et ce d'autant plus que les membres de leur famille les encouragent souvent à rechercher d'autres possibilités, comme elle a pu le constater par elle-même. Les programmes et fonds spéciaux pour la jeunesse ont également un rôle à jouer s'agissant d'aider les jeunes ruraux à se lancer à leur propre compte dans l'agriculture. Il est également important d'accepter et de reconnaître les savoirs traditionnels qui apportent des solutions à de nombreux problèmes rencontrés, notamment pour les jeunes autochtones soucieux d'acquérir ces savoirs auprès des générations plus âgées.
337. L'ANIMATEUR, faisant référence au commentaire de la France sur l'élaboration d'un modèle agricole global garantissant la durabilité, demande à Mme Kimani d'indiquer les mesures qui doivent être prises pour assurer la durabilité de l'agriculture tout en maintenant les bases sur lesquelles elle repose.
338. Mme KIMANI (intervenante) répond qu'il s'agit de transformer l'agriculture en la faisant passer d'un système de subsistance à une entreprise rentable, toujours dans une optique de durabilité environnementale, et de mettre en valeur le profil des jeunes ayant un parcours édifiant et couronné de succès dans les secteurs agricole et agroalimentaire afin de changer la suite de l'histoire.
339. M. KOUBACK (Vanuatu) fait savoir que les jeunes devraient être associés aux débats sur l'élaboration des politiques et, soulignant le rôle important de l'enseignement et de la formation professionnels, demande si les experts internationaux devraient interagir avec les jeunes des communautés locales lors de leurs visites dans les pays. Il s'interroge également sur les difficultés rencontrées par les jeunes en quête d'une aide financière.
340. M. ZILLER (intervenant) explique que le G20, dans le cadre de son mécanisme de responsabilisation, suit régulièrement la mise en œuvre de ses initiatives, mais que des plans d'action au niveau local doivent être élaborés à l'intention d'un certain nombre de pays se trouvant dans des situations similaires. L'un des enseignements tirés de nombreuses années de coopération au développement est que les problèmes ne peuvent être résolus qu'en écoutant ce que le public a à dire au sujet de ses besoins réels et en prenant des mesures en conséquence. Toutefois, il n'existe pas de solution universelle, ce qui signifie que ces plans doivent être élaborés avec soin pour s'assurer qu'ils soient adaptables à des situations et des contextes différents si l'on veut qu'ils atteignent leur but. Il ajoute que l'Agence allemande de coopération internationale est plus efficace depuis la fusion de ses trois organisations d'aide et que les efforts visant à améliorer encore le système interne se poursuivent.
341. L'ANIMATEUR demande à M. Ro ca si son unité associe systématiquement les jeunes à la conception de ses programmes et, dans l'affirmative, de préciser la meilleure approche à adopter pour y parvenir.

342. M. RO CA (intervenant) répond que le succès de tout programme est proportionnel à la participation des bénéficiaires à la prise de décision et à d'autres processus dès le début et tout au long du programme. Il est tout d'abord essentiel d'identifier les besoins des bénéficiaires et les possibilités d'intervention pour répondre à ces besoins. Au stade de la conception, les membres de son équipe ont des contacts directs avec de jeunes entrepreneurs afin de recueillir des informations sur des questions telles que les garanties disponibles et les contraintes d'accès au financement, et ces données servent ensuite de base pour formuler des réponses et des solutions appropriées. Contrairement à la génération de leurs parents, les jeunes entrepreneurs prennent l'initiative dans l'agriculture et la considèrent comme une entreprise, et c'est de cette manière qu'il faut la développer.
343. M. HOOGEVEEN (Pays-Bas) demande aux trois intervenants représentant les jeunes quelles sont les deux décisions relatives au changement et les mesures qu'ils prendraient s'ils étaient à la place du Président du FIDA.
344. Mme KIMANI (intervenante) explique que, si elle était Présidente du FIDA, elle examinerait les projets dès le départ pour s'assurer qu'ils profitent bel et bien aux jeunes agriculteurs sur le terrain.
345. Mme MAI THIN (intervenante) répond que, si elle était Présidente du FIDA, elle établirait un programme de prêts facilement compréhensible, avec un minimum de bureaucratie, à l'intention des jeunes agriculteurs, ainsi qu'un programme de stages pour les jeunes au sein du FIDA, afin qu'ils comprennent le fonctionnement de ces organisations et de leurs mécanismes et les moyens d'influencer au mieux leurs processus de prise de décision.
346. M. ZILLER (intervenant) ajoute qu'il serait utile pour le FIDA de créer un organe chargé de la question transversale de la jeunesse, dont la fonction serait comparable à celle des groupes d'engagement du G20 qui ont contribué aux axes de travail du G20 sur des sujets tels que les femmes dans le monde des affaires, la société civile et la jeunesse. Il serait également souhaitable pour le Fonds de suivre l'exemple du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable, qui non seulement rassemble des ambassadeurs de la jeunesse, mais encourage des représentants de la jeunesse à prendre part aux réunions et à livrer leurs réflexions sur les travaux du Forum comme méthode de confrontation avec la réalité. Les séances participatives de discussion, comme celles qui sont menées durant la présente session du Conseil des gouverneurs, représentent un pas important dans cette direction.
347. L'ANIMATEUR propose que les intervenants abordent la question de la migration dans le cadre de leur débat sur la jeunesse.
348. Un documentaire est projeté sur les rapatriés au Sénégal.
349. L'ANIMATEUR, faisant référence au documentaire et plus précisément aux possibilités qui s'offrent aux rapatriés, demande aux intervenants d'indiquer les moyens dont disposent les gouvernements pour promouvoir des processus équilibrés de migration et de mobilité des zones rurales vers les zones urbaines.
350. M. RO CA (intervenant) répond que tous les acteurs de la société, y compris les entreprises et le secteur financier, ont un rôle à jouer dans la réduction des flux migratoires, mais que la responsabilité d'une telle mission incombe en premier lieu aux gouvernements. À défaut d'une recommandation générale applicable à tous les pays, il faut d'abord examiner les facteurs qui sont à l'origine des migrations dans chaque cas, tels que les conflits ou la précarité des conditions de vie. Un des domaines sur lequel les gouvernements peuvent mettre l'accent est l'investissement dans le développement de l'infrastructure rurale, notamment les réseaux d'adduction d'eau et de gaz et les routes, afin d'améliorer la vie des villages et des communautés. Il cite l'exemple d'un jeune dentiste de son pays qui,

après l'obtention de son diplôme, a bénéficié d'un prêt pour ouvrir un cabinet dentaire agréé dans son village natal, offrant ainsi un service utile à la population locale. Les débouchés et l'éducation proposés aux jeunes ne doivent pas forcément les inciter à se tourner vers l'agriculture.

351. Il faut réfléchir non seulement aux nombres d'emplois mis en place, mais également au nombre d'emplois bien rémunérés en vue d'inciter les habitants à rester dans leur lieu d'origine. Sa région voit apparaître une nouvelle tendance qui témoigne de l'intérêt de l'industrie à investir dans l'agriculture, par exemple, via le développement d'entreprises du bâtiment. Les gouvernements peuvent jouer un rôle majeur en offrant les conditions favorables susceptibles d'orienter l'investissement des entreprises des zones urbaines vers les zones rurales, et en attirant l'investissement étranger.
352. Mme KIMANI (intervenante) fait observer qu'il est important de raconter d'autres vécus comme ceux évoqués par M. Ro ca. Le fait, pour les jeunes, de raconter leur expérience de migration vers les villes et de faire savoir qu'ils vivent mieux après leur retour en milieu rural permettrait de la donner. La diffusion de ces exemples de réussite encouragerait les jeunes ruraux à rester dans leurs régions natales ou à y retourner. Au Kenya, par exemple, l'agriculture était autrefois étudiée dès l'école primaire, mais avec l'évolution du système éducatif, les écoles ont cessé d'enseigner cette matière. La plupart des étudiants n'ambitionne plus d'intégrer des universités techniques qui dispensent des compétences pouvant être directement appliquées dans les zones rurales, mais privilégient les études de commerce et autres formations. La question est donc de savoir comment réintroduire les compétences et les métiers liés à l'agriculture et à la vie rurale dans le système éducatif.
353. M. ZILLER (intervenante) fait observer que 90% environ de la population mondiale est très attachée à son pays, sa ville ou son village d'origine et ne souhaite pas nécessairement s'en éloigner. La plupart des flux migratoires sont dus à la pauvreté et à la nécessité. Pourtant, peu de pays industrialisés se montrent désireux d'accueillir un nombre élevé d'immigrés. Même si la solution la plus simple semble être de renforcer le soutien aux régions de provenance des réfugiés et des migrants, ceci pourrait donner lieu à un engrenage fatal, car considérer la coopération au développement comme un simple moyen d'éviter la migration reviendrait à ignorer complètement les objectifs humanitaires et de solidarité énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et signifierait que le monde perd le sens moral. L'une des leçons tirées de la récente présidence allemande du G20 est que tout est interconnecté. Si l'aide était directement octroyée aux seuls pays d'origine des nombreux migrants susceptibles d'arriver dans le monde développé, d'autres pays seraient laissés pour compte, alors que l'important est de ne laisser personne de côté.
354. L'ANIMATEUR demande ce qui peut être fait par les organisations internationales et les donateurs bilatéraux pour contribuer à créer de nouvelles perspectives en milieu rural et faire en sorte que les jeunes gens aient leur mot à dire à ce sujet.
355. M. PEDRAZA (intervenante) ajoute que la création de perspectives est fondamentale. Les zones rurales comptent de nombreuses institutions offrant des programmes aux jeunes ruraux, mais ces institutions se heurtent à beaucoup d'obstacles, notamment en ce qui concerne la capacité de la population ciblée à accéder aux programmes en question, qui sont parfois dispensés à travers des sites Internet. C'est ce qui a poussé le Réseau de la jeunesse rurale de Colombie à se concentrer sur l'organisation d'associations et de réseaux visant à réunir les jeunes afin qu'ils puissent trouver des solutions à leurs problèmes. Le partage d'expériences est également essentiel pour que les jeunes puissent apprendre les uns des autres et faire cause commune pour résoudre leurs problèmes. L'objectif est de bousculer la mentalité paternaliste et de faire en sorte que les jeunes

- tiennent une place essentielle en se taillant leur propre place dans le cadre du développement rural.
356. L'investissement, en particulier dans les zones rurales, doit être axé sur la technologie, qui est un facteur clé si l'on veut faciliter le travail agricole et créer des initiatives et des emplois. Par ailleurs, il est important de développer chez les jeunes un sentiment d'appropriation vis-à-vis de leurs terres et de les amener à se rendre compte que le travail en milieu rural est quelque chose dont ils peuvent se sentir fiers. Cela dit, bon nombre des modèles de développement proposés ne sont pas adaptés au milieu rural. Les villes sont souvent considérées comme des zones de développement, et les exploitations agricoles comme un élément à part. Le Réseau de la jeunesse rurale a participé à la table ronde sur l'éducation rurale en Colombie, où il a souligné l'importance de mettre en place un type d'éducation qui puisse faire comprendre aux jeunes que les zones rurales offrent aussi des possibilités d'emploi. Il est évidemment indispensable de former des médecins et des avocats, mais le système éducatif doit tenir compte du fait que les agriculteurs seront toujours indispensables.
 357. Mme MAI THIN (intervenante) affirme que la difficulté majeure à laquelle sont confrontés les jeunes autochtones du Myanmar est que seule la langue nationale est utilisée dans l'enseignement, alors que dans de nombreuses communautés autochtones, celle-ci n'est parlée qu'à partir du collège. Les jeunes ne comprennent donc pas ce qui est enseigné aux niveaux inférieurs. Afin de promouvoir une amélioration réelle du niveau d'instruction des jeunes autochtones, il serait souhaitable de mettre en place un système d'éducation bilingue ou, si possible, multilingue, qui soit développé en concertation avec les communautés autochtones. Le facteur linguistique a d'importantes répercussions sur l'identité culturelle, car les jeunes autochtones se sentent inférieurs au reste des membres de la société, ce qui les empêche de participer à la prise de décisions et de contribuer à la société dans son ensemble. L'investissement dans une éducation inclusive offrant une participation significative à tous est donc la priorité des organismes du développement, à la manière dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) le fait déjà pour les systèmes d'éducation fondés sur la langue maternelle. Au nombre des autres domaines nécessitant une assistance figurent le renforcement des garanties et du soutien fournis aux petits exploitants agricoles. Les médias peuvent eux aussi jouer un rôle majeur en présentant le développement agricole des jeunes comme une tendance à suivre, au lieu de dépeindre les personnes travaillant dans l'agriculture comme des laissés-pour-compte. Enfin, l'approche privilégiant les droits doit être adoptée dans toutes les actions entreprises.
 358. L'ANIMATEUR invite les autres participants à formuler des observations sur la migration.
 359. Mme TAYE ZODI (Gabon) fait observer qu'à la lumière des échanges qui ont eu lieu, il apparaît clairement que les jeunes du milieu rural partagent tous les mêmes préoccupations où qu'ils soient, à savoir la rentabilité des activités agricoles, le financement de ces activités et la propriété foncière. Ce qu'il faut, c'est un réel engagement de la part des gouvernements et des jeunes. Pour ce qui est des jeunes, ils doivent cesser d'invoquer des prétextes. Ils doivent passer à l'action, se tenir prêt à devenir agriculteurs et à travailler pour leur pays, leur continent et le monde tout entier. Les gouvernements, pour leur part, se doivent de leur manifester leur soutien.
 360. M. ALIAGA SANCHO (Équateur) déclare que la participation de jeunes tels que Rita Kimani, Sebastián Pedraza et Mai Thin Yu Mon donne particulièrement lieu de se réjouir. Un point très important a été soulevé. Les perspectives offertes en milieu rural ne se limitent pas à l'agriculture. Il faut également inciter les jeunes à s'impliquer dans d'autres types de service et activités économiques, y compris des

services non financiers, des activités culturelles, etc. Il est donc fondamental de déterminer les types de marchés financiers et non financiers qui sont susceptibles d'être développés en faveur de la jeunesse.

361. M. DIOUF (Sénégal) convient de la nécessité de mettre l'accent sur le retour des jeunes à l'agriculture, dans le contexte de la migration et du développement rural. Le FIDA a un rôle déterminant à jouer dans l'introduction de méthodes et de technologies agricoles plus modernes. Le retour des jeunes à l'agriculture est difficilement envisageable s'il subsiste encore des pratiques ancestrales. Les campagnes des pays développés possèdent désormais certains attraits et offrent les mêmes services que les villes, mais ce n'est généralement pas le cas dans les pays en développement. C'est un aspect qui doit être amélioré si l'on souhaite que les jeunes envisagent leur avenir dans l'agriculture.
362. Mme DELPITIYA (Sri Lanka) fait remarquer que son gouvernement a mis sur pied de nombreuses initiatives encourageant les jeunes à fonder leur propre entreprise, notamment l'introduction récente d'un programme de prêts consentis aux diplômés au chômage à des conditions favorables afin de leur permettre de créer des entreprises dans leur lieu d'origine. Cependant, la plupart des jeunes aspirent à des emplois non manuels. En outre, une enquête menée par l'Université de Colombo a révélé que 1,5 million de jeunes environ ont préféré être chauffeur de véhicule à trois roues plutôt que de poursuivre des études supérieures ou de travailler dans le secteur agricole. Elle demande donc comment attirer les jeunes vers l'agriculture.
363. L'ANIMATEUR invite les intervenants à résumer les principales leçons qui ressortent de la séance participative, dans la mesure où elles concernent l'action du FIDA.
364. M. ZILLER (intervenant) dit ne pas voir les choses du même œil que la représentante du Gabon. Sans vouloir créer de dépendance vis-à-vis des donateurs, il existe toutefois des problèmes que les jeunes entrepreneurs ne sont pas en mesure de résoudre seuls. Par exemple, l'exportation de marchandises requiert l'accès aux marchés européens, ce qui exige de satisfaire des normes techniques extrêmement complexes. Une assistance est nécessaire pour assurer le respect de ces normes, notamment des contrôles qualité effectués par des laboratoires. Il en va de même pour les obstacles non tarifaires aux échanges, pour lesquels il reste encore beaucoup de progrès à faire. Il reste donc des domaines dans lesquels la coopération au développement est encore nécessaire. Il ne suffit pas d'affirmer que les gens doivent être plus dynamiques. C'est la raison pour laquelle les partenaires du développement cherchent à intervenir et à promouvoir le changement autant que faire se peut.
365. M. RO CA (intervenant), fort de l'expérience acquise auprès des jeunes de son pays au cours des dernières années, exhorte le FIDA à continuer à appuyer les projets pour la jeunesse dans d'autres pays. Pour ce faire, son pays est disposé à offrir son soutien et à partager son expérience. Il se dit fier des résultats obtenus aux côtés des jeunes entrepreneurs en République de Moldova. Engager des dépenses en faveur de la jeune génération est un des meilleurs investissements qu'un pays puisse faire.
366. M. PEDRAZA (intervenant) convient de la nécessité de continuer à investir dans les jeunes ruraux et de faire confiance à la jeunesse. Les jeunes doivent être mis à contribution dans les activités des projets et prendre part à la prise de décisions. Il est donc important de renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent réellement s'impliquer dans leurs communautés respectives et bénéficier de l'appui nécessaire, comme c'est le cas en Colombie.
367. Mme MAI THIN (intervenante) dit que le principal point qu'elle retient de cette discussion est la nécessité d'adopter une approche globale du développement qui ne soit pas exclusivement axée sur le développement agricole au sens strict, mais

aussi sur d'autres services, tels que l'éducation, la santé, les activités culturelles, afin de soutenir le développement rural. L'approche globale du développement est appliquée dans les communautés autochtones depuis des siècles, ce qui rend d'autant plus important le respect, la reconnaissance et l'application de ces connaissances traditionnelles et locales dans le contexte du développement agricole. L'investissement dans la jeunesse rurale se doit d'être un processus continu, allant de pair avec un suivi et une évaluation périodiques qui, par comparaison à tout autre investissement réalisé par la société, rapportera des avantages considérables.

368. Mme KIMANI (intervenante) affirme que partout dans le monde les sociétés gagneraient incontestablement à investir dans la jeunesse. Selon elle, l'annonce la plus importante est qu'il est grand temps de passer à l'action et d'impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques et la conception des projets. Elle se félicite du fait que le FIDA prenne les devants sur cette question.
369. L'ANIMATEUR demande aux intervenants ce qu'ils feraient à la place du directeur de pays dans leurs pays respectifs, comment ils utiliseraient le prêt du FIDA d'une valeur moyenne de 30-35 millions d'USD et comment ils mettraient à contribution la jeunesse.
370. M. PEDRAZA (intervenant) fait savoir qu'il continuerait de faire ce qui se fait déjà en Colombie, à savoir, organiser les jeunes et renforcer leurs capacités au niveau local, ce qui revient à investir dans leurs propres initiatives et ce qui permet à ces domaines de se développer. Il est également nécessaire d'instaurer des espaces permettant aux jeunes d'échanger avec les institutions, de sorte qu'ils puissent se faire entendre et façonner les projets qui concernent leur environnement local.
371. Mme MAI THIN (intervenante) propose, outre la formation, la création de prix destinés à récompenser les projets agricoles novateurs dirigés par des jeunes, qui soient conçus et mis en place conjointement avec le FIDA. Les projets devront prévoir l'attribution de prix et la conduite de nombreuses initiatives pilotes dans diverses communautés locales afin de produire un modèle hautement efficace à même d'inciter d'autres jeunes.
372. Mme KIMANI (intervenante) répond que la première chose à faire, pour un directeur de pays, serait de reconnaître que la somme de 35 millions d'USD, bien que substantielle au premier abord, est en réalité très modeste pour parvenir à la transformation souhaitée. Il serait donc nécessaire d'identifier les formes de partenariat les plus avantageuses dans les domaines liés à l'agriculture – notamment la construction d'infrastructures – dont il faut s'occuper en parallèle. Il existe de nombreux moyens pour faire de l'agriculture une réussite, notamment l'amélioration de l'accès des agriculteurs à l'information, aux semences, aux marchés et au financement. Il existe un réel besoin de mettre en place des partenariats efficaces susceptibles de traiter les questions très complexes qui sont en jeu.
373. L'ANIMATEUR remercie les intervenants et souligne l'utilité du débat, notamment s'agissant de formuler de nouvelles idées, puisque le FIDA a l'intention d'intégrer la question des jeunes à FIDA11.
374. Un documentaire est projeté sur l'investissement de la Gambie dans les femmes rurales.
375. M. Hoogeveen (Pays-Bas) prend la parole.
376. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs attire l'attention sur le fait que les deux séances participatives de la journée ont permis de tirer de formidables leçons. Concernant le multilatéralisme, le sentiment général est qu'il est indispensable d'améliorer et de modifier le système multilatéral, mais que l'on ne saurait envisager de s'en passer. Plus de 60% des participants pensent que le FIDA devrait

coopérer davantage avec un large éventail de partenaires des secteurs public et privé et de la société civile. Parmi les leçons retenues figurent l'appel à explorer de nouvelles sources de don et de financement.

377. Il ressort de la séance participative sur la jeunesse des leçons instructives, notamment la nécessité de considérer les jeunes comme des entrepreneurs – et qu'eux-mêmes se considèrent comme tels –, en particulier dans le secteur agroalimentaire. Un appel a été lancé en faveur de l'accès des jeunes à la terre, à la formation et au financement. La séance participative a également montré l'exemple en associant les jeunes au débat; le FIDA est encouragé à promouvoir davantage leur participation à l'avenir.

QUESTIONS DIVERSES (point 14 de l'ordre du jour)

378. Aucune question n'est soulevée à ce point de l'ordre du jour.

DISCOURS DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT DU FIDA

379. M. HOUNGBO (Président du FIDA) prononce un discours de clôture, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.

CLÔTURE DE LA SESSION

380. Le PRÉSIDENT du Conseil des gouverneurs prononce un discours de clôture, dont la version intégrale figure au chapitre 4.
381. Il déclare close la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.
382. La séance est levée à 17 h 20.

Chapitre 4

Déclarations et allocutions spéciales



Son Excellence Sheikh Hasina, Premier ministre de la République populaire du Bangladesh



Son Excellence José Berley Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou



M. Gilbert F. Houngbo
Président du FIDA



M. Subhash Chandra Gargh
Président sortant du Conseil des gouverneurs et Gouverneur du FIDA pour la République
de l'Inde



Son Excellence Hoogeveen
Président entrant du Conseil des gouverneurs et Gouverneur du FIDA pour le Royaume
des Pays-Bas



Son Excellence María Cristina Boldorini
Vice-Présidente du Conseil des gouverneurs du FIDA et Gouverneur de la République
d'Argentine



M. Rionald Siloban
Vice-Président du Conseil des gouverneurs du FIDA et Gouverneur de la République
d'Indonésie



M. William Skinner
Responsable du Bureau du Secrétaire

Discours d'ouverture de Son Excellence Hans Hoogeveen, président de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA

C'est pour moi un honneur et un privilège d'être le président de ce Conseil des gouverneurs et je tiens à remercier tous ceux qui ont rendu cela possible. Permettez-moi également de féliciter mes collègues du Bureau, la Gouverneure pour la République d'Argentine et le Gouverneur pour la République d'Indonésie. Je suis impatient de conduire cette session avec eux.

Je tiens bien entendu à remercier les membres sortants du Bureau pour le remarquable travail qu'ils ont achevé jusqu'à maintenant. Enfin, qu'il me soit permis d'exprimer toute ma gratitude au Président du FIDA, M. Hougbo, non seulement pour le travail impressionnant qu'il a déjà accompli mais également pour celui qu'il s'appête à effectuer, ainsi qu'aux membres de son personnel qui ont organisé cette session et nous offrent l'occasion de nous pencher plus particulièrement sur le thème: "De la fragilité à la résilience à long terme: investir en faveur d'économies rurales durables".

Je crois qu'en ce moment, dans toutes les réunions du système des Nations Unies, nous nous félicitons mutuellement de l'adoption du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable et ce, à juste titre. Il nous reste maintenant à mettre en œuvre ce programme pour atteindre ces objectifs. Or, nous nous apercevons que ce Conseil des gouverneurs se déroule alors que 40 millions de personnes supplémentaires souffrent de la faim. Cela signifie que 11% de la population mondiale se couche chaque soir le ventre vide, soit 5% de plus qu'il y a deux ans. Du point de vue des Objectifs de développement durable, et en particulier du deuxième, c'est un sérieux revers si l'on veut éliminer la pauvreté et la faim à l'horizon 2030.

La contradiction est d'autant plus saisissante que, désormais, nous produisons suffisamment d'aliments pour tout le monde mais qu'en même temps, un tiers de la quantité totale d'aliments à travers le monde n'est pas consommé, chaque jour, chaque année. La surface nécessaire pour produire ces denrées "gaspillées" correspond à la superficie de la Chine. D'ailleurs, heureusement, la Chine est en bonne voie et en passe de relever le défi de réduction du gaspillage, assurant la sécurité alimentaire, mais c'est tout de même chaque année l'équivalent de ses terres agricoles qui est gaspillé.

Il apparaît clairement que la mission du FIDA, à savoir, éliminer la pauvreté et la faim en investissant dans la jeunesse rurale et le développement rural, est plus importante et pertinente que jamais.

Au seuil de ce Conseil des gouverneurs, nous devons penser au type de message que nous allons transmettre pendant ces deux jours. Normalement, ce ne sera pas seulement un message d'espoir, mais sera également un message d'investissement et d'action. Je pense que le Président Hougbo et les membres de son personnel ont préparé pour ce Conseil des gouverneurs un programme participatif particulièrement intéressant. Ce programme doit, à mon avis, nous permettre de délivrer au monde un message fort qu'il nous appartient de formuler.

Ce programme s'articule autour de plusieurs manifestations importantes, notamment sur le thème: "Investir dans la jeunesse rurale". Lorsque nous évoquons les jeunes et les enfants, les faits sont plus accablants que jamais. Si l'on considère les enfants de moins de cinq ans, près d'un sur quatre – soit 150 millions d'enfants dans le monde – souffre d'un retard de croissance et risque de contracter des maladies graves. Plus problématique encore, 52 millions d'enfants sont définis comme étant émaciés, soit trop légers pour leur taille à cause d'une insuffisance alimentaire. S'agissant d'investir dans notre jeunesse, lorsque nous nous intéressons par exemple au continent africain, nous constatons qu'il est nécessaire d'offrir aux jeunes 30% d'emplois supplémentaires, en particulier dans le secteur agricole et les filières. L'Afrique a la population la plus jeune au monde, avec 364 millions de jeunes, dont plus de la moitié sont aujourd'hui sans emploi. Voilà le défi qui nous attend. Il ne faut pas se contenter de trouver des solutions concrètes, il faut agir et agir vite.

En ce qui concerne la fragilité et la résilience, nous savons que nous sommes aujourd'hui confrontés à des crises humanitaires plus nombreuses que jamais, crises liées à des conflits ou aux répercussions des changements climatiques. Environ 40 millions de personnes vivent dans les zones concernées, dans des pays que nous connaissons. Fermez un instant les yeux et réfléchissez à cette situation. Maintenant, ouvrez les yeux, regardez votre voisin de gauche puis celui de droite et imaginez-vous vivant tous les trois dans une zone de conflit: seul l'un d'entre vous survivra si nous n'agissons pas. Voilà ce qui est en jeu. Il s'agit d'un énième cri d'alarme, nous devons faire quelque chose tout de suite et maintenant.

Enfin et surtout, nous débattons régulièrement de notre système multilatéral, le système des Nations Unies. Le nouveau gouvernement des Pays-Bas le défend d'autant plus ardemment qu'il constitue le seul moyen d'avancer et de trouver des solutions à ces problèmes et à ces défis. Nous avons besoin d'un FIDA encore plus fort au sein du système des Nations Unies. Nous devons être productifs durant ces deux jours, non seulement en adoptant des résolutions et des décisions mais également en investissant. Il faut agir en investissant dans le FIDA, dans la jeunesse et dans les populations rurales.

Voilà ce qu'il nous incombe de faire ces deux prochains jours; nous devons investir au profit de plus de 550 millions de petits exploitants agricoles. Ils représentent notre avenir. Ils représentent notre nourriture à l'avenir. Le FIDA possède un fort pouvoir fédérateur et nous devons faire en sorte que ce pouvoir soit utilisé pour trouver les meilleures solutions possibles. Faisons de ce Conseil des gouverneurs une source de changements afin de montrer au monde que nous pouvons relever les défis en investissant et en agissant.

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA à Son Excellence Sheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh

C'est pour moi un grand honneur de souhaiter la bienvenue à Son Excellence Mme Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Permettez-moi, Excellence, au nom des États membres du FIDA, de vous exprimer nos remerciements les plus sincères pour avoir accepté de prononcer un discours aujourd'hui devant cette assemblée.

C'est également un plaisir de vous accueillir à Rome et en Italie – nous savons que vous éprouvez un sentiment particulier à l'égard de notre pays hôte, où vous avez passé du temps avec votre défunt mari.

Tout au long de votre vie, de nombreux honneurs vous ont été décernés pour votre contribution à la lutte contre les conflits et contre la faim, et vous avez été une fervente partisante de la paix. Votre gouvernement a largement augmenté les allocations budgétaires en faveur de l'enseignement primaire, et plus particulièrement au profit des fillettes, et vous avez fait partie des personnalités majeures dont la voix s'est élevée pour défendre la cause et les droits des enfants.

On ne saurait exagérer l'importance de l'agriculture pour la croissance économique du Bangladesh.

Grâce aux politiques nationales relatives à l'alimentation et à l'agriculture, votre pays a enregistré une croissance régulière du secteur au cours de ces 15 dernières années.

Alors qu'il était en proie à des pénuries alimentaires chroniques, le Bangladesh est parvenu à l'autosuffisance et exporte désormais ses excédents.

Sous votre houlette, le Bangladesh a accompli de grands progrès s'agissant d'améliorer les conditions de vie de la population, et le taux de pauvreté a considérablement reculé.

Cela étant, il est particulièrement rassurant de constater que le Bangladesh continue à centrer ses efforts sur la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale, comme éléments indispensables de la transformation durable du monde rural.

Excellence, votre sagesse et votre expérience nous seront certainement profitables et nous attendons avec un extrême intérêt de vous écouter.

Monsieur le président du Conseil des gouverneurs, permettez-moi de souhaiter la bienvenue encore une fois à la Première Ministre, Mme Sheikh Hasina, au FIDA et de lui exprimer notre profonde gratitude pour sa présence ici aujourd'hui.

Discours liminaire de Son Excellence Sheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh

Bismillahir Rahmanir Rahim

Monsieur le Président du FIDA, Gilbert Houngbo,

Monsieur le président du Conseil des gouverneurs,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs les représentants des différentes organisations internationales, Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Assalamu Alaikum, bonjour à toutes et à tous.

C'est un immense plaisir pour moi de participer à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je souhaite exprimer mes sincères remerciements pour avoir été invitée en qualité de conférencière d'honneur.

Le Bangladesh a toujours été, on le sait, une terre fertile où tous les produits agricoles poussent aisément. Mais durant une longue période et jusqu'à la fin des années 1990, cette réputation a plusieurs fois été mise à mal. À son accession à l'indépendance en 1971, le Bangladesh a été confronté à de graves pénuries alimentaires, la production de céréales alimentaires n'atteignant que 11 millions de tonnes pour une population de 75 millions de personnes.

Peu après l'indépendance, le Père de la Nation Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman a accordé une importance capitale à l'augmentation de la production agricole, appelant le pays à mener une "révolution verte". Pour stimuler la production, il a pris des mesures pragmatiques: réforme agraire, exonération de l'impôt foncier, création d'organismes de recherche, installation de pompes d'irrigation et distribution gratuite d'intrants agricoles.

Mais après son assassinat en 1975, le secteur agricole a été négligé par les gouvernements suivants, ce qui a entraîné une grave pénurie alimentaire.

Pendant quinze ans, les autorités ont dû faire appel au moins quatre fois par an à des partenaires de développement pour répondre aux besoins alimentaires de la population.

Mesdames et Messieurs,

Depuis sa création, le FIDA a investi dans 31 projets au Bangladesh, et cinq autres projets sont planifiés. Le montant total des prêts et des dons engagés au titre de ces 31 projets s'élève à environ 680 millions d'USD. Actuellement, le FIDA se concentre sur l'adaptation des moyens d'existence ruraux aux changements climatiques et sur la transposition à plus grande échelle des approches couronnées de succès.

Selon un rapport du Forum économique mondial, la population mondiale devrait dépasser les 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050 et la moitié de cette population appartiendra aux classes moyennes. Cela va exercer une tension énorme sur les terres arables, les forêts et les ressources en eau du monde entier, qui sont déjà en recul.

L'élévation du niveau de la mer va considérablement réduire la surface des terres arables dans de nombreux pays et nous en serons à nouveau les victimes alors que nous ne contribuons en rien à ce phénomène. La demande alimentaire mondiale en 2050 devrait augmenter d'au moins 60% par rapport à celle de 2006 et les prix des produits alimentaires devraient bondir d'au moins 84%.

Comment réagir face à une évolution aussi défavorable de la conjoncture ?

Je vais vous raconter l'histoire de la croissance agricole de mon pays en m'arrêtant sur les enseignements susceptibles d'être adoptés, ou plutôt adaptés dans d'autres pays afin de favoriser le développement humain à l'échelle mondiale. Nous ne voulons pas

connaître à nouveau la situation de 1981, année où nous avons découvert que le fait de négliger la croissance agricole pouvait entraîner de grands malheurs pour l'humanité.

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que la résilience naturelle du peuple bangladais face aux crises en général a permis d'éviter que la situation ne dégénère jusqu'à créer une crise alimentaire, lors d'une année marquée par les aléas climatiques et par le recul de la production alimentaire dans notre pays.

Le peuple bangladais n'hésite pas à se serrer la ceinture, à aborder les difficultés avec confiance et à chercher des alternatives pour surmonter les crises. C'est ainsi que nous avons su vaincre et réussir.

Le Bangladesh a connu une décennie environ d'autosuffisance alimentaire avant d'être confronté à une pénurie inattendue cette année, imputable à une série d'inondations survenues au plus mauvais moment. L'ajustement de notre politique d'importation a aussitôt permis aux consommateurs d'accéder aux produits alimentaires.

Vous noterez que mon pays a fait passer sa production alimentaire de 11 millions de tonnes en 1971 à 39 millions de tonnes en 2017, bien qu'un tiers des terres arables ait disparu entre temps.

Depuis 2008, cette production a augmenté de 9 millions de tonnes. Cela a été possible car nous avons proposé aux petits exploitants des intrants agricoles à des prix fortement subventionnés et permis aux paysans sans terres d'accéder à des prêts non garantis à taux réduit.

Nous avons exploité toutes les options que nous offraient les technologies de l'information et de la communication pour surmonter la crise. Actuellement, ces technologies nous aident à accélérer l'efficacité et la précision de la recherche, en particulier sur les questions liées aux changements climatiques. De nouvelles techniques de cartographie adossées aux données récoltées par satellite et au système d'information géographique nous ont aidés à évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques, à concevoir de meilleures méthodes de captage de l'eau, à repérer les zones ayant un bon potentiel de collecte d'eau et à dresser des cartes des zones propices à la culture de variétés nouvellement créées. Ainsi, nous sommes parvenus à l'autosuffisance alimentaire et agricole, dégageant même une capacité supplémentaire d'exportation.

Monsieur le président,

Après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous avons mis notre démarche de développement en adéquation avec notre septième plan quinquennal fondé sur le principe de "ne laisser personne de côté". Nos objectifs pour l'avenir n'ont pas changé et seront intégrés aux plans quinquennaux suivants.

Le premier objectif est d'éliminer la pauvreté. Le deuxième est d'éliminer la faim. Et le troisième est de mettre des aliments nourrissants à la disposition de chacun.

La difficulté de ne laisser personne de côté est plus sensible dans les zones rurales. Environ 72% de notre population vit dans des zones rurales et 43% des Bangladais travaillent comme main d'œuvre dans le secteur agricole, qui génère 15% du produit intérieur brut du pays.

Le secteur rural non agricole représente 40% de l'emploi rural mais génère plus de 50% des revenus ruraux. Une transformation rurale durable et inclusive est donc essentielle à la réalisation de nos objectifs, à savoir éliminer la pauvreté, éliminer la faim et ne laisser personne de côté.

Il est indispensable d'instaurer une résilience à long terme pour parvenir à la durabilité. L'avènement d'une économie rurale durable dans son ensemble suppose d'investir dans le développement du tissu social rural et dans la résilience face aux changements climatiques.

Avec 160 millions d'habitants, le Bangladesh est le pays le plus densément peuplé au monde. Il est en passe d'atteindre les Objectifs de développement durable bien avant

2030. Le Bangladesh estime que la pauvreté sera totalement éradiquée à l'horizon 2024 et la faim à l'horizon 2041.

Mais d'autres défis considérables l'attendent. Le pays devrait perdre 40% de ses terres productives d'ici à 2080 si le niveau de la mer augmente ne serait-ce que de 65 centimètres. En outre, les changements en matière de production végétale dus à l'impact des changements climatiques vont entraîner une hausse du nombre de personnes en état de pauvreté. C'est pourquoi il est nécessaire d'accéder à des ressources importantes pour que des pratiques agricoles mieux adaptées et plus résilientes soient mises en œuvre.

Le septième plan quinquennal du Gouvernement met donc l'accent sur l'utilisation durable des ressources et sur l'investissement dans la recherche agricole, en vue de développer des variétés à haut rendement qui résistent à la salinité, aux inondations et au froid.

Le septième plan quinquennal se concentre également sur les questions liées au développement de certaines zones rurales du Bangladesh et à la définition d'axes prioritaires, comme l'augmentation de la production locale, la résolution des problèmes énergétiques, et la réduction de la pauvreté par la mise en œuvre de programmes portant sur l'agriculture, la création d'emplois et les infrastructures rurales.

Les institutions rurales seront renforcées afin d'appuyer la transformation rurale en cours, notamment en soutenant la création d'emplois non agricoles, la mobilité rurale et la finance rurale.

Grâce à des politiques favorables à la pêche, la production totale de poisson a atteint 4 134 000 tonnes sur l'exercice budgétaire 2016-2017. Ceci nous a permis de parvenir à l'autosuffisance en matière de production halieutique. Notre poisson national, le Hilsa, a obtenu un certificat d'origine géographique. Le Bangladesh est le quatrième plus gros producteur de poisson d'eau douce au monde.

Nous menons également un programme alimentaire destiné aux populations pauvres et vulnérables. En 2017, cinq millions de familles ont bénéficié de 30 kg de riz pour cinq mois à un prix très avantageux. Environ 750 millions d'USD ont été dégagés pour le programme des filets sociaux de sécurité basés sur l'alimentation. Nous avons également alloué 76,5 millions d'USD à la vente de riz sur le marché en faveur des familles à bas revenu.

Lors de l'exercice budgétaire 2010-2011, notre Gouvernement a lancé le projet "One house One farm" pour réduire la pauvreté par la subsistance agricole et l'agriculture familiale.

Dans le cadre de ce projet, 17 300 organisations de développement des villages ont été constituées, regroupant plus d'un million de bénéficiaires. Ces structures ont créé près de 700 000 petites exploitations agricoles, moyennant un investissement de 115,3 millions d'USD.

Nous avons également réussi à nous attaquer au problème de la nutrition. Le pourcentage de la population souffrant de malnutrition est passé de 33,2% en 1992 à 16,4% en 2016. La pauvreté est passée de 41,5% en 2005-2006 à 22% environ aujourd'hui. Plusieurs initiatives du Gouvernement ont contribué à cette amélioration.

Monsieur le président,

Nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'investir dans l'économie rurale pour garantir la résilience. Et nous estimons que cela n'est pas possible sans partenariat ni coopération à l'échelle mondiale.

Les partenaires de développement doivent se montrer un peu plus généreux pour que la pauvreté et la faim soient éradiquées. Il me semble que le monde est prêt pour cela aujourd'hui. C'est pourquoi je vous appelle instamment à investir dans des économies rurales durables.

En vous racontant l'histoire de mon pays, j'ai voulu plaider en faveur du thème "De la fragilité à la résilience à long terme: investir en faveur d'économies rurales durables".

Mon pays, le Bangladesh a la grande chance de bénéficier d'une gouvernance stable depuis près de dix ans. Pendant environ quatre ans, nous avons élaboré avec une grande minutie notre stratégie de croissance socio-économique, que nous tâchons maintenant d'appliquer depuis maintenant neuf ans. Nous avons procédé avec le plus grand soin aux ajustements idoines dictés par les circonstances.

Par bonheur, nos partenaires de développement ont su faire preuve de réactivité et de générosité pour que nous puissions avancer ensemble. Nous espérons vivement que le FIDA jouera un rôle important dans la poursuite de ce partenariat. Le modèle de partenariat et d'aide réciproques prôné par le FIDA est très différent de celui d'autres institutions et organisations des Nations Unies.

Et nous avons la sincère conviction que ce modèle idéal aura sa place dans l'avenir prometteur qui s'annonce à l'humanité.

Encore merci à toutes et à tous.

Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA à son Excellence Jose Berly Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou de la République du Pérou

C'est également un grand privilège pour moi que de souhaiter la bienvenue à Son Excellence, Monsieur José Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou, à notre siège, à Rome, à l'occasion de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

De par sa collaboration active avec la Banque de développement de l'Amérique latine et avec la Banque interaméricaine de développement, Monsieur José Arista joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de vie des populations sud-américaines. Il a occupé plusieurs hautes fonctions dans le secteur public péruvien.

Le travail qu'il a accompli pour réduire la pauvreté et les inégalités dans sa région d'origine – l'Amazonas, qu'il a administrée pendant plusieurs années – a grandement contribué au développement durable et inclusif des communautés rurales locales.

Le mois dernier, Monsieur José Arista a été nommé Ministre de l'agriculture et de l'irrigation du Pérou. À ce titre, il aura d'importantes responsabilités à assumer pour répondre à nombre de questions qui figurent actuellement au cœur de nos travaux, et notamment les suivantes: comment offrir davantage de débouchés aux jeunes vivant dans des zones reculées et souvent fragiles, et comment gérer les ressources afin d'optimiser l'impact de programmes d'investissement visant à ne laisser personne de côté dans les zones rurales.

Au fil des années, les approches à facettes multiples du FIDA ont aidé de nombreux exploitants agricoles et communautés autochtones pauvres du continent sud-américain à mener une existence plus digne. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour renforcer encore nos liens avec le Pérou et les pays andins voisins, et nous ferons en sorte que l'agriculture devienne un secteur moderne, concurrentiel et commercialement florissant.

Permettez-moi, Monsieur le président, de remercier sincèrement le Ministre José Arista pour sa présence parmi nous aujourd'hui et pour son discours au nom de Son Excellence Monsieur Pedro Pablo Kuczynski, Président de la République du Pérou.

Discours liminaire de Son Excellence Jose Berly Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou de la République du Pérou

Votre Excellence Monsieur Gilbert F. Hougbo, Président du FIDA,

Votre Excellence Madame Sheikh Hasina, Première ministre de la République populaire du Bangladesh,

Monsieur le président du Conseil des gouverneurs, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un honneur de représenter le Président du Pérou, Monsieur Pedro Pablo Kuczynski, et de m'adresser à vous dans le cadre de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Au nom du Président et à titre personnel, je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter le Président du FIDA, Monsieur Gilbert Hougbo, pour le travail qu'il a accompli lors de sa première année à la tête du Fonds, et réaffirmer le soutien du Pérou à l'égard de son mandat.

L'un des défis majeurs auxquels la communauté internationale doit faire face pour réaliser les Objectifs de développement durable est le thème que nous abordons aujourd'hui, "De la fragilité à la résilience à long terme: investir en faveur d'économies rurales durables" car, comme le souligne le Programme 2030, la prise en compte de la fragilité est un élément essentiel à la réalisation des Objectifs de développement durable.

De nombreux facteurs compromettent les perspectives de développement, notamment l'aggravation des phénomènes météorologiques et climatiques. À cet égard, la planète a récemment subi les effets dévastateurs du phénomène El Niño. Au Pérou, le passage en 2016 et 2017 du courant surnommé "El Niño côtier" a affecté plus d'un million de personnes et entraîné la perte de près de 100 000 hectares de cultures. D'autres facteurs contribuent à augmenter la fragilité: la recrudescence de conflits violents, l'augmentation du nombre de réfugiés et de personnes déplacées, la lenteur de la reprise de l'économie mondiale, l'instabilité sociale et politique qui touche de nombreux territoires, et la faiblesse relative des capacités institutionnelles existantes face à ces phénomènes.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 22% de la population mondiale vit actuellement dans des contextes de fragilité. Les pays les plus exposés à la fragilité abritent 43% des personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour et l'on estime que le nombre de personnes extrêmement pauvres vivant dans des contextes de fragilité passera de 480 millions en 2015 à 542 millions à l'horizon 2035. La fragilité aggrave la pauvreté et prive les individus et les sociétés de possibilités de s'en extraire.

La relation entre fragilité et pauvreté extrême est encore plus profondément ancrée chez les populations rurales, qui subissent de plus en plus souvent les conséquences des changements climatiques, à quoi s'ajoutent des problématiques classiques telles que les conflits fonciers, les prix, les tensions sociales, le manque de perspectives pour les jeunes, l'inégalité entre les sexes et le manque d'accès aux services de base.

Selon l'OCDE, l'agriculture est le principal vecteur de revenus pour les populations rurales. La contribution de l'agriculture au produit intérieur brut dans les contextes de fragilité majeure est deux à trois fois plus importante que dans le reste du monde. C'est la raison pour laquelle l'agriculture a un rôle essentiel à jouer pour éradiquer la faim et la pauvreté, et la transformation rurale inclusive fait partie des mesures clés dans la lutte contre les causes profondes de la vulnérabilité et de la fragilité.

En raison de sa situation géographique et des caractéristiques propres à son territoire, le Pérou figure parmi les huit pays présentant la plus grande biodiversité à l'échelle de la planète, ce qui fait de lui l'une des plus grandes réserves mondiales de ressources génétiques. En outre, grâce au développement ancestral de ses peuples autochtones, il

est considéré comme l'un des berceaux de l'agriculture et de l'élevage, et la confluence et la fusion de races et de cultures différentes qui s'y ajoutent font de lui l'un des pays les plus riches du monde en termes de gastronomie, de culture et de tourisme. Néanmoins, ces mêmes caractéristiques nous rendent extrêmement vulnérables face aux catastrophes naturelles et aux conflits sociaux historiques qui augmentent la fragilité et compromettent les possibilités d'éradication de la pauvreté, ce qui rend d'autant plus difficile la réalisation des Objectifs de développement durable.

De fait, le Pérou est le troisième pays le plus vulnérable au monde face aux changements climatiques, dont les effets se font sentir de plus en plus fréquemment. Les glaciers andins ont vu leur surface diminuer de plus de 40% en conséquence du réchauffement de la planète. D'autre part, plus de 80% de nos cultures principales sont vulnérables à la sécheresse et au gel. Face à ce problème, le Gouvernement péruvien a encouragé des initiatives de recharge hydrique telles que le Programme "Sierra Azul", dont l'élément le plus important est la captation et la collecte de l'eau; le Programme d'irrigation technique et le Programme d'élevage des Hautes Andes, entre autres. En outre, pour faire face aux situations extrêmes engendrées par les changements climatiques, le Gouvernement a lancé son programme de prévention et de traitement des urgences, et celui de réhabilitation et de reconstruction.

Malgré ces circonstances défavorables, le pays a su faire face et, depuis près de deux décennies, l'économie nationale a connu une croissance soutenue d'environ 6% par an qui a contribué à réduire la pauvreté, passée de 54,3% en 2002 à 20,7% en 2016, ainsi que la pauvreté extrême, passée de 23,9% à 3,8% sur la même période. Il subsiste toutefois un noyau dur de pauvreté dans les zones rurales, si bien qu'en 2016, le taux de pauvreté rurale atteignait 43,8% et le taux de pauvreté rurale extrême 13,2%.

Le Gouvernement du Président Kuczynski s'est engagé à ramener le taux de pauvreté à 15% à l'horizon 2021. Cet objectif prévoit également de ramener la pauvreté extrême à 1,5%. Pour que cela soit possible, la communauté internationale doit reconnaître que le Pérou et d'autres pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure méritent un traitement spécifique afin de surmonter les graves problèmes qui contribuent à la vulnérabilité, tels que la pauvreté et la fragilité rurale. À cette fin, plusieurs éléments revêtent une importance fondamentale: le renforcement des programmes productifs dans les zones rurales, les initiatives favorisant une intégration active des jeunes et des femmes, l'inclusion financière et la coordination des efforts menés pour le développement de l'agriculture et des territoires ruraux.

Depuis 1980, le FIDA collabore avec le Pérou au lancement de projets de développement rural durable. Durant cette période, le Fonds a financé 10 interventions qui ont profité à 186 380 familles rurales, soit près d'un million de personnes.

L'évaluation de la stratégie et du programme de pays du FIDA au Pérou pour la période 2002-2016 vient de se terminer. Celle-ci fait apparaître que les projets réalisés au cours de cette période ont eu des impacts considérables sur la réduction de la pauvreté, l'augmentation des actifs et l'autonomisation des femmes et des jeunes ruraux, et qu'ils ont fait émerger des solutions innovantes, stratégiques et reproductibles ayant permis la formulation de politiques publiques en faveur des petits agriculteurs.

Les innovations économiques et sociales introduites par les projets du FIDA ont été reproduites dans le cadre d'autres projets, au Pérou et dans d'autres pays, et plusieurs d'entre elles ont débouché sur des politiques publiques que l'État péruvien met en œuvre pour promouvoir le développement rural. À ce titre, on peut citer notamment l'allocation de ressources publiques aux organisations rurales par le biais de concours d'initiatives, dispositif repris par le Ministère de l'économie et des finances, qui l'a introduit dans le Fonds pour la promotion de l'investissement public régional et local (FONIPREL), et par le Ministère du travail dans le programme Fondoempleo. En outre, le modèle des unités d'exécution centrales (en espagnol núcleos ejecutores centrales, NEC) et le principe de sélection des projets par l'intermédiaire des Comités locaux d'allocation des ressources (CLAR) ont été repris par la Banque mondiale et divers gouvernements en vue de la mise en œuvre de projets productifs et de développement territorial rural. De la même

manière, la mise à profit des capacités locales à des fins de vulgarisation rurale a donné naissance à une politique publique, la Stratégie des talents ruraux, initiative reproduite par le gouvernement d'un pays voisin, le Chili.

Le Pérou considère le FIDA comme un partenaire stratégique, efficace et fiable de la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales, non seulement du fait des 38 années de collaboration coordonnée entre les deux parties, mais aussi en raison de l'impact positif de ses stratégies et ses programmes dans le pays.

L'État péruvien a pris acte des résultats tangibles et de la précieuse contribution des interventions du Fonds au Pérou lors de la table ronde nationale qui a conclu l'évaluation du programme de pays du FIDA. Cette reconnaissance s'est également exprimée concrètement par le cofinancement d'environ 50% du nombre total de projets exécutés. En outre, dans le cadre du dernier projet, le Projet d'amélioration des services publics pour le développement territorial durable dans les zones d'influence des fleuves Apurímac, Ene et Mantaro, approuvé en 2016, le Pérou s'est engagé à financer plus de 60% du coût total de l'opération.

À l'occasion de ce rendez-vous important, il faut demander au FIDA de continuer à appuyer les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure tels que le Pérou, lequel, même s'il a connu une croissance économique considérable ces dernières années, conserve néanmoins des poches de pauvreté rurale représentant près de la moitié de sa population, et qui dépendent fortement de l'agriculture traditionnelle de subsistance.

Enfin, je souhaite réaffirmer l'engagement du Gouvernement péruvien s'agissant d'établir la résilience à long terme au sein des communautés vulnérables, en présentant un nouveau programme de perspectives stratégiques nationales à même d'aider à éliminer définitivement la pauvreté rurale, de créer des perspectives de développement pour les jeunes générations et de renforcer le cadre institutionnel du développement, tout en promouvant des changements durables en faveur de ce dernier, de sorte que le Pérou puisse réaliser concrètement l'engagement pris dans le cadre des Objectifs de développement durable visant à ne laisser personne de côté.

Déclaration du Président du FIDA, M. Gilbert F. Houngbo, à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs

Excellences,
Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs,
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Permettez - moi tout d'abord de remercier nos orateurs de marque – Son Excellence Sheikh Hasina, Première ministre du Bangladesh, et son Excellence José Berley Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation du Pérou.

Je voudrais également saluer l'excellence du travail du Conseil des Gouverneurs sous la houlette du Bureau sortant.

Bienvenue aux membres du nouveau Bureau du Conseil: le Président, Son Excellence le Gouverneur du Royaume des Pays-Bas, Hans Hoogeveen, et les deux Vice-Présidents, la Gouverneur de la République d'Argentine, Maria Cristina Boldorini et le Gouverneur de la République d'Indonésie, Rionald Silaban.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il y a un an vous m'avez confié la présidence du FIDA. Je ne saurais assez vous remercier de votre confiance. Aujourd'hui, je suis plus convaincu que jamais : nous devons être ambitieux. Nous devons redoubler d'efforts pour éliminer la faim et la pauvreté. Le monde rural nous interpelle.

Notre monde connaît des situations de grande souffrance et de fragilité. Face aux défis mondiaux actuels, rappelons-nous qu'aujourd'hui encore, près de 700 millions de personnes vivent dans une extrême pauvreté et 815 millions souffrent de la faim. Environ 200 millions d'enfants présentent un retard de croissance ou une maigreur extrême.

Environ 130 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire.

2017 a connu une succession d'événements météorologiques extrêmes et est l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées.

En 2017 également, plus de 250 millions de personnes ont traversé des frontières - souvent au péril de leur vie - pour fuir des conflits, des catastrophes naturelles, la pauvreté mais aussi le désespoir. C'est un niveau record.

Autre record - il y a aujourd'hui 1,2 milliard de jeunes dans le monde. La majorité d'entre eux vit dans les zones rurales des pays en développement. Ils sont source d'espoir et de dynamisme mais le manque d'emplois demeure criant. Ils ont deux à trois fois plus de probabilité que les adultes d'être au chômage.

Malgré leurs connaissances et compétences uniques, 370 millions de personnes autochtones luttent pour leur survie. Elles représentent 5 % de la population mondiale, mais 15 % des plus pauvres.

Nous sommes dans la troisième année de mise en œuvre des objectifs de développement durable. Investir dans les zones rurales offre une partie de la solution pour atteindre ces objectifs. Pourquoi ? parce que la faim et la pauvreté y sont concentrées. 80% des personnes les plus pauvres de la planète vivent dans les zones rurales. Une grande partie sont des jeunes. Une grande partie sont des petits agriculteurs qui ne peuvent vivre de leur activité.

La transformation du monde rural en économies plus dynamiques offre d'énormes possibilités et peut fortement contribuer à éliminer la faim, la pauvreté, et offrir une alternative à la migration.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans ce contexte, le FIDA me paraît incontournable. J'ose le prétendre. Vous ne vous attendez pas à ce que je dise le contraire, mais c'est un fait. Plus que jamais, le monde rural a besoin des services du FIDA et ce à tous les niveaux des chaînes de valeur.

Mais le monde change. Et si notre modèle a bien fonctionné jusque-là, il nous faut évoluer. Il nous faut aussi redoubler d'efforts. Et vite car il ne reste que douze ans pour réaliser les objectifs de développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Mon ambition est que le FIDA ait un impact beaucoup plus important. Nous devons - et nous pouvons - amplifier et améliorer nos efforts.

Nous avons donc entamé un processus de transformation du Fonds afin de porter nos opérations à une échelle supérieure. Cela veut dire plus de ressources, un système d'allocation des ressources plus stratégique, une capacité opérationnelle renforcée et une collaboration accrue avec nos partenaires.

Ces dix premiers mois ont été extrêmement productifs : nous avons énormément avancé sur le renouvellement de nos modèles financier et opérationnel.

Plus d'impact signifie se rapprocher davantage des communautés rurales. Nous allons donc décentraliser une partie de notre organisation et créer des pôles régionaux forts. Ils permettront un dialogue renforcé avec les partenaires sur le terrain, des services plus rapides, un meilleur suivi pour in fine plus d'impact.

Par ailleurs, nous sommes en train d'adopter une série de mesures pour faire du FIDA une organisation qui met davantage l'accent sur les résultats et l'impact. Je voudrais ici mentionner l'adoption récente du Plan d'action pour renforcer la transparence. La disponibilité, la qualité et l'accessibilité des données est – nous le savons – le vecteur d'un meilleur développement et instaure la confiance.

Nous revoyons aussi notre modèle financier. Les contributions des Etats membres sont et demeurent le socle des ressources du FIDA. Mais dans un monde en mutation, le FIDA doit innover et explorer des sources complémentaires de financements. C'est une question de volume de ressources, mais aussi de diversification.

L'objectif du FIDA est d'étendre ses possibilités d'emprunt, notamment auprès des Etats et de leurs institutions, mais aussi auprès des marchés et ce, au moment opportun, selon l'appréciation du Conseil d'administration et du Conseil des gouverneurs.

La transformation du FIDA est dans la droite ligne de la réforme des Nations Unies. Nous évoluons pour mieux aider les pays à l'horizon 2030, pour avoir plus d'impact sur le terrain, et être plus proches des populations rurales. Nous collaborons aussi davantage avec nos partenaires, dont la FAO et le PAM. Cela signifie que non seulement nous menons certains projets conjointement, mais aussi que nous cherchons à mieux coordonner nos efforts.

À l'avenir, pour répondre aux défis les plus urgents de notre époque, le FIDA va accentuer son travail sur les questions de nutrition, d'égalité des sexes, de climat et des jeunes et intégrer systématiquement ces dimensions dans ses opérations.

Le FIDA entend aussi renforcer son rôle de rassembleur de financements en faveur du développement pour accroître les ressources disponibles à la transformation du monde rural.

Ainsi, le secteur privé est déjà un partenaire privilégié de nos projets. Au niveau local, son implication permet aux petits agriculteurs d'accéder aux marchés, aux technologies et innovations. C'est fondamental. Mais nous voulons faire plus. Nous allons travailler à accroître les investissements privés en milieu rural, notamment pour aider les petits agriculteurs et agri-preneurs à développer leurs activités et stimuler la transformation des zones rurales. Nous le savons les investissements du secteur privés sont indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Nous devons être ambitieux mais nous devons aussi être très attentifs aux situations de fragilité. Un nombre croissant de personnes vit dans des zones caractérisées par l'instabilité, des conflits, la faiblesse des institutions et le manque de gouvernance appropriée.

Or nous le savons tous et toutes : la fragilité compromet la réalisation des objectifs de développement durable. Elle peut réduire à néant des décennies de développement.

Les situations de fragilité sont source de faim, de pauvreté et de migration. Mais la faim et la pauvreté aussi entraînent conflits et instabilité.

Le FIDA a un rôle essentiel à jouer. Des investissements durables et inclusifs dans le développement des zones rurales permettent de renforcer la résilience des populations sur le long terme et de pouvoir face à ces situations de fragilité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au vu des défis du monde rural, le FIDA a revu ses objectifs à la hausse. Il s'est embarqué ses dix derniers mois dans un processus de transformation pour aider des millions de personnes à sortir de la pauvreté.

Je remercie les Etats membres pour leur soutien sans faille. Je suis aussi extrêmement reconnaissant à ceux qui ont annoncé leur contribution financière. Grâce à eux, le montant de notre programme de prêts et de dons a pu être fixé à 3,5 milliards de dollars pour FIDA 11. C'est une augmentation de 10 pour cent par rapport à FIDA 10.

Ces réponses sont le signal que nous attendions. Le FIDA évolue dans la bonne direction. Mais nous ne devons pas relâcher nos efforts. Ensemble nous devons continuer à être ambitieux pour offrir un futur digne et heureux à des millions d'enfants, de femmes et d'hommes.

Je vous remercie.

Discours de clôture du Président du FIDA, M. Gilbert F. Houngbo

Monsieur le président du Conseil des gouverneurs,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs

Dans quelques minutes, notre président du Conseil des gouverneurs, Son Excellence M. Hans Hoogeveen, du Royaume des Pays-Bas, clôturera cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Hoogeveen du travail remarquable qu'il a accompli ces deux derniers jours. Je voudrais également remercier notre nouveau Bureau ainsi que les Gouverneurs, conférenciers et orateurs qui ont fait de cette session du Conseil des gouverneurs une manifestation fructueuse et instructive.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je sais que nous sommes tous unis dans notre détermination à bâtir un monde plus équitable – un monde qui ne laisse personne de côté. C'est pourquoi nous avons choisi la fragilité comme thème de cette session du Conseil des gouverneurs.

Comme J.J. Messner l'a expliqué pendant sa conférence, la fragilité est une notion qui concerne tous les pays. Même le pays le moins fragile est confronté à un certain degré de pression sociale, économique ou politique.

Nos débats de ces deux derniers jours nous ont permis de mieux comprendre cette notion essentielle.

Au début de notre session, la Première Ministre, Mme Hasina nous a rappelé que le défi consistant à ne laisser personne de côté se pose avec une acuité particulière dans les zones rurales.

Ce matin, M. Obasanjo a expliqué en quoi, pour les Africains, les changements climatiques ne sont plus un concept abstrait mais une réalité. Il a insisté sur la nécessité de disposer de techniques qui soient adaptées au contexte local et constituent une amélioration par rapport aux méthodes traditionnelles.

Et il a évoqué avec passion l'importance que revêt la jeunesse qui représente, selon lui, à la fois la plus grande source de crainte et plus grande source d'espoir de l'Afrique.

Baba, laissez-moi vous assurer que nous comprenons les risques et que nous partageons vos espoirs.

Ces espoirs ont été personnifiés ici même dans cette salle, il y a à peine quelques instants, lorsque nous avons écouté nos impressionnants dirigeants de mouvements de jeunes – Rita Kimani du Kenya, Sebastián Pedraza de Colombie et Mai Thin Yu Mon du Myanmar. Comme Rita l'a déclaré aujourd'hui, l'investissement dans la jeunesse est un investissement dans la croissance sociale et économique. Et c'est le seul moyen de développer les économies rurales.

Durant les débats sur le multilatéralisme, qui ont été animés et propres à alimenter la réflexion, nos membres ont reconnu qu'un monde fragile a besoin d'un FIDA fort.

Mais les débats ont aussi fait apparaître que dans un environnement mondial en pleine mutation, le multilatéralisme doit changer. En particulier, de nombreux orateurs ont souligné qu'il fallait assurer une meilleure coordination entre les niveaux mondial, national et local.

Je souhaite profiter de cette occasion pour réaffirmer notre engagement concernant le multilatéralisme, l'amélioration de notre coordination avec les autres organisations ayant leur siège à Rome, et la conduite des réformes nécessaires si l'on veut que le FIDA soit en mesure d'agir encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée.

Le paysage du développement est en pleine évolution et le Fonds prend les devants, de manière à opérer les changements qui lui permettront de répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles demandes.

Nous nous félicitons des points de vue et des nombreuses suggestions intéressantes qui ont été formulés à cet égard.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes déterminés à remplir notre mandat pour aider les pays à réaliser le Programme 2030 et à atteindre les Objectifs de développement durable, et je sais que, grâce au soutien sans réserve et la participation de tous nos États membres, nous parviendrons à faire davantage pour nos membres et à le faire mieux.

La semaine a commencé par la tenue de la cinquième session de la Consultation sur la Onzième reconstitution de nos ressources. En approuvant un objectif de 1,2 milliard d'USD, les membres ont envoyé au FIDA un signal de soutien fort. Ce montant nous permettra de mener à bien un programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD pendant la période de FIDA11, ce qui représente une hausse de 10% par rapport à FIDA10.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée par vos annonces et je peux vous assurer que nous ferons tout ce qu'il faut pour en être dignes.

Il faut également adresser des remerciements à l'ensemble du personnel du FIDA pour le dévouement dont il fait montre chaque jour – et j'adresse un remerciement particulier aux organisateurs, aux agents de sécurité et aux membres des services de restauration. Chacun a travaillé dur et n'a pas compté ses heures afin que ce Conseil des gouverneurs soit une réussite.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie encore une fois pour votre confiance renouvelée et votre soutien continu. Et, à tous ceux qui doivent regagner leur capitale, je souhaite un bon voyage de retour.

Discours de clôture de Son Excellence Hans Hoogeveen, président de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs

Je vous remercie, Monsieur le Président, pour votre allocation de clôture. Nous nous tenons à vos côtés non seulement pour atteindre les objectifs de développement durable que nous partageons, au premier rang desquels la réduction de la pauvreté, mais aussi pour préserver la dignité des populations rurales pauvres.

Au terme de ces journées partagées, je voudrais remercier chacun d'entre vous pour votre participation à cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et pour vos contributions, vos questions, vos remarques et votre engagement dynamique.

Les contributions que vous avez apportées tout au long de cette session ont été non seulement très appréciées mais aussi très nécessaires. Je suis sûr que le Président, la direction et le personnel ont pris bonne note des commentaires et des préoccupations qui ont été formulés, et qu'ils prendront les mesures qui s'imposent pour y donner suite.

Je reste très impressionné par les deux invités spéciaux que nous avons reçus hier. Son Excellence Madame Sheikh Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, a clairement signifié combien il était important d'investir dans les populations rurales – ce qui signifie investir dans l'agriculture – pour pouvoir atteindre les objectifs de développement durable. Elle nous a livré le récit éloquent de son expérience personnelle et de sa détermination à se battre pour la démocratie et pour l'élimination durable de la pauvreté dans son pays. Le programme ambitieux qu'elle vient de lancer vise à faire du Bangladesh un pays à revenu intermédiaire d'ici quelques années, et un pays industrialisé dans un avenir proche. Par ailleurs, sous son impulsion, des innovations ont été adoptées en matière de financement.

De son côté, Son Excellence Monsieur José Berley Arista Arbildo, Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou, a évoqué dans son message le défi que constituent les changements climatiques et les conséquences qu'ils entraîneront, si rien n'est fait, en termes de migrations de détresse et pour les économies concernées. Il a en outre réitéré sa conviction que les investissements dans les populations rurales, la résilience face aux changements climatiques, l'agriculture et la conservation de la biodiversité devraient aller de pair.

Il nous a fait part des résultats que le Pérou obtenait dans sa lutte contre la pauvreté urbaine, et de la nécessité de travailler en partenariat avec des organisations comme le FIDA pour réduire la pauvreté en milieu rural.

Les messages que nous avons reçus lors des séances participatives disaient clairement que le développement rural ne se résume pas à l'agriculture; il est étroitement lié à tous les grands problèmes auxquels le système des Nations Unies tente de remédier, notamment la pauvreté et les migrations de détresse. C'est là le message que je retiens des séances participatives, et qui interpelle peut-être l'avenir: comment traduire ce constat en une palette d'actions pour le FIDA? Nous devons réfléchir à ce que nous pouvons faire pour tenir compte de ces messages dans notre travail, nos actions et nos décisions. Il est tout aussi clair qu'investir dans le développement rural signifie investir dans les réponses à apporter aux causes profondes des conflits – les changements climatiques et les migrations –, qui sont aussi les problématiques majeures auxquelles est confronté l'ensemble du système des Nations Unies. La solution se trouve bien ici, à Rome, et en particulier au FIDA, mais les efforts doivent être déployés conjointement.

Comme l'a affirmé M. Olusegun Obasanjo, l'excellence des gouvernements nationaux et la bonne gouvernance sont des conditions préalables à un développement rural satisfaisant. De solides institutions sont indispensables, parce qu'elles seules permettent de travailler avec des organisations comme le FIDA et de forger les partenariats

nécessaires avec le secteur privé, c'est-à-dire avec des entreprises qui peuvent investir dans les populations rurales, et surtout dans les jeunes.

Un autre message clé qui se dégage de cette session est que nous avons également besoin d'investir dans les données. Il arrive que nous pensions comprendre le problème, pour découvrir ensuite avec surprise que nous n'en savons pas assez. Nous devons disposer de données pour avoir une vision claire des problèmes et, à partir de là, trouver des solutions. De toute évidence, il n'existe pas de solution universelle, d'où la nécessité de formuler des réponses spécifiques aux différents pays.

On parle souvent de transfert de technologies et de formation, mais il faut aussi savoir écouter et comprendre les personnes qui sont sur le terrain pour trouver ensemble des solutions appropriées.

Tout au long de cette session, nous avons entendu des arguments convaincants expliquant pourquoi il fallait continuer à soutenir le FIDA et pourquoi, de fait, le FIDA est une institution si précieuse de nos jours.

Nous avons beaucoup avancé au cours de cette session. Le Conseil des gouverneurs a pris note du Rapport sur la Dixième reconstitution des ressources du FIDA. Après examen des documents concernés, il a approuvé ou adopté les recommandations et résolutions suivantes:

- États financiers consolidés du FIDA pour 2016;
- Révision des Principes et critères applicables aux financements du FIDA;
- Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF;
- Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale;
- Amendement de l'Accord portant création du FIDA;
- Proposition relative à la révision des bonnes pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA;
- Rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, y compris ses résolutions et l'addendum indiquant que la Consultation a avalisé pour FIDA11 un objectif de 3,5 milliards d'USD pour le programme de prêts et dons, ainsi qu'un objectif de reconstitution des ressources de 1,2 milliard d'USD. Ce solide soutien au FIDA dont témoignent vos annonces de contribution à FIDA11 constitue un signal positif quant à l'engagement des membres envers l'institution, ses objectifs et son ambition d'obtenir des résultats meilleurs encore grâce à son investissement dans la population rurale.

Par ailleurs, le Conseil a élu les 18 nouveaux membres et membres suppléants du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans, de 2018 à 2020. Permettez-moi de féliciter les nouveaux représentants. Nous comptons sur leurs directives avisées et nous remercions les représentants et suppléants sortants du Conseil pour leurs avis et leur engagement au service du Fonds.

La présente session du Conseil des gouverneurs a été conçue de manière à obtenir une participation active de tous les Gouverneurs. C'était le but des séances participatives, et je crois que cette approche a été couronnée de succès. C'est un bon point de départ pour d'autres approches, encore plus participatives, et probablement aussi pour la création à l'avenir d'un conseil des jeunes.

Toutes les séances de cette session, les séances participatives, les décisions que vous avez prises et les vidéos que vous avez vues montrent clairement combien le travail du FIDA est important pour notre avenir, pour notre lutte contre la pauvreté et pour nos efforts visant à éradiquer la faim d'ici à 2030. Une fois de plus, je vous remercie. Nous vous applaudissons pour ce que vous avez fait durant ces deux jours, pour ce que vous avez fait par le passé et ferez dans le futur.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je vais maintenant conclure en m'éloignant ici de mon texte, parce que je dois remercier de nombreuses personnes. Je vais commencer par remercier ceux qui sont en coulisses, les invisibles – ceux que l'on ne voit jamais ici dans cette salle, mais que l'on croise dans les couloirs et dont on apprécie le travail –, par exemple le service du protocole, le service informatique et la sécurité, qui ont fait en sorte que nous puissions nous réunir ici dans un cadre propice. Nous vous remercions mille fois avec nos applaudissements.

Permettez-moi de vous remercier tous, encore une fois, également au nom de mes collègues membres du Bureau et de l'ancien Bureau. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée pour présider ce Conseil des gouverneurs et collaborer avec vous pour que cette session soit une réussite. Je remercie aussi chaleureusement le Président, le Vice-Président, la direction et tout le personnel du FIDA, ici à Rome mais surtout sur le terrain, où les conditions de travail sont souvent très difficiles. Ils ont besoin de notre soutien et de notre reconnaissance. Merci beaucoup.

J'adresse des remerciements tout particuliers à M. William Skinner, Responsable du Bureau du Secrétaire, et à son équipe, aux facilitateurs, au personnel présent dans la salle et, bien entendu, aux interprètes pour leur excellent travail – toutes les interventions ont été interprétées, alors merci beaucoup pour votre appui formidable. Merci aussi au personnel technique, les systèmes ont très bien fonctionné; et bien sûr, je remercie aussi les auxiliaires de salle, qui répondent toujours par un sourire quand nous leur posons des questions difficiles voire impossibles – merci d'avoir autant travaillé. Ils méritent tous vos applaudissements.

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs les Délégués, Mesdames et Messieurs, chers amis, nous pouvons maintenant tirer le bilan de cette session très productive. Le message est clair: il est temps d'agir. La statue érigée devant le siège de l'ONU à New York n'a jamais aussi bien illustré nos propos qu'aujourd'hui: de nos épées forgeons des socs, de nos discours, des actes!

Je déclare maintenant close la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Chapitre 5

Déclarations générales

Au total, 44 déclarations ont été soumises au Bureau du Secrétaire: une déclaration pré-enregistrée, 12 déclarations enregistrées au FIDA et 31 déclarations sous forme de texte.

La déclaration pré-enregistrée a été soumise par Cuba. Le Canada, l'Égypte, les Fiji, l'Islande au nom des pays nordiques, le Lesotho, le Mexique, l'Ouganda, le Qatar, la Somalie, le Venezuela (République bolivarienne de), le Yémen et la Zambie ont enregistré leur déclaration au FIDA. L'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Allemagne, l'Angola, l'Argentine, l'Autriche, la Belgique au nom des pays du Benelux, le Botswana, le Burkina Faso, la Cambodge, le Cameroun, la Chine, la Colombie, l'Érythrée, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, le Gabon, le Ghana, la Guinée, l'Inde, l'Indonésie, la Jordanie, le Népal, le Nicaragua, la République de Corée, le Royaume-Uni, le Soudan, le Sri Lanka, le Togo et la Tunisie ont soumis leur déclaration sous forme de texte.

Les textes de toutes les déclarations, qu'il s'agisse d'enregistrements vidéo ou de textes écrits, sont intégralement reproduites dans le présent chapitre.

Déclaration du Représentant de l'Algérie

C'est pour moi un honneur de participer avec vous aux travaux de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Cette session aura assurément des retombées importantes, car elle porte sur le renforcement de la résilience et l'investissement dans les économies rurales durables, deux aspects essentiels si l'on veut améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition de centaines de millions de personnes dans le monde.

Je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter le Président du Fonds, M. Gilbert Houngbo, ainsi que son équipe, et saluer le travail remarquable qu'ils accomplissent afin de combattre la pauvreté, la faim et la malnutrition au niveau mondial.

La présente session s'inscrit dans un contexte de persistance de la faim et de la malnutrition dans certaines régions du monde, aggravée par l'insécurité et exacerbée par des conditions climatiques hostiles et, parfois, des conflits locaux dévastateurs.

Aujourd'hui, nous avons la certitude que la sécurité alimentaire et les objectifs de développement durable demeureront hors de notre portée si l'on ne se décide pas à investir massivement dans l'adaptation aux changements climatiques et dans la réduction des risques de catastrophe en milieu rural.

Ce type d'investissement est d'autant plus important qu'avec la transition démographique dans les pays en développement, en particulier l'entrée de millions de jeunes sur le marché du travail dans un avenir proche, la situation est en passe de devenir encore plus complexe et préoccupante, en particulier en Afrique subsaharienne.

Nous apprécions l'action menée par les organismes des Nations Unies, dont le FIDA, pour relancer et promouvoir l'investissement dans l'agriculture paysanne familiale, notamment au profit des jeunes ruraux.

Nous saluons également les contributions multidimensionnelles du Fonds, et plus spécifiquement ses investissements dans des projets visant à relancer l'agriculture paysanne dans les pays en développement.

Assurément, le FIDA crée les synergies et la dynamique susceptibles d'aboutir à un développement rural durable qui permettra d'éradiquer la pauvreté, la faim et la malnutrition, car le Fonds privilégie l'aménagement d'infrastructures rurales, les systèmes d'assurance foncière, l'accès des petits agriculteurs aux services financiers et aux marchés et le renforcement de leur résilience face aux changements climatiques et aux chocs économiques, et l'autonomisation des femmes.

Le FIDA attache une importance particulière aux investissements dans des systèmes de vulgarisation et de recherche adaptative agricoles fructueux ainsi que dans l'établissement de partenariats public-privé. C'est une approche productive qui permettra sans aucun doute aux petits agriculteurs de prendre activement leur destinée en main.

Par ailleurs, l'agriculture familiale durable contribue efficacement à la préservation des ressources naturelles et à la protection de l'environnement.

Depuis le début des années 2000, le secteur agricole algérien affiche un dynamisme qui lui a permis de contribuer notablement à la croissance économique et d'étayer la sécurité alimentaire du pays sous la conduite éclairée du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Il convient de rappeler que notre pays est constitué en majeure partie de zones arides et semi-arides. Nos ressources naturelles sont limitées, fragiles et très exposées à la dégradation résultant de l'effet combiné de la sécheresse et des pressions anthropiques.

Il faut également noter que l'article 19 de la Constitution amendée de 2016, stipule que "L'État garantit l'usage rationnel des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures. L'État protège les terres agricoles. L'État protège également le domaine public hydraulique."

Nous travaillons donc à mettre en œuvre des programmes visant à moderniser l'agriculture, à intensifier la production durable de produits stratégiques, à réglementer les marchés et à préserver les ressources naturelles. Dans le même temps, nous nous employons à développer l'agriculture familiale et à renforcer son rôle dans l'économie rurale en tant que source d'aliments pour la population des campagnes, tout en tenant compte de l'environnement économique et social des activités d'investissement et de production, en particulier la nécessité de résoudre le problème foncier agricole, d'offrir des prêts et des outils de financement, et de moderniser les systèmes d'assurance agricole.

Aujourd'hui, le secteur de l'agriculture représente 12% du PIB et emploie un quart de la population active (l'équivalent de 2,5 millions d'emplois permanents). Il a accueilli des jeunes diplômés jusque-là au chômage et a donné lieu à la création de 22 253 petites entreprises d'appui à l'agriculture.

En 2016, la production agricole s'est élevée à 3 000 milliards de dinars algériens, contre 500 milliards de dinars algériens en 2000, et elle a assuré plus de 70% de l'approvisionnement alimentaire du pays.

Nous travaillons assidûment à répondre aux nouvelles exigences du développement en modernisant continuellement l'agriculture et en favorisant l'essor des industries agroalimentaires pour ajouter de la valeur à nos productions, accéder aux marchés d'exportation et assurer la disponibilité à long terme de nos produits afin de limiter la fluctuation chronique des prix.

Nous sommes particulièrement attentifs à l'inclusion des jeunes et des femmes dans la vie active et à leur contribution au développement économique et social de notre pays, comme en témoigne la création d'organisations sectorielles et collectives de jeunes et de femmes.

Des emplois durables ont été créés à l'intention des jeunes et des femmes grâce à des investissements publics et privés dans la modernisation de l'agriculture et de l'élevage, la promotion de la production agricole et le développement du secteur agroalimentaire.

Des mécanismes ont été mis en place pour permettre aux jeunes et aux femmes de conduire des activités d'agriculture et d'élevage, d'établir de petites unités d'abattage ainsi que des unités de transformation et de conditionnement de produits agricoles en partenariat avec les agriculteurs et les éleveurs, sur le domaine public.

En outre, l'installation d'établissements de recherche, de sociétés de services et de laboratoires offre aux jeunes et aux femmes diplômés la possibilité de travailler dans le génie agricole et d'aider ainsi l'Algérie à répondre aux nouveaux besoins en matière de développement agricole et rural.

Je ne saurais conclure sans rappeler que le FIDA a été l'un des premiers bailleurs de fonds à avoir participé au développement agricole en Algérie, où il a misé sur les petits agriculteurs et sur l'intégration des femmes rurales dans le développement.

L'Algérie a cessé d'emprunter au FIDA en 2006. Par la suite, le pays a tiré parti de l'expérience acquise avec le Fonds, dans le cadre de l'exécution des projets et de l'application des méthodes, pour mettre au point et affiner ses propres solutions en matière de développement.

Grâce aux projets du FIDA en Algérie, mon pays peut se prévaloir d'une expérience considérable dans divers domaines, qui a facilité la promotion d'un développement durable et harmonieux dans nos régions rurales.

Je suis persuadé que, fort de sa longue histoire d'exécution de projets adaptés aux conditions particulières de diverses zones rurales, le FIDA continuera, en coordination et en coopération avec les autres organismes des Nations Unies, à jouer un rôle de premier plan dans l'action collective visant la protection et la gestion durable de vastes surfaces de terres vulnérables .

Enfin, je tiens à souligner que la coopération Sud-Sud et triangulaire défendue et promue par le FIDA constitue un mécanisme précieux en cette période où les difficultés auxquelles nous sommes confrontés nous incitent à tirer parti de toutes les formes les plus actives et novatrices de la solidarité.

Déclaration du Représentant de l'Angola

Permettez-moi, au nom de mon gouvernement, de féliciter monsieur le président du conseil pour son élection, pour coordonner nos travaux, lui souhaitant les meilleurs succès dans sa noble tâche.

Il s'agit, pour moi et la délégation qui m'accompagne, d'un honneur que de participer à cet événement, ayant un thème central important, celui de l'investissement en faveur des économies rurales.

Permettez-moi, avant tout, de faire une référence positive à la forme interactive et dynamique avec laquelle monsieur le Président du FIDA, Gilbert F. Hounoubo, entré en fonctions l'année dernière, dialogue avec les pays membres et cherche d'innovantes initiatives, en particulier pour renforcer l'efficacité de l'organisation et la mobilisation de ressources supplémentaires, afin d'augmenter le portefeuille de projets de l'institution.

C'est avec satisfaction que je constate la confiance que les États membres déposent en l'organisation, et en sa capacité pour aider les pays en développement à faire face aux grands défis de la faim, de la pauvreté, du chômage, de l'exode rural des jeunes, de la faible productivité et des changements climatiques. Les niveaux, en accroissement, des dernières reconstitutions sont démonstratifs de cette confiance, bien que nous vivions des temps difficiles.

La République d'Angola annonce sa contribution pour la Onzième reconstitution, d'une valeur de 2 millions de dollars.

L'Angola a connu, en fin d'année dernière, un processus électoral qui a conduit à la passation du pouvoir vers un nouveau leadership. Le nouveau Président de la République, Son Excellence João Lourenço, a introduit une nouvelle dynamique en termes économiques et sociaux, en cherchant à diversifier l'économie, afin d'éliminer la forte dépendance au pétrole et d'atténuer les déséquilibres entre les régions et les différentes couches sociales.

Le gouvernement cherche à trouver la stabilité macroéconomique nécessaire pour faciliter le développement du secteur privé et la compétitivité des entreprises nationales. Différents programmes sont en phase de préparation, tels que: la réforme de l'État et le renforcement de la capacité institutionnelle, la promotion des exportations et la substitution des importations, le combat contre la faim et la pauvreté, entre autres.

En Angola, l'agriculture familiale est l'une des principales sources d'approvisionnement des marchés et emploie une partie significative de la population. Le gouvernement lui concède une grande priorité et a créé un ensemble de programmes spécifiques d'aide, en particulier, d'offre de fertilisants, de semences et de correction des sols, destinés à améliorer leur production et productivité.

Le gouvernement angolais ne cesse, pour autant, d'accorder son attention à l'agriculture à grande échelle, comme pour la production de céréales, entre autres cultures, à l'élevage et à la pêche, et a fait un appel permanent aux entrepreneurs, nationaux et étrangers, à investir dans ces secteurs.

Nous reconnaissons la qualité des projets dont nous avons bénéficiés du FIDA. Ses innovations, la diversification des cultures, la production de volaille, de petits ruminants et l'aquaculture, tout comme l'accès aux marchés ont permis que, de façon simple, les connaissances et le bien-être des communautés rurales soient améliorées. Je soulignerais le rôle important des écoles de terrain, qui jouissent d'un grand succès dans mon pays et que nous cherchons à répliquer dans d'autres provinces. nous reconnaissons que l'étroite collaboration entre le FIDA et la FAO a contribué à ce succès.

En 2017, nous avons eu la présence, en Angola, d'une équipe du bureau indépendant d'évaluation et l'élaboration de la nouvelle stratégie de pays est prévue pour l'année en cours. Nous sommes convaincus que leurs conclusions et recommandations serviront à améliorer l'efficacité des projets et à définir de nouveaux domaines de coopération.

Nous encourageons le FIDA à poursuivre le processus de décentralisation, pour faciliter le dialogue, donner une plus grande capacité de réponse aux problèmes qui surgissent

sur le terrain et faciliter la connaissance des nécessités, des priorités et le suivi des différents projets. De par son nombre et l'ampleur du territoire national, nous considérons comme justifiée la création d'une représentation locale du FIDA.

Nous encourageons la direction du FIDA à chercher des ressources complémentaires, à travers d'autres sources, à savoir par des prêts souverains et de partenaires, dans des conditions favorables, et à continuer d'étudier la fiabilité de recourir, à l'avenir, à des prêts de marché.

L'Angola espère, bientôt, la visite de monsieur le Président Gilbert F. Houngbo, pour connaître notre réalité, vérifier l'impact des projets financés et réfléchir à de nouvelles initiatives de collaboration entre l'Angola et le FIDA.

Déclaration du Représentant de l'Argentine

Le Gouvernement de la République argentine, sous la conduite du Président Mauricio Macri, a fait du positionnement intelligent de notre pays au niveau mondial l'une de ses priorités.

Pour l'Argentine, cela signifie affirmer son identité démocratique et multilatérale et tirer parti des relations avec les autres pays et régions pour créer des emplois, stimuler les exportations et améliorer les niveaux d'instruction et le développement scientifique.

Dans ce contexte, l'Argentine confirme la fermeté de son attachement au multilatéralisme, qui constitue l'un des meilleurs moyens de faire face aux défis les plus importants de notre époque, notamment la lutte contre la faim et la pauvreté.

L'élimination de la faim et l'éradication de la pauvreté sont des objectifs fondamentaux pour le Gouvernement argentin. Ils sont officiellement reconnus à l'échelle internationale dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD) 1 et 2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous tenons à souligner l'importance du rôle joué par les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome dans la réalisation des ODD, en particulier ceux qui ont trait à la sécurité alimentaire et à la malnutrition, ainsi qu'à l'élimination de la pauvreté.

Nous nous félicitons donc que ces organismes s'efforcent actuellement d'harmoniser leurs objectifs stratégiques, leurs activités et leurs propres buts avec ceux du Programme 2030.

Le Rapport sur le développement rural 2016 du FIDA fait valoir que la transformation inclusive du monde rural est indispensable à la croissance et au développement durable, car cette transformation s'appuie sur un ensemble d'éléments clés tels que l'augmentation de la productivité agricole et des excédents commercialisables, la création d'emplois et un meilleur accès aux services et aux infrastructures, aux fins de l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural.

En ce sens, le développement agricole et rural est au cœur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de la réalisation des ODD, en particulier 1 et 2.

Le FIDA a un rôle déterminant à jouer en promouvant les investissements en faveur du développement agricole et de la transformation inclusive du monde rural.

L'Argentine est convaincue que le FIDA, en sa double qualité d'institution financière internationale et d'organisation spécialisée des Nations Unies, réunit toutes les conditions nécessaires pour étendre et consolider ses opérations sur le terrain et contribuer ainsi efficacement à la réalisation des ODD, en particulier l'éradication de la faim et de la pauvreté.

À cet égard, nous exhortons le FIDA à continuer de renforcer sa présence dans les différents pays et régions, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire, y compris ceux de la tranche supérieure, où certaines zones ont besoin de son appui pour mener à bien la transformation du monde rural et faire reculer la pauvreté.

En conséquence, la République argentine continuera d'appuyer activement le FIDA et son Président Gilbert Houngbo, afin qu'ensemble nous puissions relever les défis mondiaux les plus importants qui marquent notre époque.

Déclaration de la Représentante de la République d'Autriche

Avant toute chose, l'Autriche tient à remercier M. le Président Houngbo pour sa vision et pour la façon dont il a dirigé l'institution au cours de l'année écoulée. Dès votre première année à la présidence du FIDA, vous avez apporté des changements importants et nous sommes persuadés que votre initiative relative à l'excellence opérationnelle contribuera à améliorer encore la responsabilisation, l'efficacité, l'efficacités et la performance sur le terrain qui font la renommée du FIDA.

L'Autriche est convaincue de l'importance décisive que revêt l'agriculture durable pour le développement et la diversification de l'économie dans les pays en développement, notamment dans les régions les plus vulnérables et les plus pauvres. Le secteur est stratégique car il constitue une source d'emplois et de croissance dans les zones rurales, et il faut créer au plus vite des emplois dans le secteur agroalimentaire à l'intention des jeunes, de plus en plus nombreux. Faute d'emplois décentes dans ces zones et dans ce secteur en particulier, ces jeunes migreront vers les villes et représenteront une perte pour l'économie rurale. Il apparaît clairement qu'il existe un fort esprit d'entreprise en milieu rural. On observe également un potentiel indéniable de transformation de l'agriculture et de collaboration plus poussée avec le secteur privé en vue de créer davantage d'emplois et de stimuler la croissance. Toutefois, la croissance est souvent freinée par des méthodes agricoles obsolètes, des investissements agricoles insuffisants et un important manque de compétences. C'est pourquoi, l'investissement, le renforcement des capacités et le transfert de compétences constituent des impératifs prioritaires.

Les domaines d'intervention du FIDA et les excellents résultats qu'il obtient en matière de développement rural expliquent donc en grande partie l'appui que l'Autriche apporte au FIDA. L'Autriche est résolue à rester un partenaire stable du FIDA. Le pays a annoncé un apport de 16 millions d'euros au titre de FIDA 11 et a confirmé ainsi son appui sans faille au FIDA, si l'on compare ce montant en termes nominaux aux montants des précédentes reconstitutions des ressources.

Selon la Banque mondiale, le développement agricole représente l'un des outils les plus puissants pour mettre un terme à l'extrême pauvreté, favoriser une prospérité partagée et nourrir une population mondiale qui devrait atteindre les 9,7 milliards de personnes à l'horizon 2050. La croissance dans le secteur agricole est de deux à quatre fois plus efficace que la croissance dans les autres secteurs s'agissant d'améliorer les revenus des plus pauvres.

Mais la croissance, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire fondées sur l'agriculture sont confrontées à un risque important: les changements climatiques pourraient compromettre les rendements des cultures, notamment dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire. L'agriculture, la foresterie et les changements d'affectation des terres sont à l'origine de 25% des émissions de gaz à effet de serre. La mise en œuvre de mesures d'atténuation dans le secteur agricole constitue un élément de la solution au problème des changements climatiques.

L'Autriche est donc totalement acquise à l'objectif du FIDA consistant à promouvoir l'agriculture intelligente face au climat et à privilégier la création d'emplois, de travailleur indépendant ou de salarié, au profit des femmes et des jeunes en milieu rural. La meilleure intégration des jeunes, toujours plus nombreux, et des femmes au secteur alimentaire pourrait contribuer à accroître la productivité et à renforcer la paix et la sécurité. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'intention affichée par le FIDA d'intensifier sa collaboration avec d'autres acteurs du secteur, comme la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, ainsi que les autres institutions ayant leur siège à Rome.

Dans un contexte de limitation de l'aide publique au développement, nous avons conscience qu'il est difficile pour le FIDA de continuer à travailler aux côtés de tous les pays en développement tout en mettant l'accent sur les régions les plus pauvres et les plus vulnérables. Nous sommes donc en faveur de la conduite d'un débat sur l'élargissement de la base de ressources et nous saluons le cadre d'emprunt souverain. En outre, nous considérons que les prêts de partenaires consentis à des conditions

favorables constituent un pas dans la bonne direction. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de mobiliser de nouvelles ressources sur le marché des capitaux, nous recommandons vivement une évaluation approfondie de tous les risques associés et nous nous félicitons de l'approche pragmatique et particulièrement prudente adoptée par le FIDA. Enfin, nous saluons les débats menés sur le cadre de transition qui visent à assurer d'une manière ouverte et transparente que le FIDA soit en mesure d'offrir un appui personnalisé à tous ses pays clients et de les accompagner dans leur parcours de développement.

Déclaration du Représentant de Royaume de Belgique prononcée au nom des pays du Benelux

Cette déclaration est prononcée à l'occasion de la quarantième et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, au nom des gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg. Les pays du Benelux ont, de longue date, l'habitude de travailler ensemble sur les questions de fond, tant au sein de l'Union européenne que dans le contexte international général.

Cette année, le Conseil des gouverneurs a pour thème: "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans des économies rurales durables".

Trouver une solution aux principaux facteurs de fragilité n'est pas chose facile. Quoi qu'il en soit, il est évident que le modèle agricole principalement axé sur la production alimentaire des ménages, sans que ceux-ci aient la possibilité de vendre leurs produits à l'intérieur ou à l'extérieur de leur propre communauté, ne permettra pas de résoudre ces problèmes. Voilà pourquoi, il faut passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture orientée vers les marchés. En effet, il ne faut pas oublier que l'agriculture est un secteur économique et qu'elle a, comme aucun autre secteur, un impact direct sur la stabilité du pays, la santé publique, le climat, l'égalité entre les sexes et la réduction de la pauvreté. Aussi, le Benelux voit-il de vastes possibilités dans les avancées récentes associées à la création du Fonds d'investissement dans l'agriculture paysanne et les petites et moyennes entreprises, comme un instrument favorisant l'investissement direct dans les petites et moyennes entreprises rurales et agricoles. Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds constitue, à cet égard, un autre exemple novateur.

Les zones rurales recèlent un fort potentiel de croissance économique fondé sur la production alimentaire et les secteurs connexes, et, la majeure partie des populations mondiales touchées par la pauvreté et par la faim vivant dans ces zones, la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 passera par la libération de ce potentiel trop souvent négligé. Il est amplement démontré que les bouleversements touchant les économies rurales peuvent avoir des répercussions majeures.

L'investissement en faveur du développement rural et de la résilience des populations rurales permet de s'attaquer directement aux causes profondes d'un certain nombre des principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, notamment les migrations, les conflits et l'instabilité. Dans ce contexte, la valeur ajoutée qu'apporte le FIDA, dont la spécialité est le renforcement durable de la résilience des communautés vulnérables, est évidente et elle complète celle des institutions spécialisées dans les opérations d'urgence et les interventions humanitaires. En conséquence, le Benelux attend du FIDA qu'il continue de jouer un rôle de premier plan dans l'exécution du Programme 2030, en étroite collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et les institutions financières internationales. Dans ce contexte, le Benelux encourage aussi le FIDA à consolider sa présence dans les pays partenaires, pour améliorer ses services d'assistance technique et montrer la voie en matière de partage des savoirs et de renforcement des capacités sur le terrain.

Il faut continuer à porter une attention particulière au rôle des femmes dans l'économie rurale. Il est prouvé que la réduction des inégalités entre les sexes constitue l'un des meilleurs moyens d'améliorer la sécurité alimentaire et de faire reculer la pauvreté rurale.

Tout comme le FIDA, le Benelux est persuadé que l'investissement dans la jeunesse rurale joue un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les jeunes agriculteurs sont de puissants agents du changement, prompts à adopter les nouvelles technologies. Les technologies numériques ouvrent des perspectives colossales s'agissant d'avancer sur la voie du développement rural et de la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, le Benelux invite expressément le FIDA à intégrer le recours aux applications numériques dans ses interventions relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

Enfin, le Benelux se réjouit du fait que le FIDA intensifie sa participation à l'établissement des politiques, que ce soit dans le cadre des dialogues menés aux niveaux national et régional ou que ce soit dans le cadre des processus multilatéraux.

Déclaration du Représentant du Botswana

Avant de commencer, permettez-moi de remercier le Gouvernement et le peuple italiens, au nom de ma délégation, pour la chaleur avec laquelle ils nous accueillent encore une fois.

À n'en pas douter, cette rencontre revêt un aspect stratégique puisque les débats aux multiples facettes ont pour objet d'ouvrir une nouvelle ère au Fonds international de développement agricole (FIDA). En ce sens, c'est pour nous un honneur d'y assister. Il va sans dire que le thème de cette année, "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans des économies rurales durables", est particulièrement pertinent puisqu'il est question de susciter des changements pour l'avenir, au moins dans le contexte des interventions qui visent à traiter les problèmes intéressant la sécurité alimentaire dans nos pays. Il est également rassurant de constater que le thème se rapporte à la situation actuelle de la sécurité alimentaire dans certaines régions d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud-Est et d'Asie occidentale, qui se dégrade progressivement.

Il est hors de doute que l'agriculture restera le pilier de la croissance future de nos économies, malgré l'existence de problèmes tels que l'accès insuffisant à la terre et aux services financiers de base. Pour surmonter ces difficultés, il nous appartient de créer les conditions favorables à l'élaboration de nouvelles solutions financières et de promouvoir l'inclusion financière.

Car, en ouvrant des perspectives propres à dynamiser et stimuler la croissance économique, l'inclusion financière est la meilleure source de progrès.

Comme dans la plupart des pays de la région subsaharienne, plus de 70% des habitants du Botswana résident en milieu rural et vivent essentiellement de l'agriculture. C'est ce qui explique notre détermination à développer les économies rurales au moyen de politiques et programmes variés. Dès lors, nous devrions axer nos efforts sur la formulation de politiques favorisant le développement d'un secteur agricole dynamique, durable et résilient.

J'ai bon espoir que cette session sera l'occasion d'examiner la façon d'aider les petits exploitants à accéder aux marchés, ce qui constitue l'un des défis majeurs au Botswana. Nous avons à cœur de mettre à profit les partenariats public-privé et de renforcer ce type de liens entre les intervenants pour promouvoir la commercialisation des produits agricoles.

Nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir participer à des débats interactifs susceptibles de déboucher sur des solutions efficaces pour nos populations, en particulier, les jeunes et les femmes qui demeurent en marge de nos sociétés.

En conclusion, le Botswana tient à saluer son partenariat fructueux avec le FIDA, notamment dans le cadre du Projet d'appui aux services agricoles qui vient de s'achever, et espère sincèrement qu'il y aura beaucoup d'autres projets de ce type. Ce partenariat, et notamment l'apport d'une assistance technique, s'est révélé particulièrement précieux, et nous ne pouvons qu'espérer la poursuite de ces échanges.

Déclaration du Représentant du Burkina Faso

L'honneur m'échoit de prendre la parole pour exprimer toute ma gratitude et celle du peuple Burkinabè à l'endroit du FIDA pour les appuis considérables qu'il ne cesse de déployer en faveur des populations rurales. Je salue à sa juste valeur le choix de la thématique de la présente session, qui contribuera sans doute à trouver des solutions idoines aux problématiques du développement rural.

La persistance de l'extrême pauvreté et l'aggravation des disparités socio-économiques, accentuées par les catastrophes naturelles dues aux changements climatiques et la forte pression anthropique sur le capital naturel, dénotent tout l'intérêt du thème de la présente session intitulée "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans les économies rurales durables".

En effet, au Burkina Faso, 90% des populations pauvres vivent en milieu rural donc dépendant essentiellement de la nature, se trouvent confrontées à la destruction de leurs moyens de subsistance et aux mutations climatiques, toute chose qui aggrave la fragilité.

Il s'ensuit donc que relever le défi de la réduction de la pauvreté implique d'avoir une action ciblée sur le milieu rural afin de faire émerger des économies rurales dynamiques et résilientes. Fort de cela le Gouvernement Burkinabè a lancé le Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) et le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL).

Le PUS se veut une réponse systémique au problème de la sécurité dans la Région du Sahel et appréhende le binôme sécurité développement sous le triple angle: i) du renforcement de la résilience des populations; ii) de l'anticipation, la prévention des difficultés et la sécurisation du territoire; et iii) de l'amélioration de la gouvernance publique.

Quant au PADEL, il a pour ambition de bâtir des économies locales dynamiques, prospères et inclusives. De façon spécifique, il s'agira de: i) développer les filières porteuses d'emplois dans les collectivités territoriales en vue de soutenir l'économie locale; ii) bâtir une plateforme infrastructurelle moderne pour soutenir l'éclosion du potentiel économique local; iii) offrir un socle de protection sociale aux ménages vulnérables afin de les inclure dans le circuit économique; et iv) développer des services financiers adaptés, inclusifs et accessibles pour soutenir l'économie locale.

Avec ces deux programmes, le Burkina Faso compte investir plus d'un milliard six cent millions de dollars US d'ici à 2020 dans les communautés.

Le Burkina Faso a connu une croissance économique soutenue enregistrée au cours des dernières années, notamment 5,9% en 2016 et 6,8% en 2017 avec une moyenne de 5,7% les dix dernières années, qui a permis de réaliser des progrès importants dans les divers secteurs de développement. Cependant, force est de constater que d'énormes défis restent toujours à relever pour faire reculer l'incidence de la pauvreté qui se situait à 40,1% en 2014. Comme vous le savez, la pauvreté, dans la plupart des pays africains, est un phénomène rural (47,5% en 2014) qui touche majoritairement les jeunes et les femmes.

Notre lutte active pour le développement socio-économique s'est appuyée sur la capacité de résilience des populations qui sont en majorité rurales et de plus en plus exposées aux catastrophes telles que les attaques des chenilles légionnaires, l'invasion des criquets pèlerin et des oiseaux granivores. Ces attaques associées à la dégradation accélérée des terres ont contribué à réduire considérablement l'impact des efforts engagés par le Gouvernement en faveur des populations vulnérables.

Je puis vous dire que la vision inscrite dans le Plan national de développement économique et social (PNDES 2016-2020) de mon pays place la création de chaînes de valeurs dans le secteur agricole, les actions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'autonomisation des femmes au cœur de ses priorités.

En effet, pour relever le défi de la réduction de la vulnérabilité de nos populations et de création de bien-être pour tous, il est fondamental que nos Etats s'engagent dans des réalisations fortes en termes d'investissements structurants visant à promouvoir une croissance forte, inclusive et durable. C'est ainsi qu'en 2017 nos dépenses d'investissement ont connu une forte croissance passant de 526,4 milliards à 919,2 milliards de francs CFA, en hausse de 74,6% comparée à 2016.

Cette option de croissance mettrait en synergie les ressources locales, les compétences multiformes et les capacités de créativité et d'innovation de tous les acteurs. A cet effet, le Burkina Faso réitère son appel pour que la communauté internationale investisse davantage dans ce domaine.

Ces investissements doivent se faire à travers la mise en œuvre de projets et programmes de développement tels que les agropôles, la promotion de l'entrepreneuriat agricole notamment les microentreprises rurales et les initiatives de réduction de pertes post-récoltes tout en encourageant également le Partenariat Public-Privé.

Pour clore ma déclaration, j'exprime toute la gratitude du peuple burkinabè aux nombreux amis et partenaires au développement qui nous font confiance en nous accompagnant sur nos chantiers de développement.

Au FIDA, qui n'est pas une banque, mais un fonds utilisant l'investissement comme moyen pour transformer des zones rurales, je réitère toute la reconnaissance du Burkina Faso, pour les appuis inestimables consentis à chaque fois que mon pays l'a sollicité.

Le Burkina Faso s'engage à renforcer cette coopération pour le bien-être de nos populations rurales.

Déclaration du Représentant du Cambodge

Je suis très heureux de participer à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) et tiens à saluer chaleureusement le Président et tous mes collègues gouverneurs et chefs de délégation d'États membres, au nom du Royaume du Cambodge et du Gouvernement royal cambodgien.

Le Cambodge se félicite du fait que ce Conseil des gouverneurs porte sur le thème "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans des économies rurales durables", un choix de circonstance compte tenu de l'évolution du contexte mondial dans lequel œuvrent le FIDA et ses États membres. Nous attendons avec intérêt les débats et examens rigoureux consacrés à ce thème, ainsi que les interventions des experts et de mes collègues gouverneurs.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, au nom du Gouvernement royal du Cambodge et au nom du peuple cambodgien, notre profonde gratitude au FIDA pour sa précieuse et fidèle collaboration et ses dons généreux des deux dernières décennies, qui ont contribué considérablement aux résultats obtenus par le Cambodge en matière de réduction de la pauvreté rurale et de développement de l'agriculture paysanne.

Le Cambodge tient à féliciter le Président et son équipe d'avoir mené à bien la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), couronnée par des accords sur l'augmentation des financements, des résultats et de l'impact du FIDA pour la période 2019-2021. J'ai le plaisir de vous informer de la décision du Cambodge de relever le montant de sa contribution au FIDA — qui passera de 315 000 à 450 000 USD —, une décision que j'ai moi-même annoncée le 12 février 2018, à l'occasion de la cinquième session de la Consultation sur FIDA11.

À ce propos, je me réjouis de noter que, parmi les dix messages clés de la Consultation sur FIDA11, figure l'engagement du FIDA d'adapter ses opérations pour apporter une réponse aux situations particulières, aux demandes et aux priorités des pays partenaires. Comme vous le savez, en 2015, le Cambodge s'est hissé au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et compte obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030. Le pays a donc ajusté ses priorités et ses stratégies de développement concernant l'agriculture paysanne afin qu'elles soient compatibles avec ce stade de développement.

Le Cambodge a accompli des progrès remarquables en matière de sécurité alimentaire et, tout en consolidant ces avancées, il adoptera à l'avenir une approche du développement de l'agriculture paysanne plus stratégique et plus programmatique qui soit davantage axée la durabilité et la résilience des moyens d'existence en milieu rural. En conséquence, le Cambodge veillera à investir d'une manière plus équilibrée, afin que les investissements dans le capital humain soient accompagnés des investissements à réaliser dans les infrastructures matérielles en vue de relier la production aux marchés.

À cet effet, il faudra redéfinir la priorité actuellement accordée à la sécurité alimentaire dans le cadre de l'assistance du FIDA, de sorte à mettre davantage l'accent sur la commercialisation des produits agricoles dans le sous-secteur de l'agriculture paysanne, ce qui supposera de cibler les petites exploitations les mieux préparées. L'accent placé sur la commercialisation sera également associée à l'intensification de la collaboration, dans le cadre de partenariats public-privé, avec les opérateurs du secteur privé intervenant sur les marchés, un aspect déterminant si l'on veut garantir la durabilité des moyens d'existence des petits exploitants agricoles. L'objectif n'est pas de remplacer le secteur privé, mais de mettre en place l'environnement qui en favorise la croissance et la rentabilité. J'attends avec impatience que le FIDA prenne en compte cette réorientation stratégique dans ses interventions au Cambodge, au titre de notre prochain programme d'options stratégiques pour le pays, tout en veillant à l'harmonisation avec notre futur Plan national de développement stratégique du Cambodge pour la période 2019-2023.

Permettez-moi de conclure en remerciant le Président, son équipe de direction et tous les membres du personnel pour l'organisation remarquable de cette session du Conseil des gouverneurs.

Déclaration du Représentant du Cameroun

Permettez-moi, en ce début d'année, de transmettre, à tous les Gouverneurs et leurs délégations, les salutations du gouvernement camerounais, auxquelles j'associe mes vœux les meilleurs, pour une année 2018 couronnée de succès.

Je saisis l'occasion pour féliciter les membres du nouveau Bureau et ceux du nouveau Conseil d'administration pour leur élection.

L'Ordre du Jour de cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs est dense et discutera de plusieurs questions relatives à la gouvernance de notre institution que nous examinerons avec la plus grande attention.

Le thème choisi pour cette session "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans les économies rurales durables" nous donne l'occasion de débattre de questions importantes qui sont autant de défis actuels.

À la fragilité des économies rurales induite, entre autres, par les effets pervers du changements climatiques et les fluctuations régulières des cours des produits agricoles, se sont ajoutées, ces dernières années, les menaces sécuritaires, avec pour premières victimes les populations rurales, souvent amenées à abandonner leurs terroirs et moyens d'existence ; créant ainsi une paupérisation et une précarité ambiantes, notamment auprès des jeunes, les rendant vulnérables en faisant d'eux des candidats à l'immigration et au recrutement par des mouvement terroristes.

Face à ces problèmes, les programmes de promotion de l'emploi des jeunes peuvent être une réponse appropriée. Au Cameroun par exemple, l'accompagnement du FIDA dans le cadre du programme de Promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes (PEA-jeunes) est une expérience novatrice très prometteuse qui permet de soutenir l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes camerounais.

Des expériences comme celle du PEA-Jeunes au Cameroun méritent d'être multipliées afin de rendre le travail du FIDA davantage pertinent et sa mission noble.

Convaincu que les contributions financières des États membres sont capitales dans la reconstitution des ressources du FIDA, le Cameroun est résolu, malgré la délicate passe que traverse son économie, à contribuer aux différentes reconstitutions pour donner à notre institution l'instrument nécessaire à la transformation des zones rurales. C'est pour nous un signal fort dont le motif premier est de donner au FIDA, les moyens de son action en faveur de la modernisation de la petite agriculture familiale, et partant, l'augmentation de sa productivité et le recul de la pauvreté rurale.

Ce faisant, il nous est important de souligner la nécessaire synergie opérationnelle au niveau local pour toutes les institutions qui, comme le FIDA travaillent avec le monde rural.

Ici encore, l'expérience camerounaise mérite d'être relevée. En effet, un exercice novateur a abouti à l'organisation les 1^{er} et 2 février derniers, d'un atelier conjoint de restitution des rapports des évaluations des programmes du FIDA, de la FAO et du PAM au Cameroun. À l'issue de cet atelier, une plateforme inclusive de collaboration a été mise en place, donnant lieu à un partenariat nouveau.

Évidemment pour le Cameroun, en autant que l'action du FIDA s'inscrit dans une dynamique multipartite et multilatérale, nous restons convaincus que l'objectif de "Faim zéro" de l'Agenda 2030 trouve en lui un instrument susceptible de soutenir durablement les investissements dans les économies des populations rurales pauvres. Nous encourageons de ce fait le FIDA à explorer toutes approches, conformes à son mandat, susceptibles d'améliorer la qualité de ses interventions, conformément au Programme de Travail approuvé par le Conseil.

La diversification de l'économie est un autre domaine important. En effet, dans le contexte actuel d'atonie des cours des matières premières traditionnelles d'exportation, les pays d'Afrique centrale ont pris l'option de la diversification dans le cadre des programmes respectifs de réforme économique dans lesquels ils se sont engagés.

Cette option se veut un moyen du renforcement de la résilience des économies de la sous-région. Elle a été unanimement plébiscitée à l'occasion du sommet extraordinaire organisé par le Chef de l'État Camerounais en décembre 2016 à Yaoundé. Les activités de production rurales (agriculture, élevage, pêche et aquaculture...) parce qu'elles présentent dans cette perspective des avantages comparatifs indéniables, vont, de ce fait, continuer à figurer parmi les priorités de nos pays.

Nous savons pouvoir compter sur l'appui de nos partenaires traditionnels dans ce secteur y compris le FIDA, pour que l'accroissement recherché des volumes de production, respectueuse des écosystèmes, soit davantage tiré par l'amélioration de la productivité que par la seule extension des superficies.

Je voudrais terminer mon propos en souhaitant plein succès aux travaux de ce Conseil.

Déclaration de la Représentante du Canada

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui au nom du Gouvernement du Canada pour cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole. Cette session est importante, car elle marque à la fois le quarantième anniversaire du FIDA, et nous donne une occasion de célébrer le partenariat de longue date que le Canada et le FIDA entretiennent depuis sa création. Le thème de cette année: "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans des économies rurales durables", met bien l'accent sur l'engagement de l'Agenda 2030 pour le développement durable de ne laisser personne pour compte et nous donne l'occasion d'échanger, au cours de ce Conseil, sur les facteurs internes et externes aux pays membres qui contribuent à la fragilité et mettent en péril les efforts visant à éliminer la faim et la pauvreté.

Depuis sa création en 1977, le FIDA a joué un rôle de premier plan dans la transformation des zones rurales, en investissant dans leurs populations, en étant le chef de file de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et en contribuant à réduire la fragilité et à renforcer la résilience. La tâche est impressionnante mais le FIDA, avec ses partenaires, n'a jamais eu peur des difficultés et s'est toujours efforcé d'atteindre les zones rurales marginalisées où les autres rechignent parfois à intervenir et à investir. L'avantage comparatif du Fonds est lié au ciblage des populations touchées par l'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural, une attention particulière étant accordée aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones, en tant que bénéficiaires essentiels mais aussi partenaires à part entière.

Cependant, les défis auxquels le FIDA et la communauté mondiale dans son ensemble sont confrontés sont colossaux et sont exacerbés notamment par les changements climatiques et les conflits. Comme l'indique le rapport 2017 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition, élaboré conjointement par les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé, le nombre de personnes touchées par la malnutrition dans le monde a augmenté, passant de 777 millions en 2015 à 815 millions en 2016. La prévalence de la malnutrition a également progressé: 11% de la population mondiale en souffre. Une personne sur neuf dans le monde se couche le ventre vide. Et toutes ces constatations émergent alors que la communauté internationale vient de s'engager à éradiquer la faim et l'extrême pauvreté d'ici à 2030.

Le Canada se félicite de l'approche adoptée par le FIDA face à ces défis en matière de développement et il appuie les orientations définies par le Fonds concernant les questions essentielles que sont l'égalité entre les sexes, les changements climatiques, la nutrition et la jeunesse, ainsi que sa détermination à privilégier les approches porteuses de transformations qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités. En effet, toute transformation significative du monde rural passe par un redoublement des efforts déployés pour traiter ces quatre questions transversales fondamentales. Le Canada se réjouit également que le FIDA s'emploie à renouveler ses modalités d'allocation et de mobilisation des ressources et accorde une plus large place à la gestion axée sur les résultats. Il convient de féliciter le Président, M. Hounbo, de mener cette initiative visant l'excellence opérationnelle. À l'avenir, ces efforts garantiront à la fois le ciblage effectif des plus pauvres et des plus vulnérables, et l'innovation en matière de financement permettra au Fonds de disposer de moyens suffisants pour faire face aux défis qui l'attendent.

Le Canada est heureux que le FIDA se soit engagé à établir de nouvelles normes pour évaluer ses activités relatives à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. En juin dernier, le Canada a lancé sa première "Politique d'aide internationale féministe" dont l'objectif est de réduire l'extrême pauvreté en promouvant l'égalité entre les sexes et en autonomisant les femmes et les filles, non pas au détriment des hommes et des garçons, mais à leurs côtés. Le Canada place les femmes et les filles au cœur de sa politique d'assistance internationale parce qu'elles sont de puissants agents de changement et parce qu'il est clairement démontré que l'autonomisation des femmes et des filles constitue le moyen le plus efficace de combattre la pauvreté et les inégalités.

Mais le Canada ne peut pas mener cette action à lui seul. Et nous comptons nous faire aider par nos partenaires, notamment le FIDA, qui sont bien placés pour collaborer avec les organisations féminines locales, en vue de faire évoluer les normes sociales et de traduire dans la réalité les changements porteurs de transformation concernant la problématique femmes-hommes.

L'union fait la force – non seulement lorsque les femmes et les hommes travaillent de concert pour faire bouger les choses, mais aussi lorsque le Canada et ses partenaires du développement, comme le FIDA, collaborent avec des organisations de la société civile et le secteur privé, nous pouvons apporter des changements novateurs qui permettront de renforcer la résilience.

Déclaration du Représentant de la Chine

Aujourd'hui, le monde se trouve confronté à l'extrême pauvreté et à une grande vulnérabilité due à la violence et aux conflits, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. Il s'agit d'un immense défi pour les pays en développement, qui tentent d'éradiquer la pauvreté et la faim et s'efforcent de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En tant qu'institution des Nations Unies dédiée à la réduction de la pauvreté en milieu rural et au développement, le FIDA devrait se consacrer avec persistance à sa mission de développement, en tirant parti de ses avantages comparatifs et en aidant activement ses États membres à encourager un développement agricole durable et à atteindre les ODD1 et ODD2.

J'aimerais saisir cette occasion pour formuler quelques remarques.

Premièrement, le FIDA devrait poursuivre son expansion pour pouvoir offrir davantage de ressources de développement. Ces dernières années, le volume moyen des prêts accordés chaque année par le FIDA s'est établi autour d'un milliard de dollars des États-Unis, ce qui ne suffit pas – et de loin – à répondre aux besoins effectifs des pays en développement en matière de développement agricole durable. Afin de mieux accomplir sa mission, le FIDA devrait renforcer encore sa solidité et sa capacité financières, exécuter ses opérations à plus grande échelle et fournir davantage de ressources en faveur de la réduction de la pauvreté rurale et du développement agricole au niveau mondial. À cet égard, les contributions de base des États membres devraient demeurer la principale source de fonds pour le FIDA. Les pays industrialisés devraient assumer leur responsabilité de promoteurs du développement international et accroître sensiblement leurs contributions au FIDA. En tant que pays en développement, la Chine est disposée à soutenir le FIDA dans la mesure de ses moyens. Pour la Onzième reconstitution qui vient de s'achever, la Chine a annoncé une contribution de base en RMB équivalant à 81 millions d'USD, soit une progression de 35% par rapport à FIDA10. Outre les contributions de base, le FIDA devrait s'employer à rechercher d'autres sources de fonds, et notamment commencer à emprunter sur les marchés, dans une optique de viabilité financière. Par ailleurs, le FIDA devrait mobiliser davantage de capitaux auprès du secteur privé et d'autres partenaires de développement, afin d'investir conjointement dans le développement rural et agricole.

Deuxièmement, le FIDA devrait continuer à se positionner à une échelle mondiale et renforcer sa coopération avec tous les États membres. Les membres du FIDA ont un profil varié et pratiquement tous les pays membres en développement, y compris les pays à revenu intermédiaire (PRI), quel que soit leur stade de développement ou leur région, souffrent de vulnérabilités à des degrés divers et sous des formes variées. Par ailleurs, la collaboration renforcée entre le FIDA et les PRI joue un rôle très important pour améliorer la viabilité financière, enrichir l'expérience du développement et améliorer l'efficacité du FIDA en matière de développement. Par conséquent, le FIDA devrait se concentrer sur les besoins des ruraux pauvres à l'échelle mondiale et appliquer les principes du développement inclusif afin de soutenir le développement durable de l'agriculture et des zones rurales dans tous ses États membres en développement. D'une part, le FIDA devrait accroître son soutien aux pays à faible revenu et en situation de fragilité, en mettant l'accent non seulement sur le renforcement de la productivité agricole de ces pays et mais aussi sur la capacité de la population rurale à affronter des risques extrêmes, comme les catastrophes naturelles, afin de venir à bout de l'extrême pauvreté en milieu rural. D'autre part, le FIDA devrait renforcer sa coopération avec les PRI, notamment en prenant en considération les réflexions et modèles novateurs en matière de développement agricole, en encourageant le développement des capacités de gouvernance et en renforçant la résilience face aux crises, en vue de remédier aux problèmes de développement déséquilibré et instable.

Troisièmement, le FIDA devrait persister sur la voie du multilatéralisme et encourager d'autres formes de coopération, comme la coopération Sud-Sud et triangulaire. Les problèmes de vulnérabilité ne s'arrêtent pas aux frontières. Pour y remédier, ce sont

différents pays et régions, voire le monde entier, qui doivent unir leurs efforts. Par conséquent, toutes les parties devraient soutenir le multilatéralisme et encourager le FIDA à servir de plateforme de coopération multilatérale. Avocate et praticienne de cette méthode, la Chine prend une part active à la coopération Sud-Sud: elle collabore avec d'autres pays en développement, au travers du FIDA, et obtient à cet égard de bons résultats. En 2009, la Chine et le FIDA ont cofondé les Séminaires de coopération Sud-Sud, qui ont été organisés à huit reprises depuis lors. En 2017, le FIDA a officiellement ouvert un bureau de pays en Chine, dont les fonctions se concentrent sur le partage régional des connaissances et sur la coopération Sud-Sud. Hier, à la réunion sur la Onzième reconstitution des ressources, le gouvernement chinois a annoncé que, au-delà de la contribution de base de l'équivalent en RMB de 81 millions d'USD, la Chine allait apporter une contribution complémentaire de l'équivalent en RMB de 10 millions d'USD en vue de créer, au sein du FIDA, un mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire, afin d'appuyer les échanges d'expériences et de technologies, le partage des connaissances, la concertation sur les politiques, le développement des capacités et la promotion de l'investissement dans un contexte Sud-Sud. Nous invitons le FIDA à jouer pleinement son rôle de passerelle et de plateforme pour faciliter la coopération Sud-Sud, triangulaire et régionale parmi ses pays membres en développement afin de promouvoir l'échange et le partage d'expériences, de technologies de pointe et de talents dans le domaine agricole. De plus, cette coopération devrait être étroitement liée à son programme de prêts et dons afin de relever le niveau global du développement agricole dans les pays en développement.

Quatrièmement, le FIDA devrait poursuivre sur la voie des réformes et de l'innovation pour améliorer son efficacité en matière de développement. À l'heure actuelle, le FIDA met progressivement en œuvre plusieurs réformes, telles que la décentralisation, et son programme OpEx entrera en vigueur cette année. Ces efforts joueront un rôle essentiel dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et de l'efficacité du FIDA en matière de développement. Ce faisant, le FIDA est vivement invité à se concentrer sur les trois aspects suivants. Le premier consiste à encourager sans relâche la construction de ses centres régionaux et à rapprocher ses équipes de travail et ses États membres afin que ses politiques et ses opérations correspondent encore mieux au développement effectif des pays emprunteurs. Le deuxième vise à rationaliser encore ses processus opérationnels, et à raccourcir les délais d'approbation et de décaissement des financements à l'appui de ses projets pour en améliorer la mise en œuvre. Enfin, le troisième consiste à se concentrer sur l'innovation dans le cadre des projets et à la démonstration qui en est faite, et à favoriser le partage et la diffusion d'expériences, de façon à maximiser les résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté et de développement, malgré les ressources limitées.

Cette année marque le quarantième anniversaire de la réforme et de l'ouverture de la Chine, et voilà aussi quarante ans que le FIDA a débuté ses opérations. Au cours des quatre décennies écoulées, la Chine et le FIDA ont avancé côte à côte, quelle que soit la situation. En particulier, leur partenariat polyvalent s'est approfondi au fil du temps, générant des résultats positifs. Lors du dix-neuvième congrès national du Parti communiste chinois, en octobre 2017, une stratégie de revitalisation rurale a été présentée, dont l'objectif global est de mettre en place des entreprises prospères, un cadre de vie agréable, de bonnes relations sociales et la civilité, une gouvernance efficace et la prospérité. Ces objectifs sont fondamentalement alignés sur les aspirations et le mandat du FIDA, visant à promouvoir une transformation durable et inclusive du monde rural. Dans cette nouvelle ère, nous sommes déterminés à renforcer la coopération et à travailler main dans la main avec le FIDA et d'autres parties, non seulement pour réaliser nos propres objectifs de réduction de la pauvreté, mais aussi pour contribuer davantage à la réduction de la pauvreté rurale et au développement agricole dans le monde entier.

Déclaration du Représentant de la Colombie

C'est un honneur pour la Représentation permanente de la Colombie auprès du FIDA de participer à cette session 2018 du Conseil des gouverneurs, dont le thème est "l'investissement dans les économies rurales durables", un objectif que le FIDA promeut et appuie dans notre pays en mettant en œuvre de nombreux projets depuis 1981, année d'approbation du premier d'entre eux, le Projet de développement rural Arauca II. Arauca est l'un des 32 départements de la Colombie.

Avec des investissements supérieurs à 164 millions d'USD, les projets du FIDA, réalisés en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural colombien, ont profité directement à près de 95 000 familles dans les zones les plus pauvres du pays.

Aujourd'hui, en ce moment historique où la Colombie est enfin parvenue à conclure un accord de paix après plus de cinq décennies de conflit armé, il est vital d'accorder une attention particulière au secteur rural si l'on veut redresser les campagnes en Colombie et favoriser ainsi une paix stable et durable.

À cet égard, il faut souligner l'importance du portefeuille actif du FIDA dans le pays, qui comprend un projet de financement, trois projets nationaux et cinq projets régionaux. L'un d'eux, le Projet de renforcement de la capacité entrepreneuriale en milieu rural: confiance et possibilités, a reçu en novembre dernier le Prix du FIDA pour l'égalité entre les sexes en reconnaissance de son impact chez les femmes en milieu rural, fruit du renforcement des processus associatifs concernant les activités productives. Cette initiative promeut de nouveaux mécanismes contribuant à attirer l'attention sur les femmes qui résident en milieu rural, en particulier dans des territoires historiquement ravagés par la guerre, et qui œuvrent aujourd'hui à consolider la paix. Ce programme a profité à 50 000 familles vivant dans 134 municipalités réparties dans 17 départements, ciblées en concertation avec l'Unité administrative pour la consolidation territoriale de la Colombie.

Le succès de ce projet témoigne des efforts déployés par le FIDA et la Colombie pour bâtir des économies durables qui améliorent la qualité de vie des populations rurales, conformément aux objectifs de développement durable du Programme 2030, et pour offrir des outils ayant un impact positif durable.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Président du FIDA, Gilbert Houngbo, le Vice-Président associé, Périn Saint-Ange, le Directeur de la Division Amérique latine et Caraïbes, Joaquín Lozano, et le Coordonnateur pour la sous-région andine et chargé de pays pour la Colombie, Jesús Quintana, d'avoir rendu possible la prolongation du projet sur trois ans compte tenu des progrès constatés. Étant donné l'impact positif significatif déjà obtenu, ce prolongement est de bon augure pour la suite, s'agissant d'offrir la possibilité de construire un nouveau projet de vie pour des communautés laissées à l'écart depuis plus de 50 ans.

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et d'inscrire le secteur dans la dynamique de croissance du pays, source de bien-être et de meilleures conditions de vie pour les familles paysannes, la Colombie apprécie le travail et les contributions du FIDA. Compte tenu de l'avantage comparatif du Fonds dans le secteur rural, la Colombie est prête à poursuivre sa collaboration à cette fin.

Déclaration du Représentant de Cuba

Permettez-moi de saluer, au nom du Gouvernement cubain, tous les participants à cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je tiens à féliciter le Bureau du Conseil nouvellement élu, chargé de diriger nos travaux durant la session. Je salue également M. Hougbo et lui souhaite beaucoup de succès dans ses fonctions de Président du FIDA.

Pour le Gouvernement cubain, la sécurité alimentaire est un objectif stratégique. Des actions à court et à long terme sont menées pour rendre la production alimentaire suffisante et limiter ainsi les importations encore trop importantes. Les projets que nous exécutons actuellement avec le FIDA visent cet objectif. La fragilité, la résilience à long terme et la nécessité d'investir dans des économies rurales durables sont au cœur des travaux de cette session du Conseil des gouverneurs.

Petit État insulaire en développement, Cuba a toutefois fait preuve d'une solide résilience à maintes reprises, ne serait-ce que récemment, après le passage dévastateur de l'ouragan Irma qui a frappé 12 de nos 15 provinces fin 2017. Mais nous ne sommes pas seulement touchés par les ouragans. Nous subissons les effets d'autres phénomènes environnementaux, notamment les sécheresses récurrentes, ainsi que divers dommages de natures très diverses imputables en particulier au blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis au détriment du peuple cubain. Cependant, mon pays – tant les autorités que le peuple – a démontré qu'il était capable de faire face à des situations extrêmes et d'organiser la vie quotidienne et la société de manière positive, sans trahir l'identité unique qui nous est propre ni renoncer à nos rêves et à nos efforts visant le développement durable et prospère auquel nous aspirons tous, celui qui privilégie l'être humain au cœur de l'inclusion sociale.

Nous avons commencé à travailler à l'élaboration d'un programme d'options stratégiques pour le pays, ou COSOP, pour la période 2019-2021, qui viendra compléter les efforts que nous déployons déjà dans le secteur agricole ainsi que les mesures adoptées par les autorités cubaines au titre des plans de développement économique et social à l'horizon 2030. Dans ce cadre, la sécurité alimentaire et le développement rural sont des objectifs prioritaires. Nos plans relatifs à l'agriculture accordent une place particulière aux jeunes et aux femmes, dont l'insertion est suivie avec attention et dont la formation, sans discrimination fondée sur le sexe, constitue une réalité dans notre pays.

Je tiens à remercier le FIDA, et en particulier la Division Amérique latine et Caraïbes, pour l'appui fourni à mon pays sous la forme d'une coopération dans le domaine du développement agricole. Cuba continuera d'honorer ses engagements à l'égard de la coopération internationale et du développement durable et le pays annonce qu'il souhaite verser une contribution, toutefois modeste, en faveur de FIDA11, équivalente à celle qui a été versée en faveur de FIDA10.

Cuba est favorable à la coopération Sud-Sud. Nous sommes dotés d'un riche potentiel en matière de ressources humaines et d'institutions qui peut être mis à la disposition des États membres du Fonds. Mais Cuba encourage également la coopération triangulaire et le multilatéralisme. Nous sommes convaincus que, face à la complexité des problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui, les Objectifs de développement durable énoncés dans le Programme 2030 ne pourront être concrétisés qu'avec l'appui concerté de la communauté internationale et de l'ensemble du système des Nations Unies.

La nourriture ne doit pas être utilisée comme instrument de pression politique. Le dialogue doit prévaloir, non la belligérance. Il est injuste de gaspiller d'énormes quantités de ressources dans les guerres alors que 815 millions de personnes souffrent de la faim.

Enfin, permettez-moi d'exhorter les pays développés à honorer l'engagement, pris il y a de nombreuses années mais repoussé à maintes reprises, d'allouer 0,7% de leur produit intérieur brut annuel à l'aide publique au développement. Ils pourraient ainsi contribuer de manière décisive à l'initiative louable visant l'objectif universel Faim Zéro.

Je souhaite à l'ensemble des participants une session fructueuse dans l'intérêt de tous.

Déclaration du Représentant de l'Égypte

Je tiens à remercier le Président du FIDA, M. Gilbert Houngbo, d'avoir invité la République arabe d'Égypte à participer aux travaux de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, qui porte sur le thème: "De la fragilité à la résilience à long terme: Investir en faveur d'économies rurales durables", dans un contexte marqué par les changements climatiques, les conflits et la nécessité d'offrir aux jeunes des moyens de subsistance durables.

Permettez-moi de saluer, au nom du Gouvernement égyptien, tous les pays participant à cette session. Je souhaite féliciter le FIDA pour le travail qu'il a effectué en vue d'éliminer la pauvreté dans les régions rurales, d'aider les petits exploitants du monde entier et d'améliorer les conditions de vie des familles rurales.

Notre monde est actuellement confronté à des défis majeurs ayant un retentissement considérable. Les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 suscitent beaucoup d'espoir pour les millions de personnes dans le monde qui souffrent de la pauvreté. Le FIDA joue un rôle important en investissant dans les populations rurales, en favorisant une transformation durable et inclusive des zones rurales et en s'efforçant, dans le cadre de sa nouvelle politique, de renforcer la résilience des communautés rurales, ce qui nécessite des investissements d'envergure dans l'agriculture.

Nous devons nous allier pour élaborer des mécanismes permettant aux principales parties prenantes des secteurs public et privé d'intervenir efficacement pour résoudre les problèmes rencontrés par les régions rurales, et notamment créer des emplois, investir dans la jeunesse aux fins de l'amélioration de la vie des populations rurales, y compris les petits exploitants et les pauvres, et autonomiser les femmes, les jeunes, les groupes marginalisés et les victimes de catastrophes et de conflits.

Le FIDA est une institution financière internationale œuvrant à la promotion du développement rural sous les auspices du système des Nations Unies. Le Fonds est ainsi en mesure de mettre en œuvre de vastes programmes d'investissement de longue haleine dans les régions rurales du monde entier, en mettant l'accent sur le développement des capacités d'investissement des ruraux, femmes et hommes, et plus particulièrement des petits agriculteurs dans les régions pauvres.

En Égypte, les zones rurales sont en difficulté parce que les populations rurales migrent de plus en plus vers les centres urbains en quête d'emplois, de confort et de services.

Le Gouvernement égyptien met l'accent sur les mesures susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions dans les zones rurales, notamment:

- La mise en place, en fonction des crédits disponibles, de projets d'infrastructure, en particulier la modernisation des réseaux électriques, des réseaux d'adduction d'eau potable, des réseaux routiers, des systèmes de drainage agricole, des systèmes d'égouts, etc.
- L'extension des services de vulgarisation en vue d'améliorer la production agricole et de promouvoir les méthodes agricoles de pointe, notamment l'emploi de systèmes mécanisés modernes et l'amélioration des variétés végétales et des races animales.
- La promulgation de règlements et de lois régissant les relations entre les bailleurs et les locataires de terres agricoles.
- L'expansion des projets de mise en valeur des terres (y compris un projet de récupération de 1,5 million de feddans), la création de nouvelles communautés urbaines, et le transfert de la propriété des terres agricoles mises en valeur à des jeunes.

L'Égypte se heurte à divers obstacles dans le domaine du développement en général et dans celui du développement rural en particulier. Le pays a lancé de toute urgence des solutions de fond, à savoir:

- L'élaboration d'une politique de développement rural précise, en vertu de laquelle le choix des solutions appropriées permettant de promouvoir un développement inclusif porteur de progrès économiques, sociaux et environnementaux dans les zones rurales, soit fondé sur des éléments objectifs.
- L'adoption de mesures visant à éliminer les obstacles à l'investissement dans le développement rural en Égypte et à réduire le chômage des jeunes dans les zones rurales.
- Le recensement des ressources naturelles égyptiennes, y compris la flore, la faune et les ressources en eau et en énergie, et leur évaluation objective et rationnelle; et l'élaboration d'un plan ayant pour objectif de couvrir les besoins de l'Égypte en matière de développement rural.
- La coordination entre les organismes, les institutions et les centres de recherche concernés par le développement rural, la valorisation des contributions étrangères et locales au développement rural, la création de petites et moyennes entreprises tirant parti des ressources locales et l'optimisation de la valeur de la main d'œuvre et des industries rurales.
- Le lancement d'un programme de renforcement des ressources humaines en Égypte visant à sensibiliser, au moyen de l'éducation, de la culture et de la recherche scientifique, à la nécessité de changer les modes de vie ruraux et à l'importance du rôle joué par les femmes rurales en tant que partenaires au service du progrès et du développement.
- La mise en œuvre de vastes projets nationaux. Il s'agit d'une action majeure visant à redessiner la carte de l'Égypte. Sous la houlette du Président Abdel Fattah Al Sissi, les hauts responsables politiques du pays s'apprêtent audacieusement à développer 93% du territoire égyptien en établissant de nouvelles communautés modernes associées à de grandes entreprises, afin de promouvoir les investissements et de créer des emplois. À cet effet, les autorités s'appuient sur une nouvelle vision qui ambitionne de satisfaire le besoin fondamental d'espace du peuple égyptien, en prévoyant une expansion, au-delà des limites du delta et de la vallée du Nil, dans de vastes zones désertiques, pour en exploiter les ressources grâce à des technologies de pointe et à des compétences spécialisées, au profit de la population égyptienne.

L'Égypte poursuivra la mise en œuvre de projets d'investissement dans les zones rurales, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités d'investissement des ruraux, femmes et hommes, et sur l'amélioration de la résilience, en particulier des petits agriculteurs résidant dans les zones les plus défavorisées, aux fins de la réalisation des Objectifs de développement durable. Le pays continuera également de consolider la coopération entre les pouvoirs publics et le secteur privé, les organisations internationales compétentes et d'autres pays.

En conclusion, je tiens à remercier sincèrement le Président du FIDA pour le rôle constructif que le Fonds a joué en appuyant et en promouvant les politiques des États membres afin de parvenir à un développement agricole et une sécurité alimentaire durables.

Déclaration du Représentant de l'Érythrée

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma profonde gratitude au Fonds international de développement agricole (FIDA) pour l'invitation transmise au Ministre de l'agriculture de notre pays, M. Arefaine Berhe. Retenu par d'autres tâches très urgentes, celui-ci n'a pas pu se déplacer et c'est en son nom que j'ai l'honneur de prendre part à cette importante quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.

La crise alimentaire mondiale que nous connaissons aujourd'hui a débuté il y a bien longtemps. Elle a donné lieu à des sommets à haut niveau, organisés par le FIDA et d'autres institutions, avec la participation du système des Nations Unies. Cependant, en dépit de toutes les bonnes volontés, de tous les efforts et de toutes les promesses de solution, la situation n'a guère évolué. Il nous reste donc encore beaucoup de travail à accomplir, en particulier dans les pays en développement, pour améliorer les systèmes agricoles, éradiquer la faim et assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'Érythrée se situe au Sahel, dans la corne de l'Afrique, où les pluies sont généralement insuffisantes et irrégulières. Avec la coopération du FIDA et des autres organisations de l'ONU et grâce à sa politique d'autosuffisance, notre pays a mené de nombreux projets de conservation des sols et de l'eau, ainsi que de reboisement. Il met ainsi en place un réseau durable d'irrigation dans toutes les zones agro-écologiques. Les programmes centrés sur les dérèglements climatiques et l'irrigation ne sont pas simplement des obligations et des responsabilités en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) de 2030. Tout au contraire, ces opérations sont en train de devenir des composantes inhérentes à la culture et à la vie quotidienne de l'Érythrée.

Notre volonté de répondre à ces problèmes par des mesures pragmatiques à l'échelle nationale mais aussi régionale s'appuie sur un programme par objectifs, qui a fait de la neutralité en matière de dégradation des terres un objectif au niveau du pays ainsi que de chaque région. L'ambition est d'atteindre la neutralité pour l'ensemble du pays afin de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans ce domaine (ODD 15, cible 15.3).

Grâce aux activités menées depuis l'indépendance, les mesures en rapport avec la conservation des terres et de l'eau ont consisté par exemple à construire des diguettes en pierre sur une surface de 105 000 hectares et en terre sur 153 000 hectares, des terrasses en gradins (pour mettre les terrains à niveau) sur 95 000 hectares, ou encore des barrages de retenue représentant plus de 6,2 millions de mètres cubes.

La conservation des terres et de l'eau ainsi que la collecte de l'eau ont une incidence directe sur la productivité des cultures et de l'élevage et, partant, sur l'objectif ultime qui est la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La stratégie de l'Érythrée consiste à pratiquer une agriculture intensive et intégrée, afin que la majeure partie des terres, notamment arides et en pente, puissent être plantées d'arbres et clôturées en vue d'améliorer la base de ressources naturelles du pays.

Nous sommes convaincus que la responsabilité revient d'abord à chaque pays d'accorder la plus haute priorité à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population et d'affecter des ressources appropriées à l'accroissement de la production et de la productivité, à l'élimination de la faim et au maintien de prix alimentaires stables et abordables. Cependant, l'accomplissement d'un véritable pas en avant exige le soutien du FIDA, des organisations de l'ONU, du Fonds mondial d'affectation spéciale et d'autres partenaires. Renforcer la prise de conscience des communautés rurales est généralement considéré comme une condition préalable à la productivité agricole, à la réduction de la pauvreté et de la faim, et à la promotion de la croissance économique. Le Gouvernement érythréen apprécie donc grandement le soutien que le FIDA voudra bien lui accorder à l'avenir.

Cependant, pour que la mobilisation de ressources par le FIDA soit couronnée de succès, la contribution de chacun des États membres est d'une importance capitale. L'Érythrée, avec ses modestes ressources, renouvelle de temps à autre sa contribution au FIDA pour l'aider à atteindre ses objectifs, ce qui aura des retombées pour tous les pays membres y compris l'Érythrée. Ainsi, alors que la contribution de l'Érythrée à la Neuvième

reconstitution des ressources n'était que de 10 000 USD, elle a été multipliée par quatre pour la Onzième reconstitution, atteignant 40 000 USD.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre engagement en faveur d'une solide reconstitution des ressources du FIDA.

Déclaration du Représentant de la République des Fidji

Je suis honoré de participer à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et ma présence à vos côtés témoigne du soutien que les îles Fidji ont toujours apporté au FIDA et à sa mission, à savoir, contribuer à éradiquer la pauvreté rurale.

Permettez-moi avant tout de vous transmettre les chaleureuses salutations du Gouvernement et du peuple des îles Fidji et de formuler des vœux pour que les délibérations du Conseil des gouverneurs soient fructueuses.

Je souhaite rappeler les relations cordiales que le Gouvernement des îles Fidji entretient avec le FIDA de longue date, puisqu'elles remontent à 1978, année où les Fidji sont devenus membre du FIDA. Le Fonds a financé de nombreuses activités dans le pays au titre de dons régionaux, mais il a approuvé le premier investissement de prêt en 2015. Le Projet en faveur des partenariats agricoles sur les hauts plateaux de l'île principale des Fidji a pour objectif global de rendre la vie des communautés rurales isolées moins difficile et, plus spécifiquement en matière de développement, d'aider les petits exploitants agricoles résidant dans des zones reculées à pratiquer une agriculture durable et à établir des partenariats commerciaux.

Indubitablement, le thème de la session, "De la fragilité à la résilience à long terme: investir en faveur d'économies rurales durables", est bien choisi et intéresse tout particulièrement mon pays. Les îles Fidji et les îles du Pacifique sont caractérisées par des écosystèmes fragiles et des conditions agroécologiques parmi les plus difficiles, à savoir: faible fertilité des sols, salinisation des terres agricoles, épisodes de sécheresse et températures élevées. Ces conditions sont exacerbées par des calamités naturelles, notamment les cyclones tropicaux comme par exemple ceux qui ont récemment frappé Samoa et Tonga.

Ce contexte compromet les perspectives de développement durable et menace les moyens d'existence des populations rurales avec lesquelles le FIDA travaille.

L'investissement dans les moyens d'existence ruraux est essentiel si l'on veut surmonter ces difficultés et faire en sorte que les populations puissent vivre sur des bases durables.

Les îles Fidji ont assumé la présidence de la 23^{ème} Conférence des Parties l'année dernière et nous sommes décidés à entretenir l'élan donné par l'Accord de Paris de 2015 et à poursuivre les efforts concertés visant la réduction des émissions de carbone et l'abaissement de la température mondiale, une détermination enracinée dans les travaux de la 22^{ème} Conférence des Parties à Marrakech. En tant que président de la Conférence des Parties provenant pour la première fois d'un petit État insulaire en développement, il nous appartient de veiller particulièrement à ce que chaque pays participe au combat mené contre l'élévation du niveau de la mer, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'évolution des régimes climatiques, associés aux changements climatiques.

L'engagement de mon pays à l'égard du FIDA et de ses activités est bien connu. Nous estimons que le FIDA remplit un rôle sans homologue en s'attaquant aux problèmes de la pauvreté rurale aux îles Fidji et dans les États insulaires du Pacifique. En témoignage de cet engagement, je souhaite annoncer au nom de la République des Fidji une contribution de 100 000 USD en faveur de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA.

Déclaration du Représentant de la France

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux grands événements pour le FIDA: l'élection d'un nouveau président et la Onzième reconstitution des ressources du Fonds. Les reconstitutions sont toujours l'occasion d'une réflexion en profondeur sur les grandes orientations du Fonds, ses modalités d'intervention, sa gouvernance. Et l'élection d'un nouveau président permet à chaque fois de travailler ensemble à établir une vision et un souhait collectif pour le futur de l'institution.

Le FIDA doit maintenant s'engager dans l'avenir, chargé de la confiance de ses donateurs et ses membres pour réussir les défis qui l'attendent pour cette année 2018 et au-delà, pour la période couverte par la Onzième reconstitution.

Le FIDA est en train d'adapter son modèle, à la fois financier et opérationnel, pour affronter les nouveaux défis et participer pleinement à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés à l'horizon 2030. Le Fonds doit désormais mettre en œuvre ses priorités réaffirmées en faveur des pays les plus pauvres, un engagement renforcé en matière de climat et d'autonomisation des femmes et aussi cet accent nouveau sur la jeunesse et l'emploi des jeunes. La diversification des ressources dans laquelle le FIDA continuera de s'engager permet d'espérer un impact de plus grande ampleur sur la pauvreté et la faim en milieu rural. La France est heureuse d'y jouer un rôle de premier plan avec notamment la réalisation d'un prêt souverain de 200 millions d'euros en 2017. La direction prise pour renforcer l'efficacité et l'efficience opérationnelles du FIDA, en le rapprochant de ses bénéficiaires, en réduisant les délais de mise en œuvre des programmes et de décaissements, ainsi que pour mieux adapter les opérations et les instruments du FIDA aux pays dans lesquels il intervient laissent également espérer un impact renforcé.

Le FIDA est pour la France un partenaire multilatéral incontournable en matière d'agriculture. Il est doté d'un mandat ciblé, plus que jamais pertinent, source d'avantages comparatifs clairs comme peuvent en témoigner son expertise sectorielle pointue, son dynamisme, sa flexibilité et sa capacité à innover pour faire progresser son fonctionnement et sa gestion interne. Il doit continuer à concentrer son action là où elle fait la différence et asseoir son positionnement parmi les institutions de développement comme chef de file en matière d'éradication de la pauvreté rurale et comme précurseur dans les zones les plus reculées. Le FIDA devra travailler avec tous les partenaires, dont les autres bailleurs, mais également avec les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales ou encore le secteur privé pour assurer un développement et une transformation rurale durables. Nous attendons également beaucoup de la collaboration renforcée entre les agences des Nations Unies basées à Rome, laquelle prend encore plus de sens dans le contexte de la réforme du système de développement des Nations Unies, et nous saluons à cet égard l'engagement résolu du Président du FIDA.

La France est très attachée à ce que les programmes du FIDA continuent de bénéficier en priorité aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et elle se félicite donc que la priorité ait été renforcée au travers du nouveau système d'allocation des ressources. Le principe cardinal du fonctionnement du FIDA doit rester la solidarité. Le FIDA est emblématique d'une aide au développement efficace et concentrée sur les pays et les populations qui en ont le plus besoin.

Nous faisons aujourd'hui face à un défi majeur, qui est non seulement de préserver les progrès obtenus depuis plusieurs décennies en matière de développement et de lutte contre la pauvreté, mais également d'aller au-delà en promouvant un développement durable et inclusif. Aujourd'hui, plus que jamais, dans un contexte mondial incertain, nous devons soutenir le multilatéralisme et les institutions qui le font vivre, car les solutions ne pourront être que collectives et la coordination indispensable. Contribuer au FIDA participe de ces solutions collectives.

Pour conclure, je souhaite renouveler toute notre confiance en la capacité du FIDA à participer pleinement à un agenda international de l'aide ambitieux dans le cadre d'un multilatéralisme juste et efficace au service des populations rurales les plus pauvres.

Déclaration du Représentant du Gabon

C'est pour moi un réel plaisir de participer à cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Au nom du Gouvernement gabonais que j'ai l'honneur de représenter ce jour, il me plait de vous souhaiter mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2018. Qu'elle soit pleine de succès pour la réalisation de nos objectifs communs.

Sous l'impulsion de son Excellence Ali Bongo Ondimba, Président de la République, Chef de l'État, le Gouvernement de la République Gabonaise, plus que par le passé, entend faire du Gabon une puissance agricole, créatrice d'emplois et à forte valeur ajoutée.

La thématique retenue pour la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, je cite: "De la fragilité à la résilience à long terme: 'investir en faveur d'économies rurales durables'", nous interpelle à plus d'un titre.

La nécessité de relancer l'agriculture familiale paysanne, de développer les filières vivrières ayant un potentiel de marché et contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales et à l'autosuffisance alimentaire de mon pays sont autant d'éléments pertinents dans le contexte actuel de réduction de la pauvreté.

Aussi, je demeure convaincue que les efforts consentis ces dernières années par le FIDA à travers la mise en œuvre du Projet de développement agricole et rural (PDAR) phase 1 dans mon pays consolident en effet cette résilience du monde rural.

Globalement, les résultats démontrent l'impact positif des actions du PDAR tant sur l'accroissement de la production et des ventes dans les filières ciblées, des revenus des ménages et de la part de la production commercialisée que sur l'amélioration des conditions de vie des ménages ciblés dans la zone d'intervention.

Ainsi, le nombre d'organisations paysannes a plus que doublé sur la période 2014-2017, passant de 14 organisations paysannes en 2014 à 32 organisations paysannes en 2017, soit un écart positif de 18 organisations créées. La superficie totale emblavée a plus que doublé sur la période 2010-2017 passant de 1 463,50 hectares à 3 952,50 hectares. Cette hausse de la production a conduit à une augmentation du revenu annuel moyen qui est passé de 477,45 USD à 820,73 USD entre 2010 et 2014, soit un accroissement de 72%.

Sur les 1 290 ménages impactés par le projet en 2017, près de 77,1% ont vu leur vie améliorée. La malnutrition chronique a baissé de 26% en 2010 à 21,7% en 2017, de même que la malnutrition aigüe qui est passée de 7,4% en 2010 à 5,7% en 2017. C'est pourquoi, je voudrais remercier le FIDA qui ne ménage aucun effort pour l'atteinte de cet idéal commun. Tous ces chiffres augurent en effet des belles perspectives pour la concrétisation du PDAR phase 2 qui va s'étendre sur trois provinces et toucher 16 000 bénéficiaires, notamment les populations les plus pauvres à travers des critères d'éligibilité claires (sexe, âge, statut socio-économique, degré de vulnérabilité/marginalisation, etc.)

Vous savez que cette deuxième phase du projet vise particulièrement à: i) améliorer l'environnement des politiques agricoles en vue d'une augmentation de l'investissement public et privé grâce à un système efficace et durable d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques ; et ii) promouvoir des activités économiques et l'entrepreneuriat jeune dans les filières agropastorales porteuses afin d'améliorer les revenus, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les trois provinces d'intervention. Ce qui va nécessairement rendre notre agriculture plus résiliente et plus durable conformément au thème de cette session.

Le secteur agricole a été retenu comme une priorité dans le plan de relance de l'économie de mon pays afin de répondre aux objectifs de valorisation du potentiel agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

C'est pourquoi, nous espérons pouvoir toujours compter sur le FIDA à travers la poursuite du PDAR phase 2 qui ambitionne atteindre plus de 16 000 bénéficiaires,

7 300 ménages, contribuer à la création de 2 700 emplois, et promouvoir 250 entreprises formelles pour les jeunes, dans les métiers en amont et en aval de la production y compris les services. Le renforcement de la participation de toutes les catégories d'acteurs à la gouvernance des filières va permettre de toucher les paysans ruraux les plus fragiles, conformément à la thématique du moment.

Cette tribune est le lieu de rappeler, l'engagement du Gabon au côté du FIDA, à toujours soutenir ses actions multiformes à travers le monde, dans sa quête de voir la pauvreté diminuer en milieu rural.

Pour accompagner ces efforts, la contribution du Gabon à la Onzième reconstitution du FIDA est de 600 000 USD, correspondant à une augmentation de 54% par rapport à la contribution précédente.

Je ne doute pas un seul instant que les objectifs communs que nous poursuivrons vont permettre de renforcer de créer un écosystème économique rural en renforçant l'agriculture familiale et en améliorant les conditions de vie des populations rurales de manière durable.

Déclaration du Représentant de l'Allemagne

Pour bâtir un monde libéré de la faim, il faut encourager les jeunes ruraux à jouer un rôle décisif et leur en donner les moyens. L'Allemagne estime que c'est particulièrement vrai en Afrique où 440 millions de jeunes, résidant pour la plupart en milieu rural, vont entrer dans la vie active d'ici à 2030. De même, nous sommes convaincus que l'offre de meilleures perspectives aux jeunes est fondamentale si l'on veut réduire la migration forcée.

Pour créer des partenariats solides permettant d'agir dans ce domaine, l'Allemagne a placé l'emploi des jeunes en milieu rural et l'insécurité alimentaire au rang des thèmes importants, lorsqu'elle a présidé le G20 en 2017. L'Allemagne a promu avec conviction l'initiative "Supporting the Next Generation in Rural Development, Agriculture and Food Security in Developing Countries" (Appuyer la prochaine génération dans le domaine du développement rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les pays en développement) qui devrait permettre de créer 1,1 million d'emplois d'ici à 2022 tout en proposant des programmes innovants de formation à au moins 5 millions de jeunes dans les cinq prochaines années.

J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer au Président Gilbert Houngbo ainsi qu'aux membres de la direction et du personnel notre gratitude de les voir s'associer à notre action pour faire en sorte que cette initiative du G20 soit un succès. En particulier, l'étude "Emploi des jeunes en milieu rural", réalisée conjointement par le FIDA et la Banque mondiale, a considérablement contribué à la mobilisation de soutiens et à la prise de mesures au sein du groupe de travail du G20. En conséquence, l'Allemagne est heureuse d'apporter son appui au Rapport sur le développement rural 2019 du FIDA qui présentera des orientations et des connaissances spécialisées sur les principaux domaines susceptibles de stimuler l'emploi des jeunes en milieu rural.

Nous observons avec satisfaction que le G20 a souligné l'importance de la mission du FIDA qui est d'investir dans les populations rurales, les petits paysans et les micro et petites entreprises rurales et a aussi insisté sur les très bons résultats des investissements réalisés par le Fonds pour répondre aux besoins des populations rurales, et plus particulièrement aux besoins des jeunes. L'Allemagne appuie et partage pleinement ce point de vue. Nous apprécions la priorité attribuée à la question de l'emploi des jeunes en milieu rural dans le Rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA. Si les jeunes n'ont aucune perspective réaliste et séduisante en milieu rural, la migration vers les zones urbaines et par-delà les frontières s'amplifiera et le développement rural durable restera lettre morte. Nous comptons ardemment poursuivre et renforcer notre collaboration étroite avec le FIDA à ce sujet.

L'Allemagne est, et restera, fortement engagée aux côtés du FIDA et elle soutient ses programmes qui sont cohérents avec nos priorités politiques en général, notamment notre Plan Marshall avec l'Afrique. Nous saluons la détermination du FIDA à jouer un rôle de premier plan en vue de concrétiser le Programme 2030 et nous sommes convaincus que la réussite du développement rural, qui passe par l'autonomisation des petits exploitants agricoles et celle des femmes et des filles, notamment avec la création d'entreprises, est la clé du développement résilient, de l'éradication de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, le mandat du FIDA contribue de manière cruciale à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Nous attachons une importance particulière à la volonté du FIDA d'intervenir dans les domaines des changements climatiques et du renforcement de la résilience. On ne peut pas venir à bout de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire sans s'attaquer au problème des changements climatiques. Par conséquent, nous prenons acte de la détermination du FIDA et de ses résultats en matière d'adaptation aux changements climatiques et nous l'encourageons à continuer de mettre en œuvre avec fermeté son programme d'intégration systématique de ces questions.

L'Allemagne se réjouit de ce qu'on peut lire dans le rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA qui est non seulement ambitieux dans tous les sens du terme mais qui expose également un modèle opérationnel rigoureusement axé sur les résultats

permettant au FIDA d'avoir un impact plus fort et durable sur la pauvreté et la faim en milieu rural, y compris dans des contextes de fragilité.

Comme elle l'a déclaré lors de la 23^{ème} Conférence des Parties à Bonn, l'Allemagne a annoncé une contribution de 20 millions d'euros à FIDA11, sous la forme d'une contribution complémentaire non affectée, pour renforcer son appui en faveur des activités du FIDA relatives aux changements climatiques. Je souhaite également rappeler l'établissement de notre partenariat stratégique avec le FIDA lancé en 2016 en lien avec le cofinancement de différents projets. Enfin, je tiens à évoquer notre engagement comme partenaire dans le contexte du Cadre d'emprunt souverain, afin de souligner notre grande proximité. La possibilité d'octroyer au FIDA un prêt souverain additionnel est en cours d'examen par la Banque de développement KfW.

L'ordre du jour du Conseil des gouverneurs de cette année reflète le travail considérable mené par le FIDA pour améliorer la vie des plus pauvres dans les zones rurales.

Les difficultés exceptionnelles rencontrées pour former un gouvernement après les élections générales en octobre de l'année dernière expliquent que l'Allemagne n'a pas encore été en mesure d'annoncer une contribution de base à FIDA11. Toutefois, une importante contribution de base est prévue en temps utile dès qu'un nouveau gouvernement aura pris ses fonctions.

Je tiens à remercier sincèrement le Président Gilbert Houngbo, ainsi que les membres de la direction et du personnel de faire avancer les réformes qui permettront au FIDA d'agir encore plus, encore mieux, et de manière encore plus avisée. L'Allemagne est prête à collaborer activement avec le FIDA à cette fin.

Déclaration du Représentant de la République du Ghana

J'ai l'honneur de vous transmettre les salutations du Président de la République du Ghana, Son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, et du peuple ghanéen. Il est incontestable que le FIDA continue de jouer un rôle déterminant dans le développement de l'agriculture ghanéenne grâce au partenariat solide qui existe depuis 30 ans. La création d'un bureau de pays en 2009, également chargé du Togo, en est un témoignage éclatant.

Depuis des décennies, de nombreux pays aspirent à ce que l'investissement dans des économies rurales durables soit le moyen employé pour transformer les États et communautés marqués par la fragilité en États et communautés durablement résilientes. Nous avons créé des institutions mondiales, régionales et nationales pour y parvenir. Au fil des décennies, nous avons conçu et mis en œuvre des projets dans ces États et économies rurales en situation de fragilité, mais les progrès ont été plus lents que prévu.

Nos communautés rurales, qui dépendent dans une large mesure des ressources naturelles, sont à la source de la fragilité et de l'incapacité à parvenir à une résilience durable. Les causes de la persistance de la fragilité et des difficultés compromettant la résilience à long terme sont bien connues. L'insécurité dans certains États et communautés, les effets des changements climatiques, la faiblesse des infrastructures et l'inefficacité des institutions n'en sont que quelques exemples.

Aux niveaux mondial, régional et national, nous avons conçu et mis en œuvre des politiques et des programmes ayant pour objectifs de réduire la pauvreté et de résoudre la plupart des problèmes qui, selon nous, expliquent la faible progression de la qualité de vie des populations dans les États et communautés en situation de fragilité. Pendant dix ans, nous avons œuvré pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et, aujourd'hui, nous en sommes à la deuxième année d'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 visant la réalisation de ses objectifs de développement durable.

Le thème choisi pour cette session met l'accent sur des actions plus ambitieuses en vue d'accélérer la croissance. Nous ne pouvons pas attendre une décennie de plus pour changer les moyens d'existence des populations considérées comme fragiles. Nous avons à notre disposition suffisamment de politiques et de programmes relatifs à l'alimentation, mais nous devons traduire ces politiques en actions. Comment faire?

En janvier 2017, lorsqu'il a été investi, le Gouvernement de Son Excellence Nana Akufo-Addo a reconnu que l'agriculture, qui est essentiellement pratiquée en milieu rural, demeurerait le pivot de l'économie du pays. Il a jugé que la transformation durable du monde rural fondée sur une économie rurale plus diversifiée, mieux intégrée et moderne pour améliorer les conditions de vie et la prospérité était importante, notamment aux fins de la création de perspectives économiques et sociales, en particulier au profit des jeunes.

La priorité immédiate des autorités publiques a été de renforcer la résilience des communautés rurales en faisant fond sur ce qui avait fonctionné, et de centrer les efforts sur les jeunes, dont la plupart n'ont pas accès à des emplois correctement rémunérés.

Conformément au principe "On ne peut plus attendre", mon gouvernement a lancé en 2017 la campagne "Planting for Food and Jobs" (Planter pour manger et travailler). L'objectif principal du programme est de créer des emplois en améliorant l'accès aux intrants, aux services de vulgarisation et aux marchés. Dans le cadre du projet pilote mis en œuvre en 2017, nous avons créé quelque 745 000 emplois grâce à la mise en place progressive d'activités de production de riz, de maïs, de sorgho, de soja et de légumes. Deux cent mille agriculteurs ont été directement ciblés la première année. Au vu de la réussite de ce projet, mon gouvernement va étendre ce programme pour atteindre environ 500 000 agriculteurs en 2018, puis des millions les années suivantes.

Toujours en vue de transformer l'économie rurale, le gouvernement s'est efforcé d'appuyer la création d'un secteur industriel dans le cadre de l'initiative "One District One Factory" (un district, une usine), au titre de laquelle des mesures incitatives visent à

attirer les investissements du secteur privé dans le secteur agro-industriel rural. S'agissant de garantir la disponibilité de l'eau pour permettre aux petits exploitants de pratiquer l'agriculture toute l'année, le gouvernement a lancé l'initiative "One Village One Dam" (un village, un barrage) qui prévoit l'aménagement de quelque 570 forages et petits bassins de retenue destinés à irriguer plus de 2 500 hectares. Pour promouvoir l'accès aux marchés, 80 nouveaux entrepôts vont être construits et 102 autres remis en état, ce qui représente une capacité de stockage d'environ 182 000 tonnes de céréales. Le gouvernement continuera d'investir dans les routes afin d'améliorer l'accès des communautés rurales au marché.

Permettez-moi d'insister sur le fait que la faiblesse des institutions et les défaillances en matière de mobilisation et d'utilisation des ressources sont pour nous le fléau qui empêche les projets d'atteindre leurs objectifs. Ce sont les difficultés auxquelles s'est heurtée la mise en œuvre de ces nouveaux programmes. Pour y remédier, nous avons lancé un processus d'harmonisation et de coordination des projets en vue d'assurer l'efficacité et l'efficacités de leur exécution.

Nous avons exhorté les partenaires du développement à collaborer véritablement avec le gouvernement en consacrant le peu de ressources disponibles aux priorités essentielles, d'une manière harmonisée et coordonnée. Par exemple, nous sommes restés constamment en contact avec le FIDA pour veiller à ce que les objectifs de notre partenariat soient cohérents avec les priorités nationales dans le secteur du développement agricole et rural.

Pour améliorer la résilience à long terme, il faut qu'aux niveaux mondial, régional et national nous nous appliquions à cibler nos efforts et soyons déterminés à mettre en œuvre les politiques et les programmes que nous aurons choisis. Nous devons garder en mémoire les idéaux de la Déclaration de Paris en matière d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion axée sur les résultats et de responsabilité mutuelle. Ces idéaux encouragent l'esprit d'initiative, l'efficacité et la responsabilité qui nous permettront d'obtenir de meilleurs résultats.

Déclaration du Représentant de la Guinée

C'est un grand honneur pour moi, en ma qualité de Gouverneur suppléant du FIDA pour la République de Guinée, de m'adresser à cette auguste assemblée, à l'occasion de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.

Je voudrais tout d'abord féliciter le président de notre Conseil, l'Ambassadeur Hans Hoogeveen, pour sa brillante élection et lui souhaiter plein succès dans ses tâches.

Je renouvelle également mes félicitations du Président du FIDA, Monsieur Gilbert Hougbo pour le bon travail abattu depuis son élection à la tête de notre institution.

Je souhaite ici saluer la coopération entre le Gouvernement guinéen, que j'ai l'honneur de représenter, et le FIDA qui se positionne comme l'un des principaux partenaires pour le développement rural de mon pays. Je voudrais vous assurer de notre parfaite collaboration pour la poursuite de notre coopération exemplaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

En effet, depuis le début des années 1980, le FIDA s'est constamment engagé en Guinée à apporter l'assistance aux petits exploitants agricoles, afin d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'agriculture, contribuant ainsi à accroître les revenus des paysans.

La pertinence du thème central de notre session, "De la fragilité à la résilience à long terme: investir en faveur d'économies rurales durables", est l'opportunité d'échanger sur des questions de développement agricole durable. En effet, ces questions requièrent le renforcement des capacités de mobilisation des investissements, afin de mieux répondre aux nouveaux défis d'ordre économique, social et climatique qui entravent la croissance agricole, en particulier dans le monde rural.

Pour relever ces défis, les acteurs du monde rural et du secteur privé, ainsi que les partenaires au développement jouent un rôle important dans la dynamique de la transformation de l'agriculture familiale et de développement de l'agriculture commerciale.

C'est pourquoi il conviendrait d'encourager le Fonds international de développement agricole à mobiliser les ressources et à explorer d'autres sources alternatives pour assurer des mécanismes de cofinancement des projets.

C'est le lieu d'encourager aussi les États membres à accroître leurs contributions aux ressources du FIDA au cours de la Onzième reconstitution triennale 2019-2021 (FIDA11), pour améliorer davantage l'appui à nos gouvernements en direction des petites exploitations agricoles de nos pays.

Ainsi, la Guinée souscrit à rehausser sa modeste contribution, passant de 85 000 USD au FIDA10 (2016-2018), à 100 000 USD au FIDA11 (2019-2021).

Au regard des nouvelles exigences du développement agricole durable, mon gouvernement continuera de privilégier le renforcement de son partenariat avec le FIDA.

En faisant le pari de bâtir notre stratégie autour des principales préoccupations des acteurs ruraux, la politique de développement agricole de la Guinée vise à promouvoir l'appui direct aux petites exploitations agricoles, pour assurer la sécurité alimentaire, augmenter les revenus des petits producteurs agricoles et juguler la pauvreté qui est d'une connotation fortement rurale comme pour la plupart des pays en développement.

Dans cette démarche, nous avons jugé indispensable de renforcer les moyens d'existence des populations rurales qui sont en général fragiles, en créant des conditions de productivité et de compétitivité agricoles. Cette option prend nécessairement en compte l'amélioration des infrastructures rurales et des capacités d'accès des petits exploitants agricoles aux marchés ainsi que le développement de la chaîne de valeurs, source de création d'emplois et de revenus.

C'est à juste titre que dans la perspective d'une économie agricole émergente, moderne et durable, l'initiative en cours du Président de la République de Guinée place l'agriculture au cœur des priorités, qui se traduit par la relance des filières de rente,

agroindustrielles et d'exportation telles que: le riz, le maïs, l'anacarde, le café, le cacao, le palmier à huile, l'ananas, la mangue...

Il apparaît édifiant aujourd'hui dans le système agricole guinéen, que le Projet d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA), constitue un modèle d'inspiration.

Son mode d'intervention est marqué par la responsabilisation des petits producteurs et leurs organisations dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des activités permettant de lever les contraintes de développement dans leurs milieux respectifs.

En outre, le Projet d'agriculture familiale, résilience et marchés (AGRIFARM), bâti sur les leçons tirées de la mise en œuvre des projets antérieurs financés par le FIDA et d'autres bailleurs, en cours de préparation, permettra à coup sûr de consolider les liens avec le marché dans une approche chaîne de valeurs.

L'accélération du développement socioéconomique passe par la promotion de l'industrialisation agricole en milieu rural permettant de sédentariser les producteurs en termes d'emplois et de création de la valeur ajoutée dans un environnement décent (habitat, électricité, eau, santé, infrastructures économiques...).

Cette transformation en milieu rural doit être motivée par le renforcement de la coopération dans le secteur agricole, tant avec les pays d'économie émergente – je pense à la coopération Sud-Sud –, qu'avec les institutions financières internationales dont le FIDA qui a pour vocation d'investir dans les populations rurales.

De toute évidence, la conjonction des activités socioéconomiques en milieu rural pour un développement durable avec la participation de l'État, des partenaires financiers et du secteur privé, doit pouvoir entraîner une réduction significative des phénomènes tels que les chocs économiques, la pénurie des ressources naturelles, les migrations des populations jeunes.

Déclaration du Représentant de l'Islande au nom des cinq pays nordiques

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques: le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et mon propre pays, l'Islande.

Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à Monsieur Hougbo pour sa première session du Conseil des gouverneurs en tant que Président de l'organisation. Nous saluons sa présence solide, sa vision stratégique et les efforts continuels qu'il déploie pour assurer le financement de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), ainsi que son engagement à offrir une plus grande place à la jeunesse dans les travaux de l'organisation.

Le thème retenu pour cette session du Conseil des gouverneurs est axé sur la transition de la fragilité à la résilience à long terme. Il est d'autant plus pertinent qu'en 2017 le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et de sous-alimentation chronique a recommencé à augmenter, pour la première fois depuis 2003.

Permettez-moi à ce stade de vous communiquer certains des points de vue des pays nordiques sur l'action du FIDA.

Le FIDA est bien placé pour aider ses pays partenaires à mettre en œuvre les objectifs de développement durable, et notamment les actions visant à éliminer la pauvreté et la faim. Le Fonds aborde la question sous un bon angle en aidant les plus pauvres parmi les pauvres dans les zones rurales, et en influant favorablement sur les facteurs qui permettront aux jeunes de s'assurer des moyens d'existence intéressants et durables. Nous nous félicitons qu'il ait été convenu de porter l'appui aux pays les plus démunis à 90%. Cela permettra de renforcer l'engagement du FIDA là où il est le plus nécessaire, tout en traduisant une volonté d'agir également avec les pays qui ont des économies plus solides.

Les pays nordiques soutiennent les efforts de décentralisation déployés par l'organisation, qui visent à augmenter à la fois son efficacité et son efficience. Toutefois, compte tenu des ressources limitées du FIDA, nous avons mis en garde contre le risque de dispersion des ressources et nous sommes prononcés pour une consolidation et un renforcement des capacités des bureaux de pays existants. La décentralisation devra en outre être menée en parallèle avec la réforme du secteur du développement lancée par l'ONU. La réorganisation et la décentralisation s'accompagnent toujours d'un coût, notamment pour le personnel, qui doit être extrêmement motivé et performant. Nous attendons avec intérêt d'être mieux informés sur tous les aspects des processus de réforme qui ont été engagés.

Dans notre allocution de l'année dernière, nous avons salué les progrès accomplis par le FIDA en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans ses programmes. Nous invitons le Fonds à contribuer encore davantage à transformer les relations entre les sexes dans chacune de ses activités visant à autonomiser les femmes et les filles en milieu rural. Il faut allouer davantage de ressources financières aux actions en faveur de l'égalité des sexes. Les principes d'égalité doivent transparaître aussi bien dans l'engagement du FIDA auprès des pays qu'au sein de l'organisation elle-même.

Le programme relatif aux objectifs de développement durable rappelle avec force qu'il est de la responsabilité de tous les États de respecter, de protéger et de promouvoir les droits de l'homme. Nous encourageons le FIDA à rester fortement axé sur l'amélioration de la situation des femmes et des filles et à prendre des mesures concrètes pour appliquer une approche fondée sur les droits de l'homme à toutes ses opérations, à l'appui de l'objectif de concrétisation du droit à l'alimentation. L'égalité, la non-discrimination, la participation, l'inclusion, la responsabilité et la transparence doivent être des principes transversaux appliqués à tous les stades du cycle des projets. Nous invitons également le FIDA à continuer d'améliorer la situation des groupes vulnérables, comme les peuples autochtones.

Les pays nordiques se félicitent du rôle de chef de file que le FIDA a assumé en intégrant les changements climatiques et leurs effets sur la sécurité alimentaire dans sa programmation. Les grandes ambitions inscrites dans le cadre relatif à la période de

FIDA11 représentent autant d'étapes importantes sur cette voie, et nous nous en réjouissons. Nous attendons maintenant avec impatience de voir ces ambitions se transformer en des actions énergiques, et s'élever encore à mesure que nous avancerons. Les étapes suivantes consisteront notamment à intégrer les questions climatiques de manière plus poussée et à leur consacrer davantage de moyens financiers, et à renforcer les méthodes de mesure et de communication des résultats et de l'impact, de manière à pouvoir informer et stimuler les partenaires à tous les niveaux.

Enfin, s'agissant de la réforme actuelle du système des Nations Unies pour le développement, nous souhaiterions de plus amples renseignements sur les défis pressentis par le FIDA au regard des réformes voulues par le Secrétaire général des Nations Unies, et sur la manière dont il envisage d'y faire face.

Déclaration du Représentant de l'Inde

Je suis très honoré de représenter l'Inde à cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Je tiens à féliciter M. Gilbert Hougbo, le nouveau Président du Conseil d'administration du FIDA, qui a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2017. M. Hougbo peut se prévaloir d'une longue expérience de collaboration avec les organismes des Nations Unies, notamment l'Organisation internationale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement. Sa démarche conjuguant persuasion et collaboration promet de faire progresser le Fonds vers de nouveaux sommets. Mes vœux de réussite vous accompagnent M. Hougbo.

Je tiens à remercier le Président et son équipe d'avoir organisé la présente session et de nous donner l'occasion de réfléchir sur le thème "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans des économies rurales durables".

Je salue la contribution du FIDA à l'élimination de la pauvreté rurale et de la faim dans le monde.

Le Fonds prévoit maintenant d'accroître le montant de son programme de prêts et dons, afin de passer à 3,5 milliards d'USD pour la période de FIDA11 (2019-2021) contre 3,2 milliards d'USD pendant la période de FIDA10 (2016-2018). Cette augmentation, face aux défis auxquels sont confrontés les partenaires du développement en matière de ressources, permet d'appuyer un programme de bonne ampleur qui contribuera assurément à la réalisation des objectifs de développement durable fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous savons que, partout dans le monde, des millions de personnes vivent encore des situations de vulnérabilité et de fragilité imputables à la faiblesse des capacités institutionnelles, à l'instabilité politique et sociale, mais aussi à la survenue de conflits violents qui sapent les perspectives de développement durable et menacent les moyens d'existence des populations rurales avec lesquelles travaille le FIDA.

Le FIDA s'efforce tout particulièrement de traiter les problèmes que rencontrent les femmes et les filles dans les situations de vulnérabilité et de conflit et intervient dans le domaine de l'autonomisation des femmes en milieu rural.

Le chômage chez les jeunes est une cause majeure de nombreux maux sociaux. Le FIDA doit prendre les devants s'agissant d'investir dans les secteurs susceptibles de fournir des solutions aux problèmes rencontrés par les jeunes, en particulier les jeunes ruraux. Le FIDA est appelé à jouer un rôle important en aidant les populations rurales à se hisser hors de la pauvreté et de la faim. Je me félicite de constater que le FIDA prend de nombreuses mesures pour renforcer les capacités productives des populations rurales, intégrer ces dernières dans les marchés et promouvoir la sauvegarde de l'environnement et la résilience des activités économiques de ces populations face aux changements climatiques.

L'agriculture constitue le principal moyen d'existence de la plupart des populations rurales des pays en développement. Les interventions du FIDA devraient donc également se traduire par des améliorations en matière de productivité agricole, de sécurité alimentaire, de revenus extra-agricoles et d'emploi rural, de technologies respectueuses de l'environnement et enfin, d'utilisation optimale des ressources en eau.

Près de 75% de la population mondiale vit en milieu rural. Pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 1 (pas de pauvreté) et l'ODD 2 (faim "zéro"), le FIDA doit miser sur le monde rural. Le FIDA a un rôle essentiel à jouer dans l'éradication de la pauvreté rurale et de la faim, la lutte contre les changements climatiques, l'amélioration de la nutrition, l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural, l'offre de perspectives d'avenir aux jeunes ruraux, et dans la réponse à apporter aux défis que soulèvent les situations de fragilité et l'exode rural.

Les priorités nationales de notre Gouvernement sont cohérentes avec les objectifs de développement durable. Le Gouvernement indien a accordé la priorité absolue à la croissance inclusive (Sabka Saath, Sabka Vikas). Par ailleurs, il considère que la connectivité en milieu rural est au cœur du développement.

L'Inde est déterminée à apporter tout le soutien possible au FIDA.

Déclaration du Représentant de l'Indonésie

C'est pour moi un grand honneur de prononcer la déclaration nationale, au nom du Gouvernement de la République d'Indonésie, à cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Je tiens tout d'abord à remercier M. le Président Hougbo pour l'esprit visionnaire qui l'anime à la direction du FIDA. Nous lui formulons tous nos vœux de réussite.

L'Indonésie a toujours apprécié à sa juste valeur la contribution du FIDA à l'élimination de la pauvreté rurale et de la faim dans le monde. Selon des données récentes de la Banque mondiale, la pauvreté touche encore plus de 10% de la population mondiale, autrement dit, près de 800 millions de personnes à travers le monde vivent encore dans la pauvreté. La Banque mondiale a fixé pour objectif de ramener le taux de pauvreté à 3 ou 4% de la population mondiale d'ici à 2030. Cette mesure exige la mise en place de politiques et d'un programme d'action fondés sur les synergies et les collaborations entre les différentes parties prenantes, notamment les institutions financières internationales.

En tant qu'organisme spécialisé des Nations Unies et institution financière internationale, le FIDA peut jouer un rôle primordial et contribuer aux initiatives mondiales de lutte contre la pauvreté et la faim. Le cadre stratégique du FIDA 2016-2025 comporte une feuille de route précise en ce qui concerne la croissance inclusive et la transformation durable du monde rural. La mise en œuvre de ce cadre stratégique suppose la participation et l'appui des États membres.

L'Indonésie apporte un soutien solide au FIDA. Notre engagement s'est traduit par l'augmentation de notre contribution financière au cours des dix dernières années et nous entendons bien rester un membre sur lequel le Fonds peut compter. L'ouverture, en 2016, du bureau de pays du FIDA à Jakarta constitue un autre aspect du soutien que l'Indonésie fournit au FIDA.

L'Indonésie collabore de longue date avec le FIDA. Dans le cadre du programme provisoire d'options stratégiques pour le pays, le Gouvernement indonésien et le FIDA ont mis en œuvre des programmes et un plan d'action reposant sur les synergies aux fins de la réalisation des objectifs de développement liés aux secteurs de l'agriculture et de la pêche. Le but est également de doter les petits producteurs des moyens de devenir plus productifs et de s'intégrer plus facilement dans les marchés en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus et de faire reculer la pauvreté et la vulnérabilité.

En Indonésie, la pauvreté a diminué de moitié depuis la crise asiatique de 1997, mais les inégalités demeurent importantes, preuve que le pays doit faire davantage, avec l'appui du FIDA, pour mieux répartir la prospérité.

Le thème général bien ciblé de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, qui couvre les questions de la nutrition, de l'égalité entre les sexes et des changements climatiques, s'inscrit d'ailleurs dans le droit fil du plan de développement stratégique de l'Indonésie visant à favoriser la croissance inclusive.

Le Gouvernement indonésien a alloué 5% de son budget total à son programme de santé. Il s'est également engagé à ramener à 5% le nombre de cas de retard de croissance chez les moins de cinq ans et à moins de 15% les cas d'insuffisance pondérale chez les enfants. À cet égard, le Gouvernement s'est constamment employé à améliorer la qualité des aliments destinés à la consommation afin de faire face aux problèmes de la malnutrition et de la dénutrition, notamment en accroissant les ressources en protéines.

Les questions d'équité et d'égalité entre les sexes sont désormais pleinement intégrées dans le programme de développement de l'Indonésie, depuis la planification jusqu'aux mécanismes de budgétisation. Le Gouvernement indonésien a aussi encouragé la participation des femmes à la politique et à la prise de responsabilités. Les femmes demeurent sous-représentées dans le monde de la politique. Il reste beaucoup à faire en matière de diffusion continue de l'information, mais aussi de préparation et de renforcement des capacités des femmes candidates. Dans le même temps, s'agissant de la prise de responsabilités, le pourcentage de femmes occupant un poste de direction dans les administrations publiques a affiché une tendance à la hausse entre 2011 et

2015. Pour prévenir la discrimination et lutter contre les préjugés sexistes, le Ministère des finances a lancé l'Initiative de Budgétisation sensible au genre. En plus d'être une avancée en matière de respect des droits des femmes, cette initiative contribue également à la transparence publique et est susceptible d'infléchir les politiques économiques au bénéfice de la société dans son ensemble.

Les changements climatiques constituent un défi mondial, notamment pour le secteur agricole qui est fortement tributaire des conditions climatiques. Notre pays a souffert de conditions météorologiques imprévisibles, d'une hausse des températures, de phénomènes climatiques extrêmes, de sécheresses et d'inondations. Tout cela a des répercussions sur l'intégrité des récoltes et compromet les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire. L'Indonésie a démontré sa détermination en ratifiant l'Accord de Paris et le pays a décidé de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Nous formulons l'espoir que le FIDA puisse faire davantage pour appuyer le développement des États membres, notamment l'Indonésie. À cet égard, nous constatons que, comme d'autres institutions financières, le FIDA doit lui aussi améliorer son fonctionnement et ses activités afin d'utiliser ses ressources de manière plus efficace et efficiente aux fins de la réalisation de ses objectifs. Nous saluons le FIDA pour les réponses qu'il a apportées à ce besoin et pour ce qu'il entreprend en vue d'améliorer son modèle opérationnel. Nous encourageons vivement le FIDA à décentraliser une partie de ses opérations et de ses cadres dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays, en déléguant aux bureaux de pays certains pouvoirs et en simplifiant le processus de décaissement, la gestion des projets du point de vue de l'établissement des rapports et le suivi-évaluation. En outre, compte tenu de l'évolution rapide des technologies, le FIDA doit pouvoir utiliser et optimiser celles-ci afin d'améliorer l'efficacité de ses activités. Dans le cadre de tous ses programmes, le FIDA est capable d'agir encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée.

Déclaration du Représentant de la Jordanie

Je suis heureux d'être présent à vos côtés pour la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole, consacrée à des sujets qui nous intéressent tous, compte tenu de l'instabilité politique mondiale et des défis économiques que cette instabilité pose pour nos pays, et en particulier dans notre région le Moyen-Orient. Je tiens à remercier les responsables du FIDA d'avoir choisi de traiter le thème "De la fragilité à la résilience à long terme" au cours de cette importante session.

Je dois également exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à la République italienne pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont nous bénéficions depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Nous nous réunissons à un moment capital et particulièrement sensible. La région connaît de profonds bouleversements et est secouée par l'instabilité politique et l'insécurité, qui ont des conséquences économiques et sécuritaires négatives à court terme, étant donné que dans certains pays les taux de croissance économique et la sécurité reculent, compromettant le niveau de vie des citoyens et le niveau de la productivité. Nous sommes également témoins d'une crise internationale des réfugiés sans précédent, qui s'est transformée en une catastrophe humanitaire et en une menace croissante à la sécurité, au développement et à la croissance économique mondiale, comme le montrent très clairement les effets négatifs de la crise des réfugiés syriens sur plusieurs secteurs dans le Royaume hachémite de Jordanie.

Permettez-moi de résumer brièvement les défis économiques auxquels est confrontée la Jordanie du fait de l'instabilité régnant dans la région et du fardeau que constituent les vagues de réfugiés syriens. Je décrirai également le modèle jordanien adopté pour faire face à ces défis.

Le nombre de Syriens réfugiés en Jordanie avoisine actuellement 1,3 million de personnes. L'essentiel des fardeaux supportés par la Jordanie au cours des sept dernières années découlent des conséquences régionales de ce que l'on appelle le "Printemps arabe". La Jordanie accueille des centaines de milliers de réfugiés syriens dans des conditions instables. Le pays est coupé de la plupart des principaux marchés d'exportation et du commerce de transit en raison de la fermeture de ses frontières avec un certain nombre de pays voisins. Il ne reçoit plus de gaz en provenance d'Égypte, ce qui l'a contraint à dépenser 5,5 milliards de dinars jordaniens supplémentaires, une somme qui a alourdi sa dette. Les répercussions négatives dues à l'instabilité de la région sont donc assimilables à un blocus économique. En outre, au cours des sept dernières années, la croissance économique a chuté d'un tiers par rapport aux plus de 6% enregistrés pendant la période 2000-2010, et le chômage est passé de 12% en 2010 à 18% au cours du deuxième trimestre de 2017.

Les charges croissantes et cumulées pesant sur le pays, en raison de la crise syrienne, concernent tous les aspects de la vie quotidienne et dépassent largement les capacités et les ressources limitées de la Jordanie. Elles menacent les avancées en matière de développement fièrement accomplies par la Jordanie au cours des décennies précédentes et ont une incidence directe sur l'économie et la société. Nous devons donc unir nos efforts et coopérer de manière à relever ce défi. Le Gouvernement jordanien a atteint les limites de ses ressources et n'a guère de marge de manœuvre s'agissant de contracter des emprunts supplémentaires au titre de l'accord signé avec le Fonds monétaire international pour appuyer le nouveau programme de réforme financière. Les services publics, les services d'infrastructure et les services sociaux sont soumis à une forte pression. Il est donc essentiel que la communauté internationale continue de fournir une assistance à la Jordanie durant les années 2018, 2019 et 2020. Si la communauté internationale ne s'engage pas à fournir une assistance supplémentaire, la Jordanie ne sera plus à même de continuer à offrir des services publics aux réfugiés syriens ni de maintenir les services publics sans pénaliser les citoyens jordaniens.

Le Gouvernement jordanien s'efforce de lutter contre les effets négatifs de l'instabilité politique régionale, en particulier de la crise des réfugiés syriens. Il s'emploie à honorer ses obligations humanitaires à l'égard des réfugiés syriens et des communautés

d'accueil, et à renforcer la résilience face aux défis actuels. Il s'efforce également d'atteindre les objectifs de développement durable. À ces fins, le Gouvernement jordanien a lancé un plan d'intervention pour la période 2018-2020, en coordination et en coopération avec la communauté internationale et les organismes des Nations Unies. Environ 7,3 milliards d'USD devront être réunis pour financer les trois composantes du plan: communautés d'accueil (2,425 milliards d'USD), assistance aux réfugiés syriens (2,125 milliards d'USD) et appui à la trésorerie (2,761 milliards d'USD).

Parallèlement, le gouvernement continue de mettre en œuvre une réforme globale visant à garantir la prospérité des citoyens, à améliorer la résilience du pays et à transformer les défis actuels en chances à saisir. Pour ce faire, le gouvernement s'emploie à maintenir la stabilité macroéconomique et financière. Il est également en train de mettre en œuvre un plan d'action intégré en faveur du développement, à savoir, le Programme directeur pour le développement (2018-2020). Ce programme intègre les résultats du Plan de croissance économique de la Jordanie (2018-2022), qui s'appuie sur: la stratégie "Jordanie 2025"; les réformes structurelles clés; l'amélioration de l'environnement des affaires et de l'investissement; les résultats des stratégies axées sur le renforcement des ressources humaines, l'emploi, les infrastructures (hydrauliques, énergiques, de transport, etc.), la réduction de la pauvreté, la protection sociale, la transformation numérique et la gouvernance électronique; le programme de dépenses d'investissement, qui sera optimisé dans le cadre de partenariats des secteurs publics et privés; le développement en matière de justice fondé sur les résultats du Comité royal pour le développement du système judiciaire; et la décentralisation.

Par conséquent, nous insistons sur l'importance que revêt le soutien apporté par la communauté internationale à la Jordanie afin d'aider le pays à surmonter les défis associés à la crise syrienne à court et à moyen termes et de lui permettre de s'acquitter de son devoir humanitaire à l'égard des réfugiés tout en continuant de fournir des services aux citoyens jordaniens. Nous tenons à exprimer notre gratitude au FIDA pour le lancement du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés en faveur de la stabilité rurale (FARMS) en marge de la soixante et onzième Assemblée générale des Nations Unies. Ce mécanisme aide les réfugiés et les migrants forcés et contribue à renforcer la stabilité dans les zones rurales. Il s'attaque également à un problème clé lié à la migration, à savoir, la sécurité alimentaire, et illustre ainsi une vision progressiste fondée sur des solutions durables et à long terme aux crises actuelles. Nous sommes reconnaissants aux pays donateurs qui contribuent à cette initiative. Nous avons commencé à mettre en œuvre, en partenariat avec le Fonds, un projet financé au titre de l'initiative FARMS et par le Fonds, en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire nationale en Jordanie grâce à l'accroissement de la productivité des petits ruminants.

Pour conclure, je réitère mes remerciements et mon appréciation pour les efforts déployés par le Fonds à l'appui du développement et espère que cette réunion sera couronnée de succès et aboutira aux objectifs visés.

Déclaration du Représentant de la Corée

En tant que chef de la délégation de la République de Corée, je suis très heureux de pouvoir noter et partager avec vous certaines de nos observations à l'occasion de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes plus vifs remerciements au personnel du FIDA pour l'organisation de cette rencontre importante.

La communauté internationale œuvre pour aider les populations pauvres à s'affranchir de la pauvreté et de la faim dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Les efforts constants déployés à l'échelle mondiale ont permis d'accomplir des progrès considérables, mais une grande partie de la population rurale mondiale, livrée à l'isolement social et à la pauvreté, continue à pâtir du manque d'infrastructures et de la médiocrité de l'éducation. Par ailleurs, plus de 800 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire.

Face à ces défis, il en va de notre responsabilité d'offrir aux agriculteurs aux prises avec la pauvreté la possibilité d'améliorer leur qualité de vie et de parvenir à la prospérité culturelle et économique. D'autre part, il faut faire progresser la productivité agricole afin de mettre en place un système mondial de production alimentaire durable et, parallèlement, faire appel à notre force et à notre bon sens pour mieux s'adapter aux effets des changements climatiques et des catastrophes naturelles.

À compter de cette année, la République de Corée fournira, à titre d'aide alimentaire, 50 000 tonnes de riz coréen aux pays en développement touchés par la faim en raison de conflits ou de catastrophes naturelles. La décision a été prise de jouer notre rôle de membre responsable de la communauté internationale dans un contexte d'aggravation des crises humanitaires. En outre, le Gouvernement coréen a adhéré le 31 janvier à la Convention relative à l'assistance alimentaire, en complétant, avec le dépôt de l'instrument de ratification auprès des Nations Unies, la dernière étape du processus.

Pendant la période couverte par FIDA11, la Corée s'engage à contribuer à la réalisation de l'objectif commun consistant à venir en aide aux 120 millions de ruraux qui vivent dans la pauvreté et, pour cela, à centrer ses efforts sur l'accroissement de la productivité agricole et de la résilience ainsi que sur la lutte contre la malnutrition. Nous sommes fiers d'annoncer que le Gouvernement coréen a décidé d'augmenter sa contribution de 25%, voire davantage, par rapport à FIDA10. En ce qui concerne l'avenir, la Corée continuera de travailler au développement de la collaboration avec le FIDA et attend de celui-ci coopération et gestion rigoureuse des projets.

Berceaux des générations futures, les zones rurales sont indispensables à la vie humaine. Dans ces conditions, favoriser l'innovation au service de la survie et de la prospérité des petites exploitations familiales des pays en voie de développement revient à miser sur un nouveau moteur de croissance permettant aussi de s'attaquer aux problèmes mondiaux liés à la pauvreté et à l'alimentation. Je suis convaincu que cette réunion du Conseil débouchera sur l'établissement d'un partenariat mondial et la promotion d'une étroite coordination des politiques.

Le FIDA continuera à jouer un rôle de catalyseur en suscitant des changements inclusifs et durables dans les zones rurales, une condition indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable. Les programmes éprouvés du FIDA constituent de puissants outils s'agissant de faire reculer la pauvreté en milieu rural et de valoriser les ressources humaines.

J'attends avec intérêt les discussions approfondies qui se tiendront au cours de la session sur des sujets tels que le renforcement de la résilience à long terme, les possibilités et les défis du multilatéralisme et les investissements en faveur de la jeunesse rurale. Jusqu'à présent, la Corée a adopté toute une série de mesures visant à revitaliser les zones rurales vieillissantes au moyen d'investissements consacrés à la jeunesse. Nous avons connecté le secteur agricole aux nouveaux moteurs de croissance en appuyant le développement des jeunes entreprises agricoles, en offrant des formations professionnelles agricoles et en promouvant les exploitations agricoles "intelligentes". J'espère de tout cœur que ces mesures constitueront un nouvel exemple

de réussite, susceptible d'être largement transposé à d'autres pays.

Enfin, je tiens à remercier le personnel du FIDA d'avoir organisé cette quarante et unième session et à saluer les efforts que le FIDA déploie sans relâche pour combattre la pauvreté et la faim.

Déclaration du Représentant du Lesotho

Permettez-moi de déclarer, au nom de la délégation du Lesotho et en mon propre nom, que je suis très honoré de prendre la parole devant les participants à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Pour ceux d'entre nous qui viennent de la région d'Afrique australe, cette session s'ouvre à un moment difficile, alors que des conditions météorologiques imprévisibles et dévastatrices continuent à frapper de plein fouet nos agriculteurs et tout le secteur agricole dans son ensemble.

Mais avant de poursuivre, permettez-moi tout d'abord de remercier le FIDA et le Gouvernement italien pour la remarquable organisation de la session et leur hospitalité. Je tiens également à féliciter M. Gilbert F. Hougbo, le Président du FIDA, dont la première année à la tête de cette importante Organisation des Nations Unies a été couronnée de succès. Soyez assuré de notre soutien au cours de l'exercice de votre mandat. Nous souhaitons par ailleurs exprimer notre plus sincère reconnaissance au FIDA pour son appui constant en faveur de l'amélioration du développement agricole au Lesotho, qui vise à faire reculer la faim et la pauvreté, en particulier dans les zones rurales où la majorité des ménages souffrent d'insécurité alimentaire. Le pays étant montagneux et accidenté, la prestation de services soulève des difficultés titanesques et la crise économique actuelle ne nous permet pas d'offrir efficacement les services essentiels à nos communautés. L'appui du FIDA a facilité la prestation de ces services et nous lui en sommes donc reconnaissants.

Selon les estimations, 57% des ménages du Lesotho vivent en dessous du seuil de pauvreté et ne peuvent pas satisfaire leurs besoins essentiels. L'insécurité alimentaire constitue un défi considérable en raison de divers facteurs, notamment l'évolution actuelle du climat. Au fil des ans, la situation dans notre pays est devenue alarmante avec des cas de malnutrition et des taux de retard de croissance de près de 40%. Aujourd'hui, ce taux s'élève à 33,3% et nous devons en remercier le FIDA ainsi que d'autres partenaires du développement.

Pendant les années 2016 et 2017, le pays a bénéficié de conditions météorologiques favorables, avec des pluies abondantes qui ont permis une progression de la production agricole. Le nombre de ménages vulnérables ayant besoin d'une aide humanitaire a diminué de moitié par rapport à la période 2015-2016. En dépit de tous les efforts déployés, notre système d'alerte précoce et nos interventions en cas de choc demeurent insuffisants, par conséquent, c'est dans ce domaine que le Lesotho demande un appui technique supplémentaire. Le thème de ce Conseil nous incite à améliorer la communication, le partage des informations et la mobilisation des ressources avec toutes les parties prenantes des secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. En effet, la lutte contre la faim, contre la malnutrition et contre la pauvreté exige des efforts constants et concertés de la part de tous les partenaires. À cet égard, je tiens à remercier le FIDA d'avoir organisé des manifestations en marge du Conseil, car elles constituent autant d'occasions de dialoguer véritablement et d'échanger nos points de vue, nos connaissances et nos expériences s'agissant d'aider les petits exploitants agricoles à devenir plus résilients face aux chocs et de les doter des moyens de surmonter les effets des changements climatiques.

Le Gouvernement du Lesotho met actuellement en œuvre deux projets de développement avec l'assistance du FIDA, à savoir: le Projet de développement de la petite agriculture et le Projet d'appui à la production de laine et de mohair. En ce qui concerne le premier projet, des progrès significatifs ont été réalisés et 602 groupements de bénéficiaires et entreprises ont reçu une aide. Au total, 12 millions d'USD ont été décaissés. S'agissant de l'atténuation des effets des changements climatiques, de nombreuses interventions relatives à l'agriculture protégée, à l'irrigation et à la promotion de l'élevage d'animaux à cycle court auprès des agriculteurs, sont en cours.

En ce qui concerne le Projet d'appui à la production de laine et de mohair, l'unité de coordination du projet est pleinement opérationnelle. Une exploitation d'élevage et de reproduction de mérinos a vu le jour dans le district de Quthing et plus de 300 brebis et béliers ont été achetés. Le personnel de l'exploitation a été embauché. L'outillage et le

matériel agricoles ont été achetés et remis à l'Association nationale des producteurs de laine et de mohair du Lesotho.

En conclusion, je souhaite féliciter le FIDA, l'exhorter à poursuivre le travail remarquable qu'il mène pour aider les pays en développement, comme le Lesotho, à réduire les inégalités, à éradiquer la faim et la pauvreté, et à contribuer à notre croissance économique car, comme l'énonce clairement la politique du notre nouveau gouvernement, l'agriculture est au premier rang des priorités. Nous nous engageons, au nom du Royaume du Lesotho, à faire office de catalyseur pour mobiliser des appuis en faveur des petits exploitants agricoles et des organisations paysannes locales et nationales, et à promouvoir les forums consultatifs favorisant l'établissement de partenariats avec les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les autres parties prenantes du développement agricole.

Déclaration de la Représentante du Mexique

À la lumière des engagements pris au titre du Programme 2030, le FIDA est devenu plus indispensable que jamais. La collaboration avec le Mexique reste d'actualité avec trois projets en cours d'exécution, dont un récemment approuvé qui vise à promouvoir l'inclusion sociale et productive et qui sera l'un des plus longs projets jamais mis en œuvre au Mexique. C'est la preuve que, même dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure où des poches de pauvreté et de graves situations de marginalisation subsistent, les connaissances spécialisées et l'appui des Nations Unies, et du FIDA en particulier, demeurent nécessaires.

Le caractère universel du FIDA ne peut être mis en doute car le Programme 2030 nous enjoint de ne laisser personne de côté.

L'expérience et les savoirs du FIDA profitent à une large gamme de pays où le Fonds joue un rôle essentiel en transformant le développement rural.

Nous saluons et approuvons les quatre domaines prioritaires retenus pour la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, FIDA11: les changements climatiques, l'égalité entre les sexes, la nutrition et la jeunesse. En ce qui concerne l'égalité entre les sexes, le FIDA doit avant tout promouvoir la résilience des femmes en milieu rural. En Amérique latine, les femmes assurent 43% des travaux agricoles. Les peuples autochtones représentent 20% de la population la plus pauvre et les femmes autochtones font partie des personnes les plus vulnérables: nombre d'entre elles vivent dans des zones reculées où, précisément, le FIDA intervient. Nous devons continuer à appuyer les projets qui ciblent ces femmes. Parmi les personnes vulnérables, elles sont les plus vulnérables. Investir dans les femmes, notamment les femmes autochtones, signifie investir dans un pays où règnent la santé et la paix.

Il nous faut aussi élargir les domaines thématiques du FIDA pour inclure la biodiversité et les envois de fonds, accorder plus d'attention aux risques de sécheresse et aux changements climatiques et appuyer les projets régionaux en faveur des petits États insulaires en développement des Caraïbes et d'Amérique centrale, afin de favoriser la résilience face aux changements climatiques.

Le Mexique se félicite de l'esprit de collaboration constructif qui a prévalu pendant les négociations relatives à FIDA11. Au cours de cette nouvelle étape pour le FIDA, nous devons étudier la possibilité de recourir à des modèles financiers inédits pour tirer parti de tous les types de ressources. Ne nous bornons pas à considérer les options qui nous sont déjà familières, notamment l'emprunt sur les marchés, mais envisageons également des formes de financement mixte, par exemple les contrats à impact social et à impact en matière de développement, voire même les cofinancements avec d'autres organismes, comme le Fonds vert pour le climat. Pour mener à bien cette tâche, la collaboration du FIDA avec les autres organismes ayant leur siège à Rome ainsi qu'avec les autres organisations du système des Nations Unies sera essentielle.

Le Mexique réaffirme son soutien en faveur de l'action menée par le Président Houngrbo pour renforcer le FIDA tout en garantissant sa viabilité financière. Ensemble, faisons du FIDA l'institution de choix et d'excellence dans le domaine du développement rural.

Déclaration du Représentant du Népal

C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre la parole devant cette honorable assemblée du Conseil des gouverneurs du FIDA consacré au thème de la résilience et de la transformation du monde rural, une question essentielle si l'on veut éradiquer la pauvreté et à la faim et garantir à tous développement et prospérité. Plus de 70% de la population mondiale réside en milieu rural, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, et se compose d'agriculteurs qui, pour l'essentiel, vivent dans la pauvreté et en marge de la société. L'investissement dans ce secteur est donc parfaitement cohérent avec l'engagement à "ne laisser personne de côté", prévu au titre des objectifs de développement durable du Programme 2030.

Selon l'indice de développement humain, le Népal se classe actuellement 144^e sur les 188 pays étudiés et près d'un quart de sa population vit sous le seuil de pauvreté. La pauvreté chronique et l'insécurité alimentaire demeurent des défis de taille pour le pays. Près de 80% de la population népalaise réside en milieu rural, où l'agriculture et les activités qui y sont liées constituent les principaux moyens d'existence. Dans ces zones, plus de 52% des agriculteurs sont de petits exploitants cultivant un demi-hectare par personne. Dans les circonstances actuelles, la monoculture et ses perspectives de commercialisation relèvent pratiquement de l'impossible en raison de la petite taille des exploitations et de divers autres obstacles socioéconomiques. Cependant, le développement des micro, petites et moyennes entreprises non agricoles reste possible si l'on investit dans les nouvelles technologies et l'innovation pour améliorer le revenu par habitant. Il faut renforcer les capacités relatives à l'utilisation des technologies et de l'innovation pour être en mesure de tirer profit de la richesse bioécologique offerte par les différentes régions du pays. Parallèlement, si l'on veut transformer durablement l'économie rurale, il est essentiel de s'attaquer aux problèmes posés par les changements climatiques et notamment d'adopter les mesures d'adaptation et d'atténuation qui conviennent.

La stratégie de développement agricole actuelle vise la modernisation et l'essor de la commercialisation dans le secteur agricole, et le Programme de développement de l'agriculture mis en place par le Premier Ministre encourage le remembrement des ressources foncières en de plus grandes parcelles, zones et maxi-zones aux fins d'un accroissement de la production et de la productivité agricoles.

L'adoption d'une nouvelle constitution démocratique fédérale en 2015 et le processus d'élection récemment mené à bonne fin des trois échelons administratifs — local, provincial et fédéral, ont donné des bases solides à la stabilité politique, créant un contexte favorable à une croissance économique plus vigoureuse et à une prospérité partagée. L'agriculture et la transformation du monde rural étant au cœur du développement durable du Népal, cet important secteur sera définitivement placé au rang des priorités.

Je voudrais saluer le travail accompli par le FIDA au Népal, en faveur du développement socioéconomique de l'ensemble du pays. Six projets/programmes bénéficiant de financements du FIDA sont en cours d'exécution au Népal, dont deux — le Programme de fourniture de semences améliorées aux agriculteurs et le Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses — sont directement mis en œuvre par le Ministère du développement agricole, tandis que les autres le sont par d'autres ministères techniques, en étroite collaboration avec le Ministère du développement agricole. Le Projet d'appui à une agriculture de haute valeur dans les zones collinaires et montagneuses est en phase finale et un nouveau Programme de développement du secteur agricole est en cours de négociation. Les effets notables de ces initiatives sur la prospérité économique des agriculteurs et sur la résilience du monde rural ont été démontrés. Cela dit, à l'avenir, le Népal aura besoin de nouveaux investissements pour être en mesure de réaliser les objectifs de développement durable, notamment ceux liés à l'éradication de la faim et de la pauvreté et à la promotion de l'égalité et de la justice. À cet égard, j'invite l'équipe de direction du FIDA à envisager l'élargissement du portefeuille du Népal afin d'aider notre gouvernement à atteindre les principaux objectifs du Programme 2030.

Le Gouvernement népalais a engagé des réformes politiques susceptibles de créer un environnement propice à l'investissement en vue de soutenir le régime fédéral établi dans le pays. La stratégie de développement agricole préconise le développement d'un secteur agricole autonome, durable, compétitif et inclusif qui stimule la croissance économique et contribue à l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en vue de parvenir à la souveraineté alimentaire. En outre, le Gouvernement du Népal s'est engagé à mettre en place l'initiative relative au Défi Faim zéro afin d'éliminer la faim sous toutes ses formes d'ici à 2025. Nous misons sur la coopération et la collaboration avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement pour bâtir un Népal prospère, pacifique et résilient.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Gouvernement du Népal s'engage à verser une contribution de 75 000 USD au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA. Nous continuerons à appuyer le Fonds à l'avenir.

Déclaration du Représentant du Nicaragua

J'ai l'honneur de transmettre à l'assemblée des Gouverneurs les salutations du Président de la République du Nicaragua, Daniel Ortega, et du Vice-Président, Rosario Murillo.

Chaque année, nous nous réunissons à l'occasion de ce Conseil des gouverneurs pour nous pencher sur les défis les plus pressants qui touchent la vie de plusieurs millions de personnes dans le monde. Et chaque année, nous dressons notre plan d'action collectif pour parvenir à un développement qui profite à tous et garantisse une vie digne à nos populations.

Le Gouvernement nicaraguayen est fermement déterminé à construire et à consolider un modèle de croissance durable, inclusive et équitable, en ayant à cœur le bien-être de notre peuple.

Notre Programme national de développement humain est fondé sur les aspirations du peuple nicaraguayen et il constitue la pièce maîtresse des actions collectives menées par nos institutions dans le cadre du partenariat public-privé prôné par le Programme 2030. Nous sommes convaincus qu'un pays peut croître et progresser lorsque existent une volonté et un engagement politiques qui permettent de conjuguer nos efforts pour le bien commun.

Ces dernières années, le Gouvernement nicaraguayen a consenti des efforts considérables pour accroître la capacité de production de notre pays et créer les conditions favorables à l'investissement public-privé, en soutenant les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. Le dynamisme et la croissance constante de notre économie qui en résultent se traduisent par de réelles possibilités d'emplois décents au profit des jeunes et des femmes.

Le contexte mondial actuel fait que le savoir, les sciences et la technologie jouent un rôle primordial dans le progrès social, l'accumulation de richesses, la cohésion sociale, la lutte contre la pauvreté et la faim, la prévention des changements climatiques et la crise énergétique. En conséquence, le Gouvernement nicaraguayen prend des mesures concrètes pour transformer en profondeur le système éducatif et provoquer une véritable révolution de l'éducation qui soit en phase avec les bouleversements de notre époque.

Pour le Gouvernement de mon pays, promouvoir une culture de la paix et éduquer pour émanciper signifient jeter les bases d'un engagement croissant des jeunes dans des processus équitables de développement et de croissance.

Dans le cadre de ce processus de transformation, le Nicaragua a lancé en 2017 deux projets visionnaires et révolutionnaires: l'Université ouverte en ligne et le programme Apprendre, Entreprendre, Prospérer. Il s'agit de programmes nationaux qui visent à promouvoir et à développer l'esprit d'entreprise à tous les niveaux d'instruction, en investissant dans l'énergie et la puissance novatrice des jeunes comme moteurs de notre économie.

Dans la même optique, le Programme d'enseignement technique sur le terrain vise à encourager les jeunes producteurs à considérer les campagnes comme un terrain propice aux affaires et au développement, étant entendu que la production alimentaire joue un rôle stratégique dans la sécurité alimentaire et la croissance économique en milieu rural. Il s'agit d'un programme visant à renforcer l'esprit d'initiative des individus, des familles et des communautés, afin de contribuer à renforcer l'identité, la fierté et la dignité paysannes et de promouvoir le choix de rester, de vivre et de travailler dans les campagnes.

Nous sommes tous conscients des possibilités immenses qu'offrent la mondialisation et l'interconnexion, mais nous savons aussi que nous devons encore veiller à ce que, dans

cette dynamique vertigineuse de croissance, les avantages profitent à tous et à toutes sans que personne ne soit laissé de côté.

Nos pays continuent d'être vulnérables face aux menaces externes telles que les changements climatiques, qui compromettent notre aptitude à réaliser une véritable transformation du monde rural.

Le Nicaragua prend toutes les mesures possibles en matière d'atténuation et d'adaptation, en adoptant une politique nationale sur les changements climatiques et en contribuant à titre volontaire à en réduire les effets, mais nous comprenons bien que notre engagement explicite peut gagner en efficacité dans un cadre multilatéral.

En ce sens, le FIDA demeure un allié important, travaillant main dans la main avec notre gouvernement pour renforcer la résilience des petits exploitants agricoles face aux changements climatiques et pour atteindre les objectifs d'atténuation.

Notre annonce de contribution à la Onzième reconstitution des ressources du FIDA témoigne de notre engagement à l'égard de cette institution. Elle est l'expression de notre ambition, à savoir que tous les défis se traduisent en objectifs et chaque objectif en réalité... une réalité qui aide les gouvernements à travailler aux côtés des familles pour vaincre la pauvreté.

Déclaration du Représentant du Qatar

Nous sommes particulièrement heureux de participer à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole. La large participation des États membres du Fonds à ce rassemblement international témoigne clairement de notre détermination politique à atteindre nos objectifs communs, à savoir, éradiquer la pauvreté, la faim et la malnutrition. Le moment est venu de répondre aux aspirations et aux espoirs des populations pauvres et des populations à faible revenu et de libérer le monde de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et des conflits humains.

Ces dernières décennies, le monde a connu de profonds bouleversements. Dans le contexte de la mondialisation et de l'enchevêtrement de problèmes auxquels la communauté internationale est confrontée, les pays sont devenus de plus en plus interdépendants. Nous avons par conséquent besoin d'une nouvelle vision globale qui nous permette à tous de relever les défis d'une manière plus efficace. Cette nouvelle vision doit concilier les besoins en matière de sécurité et les besoins en matière de développement, des besoins étroitement liés puisque la paix et la sécurité internationales sont tributaires de la sécurité alimentaire mondiale. La sécurité collective est impossible tant que la pauvreté menace un nombre croissant de personnes dans différentes régions du monde. Les vagues de migration forcée de populations en provenance de pays pauvres, de pays à faible revenu et de pays les moins avancés, continueront de poser des défis, ce qui nous oblige à renforcer notre coopération et à placer la lutte contre la pauvreté et la sous-alimentation au rang des priorités absolues.

Le Conseil des gouverneurs est la plus haute instance du Fonds. Tous les États membres du FIDA y sont représentés. Nous devons tous nous rappeler que le mandat du Fonds, lorsqu'il a été créé en 1977, était de réduire la pauvreté et de stimuler l'emploi dans les zones rurales, d'aider les populations rurales souffrant d'extrême pauvreté et de sous-alimentation et de mettre en place des projets de nature à éliminer la faim et la malnutrition et à améliorer la qualité de vie et les revenus dans les régions en développement.

Au fil des décennies, le parcours du FIDA a été marqué par de nombreuses évolutions et réalisations. Le Fonds a veillé à l'entretien de 17 000 km de routes agricoles, transformé de vastes surfaces de terres arides en terres agricoles, formé des populations rurales à l'utilisation de moyens de production agricole modernes, soutenu et élaboré des projets agricoles et appuyé la commercialisation et l'exportation des produits agricoles. L'accent accordé par le Fonds au développement rural revêt désormais une importance capitale face à l'ampleur sans précédent de la migration, des conflits régionaux et des changements climatiques, autant de phénomènes à l'origine de la souffrance de 815 millions de personnes dans le monde, confrontées à la pauvreté, la faim et la malnutrition. Ces phénomènes contraignent de nombreuses personnes à migrer, faute d'autre solution. Il est donc nécessaire de s'attaquer aux racines des problèmes rencontrés et de garantir à chaque être humain le droit à l'alimentation.

Au fil des ans, le partenariat fructueux et couronné de succès entre l'État du Qatar et le FIDA a été illustré par les nombreuses initiatives du Fonds que le Qatar a soutenues, notamment des opérations d'aide humanitaire d'urgence et des projets de développement dans plusieurs pays particulièrement pauvres, pays à faible revenu et pays les moins avancés.

Le Qatar travaille assidûment et régulièrement avec le Fonds afin de l'aider à atteindre les nobles objectifs que sont l'éradication de la faim et la gestion durable des ressources naturelles.

Le Qatar participe à la mobilisation des ressources financières du Fonds et fournit des contributions techniques à l'appui des travaux du Fonds. Il contribue à l'élaboration des plans et programmes du Fonds et aux efforts déployés pour assurer le suivi de ses activités techniques. En sa qualité de membre du Conseil d'administration du Fonds, il participe à l'élaboration des politiques générales du FIDA et au suivi de ces politiques ainsi qu'à la gestion et l'évaluation de ses ressources et de ses projets de développement.

Le Qatar est visé par un boycott injuste depuis le 5 juin 2017. Le boycott a été lancé sur la base de prétextes et d'affirmations qui se sont avérés infondés. Les pays qui boycottent le Qatar maintiennent leurs allégations et arguments fallacieux et poursuivent leurs campagnes contre le Qatar sans chercher à trouver un moyen de se dépêtrer de la situation dans laquelle ils se sont enlisés. Ils ne proposent rien de nouveau et savent pertinemment que leur campagne contre le Qatar n'a rien à voir avec les accusations portées à son encontre.

Ces pays ont utilisé toutes leurs ressources, tous leurs outils et tous leurs organismes pour nuire au Qatar et tenter d'imposer leur mandat au détriment du Qatar et de sa souveraineté. L'opinion publique internationale en est désormais consciente, comme en témoigne le fait que le Qatar entretienne d'excellentes relations avec les grandes puissances et d'autres pays amis, des relations qui sont meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'étaient avant le boycott.

Les pays qui boycottent le Qatar ont une fois de plus mal évalué la volonté du peuple qatarien, qui est resté soudé derrière ses dirigeants politiques avisés pour faire face à la crise causée par ces pays qui continuent de se répandre en mensonges et inventions en vue de compromettre notre économie, notre devise et notre croissance et d'entraver nos plans de développement. La crise provoquée par ce boycott injuste nous a amenés à découvrir les réserves insoupçonnées d'énergie de la société qatarienne, qui constitue la source et l'objet de nos priorités.

Les actions menées par ces pays menacent gravement la sécurité alimentaire car elles mettent en péril le développement agricole, l'élevage et le commerce des ressources et produits agroalimentaires entre les pays de la région, avec des conséquences encore inconnues. Les pays qui boycottent le Qatar ont non seulement commis des actes illégaux mais également violé des valeurs, des coutumes et des intérêts. Rien ne semble indiquer qu'ils souhaitent trouver une solution fondée sur le respect mutuel. Nous appelons le FIDA, dont le Qatar a contribué à la création en 1977, à intégrer dans ses programmes et politiques en cours, les dangers que constituent pour la sécurité alimentaire mondiale le boycott injuste contre le Qatar et ses nombreuses répercussions négatives.

Durant ses sessions, le Conseil des gouverneurs se penche et se prononce sur de nombreuses questions liées aux conflits, aux changements climatiques et aux possibilités offertes aux jeunes, aux fins de la mise en place de moyens de subsistance durables dans les communautés rurales. Nous devons montrer que nous comprenons mieux le rôle joué par le FIDA dans un contexte mondial en constante évolution, en soutenant plus généreusement et plus largement la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, afin d'aider le Fonds à atteindre les nobles objectifs humanitaires pour lesquels il a été créé.

En conclusion, j'espère que nos réunions aboutiront à des décisions utiles et efficaces qui contribueront à la réduction de la pauvreté, de la faim et de la sous-alimentation dont souffrent des millions de personnes dans le monde.

Déclaration du Représentant de la Somalie

Je suis très heureux de participer à la réunion du Conseil des gouverneurs du FIDA cette année, à la tête d'une délégation du Gouvernement fédéral somalien. Nous avons eu l'occasion de rencontrer le Président du FIDA et nous l'avons informé de la situation actuelle en Somalie, en particulier dans le secteur agricole. Le nouveau Gouvernement somalien est fermement décidé à mettre l'accent sur le secteur productif.

C'est la seule façon pour la Somalie de se relever après une longue période de guerre civile et de négligence. Il nous faut accorder une plus large place au secteur productif et c'est ce que fait aujourd'hui notre gouvernement. L'avenir de la Somalie dépend de notre aptitude à créer des emplois en faveur des jeunes afin de rendre nos communautés résilientes face aux sécheresses répétées qui frappent la Somalie à intervalles de quelques années.

Nous sommes venus ici dans l'intention de tirer parti des compétences spécialisées et de l'appui financier du FIDA. La Somalie est prête à renouer le dialogue avec toutes les institutions internationales. Les résultats de la collaboration récemment engagée avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et diverses autres organisations multinationales et ceux de leur dernière évaluation sont très positifs: la Somalie a progressé en ce qui concerne la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, la pauvreté et la faim. Notre Ministère de l'agriculture a récemment organisé une conférence nationale sur la sécurité alimentaire en Somalie, au cours de laquelle nous avons élaboré une stratégie visant à garantir la sécurité alimentaire dans notre pays à l'horizon 2030, au bénéfice du reste de la région également.

Je suis très heureux de prendre part à cette réunion. Nous aurons des échanges constructifs et fructueux avec les représentants du FIDA ainsi qu'avec nos collègues et les personnels des ministères et des autres organisations qui y participent. Concernant le thème de la réunion – "de la fragilité à la résilience" –, nous espérons que la Somalie parviendra à illustrer ce concept en surmontant sa situation de fragilité pour devenir un État résilient, dont la population et l'environnement sont capables de résister aux chocs liés aux changements climatiques ainsi qu'aux sécheresses et autres catastrophes naturelles.

Déclaration du Représentant de l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud tient à féliciter le FIDA pour le choix du thème du Conseil des gouverneurs, aussi pertinent qu'opportun. La résilience, selon le Bureau des Nations Unies pour la réduction des catastrophes, s'entend comme "la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base". Les communautés rurales sont synonymes de fragilité mais elles n'en recèlent pas moins un puissant élément de résilience. Il est par conséquent impératif que le Conseil des gouverneurs fasse du renforcement de la résilience des populations rurales pauvres sa responsabilité collective, afin de convertir rapidement les conditions de fragilité en une résilience à long terme, grâce à la fourniture de biens publics à ces communautés, que peut permettre l'investissement dans des économies rurales durables.

Cela dit, le Gouvernement sud-africain, dans le contexte du Programme Fetsa Tlala apporte son soutien aux petits producteurs en vue de mettre en valeur au moins 1 million d'hectares de terres arables supplémentaires d'ici à 2019 dans tout le pays. En lien avec Fetsa Tlala, le projet Agri-parks est mené en collaboration avec le Ministère du développement rural et de la réforme agraire. Des "agri-parks" ont été créés aux quatre coins de l'Afrique du Sud en vue d'intégrer les petits exploitants et les producteurs locaux dans la filière agricole afin de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté à l'échelle locale. Le Gouvernement sud-africain espère parvenir à surmonter les problèmes que sont la faim, qui touche 14 millions de ses habitants, les terres agricoles potentielles sous-utilisées et les inégalités entre les entreprises agricoles privées et les populations.

En outre, le Gouvernement met en œuvre le programme LandCare qui vise à autonomiser les jeunes ruraux d'Afrique du Sud. Le programme s'attache à apporter des réponses aux questions du chômage des jeunes, de la formation, de la nutrition à l'école et de l'éducation environnementale.

LandCare comporte deux volets: le soutien des jeunes en milieu scolaire et le soutien des jeunes en dehors du cadre scolaire. Le volet scolaire, centré sur le renforcement des capacités et la sensibilisation, consiste à fournir un appui aux écoles avec la création de jardins de permaculture, la création de pépinières pour le reboisement et l'aménagement de zones de camping, etc. Le volet extra-scolaire, quant à lui, est essentiellement centré sur les chômeurs inscrits et les diplômés en agriculture âgés de 35 ans au plus. En outre, l'initiative LandCare représente une approche communautaire soutenue par les pouvoirs publics dans le domaine de la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles agricoles. Globalement, LandCare a pour objectif d'optimiser la productivité et la durabilité des ressources naturelles, afin de renforcer la productivité et la sécurité alimentaire, de favoriser la création d'emplois et d'améliorer la qualité de vie de tous les Sud-africains.

Pour conclure, ce thème nous engage à nous montrer plus déterminés que jamais à veiller à ce que les biens publics parviennent aux communautés, afin qu'elles jouissent durablement d'une meilleure qualité de vie.

Déclaration du Représentant de l'Espagne

L'Espagne remercie la direction, les États membres, les orateurs, les représentants de la société civile et tous ceux qui ont pris part à cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Nous nous félicitons en particulier des débats approfondis menés au cours de plusieurs réunions consultatives, qui ont abouti à la formulation de la résolution sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Nous approuvons l'adoption de cette résolution.

L'Espagne apprécie l'équilibre entre prudence et innovation dont le FIDA fait montre pour relever les défis liés à la mobilisation de ressources pour FIDA11 dans un contexte mondial marqué par la contraction de l'aide publique au développement.

Malgré les difficultés, la feuille de route pour la prochaine reconstitution des ressources n'éluide pas la perspective de traiter les risques les plus pressants auxquels sont confrontés certains milieux ruraux et vise à prendre en compte aussi bien les pays les moins avancés que les pays à revenu intermédiaire où notre collaboration demeure nécessaire.

Compte tenu de ces besoins, le FIDA continue à concevoir les mécanismes de financement novateurs indispensables, tout en faisant preuve d'une juste dose de prudence afin d'éviter de prendre des risques financiers excessifs.

L'Espagne a appuyé et continuera d'appuyer les activités du FIDA visant à réduire la pauvreté rurale conformément aux objectifs du Programme 2030. En particulier:

- Nous sommes favorables à la coordination avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome et avec le reste du système multilatéral et bilatéral d'aide au développement, en vue de promouvoir des partenariats et des mécanismes de financement novateurs, éventuellement fondés sur la participation croissante du secteur privé.
- Nous apprécions ce que fait le FIDA pour encourager une agriculture favorisant une bonne nutrition et l'adaptation aux changements climatiques et intégrant systématiquement la problématique femmes-hommes.
- Nous apprécions également la priorité accordée à l'inclusion financière des communautés rurales. En particulier, nous voudrions souligner l'avantage comparatif du FIDA s'agissant de contribuer à canaliser les transferts d'argent en provenance de la diaspora des migrants venus de pays en développement vers des investissements ruraux susceptibles de dynamiser l'économie de façon décisive dans les régions reculées. La preuve en a été faite par les activités du Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, auxquelles notre pays a participé, et dans le cadre des nouvelles activités conjointes que nous prévoyons de conduire à l'avenir.

Enfin, nous voudrions ajouter que, dans un monde où les partenariats entre institutions et l'effet de mobilisation de ressources qui en résulte sont essentiels si l'on veut financer le développement, la coopération espagnole s'efforce de cofinancer les programmes du FIDA en recourant à des fonds bilatéraux. Nous le faisons pour les projets présentant un déficit de financement, conformément aux procédures du FIDA, afin que les pays puissent obtenir la totalité du financement international nécessaire à leurs projets d'une manière fonctionnelle et efficace.

Déclaration du Représentant du Sri Lanka

C'est pour moi un honneur et un plaisir de participer à la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Au nom du Gouvernement du Sri Lanka, je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère reconnaissance au FIDA et féliciter son Président, M. Gilbert F. Houngbo, qui dirige le FIDA d'une manière remarquable en permettant à cette institution d'atteindre efficacement ses objectifs, en collaboration avec les États membres.

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, permettez-moi de remercier le FIDA d'avoir choisi comme thème de la session de cette année — "De la fragilité à la résilience à long terme: investir en faveur d'économies rurales durables" —, qui s'accorde parfaitement avec le scénario international actuel dans lequel tous les pays, y compris le Sri Lanka, présentent un certain degré de fragilité. C'est aussi un facteur crucial de la réalisation des objectifs de développement durable. J'ai bon espoir que cette session interactive aidera tous les participants des pays membres du FIDA à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Je souhaite également exprimer ma sincère reconnaissance à tous les responsables du FIDA qui ont déployé des efforts considérables pour concevoir et mettre en œuvre des projets au Sri Lanka, en veillant à leur cohérence avec le programme national de développement établi par le pays.

Comme vous le savez, le FIDA est un partenaire de longue date du Sri Lanka, à qui il a fourni une assistance au développement pour la première fois en 1978, dans le cadre du Projet d'irrigation et de colonisation de Kirindi Oya. Depuis lors, le FIDA et le Gouvernement du Sri Lanka travaillent main dans la main pour parvenir à la sécurité alimentaire, grâce à l'augmentation durable des revenus des agriculteurs, à l'amélioration de la production et de la productivité et à la gestion durable de l'environnement.

Comme dans d'autres pays de la région, le secteur agricole occupe une place fondamentale dans l'économie du Sri Lanka. Près de 80% de la population du pays réside en milieu rural. Le secteur agricole, traditionnellement dominé par la riziculture et les plantations, est le pivot de l'économie et une importante source d'emplois, puisqu'il mobilise près d'un tiers de la population active totale. Le Sri Lanka, dont l'économie est basée sur l'agriculture, enregistre un taux de pauvreté relativement élevé. En conséquence, le gouvernement actuel a souligné l'importance du développement de ce secteur et lui a accordé une priorité élevée en insistant plus particulièrement sur l'autonomisation économique des femmes en vue de réduire la pauvreté rurale. Le Gouvernement a d'ores et déjà lancé une série d'initiatives qui visent à améliorer la productivité du secteur agricole tout en appuyant le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture à visée commerciale.

Jusqu'ici, une aide au développement de plus de 400 millions d'USD destinés au financement de 19 projets a été reçue du FIDA sous la forme de prêts visant la réduction de la pauvreté rurale. Au Sri Lanka, près de 2,2 millions de personnes pauvres de divers secteurs, notamment la pêche, l'agriculture et l'irrigation, ont bénéficié de ce partenariat en matière de développement. Je suis également convaincu que les objectifs de développement durable qui ont été établis pour contrer ces effets occuperont une place primordiale dans le programme du FIDA.

Il est manifeste que le FIDA a intensifié sa participation à la mise en œuvre du Programme 2030 aux côtés des organismes pertinents et des pays membres, tout en répondant aux besoins financiers de ces derniers. En qualité de membre actif, il nous appartient d'apporter un appui sans réserve au FIDA afin qu'il puisse atteindre ses objectifs, et d'utiliser ses ressources de manière efficace et efficiente.

Sur ce point, je tiens à exprimer une fois de plus mes plus vifs remerciements au FIDA pour son aide constante en matière de développement et à réitérer l'engagement absolu du Sri Lanka à collaborer avec le FIDA dans la mesure de ses capacités et de ses possibilités. Nous nous réjouissons à la perspective de rendre notre collaboration avec le FIDA encore plus solide et plus féconde.

Déclaration du Représentant du Soudan

Je suis ravi de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Notre pays se réjouit de la bonne nouvelle que constitue la levée de l'embargo économique dont le Soudan a souffert pendant deux décennies. Nous nous réjouissons également de la mise en œuvre des conclusions tirées du dialogue national et de la déclaration du Gouvernement d'union nationale, qui vise à la réalisation des objectifs de développement durable, au premier rang desquels se trouvent la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté rurale.

Permettez-moi de remercier et de saluer le FIDA pour son appui indéfectible au Soudan depuis 1978, y compris durant l'embargo. Nous apprécions vivement le rôle joué par le FIDA en faveur des enjeux relatifs au développement rural et agricole, à un moment où le monde est en proie à des transformations économiques et politiques qui rendent nos réunions particulièrement importantes dans la mesure où elles encouragent les efforts conjoints à l'appui des groupes de petits producteurs et défendent les intérêts des populations rurales vulnérables.

Le Gouvernement soudanais a orienté ses politiques de soutien en faveur de l'agriculture afin de donner au secteur agricole les moyens de devenir un secteur moteur de l'économie nationale. Par conséquent, le Plan national d'investissement agricole soudanais prévoit un ensemble de réformes économiques qui facilitent les procédures pour les entreprises et encouragent l'investissement dans l'exploitation des ressources naturelles afin d'améliorer les filières d'approvisionnement et les moyens de subsistance des populations, d'éliminer la faim et de réduire la pauvreté. Les réformes promeuvent également l'encadrement des producteurs dans des associations de production conformément à la loi sur les professionnels de la production agricole et animale, et prévoient la promulgation de lois et de réglementations qui facilitent et permettent l'accès à des financements par l'intermédiaire du Projet de microfinance et à d'autres sources de financement.

Le monde a récemment observé des bouleversements d'ordre politique et économique particulièrement complexes, provoqués par les changements climatiques et les catastrophes et risques environnementaux qui en résultent. Ces changements ont compromis le respect des engagements nationaux pris, en vue d'atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous devons donc travailler de concert avec nos partenaires de développement et le secteur privé afin de concevoir de nouveaux systèmes de production innovants qui tirent profit de l'énorme potentiel et des perspectives offertes par la population rurale pour réduire la pauvreté.

Le Soudan réitère sa détermination à s'acquitter de ses obligations nationales afin de contribuer un développement rural durable fondé sur l'utilisation des ressources naturelles et humaines. Nous pouvons mobiliser ces ressources grâce à la fourniture et à l'utilisation optimale des ressources financières et des technologies adéquates conformément à notre Plan national d'investissement agricole et à notre Programme de réforme économique. Nous espérons bénéficier davantage de soutien de la part des fonds internationaux et des institutions financières pour alléger le fardeau de notre dette. Nous comptons sur la poursuite de l'appui du FIDA, notamment par le biais de dons afin de promouvoir le secteur agricole. Nous attendons également avec intérêt les recommandations de cette session, en espérant qu'elles permettront d'établir une vision partagée par tous pour atteindre les objectifs du FIDA et promouvoir un développement général et durable partout dans le monde.

Permettez-moi de vous souhaiter des délibérations fructueuses et couronnées de succès.

Déclaration du Représentant du Togo

La délégation togolaise s'honore de pouvoir saisir cette opportunité pour exprimer son point de vue, en lien avec le thème qui est retenu pour cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Le thème qui nous rassemble au cours de la présente session à savoir: "De la fragilité de la résilience à long terme: investir dans des économies rurales durables" met en exergue le problème qui se pose avec acuité pour le monde rural en général et pour les petits producteurs agricoles en particulier. Il met un accent sur leur vulnérabilité et sur la nécessité de promouvoir des systèmes et dispositifs robustes visant à construire durablement leurs capacités productives et leur accès au marché. Le défi en est de plus en plus grand au regard du contexte actuel caractérisé par le réchauffement climatique, les attaques des ravageurs et la forte concurrence au niveau des marchés.

En effet, les milieux ruraux, essentiellement dans les pays les moins avancés, dont le Togo, sont obligés de faire face à certains enjeux liés à la productivité et à la production du secteur agricole ainsi qu'à l'accès aux marchés pour les petits producteurs. Les enjeux actuels qui constituent des facteurs catalytiques à cette problématique sont essentiellement les effets des changements climatiques et la croissance démographique importante, se traduisant, entre autres par une augmentation sensible du nombre de jeunes. De plus, les migrations qui sont observées, d'une part à l'intérieur des pays, notamment l'exode rural avec tous ses corollaires, et d'autre part, des pays vers d'autres zones du monde avec leurs cortèges de drames confirment l'urgence d'opter pour une approche territoriale et locale du développement.

Il est donc primordial de trouver des approches permettant de résoudre la question de l'employabilité des jeunes à travers, entre autres, la promotion de modèles de développement inclusifs et participatifs. Cette préoccupation est traduite dans la nouvelle politique agricole du Togo qui a été déclinée à travers le programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dont la stratégie majeure de mise en œuvre est la promotion des agropoles. Des entreprises agricoles seront promues et pourront agréger une partie de la matière première auprès des petits producteurs satellites, afin de sécuriser leurs revenus. Cette stratégie visant la promotion des entreprises agroindustrielles majeures est mise en œuvre parallèlement aux actions classiques de développement agricole et contribuant à la sécurisation des sources de revenus des acteurs agricoles et ruraux, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Toutes ces actions sont possibles grâce à l'implication des partenaires techniques et financiers qui accompagnent le gouvernement togolais dans son programme social ainsi que celui des investissements.

La délégation togolaise apprécie particulièrement les relations de coopération avec le FIDA qui se traduisent par la mise en œuvre de divers projets dont les plus récents sont le projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) et le projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNPER). Le PADAT a été cofinancé par divers partenaires dont le FIDA pour un montant total de 38 milliards de francs CFA. Les interventions du FIDA pour ce projet ont été clôturées. Dans l'ensemble, ce sont 136 033 bénéficiaires qui ont été touchés dont 65 296 femmes. Le PNPER est financé pour un montant de 19,2 milliards de FCFA et ambitionne de promouvoir les micro et petites entreprises rurales comme moteurs de croissance pour le secteur agricole et les secteurs connexes. Ceci est l'une des approches pour créer des emplois durables en milieu rural. Ce projet vient compléter d'autres interventions qui visent à améliorer l'accès au financement, dans un contexte où les institutions financières classiques telles que les banques et les systèmes financiers décentralisés hésitent toujours à financer le secteur agricole, surtout dans les segments de la production et de la transformation.

Les urgences sont donc là, nous les connaissons. Il nous faut déterminer des mécanismes de financement plus adaptés, plus inclusifs et plus orientés vers les acteurs agricoles et ruraux. Les mécanismes assurantiels basés sur des études actuarielles de caractérisation des risques pourront également constituer des paramètres déterminants pour encourager les institutions financières à se tourner vers le secteur agricole ainsi que l'industrie de transformation.

Cette ambition volontariste qui est matérialisée dans les accords et dispositions du FIDA, ainsi que toutes les agences et institutions qui prennent à cœur la question du développement agricole et rural constitue une lueur d'espoir pour toute cette jeunesse et pour toutes les autres catégories de personnes vulnérables qui vivent dans ces zones. Il appartient donc à toutes les parties impliquées de pouvoir œuvrer à une mobilisation suffisante de ressources adaptées aux besoins existants. Ces ressources mobilisées devront servir à la mise en œuvre de programmes et projets de développement, dans une approche pragmatique, en facilitant un accès effectif à ces ressources tout en luttant contre des barrières non procédurières, dommageables pour l'atteinte des résultats escomptés.

Le Togo reste convaincu que le partenariat multilatéral est un cadre approprié pour un partage de connaissances sur les expériences locales, endogènes, propres à chaque pays, zone ou région. Il constitue également une force de mobilisation de ressources et une allocation en fonction des besoins.

Le défi de construire durablement la résilience des communautés, surtout celles rurales est réel mais il est tout aussi gérable avec une intensification des actions qui sont déjà engagées. Ensemble, nous pouvons y arriver. Investissons dans la jeunesse et dans la frange vulnérable pour une lutte efficace contre la vulnérabilité.

Je voudrais pour finir annoncer qu'au titre de la reconstitution des Fonds du FIDA, le Togo contribuera pour l'exercice 2018 pour 100 000 dollars des États-Unis.

Déclaration du Représentant de la Tunisie

Permettez-moi tout d'abord de vous saluer chaleureusement et de vous faire part de mon plaisir à participer aux travaux de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

Depuis l'indépendance de la Tunisie, le secteur national de l'agriculture et de la pêche est un pilier de l'économie du pays et il concourt à la réalisation d'un certain nombre de nos objectifs de développement. Ces dernières années, le secteur a contribué à dynamiser la croissance économique, à assurer la sécurité alimentaire, à stimuler les exportations, à freiner l'exode rural, à valoriser les ressources naturelles disponibles et à protéger l'environnement.

Jusqu'à aujourd'hui, la Tunisie a mené à bien son processus de démocratisation mais le pays reste confronté à des difficultés économiques et sociales. Pour soutenir le processus de développement, nous comptons donc sur nos partenaires, en particulier le FIDA, qui collabore avec nous dans ce domaine depuis les premières années de notre indépendance et demeure l'une de nos principales sources d'appui en faveur du secteur agricole. À ce jour, la Tunisie a bénéficié de prêts et de dons du FIDA pour un montant total de 243 millions d'USD, qui ont permis de financer 15 projets dans le secteur agricole, en particulier des projets de développement agricole intégré, dont trois sont en cours d'exécution.

En règle générale, les projets financés par le FIDA présentent les caractéristiques suivantes:

- ils sont axés sur les zones rurales en difficulté, et plus particulièrement sur les zones présentant des situations de fragilité et les zones où les revenus sont faibles;
- ils aident les populations rurales à sortir de l'isolement et à améliorer leurs conditions de vie grâce à l'aménagement d'infrastructures, à l'apport de moyens de production et à la réduction des effets de la sécheresse;
- ils sont définis et exécutés selon une approche participative; cette approche permet d'encourager l'esprit d'entreprise et d'initiative chez les bénéficiaires car ceux-ci jouent des rôles clés et appuient efficacement la réussite de leurs projets; et
- ils accordent une attention particulière aux femmes et aux jeunes en milieu rural et les associent activement à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Malgré les résultats déjà obtenus grâce aux efforts déployés par le Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, le secteur agricole demeure confronté à des difficultés et des obstacles liés à la rareté et à la fragilité des ressources naturelles, aux changements climatiques et aux moyens de production. Ces difficultés pèsent lourdement sur les unités de production, notamment les petites unités et les unités familiales, lorsque celles-ci s'efforcent d'améliorer la productivité, de diversifier et stabiliser la production, de maîtriser les coûts de production pour créer davantage de valeur, de conserver et d'exploiter au mieux les ressources naturelles, et de créer des sources de revenus supplémentaires afin d'assurer la durabilité.

La politique de développement agricole du pays pour la période 2016-2020 vise donc principalement à développer et assurer la durabilité des ressources naturelles, à limiter les effets des changements climatiques, à traiter le problème foncier, à limiter la fragmentation des propriétés, à mieux encadrer l'exploitation des terres agricoles par des sociétés étrangères, à améliorer la compétitivité et la viabilité des systèmes agraires, à promouvoir l'investissement dans les activités agricoles et leur financement, à favoriser l'agriculture paysanne et l'agriculture familiale, à renforcer le rôle de l'agriculture dans le développement rural et à rationaliser la gouvernance du secteur de l'agriculture et de la pêche.

Nous sommes convaincus que le FIDA, en tant que partenaire stratégique de la Tunisie, peut contribuer considérablement à la réalisation de ces objectifs et à la promotion du secteur tunisien de l'agriculture et de la pêche.

Pendant la période qui s'annonce, nous espérons que le FIDA allouera à notre pays une part d'appui financier et de dons plus importante. Nous pourrions ainsi préparer le terrain pour les futurs projets. Nous espérons également que le FIDA examinera les conditions de prêt et étudiera la possibilité d'ouvrir un bureau en Tunisie en vue de faciliter la communication et la coordination et d'améliorer l'exécution des projets.

Pour conclure, permettez-moi d'exprimer mes sincères remerciements et de formuler encore une fois notre espoir de voir le FIDA continuer à appuyer le processus de développement de notre pays dans les années à venir.

Déclaration du Représentant de l'Ouganda

La longue et exemplaire, et si précieuse, collaboration entre l'Ouganda et le FIDA a débuté au début des années 1980 lorsque le Fonds a mené ses premières opérations dans notre pays. Depuis lors, le FIDA a appuyé et a contribué à financer 16 projets de développement agricole et rural qui ont débouché sur de remarquables transformations socioéconomiques, lesquelles ont ensuite amélioré considérablement les conditions de vie de nombreux Ougandais ruraux. Le choix de toujours axer le programme de développement de l'Ouganda en priorité sur l'investissement dans des économies rurales durables, un principe inscrit dans tous les projets appuyés par le FIDA, était donc judicieux.

Il importe de souligner à quel point l'appui apporté par le FIDA a contribué à renforcer la résilience des populations rurales. Depuis plus de 30 ans, le Fonds soutient les activités menées par l'Ouganda dans le cadre de ses objectifs stratégiques d'autonomisation des populations rurales pour éliminer la pauvreté et l'insécurité alimentaire. À cette fin, le FIDA a investi plus de 400 millions d'USD dans 16 projets et programmes, et le financement actuel s'élève à plus de 150 millions d'USD. Par souci de concision, nous ne parlerons que de quelques-uns des projets qui entrent dans les investissements phares de l'Ouganda.

Dans le cadre d'un partenariat public-privé innovant, l'Ouganda et le FIDA ont mobilisé plus de 120 millions d'USD d'investissements privés dans le sous-secteur du palmier à huile, qu'ils ont couplé à un prêt du FIDA de 40 millions d'USD environ, pour créer l'environnement et les infrastructures susceptibles d'aider les petits exploitants agricoles à produire des noix de palme et à les vendre à des transformateurs privés. L'investissement dans le palmier à huile sur l'île de Bugala et les îles environnantes du lac Victoria a eu un effet transformateur impressionnant sur la situation socioéconomique du district de Kalangala tout entier. Au début des années 2000, Kalangala était l'un des districts les plus pauvres d'Ouganda, offrant peu de possibilités de subsistance, des infrastructures médiocres et un éventail limité de services publics. Grâce à l'investissement dans l'huile de palme, les petits planteurs ont désormais un revenu net moyen de près de 2 500 USD par an. Plus de 3 000 personnes travaillent sur le domaine central ou sur les parcelles des petits exploitants. La plupart des ménages sont ainsi en mesure d'accéder aux services de santé dont ils ont besoin, de payer les frais de scolarité des enfants et d'améliorer les conditions de vie de la famille.

Le plus exaltant est que les effets du développement du palmier à huile sur l'île se sont propagés bien au-delà des petits exploitants et des travailleurs du secteur. Environ 97% des ménages habitent désormais des maisons de meilleure qualité, avec un toit en dur, alors que cette proportion n'atteint pas 70% à l'échelle nationale. L'île de Bugala compte aujourd'hui 11 écoles primaires, deux écoles secondaires et trois établissements d'enseignement professionnel, contre seulement une école primaire et une école secondaire en 2006. En outre, le développement du palmier à huile s'est accompagné d'investissements dans les infrastructures. L'île de Bugala dispose de liaisons par ferry régulières et d'un réseau routier de 700 km (70 km seulement en 2000). Plus de 30% des ménages ont accès à une source d'énergie solaire et à de l'eau propre.

L'amélioration générale des conditions économiques a débouché sur des investissements privés dans d'autres services, comme une couverture totale du réseau de téléphonie mobile. D'autre part, deux institutions financières ont ouvert des agences sur l'île. Des hôtels et des complexes touristiques ont été construits, et le tourisme est une nouvelle activité économique en pleine expansion.

En résumé, l'investissement dans le palmier à huile a permis au district de Kalangala de concrétiser la vision ougandaise de transformation de la société rurale, en permettant à des milliers de petits exploitants de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale. C'est pour cette raison que cette expérience réussie dans le district de Kalangala est désormais considérée par le pays comme un modèle à transposer à plus grande échelle et à reproduire largement. Pour réaliser ce rêve, nous avons opté pour l'élaboration du Programme national d'appui à la production d'huile de palme, qui est actuellement conçu en partenariat avec le FIDA, en vue de soutenir

également d'autres cultures et produits de base pour lesquels les investisseurs privés ont marqué de l'intérêt.

Dans tous les projets, le Gouvernement ougandais est toujours très soucieux des risques associés à un investissement agricole à grande échelle, notamment des effets sur les plans environnemental et social. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le FIDA pour intégrer des mesures d'atténuation dans l'investissement dans le palmier à huile dans le district de Kalangala. Les résultats du projet ont prouvé qu'un investissement dans le palmier à huile pouvait effectivement être durable sur les plans social et environnemental. Ayant tiré les enseignements de cette expérience, le Gouvernement est déterminé à continuer d'associer à ce type d'investissements des garde-fous dans les domaines environnemental et social, afin d'offrir un développement socioéconomique durable à sa population rurale.

Le cas du palmier à huile n'est qu'un exemple, parmi de nombreux autres, de partenariats constructifs et bénéfiques que l'Ouganda a noués avec le FIDA au cours des trois dernières décennies. L'Ouganda voit dans le FIDA un partenaire extrêmement précieux et dévoué, qui apporte un appui qui n'est pas seulement assorti de conditions privilégiées, mais qui offre également de la souplesse, sans parler des membres fidèles et engagés du Fonds. S'agissant de la microfinance, la persévérance et l'engagement du FIDA ont permis d'instaurer au fil des ans une solide relation de confiance avec le Ministère des finances en vue de l'élaboration du cadre réglementaire de ce secteur. Ce travail a débouché sur la récente approbation du projet de loi sur les institutions de microfinancement de niveau 4 et la création d'une autorité de régulation de la microfinance. De façon similaire, le FIDA a fait montre d'un engagement ferme, d'une grande souplesse et d'une volonté forte en adaptant son investissement afin d'appuyer les mesures prises par le Gouvernement pour réformer et redynamiser son système national de vulgarisation.

L'Ouganda pilote son économie à l'aide de cadres d'action et de plans stratégiques, notamment la Vision 2040, avec laquelle il aspire à se propulser dans le groupe des pays à revenu intermédiaire. L'une des impulsions de cette vision vient du Plan stratégique pour le secteur agricole, qui doit opérer la transition d'une prédominance de la petite paysannerie à une agriculture commerciale. Il est particulièrement essentiel de cibler les petits exploitants si l'on veut améliorer les performances du secteur agricole, et permettre ainsi à celui-ci de contribuer largement à la création de richesses et à la réduction de la pauvreté rurale et de la faim.

Pendant plus de 20 ans, une guerre a sévi dans le nord de l'Ouganda, entraînant le déplacement, pour sa sécurité et sa survie, de la majeure partie de la population de cette région vers des camps. Pendant toute cette période, les communautés touchées n'ont pas été productives, ayant dû abandonner dans l'urgence leurs jardins potagers et leurs autres ressources; elles ont principalement survécu grâce à l'assistance humanitaire. En outre, cette même région a accueilli un grand nombre de réfugiés venus du Soudan du Sud, les autres ayant gagné la région sud-ouest du Burundi, la République démocratique du Congo et le Rwanda. Comme cela a été établi pendant et après le Sommet de solidarité avec les réfugiés qui s'est tenu en Ouganda au début du mois de juillet 2017, le pays accueillait près d'un million et demi de réfugiés. Tout comme les personnes déplacées à l'intérieur du pays, l'existence et les moyens de subsistance de ces réfugiés étaient extrêmement précaires, dans la mesure où ils survivaient principalement grâce à l'assistance humanitaire. Les ressources naturelles y étaient surexploitées, ce qui a conduit à une dégradation de l'environnement. Cet ensemble de faits appelait des actions ciblées pour reconstruire les moyens de subsistance des populations concernées.

Il y a environ cinq ans, les Gouverneurs du FIDA ont reconnu l'importance d'une présence sur le terrain, comme un moyen de rapprocher les services du Fonds des populations auxquelles il vient en aide. Les représentants du FIDA dans les pays ont ensuite été chargés d'assurer l'interface avec les gouvernements nationaux afin de concrétiser cette vision. L'Ouganda confirme que la proximité du directeur de pays contribue à améliorer la mise en œuvre et la supervision des projets, et recommande le maintien de ce type d'arrangements.

Dans l'esprit du partenariat solide que nous avons édifié au cours des 30 dernières années avec le Fonds, nous annonçons une contribution de 150 000 USD de l'Ouganda au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA. Il s'agit de la deuxième augmentation consécutive de notre contribution, après celle qui avait porté son montant de 50 000 USD à 100 000 USD pour la Dixième reconstitution. C'est pour nous l'occasion d'apporter un nouveau témoignage concret de la confiance que nous portons à un partenaire précieux et, sous de nombreux aspects, unique, et de l'importance que nous lui accordons.

Déclaration de la Représentante du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est fier de son action en faveur du développement international et de la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale. Il est d'ailleurs un membre fier et actif de l'Organisation des Nations Unies. Et c'est parce qu'il est un fervent soutien de l'ONU qu'il travaille autant à son amélioration.

Plus de deux ans après l'accord sur les ODD, nous avons besoin, plus que jamais, du système des Nations Unies pour le développement. Les conflits, l'extrémisme, les changements climatiques, l'urbanisation, les catastrophes naturelles et la pauvreté se conjuguent pour créer un niveau de besoins sans précédent.

Nous devons obtenir de meilleurs résultats. Le système doit monter en puissance pour relever ces défis. C'est le moins que nous puissions faire pour les personnes les plus pauvres de la planète, et pour nos contribuables.

Les rapports du Secrétaire général de l'ONU sur la réforme du système offrent de solides fondements pour construire l'ONU du XXI^e siècle – une organisation qui soit transparente, efficiente et capable de rendre compte, auprès des personnes qu'elle dessert, y compris les contribuables du monde entier, de ce qu'elle fait, des lieux où elle opère et des résultats qu'elle obtient en leur nom. Il peut compter sur le soutien du Royaume-Uni pour mener à bien cette réforme.

Les grands thèmes qui se dégagent de ces rapports sont:

l'efficacité – l'ONU doit privilégier l'efficacité. Il ne s'agit pas de faire moins, mais de faire davantage, de toucher plus de personnes avec les ressources existantes;

l'obligation de rendre compte – l'ONU doit davantage rendre compte de ses activités. Le Royaume-Uni soutient l'engagement en faveur d'une transparence accrue quant à l'origine des fonds, à la façon dont ils sont dépensés et aux résultats atteints.

Et surtout, nous appuyons les recommandations du Secrétaire général en faveur de l'amélioration des performances sur le terrain.

Personne ne saurait douter de l'urgence d'une réforme. En optant pour la réforme, l'ONU se donne les moyens de mieux réaliser son énorme potentiel. Notre mission est de servir, et de servir ceux dont l'avenir dépend des actions que nous menons aujourd'hui.

Ce sont là des thèmes qui ressortent du rapport sur la reconstitution des ressources que le Conseil des gouverneurs du FIDA approuve à la présente session. Le Royaume-Uni félicite M. Hounbo, le Président du FIDA, le personnel du FIDA ainsi que les membres de la Consultation sur la reconstitution pour leurs efforts approfondis en faveur des réformes.

Une fois ces réformes accomplies, le FIDA sera transformé. Il sera plus ouvert sur le monde. Il sera plus engagé sur le terrain, de sorte que les projets seront bien gérés et les enseignements partagés, à l'échelle mondiale. Il aura diversifié son assise financière et il soutiendra les pays dans leur développement et leur transition. Il contribuera à accroître la transparence pour mieux rendre compte. Il envisagera comment soutenir au mieux les personnes en situation de handicap afin que personne ne soit laissé pour compte. Le Royaume-Uni se réjouit à l'idée de collaborer avec les autres membres du FIDA pour aider l'institution à réaliser cette transformation et s'approcher de l'objectif que nous partageons, celui d'un monde libéré de la faim.

Déclaration de la Représentante des États-Unis d'Amérique

Nous saluons le Président Houngbo pour la façon dont il a dirigé le FIDA au cours de l'année écoulée, et souscrivons entièrement à sa vision qui est de rendre le FIDA plus efficace et plus performant en matière de lutte contre la pauvreté rurale, la faim et la malnutrition. Le FIDA peut déjà se prévaloir de nombreuses réussites, mais il faut bien reconnaître au Président Houngbo sa détermination à inciter la direction et le personnel du FIDA à évaluer en permanence les moyens à mettre en œuvre pour que l'institution ait un impact plus fort dans les communautés rurales les plus défavorisées de la planète.

Nous remercions la direction et le personnel du FIDA du dévouement dont ils font preuve à l'égard de la mission importante du FIDA. Ce dernier a été performant, mettant à profit ses connaissances spécialisées et son expérience pour concevoir et mettre en œuvre des interventions efficaces au profit des petits paysans pauvres vivant dans des zones isolées. Nous tenons également en haute estime le travail du Bureau indépendant de l'évaluation, qui s'appuie sur ses analyses et son intégrité méthodologique pour éclairer la programmation du FIDA et apporter un soutien précieux à la direction et aux membres de l'institution.

Nous prions instamment le FIDA d'évaluer en permanence les moyens à sa disposition pour optimiser ses ressources et prenons note des mesures prises par l'institution à cet égard. En 2018, le FIDA ira de l'avant dans le cadre de ses ambitieuses activités relatives à l'excellence opérationnelle, grâce auxquelles nous espérons que le Fonds améliorera ses opérations et son aptitude à mettre en place un programme de travail propre à avoir plus d'impact sur le terrain. Le FIDA renforce également sa collaboration stratégique avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et tire parti le cas échéant des synergies qui existent entre ces organismes, tout en tenant compte des avantages comparatifs de chaque institution.

La sécurité alimentaire demeure une priorité de développement pour le Gouvernement des États-Unis et nous apprécions le travail qu'accomplit le FIDA. Dans un souci de coopération et aux fins de la réalisation de nos objectifs communs en matière de développement, les États-Unis continueront de collaborer étroitement avec le FIDA pour atteindre ces objectifs communs que sont la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté dans les régions les plus démunies des pays en développement.

Nous nous réjouissons à l'idée de consolider notre partenariat avec le FIDA au cours de l'année à venir.

Déclaration du Représentant du Venezuela

Je tiens à remercier le Président du FIDA et à le féliciter pour l'organisation de cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs.

Le monde est aujourd'hui confronté à des situations de guerre conventionnelles et non conventionnelles qui provoquent des crises économiques et financières plongeant les populations dans des situations de précarité propices à la recrudescence de la faim et de la pauvreté. Notre pays est fragile parce que nous avons été dépossédés de nos ressources naturelles, de notre histoire, de notre patrimoine culturel, de nos habitudes alimentaires traditionnelles, de nos richesses, de notre territoire et même de nos ressources humaines. À ce propos, je voudrais vous inviter à réfléchir sur ce que signifie "être fragile", en citant le pape François qui déclarait que le système économique mondial a en son centre une idole qui s'appelle l'argent au lieu d'y placer l'être humain. Ce modèle conduit au gaspillage de millions de tonnes d'aliments qui suffiraient à éliminer la faim dans le monde, comme l'a souligné l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Pour donner une idée de l'impact de ce modèle économique, il faut savoir qu'en 2017, les 1% les plus fortunés de la planète possédaient 82% de la richesse mondiale. Si nous continuons à suivre ce modèle d'accumulation des richesses, nous n'aurons plus aucun moyen de vaincre la faim et la pauvreté.

En tant que pays, nous ne reconnaissons pas le terme "État fragile", car notre modèle de développement social est fondé sur les principes d'inclusion, d'équité et de justice sociale et il favorise la participation active des communautés à la production, la distribution et l'approvisionnement des aliments – les systèmes alimentaires étant considérés comme un moyen d'exercer sa liberté et de revendiquer son mode de vie.

Notre expérience pratique contribue à promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et le dépassement des obstacles entre intermédiaires et consommateurs finaux. Les manifestations concrètes en sont notamment les comités d'approvisionnement et de production locaux, un mécanisme à assise communautaire, mais également les initiatives en faveur de l'agriculture urbaine et périurbaine, les foires de production rurale souveraine et l'ensemble de nos missions socialistes. Dans notre pays, le système alimentaire et la nourriture elle-même sont considérés comme une expression de la lutte sociale pour la vie et la paix, et non comme de simples marchandises.

L'appui fourni dans le passé et aujourd'hui par le FIDA sous la forme de projets exécutés dans nos régions rurales les plus vulnérables, a considérablement fait avancer la lutte contre la pauvreté menée au profit de nos populations les plus démunies. Aujourd'hui, en dépit du blocus économique imposé à notre pays, nous pouvons dire qu'en 18 ans passés à la tête du pays, le Gouvernement bolivarien a mis en place, renforcé et intensifié les politiques sociales concernant notamment les soins de santé, l'éducation, l'alimentation, l'emploi, l'autonomisation des femmes, le développement communautaire et le logement. Si, au cours de toutes ces années, nous n'avions pas placé l'être humain au cœur de notre politique, et si cette politique n'avait pas permis de jeter les bases de la résilience, il ne fait aucun doute que dans cet environnement hostile, notre situation serait extrêmement précaire.

Déclaration du Représentant du Yémen

Je suis heureux de m'adresser à vous au nom du Gouvernement de la République du Yémen à l'occasion de cette quarante et unième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole. Le Yémen traverse une situation exceptionnelle liée au coup d'État organisé par les milices Houthis en septembre 2014: 21 millions de personnes ont besoin d'une assistance, dont 17,8 millions qui n'ont pas les moyens de satisfaire leurs besoins alimentaires et 8,4 millions supplémentaires exposées au risque de famine, soit une hausse de 24% par rapport à 2017; 19,4 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ni aux services d'assainissement, dont 9,8 millions qui n'ont aucun accès à l'eau en raison du conflit; 14,1 millions de personnes sont privées des soins médicaux nécessaires; et au moins 2,7 millions de personnes ont fui pour se réfugier dans d'autres régions du Yémen ou à l'étranger.

Outre ces chiffres choquants, nos partenaires œuvrant dans le domaine de la nutrition estiment à plus de 3 millions le nombre d'enfants, de femmes, de femmes enceintes et de femmes allaitantes souffrant de malnutrition sévère et ayant besoin d'un traitement, parmi lesquels 1,8 million d'enfants dont le taux de mortalité est en conséquence neuf fois plus élevé que celui de leurs pairs. L'année dernière, la conjoncture économique défavorable observée dans le pays a eu des répercussions sur la vie des Yéménites, comme en témoigne la baisse du pouvoir d'achat due à la hausse des prix et aux pertes d'emplois. Ces difficultés ont contribué à aggraver la pauvreté des familles déjà démunies et en ont précipité un grand nombre en dessous du seuil de pauvreté.

La crise que traverse actuellement le Yémen paralyse l'économie nationale depuis plus de trois ans et touche tout particulièrement le secteur agricole. De nombreuses cultures, notamment les cultures saisonnières, ont souffert du fait des pénuries de diesel, un carburant essentiel pour le pompage de l'eau d'irrigation dans les puits, dont beaucoup sont désormais hors service. Il est également difficile de commercialiser les produits agricoles en raison des piètres conditions de sécurité, ce qui a compromis la sécurité alimentaire et encore accentué le décalage entre la production et la consommation.

Selon les rapports disponibles, la situation économique s'est détériorée depuis le début de la guerre. Le déficit budgétaire a contraint le gouvernement à réduire les dépenses publiques. Les salaires des fonctionnaires sont payés avec du retard, voire ne sont pas payés du tout, depuis septembre 2016. Le système de protection sociale s'est effondré. La monnaie nationale est confrontée à une crise de liquidités, le riyal yéménite s'est déprécié face au dollar et les réserves de la Banque centrale ont fondu. L'effondrement de l'économie a fortement compromis la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions, en particulier la disponibilité et l'accessibilité des aliments.

La plupart des projets relevant du programme d'investissement public ont été gelés et de nombreux donateurs ont suspendu les prêts et l'aide étrangère destinés au Yémen, ce qui a encore aggravé la situation.

Outre ces défis exceptionnels, la population croissante du Yémen doit également composer avec la raréfaction des ressources naturelles, et notamment la pénurie d'eau, la faible production de pétrole et la limitation des terres arables. Quatre-vingt-cinq pour cent des petits exploitants du pays ont besoin d'aide.

L'agriculture pourvoit à une grande partie des besoins alimentaires des Yéménites et emploie plus de 50% de la population active. Plus de 75% de la population est tributaire de l'agriculture pour assurer sa subsistance. Nous demandons aux membres de cette Conférence de nous soutenir pour éviter l'effondrement de notre secteur agricole, et de nous aider à préserver les moyens d'existence des personnes qui dépendent de l'agriculture, au moyen de la mise en œuvre de programmes et de projets d'aide d'urgence et de développement et de la prestation de services vétérinaires et de services de laboratoires contribuant à limiter la mortalité dans notre cheptel.

Cette année, le thème de la conférence est: "De la fragilité à la résilience à long terme". Les chiffres que j'ai mentionnés au début de ma déclaration témoignent clairement de la fragilité de la situation au Yémen et de l'incapacité du pays à assurer sa résilience. Compte tenu de cette situation, notre pays est considéré comme l'un des quatre pays du

monde au bord de la famine. Je regrette de devoir dire que le FIDA a suspendu ses activités au Yémen en dépit de nos relations qui remontent à 1979. Je demande instamment au Président du FIDA, M. Gilbert Houngbo, de répondre à la situation du Yémen en adoptant une nouvelle approche qui soit adaptée aux défis actuels et permette au Fonds de reprendre ses activités dans le pays. À cet égard, nous proposons de travailler conjointement avec les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome au lancement d'opérations d'urgence et de projets de développement visant à renforcer la résilience du secteur agricole. Nous souhaiterions également que vous envisagiez l'exécution partielle des projets qui étaient en cours avant leur suspension et que vous examiniez toutes les pistes et solutions susceptibles de permettre au FIDA de reprendre ses activités d'appui et ses interventions au Yémen.

Conscients de la complexité de la situation actuelle et de l'ampleur des défis qui se posent à notre pays, nous apprécions grandement tous les efforts déployés face à la crise au Yémen par les pays amis et frères ainsi que par les organisations internationales et régionales, notamment le Centre Roi Salman de secours et d'actions humanitaires, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Comité international de la Croix-Rouge, l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres donateurs importants du secteur agricole.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et notre reconnaissance au Fonds pour sa contribution au développement et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales du Yémen avant la suspension des projets, et sommes certains que l'appui en faveur des efforts déployés pour éradiquer la pauvreté rurale sera rétabli durant le mandat du Président M. Gilbert Houngbo. Nous sommes persuadés que la vaste expérience et la direction avisée et compétente de celui-ci permettront d'ouvrir de nouvelles perspectives s'agissant d'améliorer les conditions de vie des populations rurales dans les pays en développement et de parvenir à un développement rural durable.

Enfin, nous approuvons les questions inscrites à l'ordre du jour et formulons des vœux pour que les délibérations de cette conférence soient fructueuses et produisent des résultats.

Déclaration de la Représentante de la Zambie

Au nom de ma délégation, je souhaiterais me joindre aux orateurs qui m'ont précédée pour féliciter M. Gilbert Houngbo de son élection en tant que sixième Président du FIDA. La Zambie vous souhaite bonne chance, Monsieur le Président, alors que vous débutez votre premier mandat au FIDA.

Monsieur le président du Bureau, permettez-moi de vous féliciter, vous et les membres de ce dernier, pour votre élection à la tête de nos travaux.

Le thème retenu cette année pour la session "De la fragilité à la résilience à long terme: investir dans des économies rurales durables" est extrêmement opportun.

Cependant, on ne pourra investir dans des communautés rurales durables qu'en élaborant des politiques conçues de manière à ne laisser personne de côté. Les changements climatiques ne se manifestent pas seulement par la fonte des glaces au pôle Nord, ils ont également des effets sur la sécurité alimentaire en favorisant les maladies qui touchent les animaux d'élevage et les cultures.

La Zambie a aujourd'hui, plus que jamais, la possibilité d'augmenter sa production et sa productivité agricoles, et d'ajouter de la valeur aux produits agricoles issus des cultures et de l'élevage.

Nous avons récemment lancé le septième Plan national de développement, qui rompt avec la planification sectorielle pour suivre une approche de développement intégré organisée autour du thème "Accélérer les efforts de développement vers la Vision 2030 sans laisser personne de côté". L'objectif de ce septième Plan national de développement est de créer une économie diversifiée et résiliente en vue d'une croissance accélérée et d'un développement socioéconomique durable impulsée, entre autres, par l'agriculture, le tourisme, l'industrie manufacturière et l'exploitation minière.

Dans le cadre de ce plan, nous avons entrepris de réduire les vulnérabilités des communautés rurales en développant les infrastructures dans diverses filières agricoles – réseaux d'approvisionnement énergétique, routes et sites de stockage d'eau dans des groupements agricoles ou des toutes petites villes agricoles. Nous tablons sur un renforcement de la résilience des moyens de subsistance de ces communautés grâce à des liens en amont et en aval dans diverses filières agricoles.

Pour concrétiser ses plans de développement, la Zambie a notamment:

- délégué certaines fonctions aux institutions locales, qui sont plus proches des populations rurales, afin de stimuler les activités productives dans les communautés rurales;
- facilité l'accès à la terre pour tous, et notamment les femmes et les jeunes, par des réformes agraires; et
- encouragé une agriculture intelligente face aux changements climatiques.

Permettez-moi d'exprimer la gratitude de mon gouvernement pour l'appui financier et technique apporté par le FIDA au secteur agricole zambien.

À cet égard, mon gouvernement souhaiterait annoncer une contribution d'un montant total de 400 000 USD au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA.

Nous adressons encore une fois tous nos vœux de réussite au nouveau Président du FIDA et réaffirmons la volonté de la Zambie de contribuer à l'objectif premier du FIDA, à savoir le développement des zones rurales. Il est de notre devoir envers les générations futures de pratiquer une agriculture intelligente face aux changements climatiques.



Investing in rural people
 Investir dans les populations rurales
 Invertir en la población rural
 الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة المندوبين في الدورة الحادية والأربعين لمجلس المحافظين

Delegations at the forty-first session of
the Governing Council

Délégations de la quarante et unième
session du Conseil des gouverneurs

Delegaciones del 41º período de
sesiones del Consejo de Gobernadores

رئيس المجلس:

Chairperson: Hans Hoogeveen (Netherlands)
 Président:
 Presidente:

نائب رئيس المجلس:

Vice-Chairpersons: María Cristina Boldorini (Argentina)
 Vice-Présidents: Rionald Silaban (Indonesia)
 Vicepresidentes:

الدول الأعضاء

MEMBER STATES

ÉTATS MEMBRES

ESTADOS MIEMBROS

AFGHANISTAN

Governor	Abdul Waheed OMER Ambassador Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome
Adviser	Jawad RANJBAR Second Secretary (Multilateral Affairs) Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Afghanistan to IFAD Rome

ALBANIA

Adviser	Artur BARDHI Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Albania to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
---------	---

ALGERIA

Gouverneur	Abdelkader BOUAZGUI Ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche Alger
Gouverneur suppléant	Abdelhamid SENOUCI BEREKSI Ambassadeur Représentant permanent de la République algérienne démocratique et populaire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

* في كل مرة تظهر إشارة () في القائمة، فهي تعني أن التفويض لهذه الدورة فقط.

* In any instance where a lozenge () appears on the list, it indicates that the accreditation is for this session only.

* Dans tous les cas où un losange () apparaît sur la liste, cela signifie que l'accréditation est uniquement à cette session.

* En cualquier caso en el que aparece un rombo () en la lista, significa que la acreditación es solo para esta sesión.

ALGERIA (cont'd)

Conseiller	Abdelkader CHERBAL Inspecteur Général Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger
Conseiller	Imed SELATNIA Conseiller Représentant permanent suppléant de la République algérienne démocratique et populaire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Fatiha BAGHOUS Chargée d'études et de synthèse Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche Alger
Conseiller	Abdenmour GOUGAM Secrétaire des affaires étrangères Représentant permanent suppléant de la République algérienne démocratique et populaire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Karima AMEUR Chef de Bureau à la sous-direction des institutions financières internationales et des organisations transrégionales à vocation économique (DGRECI) Ministère des affaires étrangères Alger
ANGOLA	
Gouverneur	Marcos Alexandre NHUNGA Ministre de l'agriculture et des forêts Luanda
Gouverneur suppléant	Florêncio Mariano DA CONCEIÇÃO DE ALMEIDA Ambassadeur Représentant permanent de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Olinda GRACIETH SOBRINHO Chef du Cabinet des relations internationales Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche Luanda

ANGOLA (cont'd)

Conseiller	Carlos Alberto AMARAL Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ângelo DO ROSÁRIO RAFAEL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Manuel SILVA Conseiller du Gabinet juridique Ministère des relations extérieures Luanda
Conseiller	Augusto Pedro GUIMBI Coordinateur du Projet SAMAP Ministère de l'agriculture et des forêts Luanda
Conseiller	Klaus BENVINDO RAUL SEBASTIÃO Attaché au protocole Ambassade de la République d'Angola Rome
Conseiller	Pedro LEITÃO NUNES Assistant Représentation Permanente de la République d'Angola Rome
ARGENTINA	
Gobernador	María Cristina BOLDORINI Embajador Representante Permanente de la República Argentina ante la FAO, el FIDA y el PMA Roma
Asesor	Nazareno Cruz MONTANI CAZABAT Secretario Representante Permanente Alternativo de la República Argentina ante la FAO, el FIDA y el PMA Roma

AUSTRIA

Alternate Governor

Elisabeth GRUBER
Director
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna

AZERBAIJAN

Alternate Governor

Mammad Bahaddin AHMADZADA
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Azerbaijan
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

Adviser

Zaur GADIMALIYEV
Second Secretary
Deputy Permanent Representative
of the Republic of Azerbaijan
to the United Nations Agencies
for Food and Agriculture
Rome

BANGLADESH

Governor

Abul Maal Abdul MUHITH
Minister for Finance
Dhaka

Adviser

Begum Matia CHOWDHURY
Minister for Agriculture
Dhaka

Adviser

Abdus Sobhan SIKDER
Ambassador
Permanent Representative of the People's
Republic of Bangladesh to IFAD
Rome

Adviser

Mohammad Moinuddin ABDULLAH
Senior Secretary
Ministry of Agriculture
Dhaka

Adviser

Kazi Shofiqul AZAM
Secretary
Economic Relations Division
Ministry of Finance
Dhaka

BANGLADESH (cont'd)

Adviser	Sultana AFROZ Additional Secretary and Wing Chief (Coordination & Nordic) Economic Relations Division Ministry of Finance Dhaka
Adviser	Hemayet HUSSAIN Joint Secretary Ministry of Agriculture Dhaka
Adviser	Manash MITRA Economic Counsellor Embassy of the People's Republic of Bangladesh Rome
Adviser	Mohammad SHAHJALAL Private Secretary to the Minister for Agriculture Dhaka
Adviser	Samina MUHITH Executive Assistant to the Minister for Finance Dhaka
Adviser	Tanvir BASHAR Private Secretary to the Minister for Finance Dhaka
BELGIUM	
Conseiller	Birgit STEVENS Ministre Conseiller Représentante permanente adjointe de la Belgique auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Lieselot GERMONPREZ Attachée Représentante permanente suppléante de la Belgique auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Virginie KNECHT Attachée Représentation permanente de la Belgique auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

BELIZE

Governor

Jose ALPUCHE
Chief Executive Officer
Ministry of Agriculture
Belmopan

BENIN

Gouverneur suppléant

Evelyne TOGBE-OLORY
Ambassadeur
Représentante Permanente de la
République du Bénin auprès des
organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Conseiller

Herman Constant DAZAN
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Bénin auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

Conseiller

Francoise ASSOGBA-KOMLAN
Secrétaire général
Ministère de l'agriculture,
de l'élevage et de la pêche
Cotonou

BHUTAN

Adviser

Dasho Rinzin DORJI
Secretary
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

Adviser

Dorji WANGCHUK
Program Director
Commercial Agriculture and Resilient
Livelihood Enhancement
Program (CARLEP/IFAD)
ARDC-Wengkhar
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

Adviser

Sangay CHOPHEL
Planning Officer
Policy and Planning Division
Ministry of Agriculture and Forests
Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Gobernador	Carlos Aparicio VEDIA Embajador-designado Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia Roma
Asesor	Roxana Wilma OLLER CATOIRA Segundo Secretario Representante Permanente Alterno del Estado Plurinacional de Bolivia ante el FIDA Roma
Asesor	Maria Eugenia GAZAUI Asistente Embajada del Estado Plurinacional de Bolivia Roma
BOSNIA AND HERZEGOVINA	
Governor	Josip GELO Ambassador of Bosnia and Herzegovina to Italy Rome
Alternate Governor	Gildzana TANOVIĆ Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to IFAD Rome
BOTSWANA	
Governor	Kgotla K. AUTLWETSE Assistant Minister Ministry of Agricultural Development and Food Security Gaborone
Adviser	Galeitsiwe Taelo RAMOKAPANE Director Crop Production and Forestry Department Ministry of Agricultural Development and Food Security Gaborone
Adviser	Orman ROY Project Manager Agricultural Services Support Project Ministry of Agricultural Development and Food Security Gaborone

BOTSWANA (cont'd)

Adviser

Michael MANOWE
 Agricultural Attaché
 Permanent Mission of the
 Republic of Botswana to the
 United Nations Office and other
 International Organizations
 Geneva

BRAZIL

Governor

Walter Baere de ARAÚJO FILHO
 Deputy Executive Secretary
 Ministry of Planning, Development
 and Management
 Brasilia

Alternate Governor

Antonio Otávio SÁ RICARTE
 Minister Counsellor
 Chargé d'affaires, a.i.
 Permanent Representation of
 the Federative Republic of Brazil
 to FAO, IFAD and WFP
 Rome

Adviser

Gianina Müller POZZEBON
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Federative Republic of Brazil
 to FAO, IFAD and WFP
 Rome

BURKINA FASO

Gouverneur

Hadizatou Rosine COULIBALY SORI
 Ministre de l'économie, des finances et
 du développement
 Ouagadougou

Conseiller

Joséphine OUEDRAOGO-GUISSOU
 Ambassadeur
 Représentante permanente du
 Burkina Faso auprès du FIDA
 Rome

Conseiller

Alice Gisèle SIDIBE-ANAGO
 Conseillère (agriculture)
 Représentante permanente adjointe
 du Burkina Faso auprès du FIDA
 Rome

BURKINA FASO (cont'd)

Conseiller	Adama TOURE Directeur de la formulation des politiques Direction générale des études et des statistiques sectorielles Ministère de l'agriculture et des aménagement hydrauliques Ouagadougou
Conseiller	Salimata SY-BARRY Chef de service de coopération avec les agences du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales Direction générale de la coopération Ministère de l'économie, des finances et du développement Ouagadougou

BURUNDI

Gouverneur	Phil Domitien NDIHOKUBWAYO Ministre des finances, du budget et de la privatisation Bujumbura
Conseiller	Ornella ITEKA Cadre Ministère des finances, du budget et de la privatisation Bujumbura
Conseiller	Justine NISUBIRE Ambassadeur Représentant permanent de la République du Burundi auprès du FIDA Rome

CABO VERDE

Gouverneur	Manuel Augusto Lima AMANTE DA ROSA Ambassadeur Représentant permanent de la République de Cabo Verde auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
------------	---

CAMBODIA

Governor	AUN Pornmoniroth Senior Minister for Economy and Finance Phnom Penh
----------	---

CAMBODIA (cont'd)

Adviser	VONGSEY Vissoth Secretary of State Ministry of Economy and Finance Phnom Penh
Adviser	KIM Sopheak Undersecretary of State and Director of Cabinet Ministry of Economy and Finance Phnom Penh
Adviser	HENG Sinoeun Director Department of Financial Affairs General Department of Budget Ministry of Economy and Finance Phnom Penh
Adviser	HOUL Bonnaroth Deputy Director Department of Multicultural Cooperation General Department of International Cooperation and Debt Management Ministry of Economy and Finance Phnom Penh
Adviser	MEAS Sam An Deputy Chief Office of Multilateral Cooperation 2 Department of Cooperation and Debt Management General Department of Budget Ministry of Economy and Finance Phnom Penh
Adviser	MAM Amnot Secretary of State Director of the Project for Agricultural Development and Economic Empowerment (PADEE) Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries Phnom Penh
Adviser	MEAS Pyseth Deputy Secretary General Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries Phnom Penh

CAMBODIA (cont'd)

Adviser
 HOK Kimthoum
 Deputy Director
 Department of Planning and Statistics
 Secretariat Manager for the Agriculture
 Services Programme for Innovation,
 Resilience and Extension (ASPIRE)
 Ministry of Agriculture, Forestry
 and Fisheries
 Phnom Penh

CAMEROON

Gouverneur
 Clémentine ANANGA MESSINA
 Ministre déléguée auprès du
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 Yaoundé

Gouverneur suppléant
 Dominique AWONO ESSAMA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République du Cameroun
 auprès du FIDA
 Rome

Conseiller
 Médi MOUNGUI
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la République du Cameroun
 Auprès du FIDA
 Rome

Conseiller
 Tobie Ondo MANGA
 Chef de cellule des analyses
 prospectives et des politiques
 agricoles
 Ministère de l'agriculture et du
 développement rural
 Yaoundé

CANADA

Adviser
 Alexandra BUGAILISKIS
 Ambassador
 Permanent Representative of Canada
 to the United Nations Food and
 Agricultural Agencies
 Rome

Adviser
 Sue SZABO
 Director General
 Food Security and Environment Bureau
 Global Issues and Development Branch
 Global Affairs Canada (GAC)
 Ottawa

CANADA (cont'd)

Adviser
Karen GARNER
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
David CUMING
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

Gouverneur
Honoré FEIZOURE
Ministre de l'agriculture
et du développement rural
Bangui

Conseiller
Wenceslas Le Parfait MAGOUMBALA NGOAYO
Directeur général des études, de la
planification, du suivi-évaluation et
des statistiques agricoles
Ministère de l'agriculture
et du développement rural
Bangui

Conseiller
Guy Sylvestre NANA
Directeur général des études de la
planification, du suivi-évaluation
des services zootechniques,
stratégiques et d'appui
Ministère de l'élevage et de
la santé animale
Bangui

Conseiller
Elie NEMBI
Directeur général de la
coopération pour le développement
Ministère de l'agriculture
et du développement rural
Bangui

CHILE

Gobernador
Luis Fernando AYALA GONZÁLEZ
Embajador
Representante Permanente de
la República de Chile
ante el FIDA
Roma

CHILE (cont'd)

Asesor

Rodrigo WAGHORN
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno
 de la República de Chile
 ante el FIDA
 Roma

CHINA

Alternate Governor

CHEN Shixin
 Director-General
 Department of International Economic
 and Financial Cooperation
 Ministry of Finance
 Beijing

Adviser

ZANG Fazhen
 Director
 Department of International Economic
 and Financial Cooperation
 Ministry of Finance
 Beijing

Adviser

CHEN Lijuan
 Senior Officer
 Department of International Economic
 and Financial Cooperation
 Beijing

Adviser

SHI Jiaoqun
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative
 of the People's Republic of China
 to the United Nations Agencies
 for Food and Agriculture
 Rome

Adviser

HUANG Xionghua
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the People's Republic of China
 to the United Nations Agencies
 for Food and Agriculture
 Rome

Adviser

LANG Pengfei
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the People's Republic of China
 to the United Nations Agencies
 for Food and Agriculture
 Rome

COLOMBIA

Gobernador

Juan Rafael MESA ZULETA
Embajador
Representante Permanente de
la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Asesor

Mónica Fonseca JARAMILLO
Ministra Consejera
Representante Permanente Adjunta
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

Asesor

Maria Camila SIERRA RESTREPO
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República de Colombia
ante el FIDA
Roma

CONGO

Gouverneur

Henri DJOMBO
Ministre d'État
Ministre de l'agriculture, de l'élevage et
de la pêche
Brazzaville

Conseiller

Marc MANKOUSSOU
Conseiller
Représentant permanent suppléant
de la République du Congo
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Blaise Richard NTSE
Attaché à la pêche
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et
de la pêche
Brazzaville

Conseiller

Bienvenu NTSOUANVA
Directeur du Centre national
de lutte contre les maladies des cultures
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et
de la pêche
Brazzaville

Conseiller

Martial KOUMOUS MAFONGO
Attaché de cabinet
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et
de la pêche
Brazzaville

COSTA RICA

Gobernador

Marco Vinicio VARGAS PEREIRA
Embajador
Representante Permanente
de Costa Rica ante la FAO,
el FIDA y el PMA
Roma

Asesor

Luis Fernando CECILIANO PIEDRA
Consejero
Representante Permanente Alterno
de Costa Rica ante la FAO,
el FIDA y el PMA
Roma

Asesor

Giordana QUATTRINI
Asistente
Embajada de la República
de Costa Rica
Roma

CÔTE D'IVOIRE

Gouverneur suppléant

Seydou CISSÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Kouamé KANGA
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Wroly Danielle SEPE Née SERY
Conseillère
Représentante permanente suppléante
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Eloi Victor KAMBOU
Représentant permanent suppléant
de la République de Côte d'Ivoire
auprès du FIDA
Rome

CROATIA

Governor

Jasen MESI
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Croatia to
the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Mladenka Šarac RON EVI
Minister Plenipotentiary
Embassy of the Republic
of Croatia
Rome

Adviser

Mirjana BOŽI
Minister Plenipotentiary
Embassy of the Republic
of Croatia
Rome

CUBA

Gobernador Suplente

José Carlos Rodríguez RUIZ
Embajador
Representante Permanente de
la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

Asesor

Rebeca CUTIÉ CANCINO
Consejera
Representante Permanente Adjunta
de la República de Cuba
ante el FIDA
Roma

CYPRUS

Governor

George F. POULIDES
Ambassador
Permanent Representative
of the Republic of Cyprus
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor

Spyridon ELLINAS
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Cyprus to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA

Alternate Governor	RIM Song Chol Counsellor Deputy Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	KIM Jong Hyok Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO

Gouverneur	Georges KAZADI KABONGO Ministre de l'agriculture Kinshasa
Conseiller	Albert TSHISELEKA FELHA Ambassadeur Représentant permanent de la République démocratique du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Florien TSHIEDI KWETE Chargé d'Etude Ambassade de la République démocratique du Congo Rome
Conseiller	Maurice PHOBA DINKA Chargé du Protocol Ambassade de la République démocratique du Congo Rome

DENMARK

Alternate Governor	Vibeke Gram MORTENSEN Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Denmark to IFAD Rome
Adviser	Nanna Bak-Jensen Intern The Royal Danish Embassy Rome

DJI BOUTI

Gouverneur suppléant

Ayeid MOUSSEID YAHYA
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République de Djibouti
auprès du FIDA
Paris

DOMINICAN REPUBLIC

Gobernador Suplente

Mario ARVELO CAAMAÑO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Asesor

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Asesor

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Asesor

Liudmila KUZMICHEVA
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Asesor

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

ECUADOR

Asesor

Danilo Xavier ALIAGA SANCHO
Ministro
Representante Permanente Alternativo
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

ECUADOR (cont'd)

Asesor

Nelson David TROYA ESQUIVEL
Tercer Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República del Ecuador
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Governor

Abdel Moneem EL BANNA
Minister for Agriculture
and Land Reclamation
Cairo

Alternate Governor

Hisham Mohamed BADR
Ambassador
Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
IFAD
Rome

Adviser

Hisham ALLAM
Supervisor of Foreign
Agriculture Relations
Ministry of Agriculture
and Land Reclamation
Cairo

Adviser

Abdelbaset Ahmed Aly SHALABY
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Arab Republic of Egypt to
IFAD
Rome

Adviser

Khaled M. S. H. EL TAWHEEL
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to IFAD
Rome

Adviser

Haithem ABDELHADY
First Secretary
Ministry of Agriculture
and Land Reclamation
Cairo

EL SALVADOR

Asesor

Maria Abelina TORRES RIVAS
Ministra Consejera
Embajada de la República
de El Salvador
Roma

EL SALVADOR (cont'd)

Asesor

Elisa Maricela Flores DÍAZ
Tercer Secretaria
Embajada de la República
de El Salvador
Roma

EQUATORIAL GUINEA

Asesor

Cecilia OBONO NDONG NCHAMA
Embajadora
Representante Permanente de la
República de Guinea Ecuatorial
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor

Mateo NSOGO NGUERE MICUE
Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Guinea Ecuatorial
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

Asesor

Mercedes SERICHE WIABUA
Segunda Secretaria
Representante Permanente Alterna
de la República de Guinea Ecuatorial
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

ERITREA

Alternate Governor

Fessahazion PIETROS
Ambassador
Permanent Representative of
the State of Eritrea to IFAD
Rome

Adviser

Asmerom KIDANE
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the State of Eritrea to IFAD
Rome

ESTONIA

Adviser

Galina JEVGRAFOVA
Counsellor (Agricultural Affairs)
Embassy of the Republic of Estonia
Rome

ETHIOPIA

Alternate Governor

Zenebu TADESSE WOLDETSADIK
Ambassador
Permanent Representative of
the Federal Democratic Republic
of Ethiopia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Tarekegn Tsegie HAILE
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Democratic Republic
of Ethiopia the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

FIJI

Alternate Governor

Viam PILLAY
Assistant Minister for Agriculture
Suva

Adviser

Deo SARAN
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Fiji to IFAD
Brussels

FINLAND

Adviser

Max VON BONSDORFF
Director
Unit for Development Financing Institutions
Department for Development Policy
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser

Simo-Pekka PARVIAINEN
First Secretary
Team for Multilateral Development Banks
Ministry of Foreign Affairs
Helsinki

Adviser

Tanja RAJAMÄKI
Adviser
Embassy of the Republic
of Finland
Rome

FRANCE

Conseiller

May GICQUEL
Cheffe du Bureau
Financement multilatéral
du développement et du climat
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des
finances
Paris

Conseiller

Delphine BORIONE
Ambassadrice
Représentante permanente
de la République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Conseiller

Arnaud GUIGNÉ
Conseiller économique
Adjoint au Chef du service économique
régional
Ambassade de France
Rome

Conseiller

Jérôme AUDIN
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française
auprès de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Conseiller

Daphné PRIOUZEAU
Adjointe à la Cheffe de Bureau
Financement multilatéral du
développement et du climat
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des
finances
Paris

Conseiller

Marie GUILLET
Chargée de mission
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GABON

Conseiller

Patricia TAYE ZODI
Ministre déléguée
Chargée de l'agro-industrie
Ministère de l'agriculture, de l'élevage,
chargé du programme graine
Libreville

GABON (cont'd)

Conseiller	Charles ESSONGHÉ Ambassadeur Représentant permanent de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Serge Armand MBOULA Conseiller du Ministre chargé des Projets et des Programmes Ministère de l'agriculture, de l'élevage, chargé du programme graine Libreville
Conseiller	Séraphine MINKO M'ONDO Directeur général adjoint de l'agriculture Ministère de l'agriculture, de l'élevage, chargé du programme graine Libreville
Gouverneur suppléant	Rachelle EWOMBA-JOCTANE Directrice nationale des projets du FIDA Ministère de l'agriculture, de l'élevage, chargé du programme graine Libreville
Conseiller	Awa Danldi AGNETCHOUE Assistante du Ministre Délégué Ministère de l'agriculture, de l'élevage, chargé du programme graine Libreville
Conseiller	Désiré BENGA Conseiller Spécial du Ministre Délégué Ministère de l'agriculture, de l'élevage, chargé du programme graine Libreville
Conseiller	Chantal MOUKOUTOU LEGNONGO Premier Conseiller Ambassade de la République gabonaise Rome
Conseiller	Félicité DJOUAH Conseiller Chargé des affaires économiques et commerciales Ambassade de la République gabonaise Rome

GAMBIA (THE)

Governor	Omar A. JALLOW Minister for Agriculture Banjul
Alternate Governor	Lang YABOU Ambassador Permanent Representative of the Republic of The Gambia to IFAD Madrid
Adviser	Hassan JALLOW Permanent Secretary Ministry of Agriculture Banjul

GEORGIA

Governor	Levan DAVITASHVILI Minister for Environment Protection and Agriculture Tbilisi
Alternate Governor	Karlo SIKHARULIDZE Ambassador Permanent Representative of Georgia to IFAD Rome
Adviser	Nodar KERESLIDZE First Deputy Minister for Environment Protection and Agriculture Tbilisi
Adviser	Khatia TSILOSANI Head International Relations Department Ministry of Environment Protection and Agriculture Tbilisi
Adviser	Davit BAZERASHVILI Minister Plenipotentiary Deputy Permanent Representative of Georgia to IFAD Rome
Adviser	Natalia MAGRADZE Counsellor Alternate Permanent Representative of Georgia to IFAD Rome

GEORGIA (cont'd)

Adviser David TKEMALADZE
Counsellor
The National Wine Agency
of Georgia
Tbilisi

GERMANY

Governor Dominik ZILLER
Director-General
International Development Policy
Federal Ministry for Economic
Cooperation and Development
Berlin

Adviser Sigrid SCHENK-DORNBUSCH
Head of Division
Regional Development Banks and Funds
Federal Ministry of Economic
Cooperation and Development
Berlin

Adviser Hinrich THÖLKEN
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Germany to the
International Organizations
Rome

Adviser Martina METZ
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations
Rome

Adviser Isabel ROGOWSKI
Intern
Permanent Representation of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations
Rome

GHANA

Governor Owusu AFRIYIE AKOTO
Minister for Food and Agriculture
Accra

Alternate Governor Paulina Patience ABAYAGE
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Ghana to IFAD
Rome

GHANA (cont'd)

Adviser	Khadija IDDRISU Head of Chancery Embassy of the Republic of Ghana Rome
Adviser	Nii QUAYE-KUMAH Minister Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome
Adviser	Emmanuel Asante KROBEA Technical Advisor Ministry of Food and Agriculture Accra
Adviser	Severious Kale DERY Media Attaché Ministry of Food and Agriculture Accra

GREECE

Alternate Governor	Alexios Marios LYBEROPOULOS Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
--------------------	---

GUATEMALA

Gobernador Suplente	Sylvia WOHLERS DE MEIE Ministro Consejero Encargado de Negocios, a.i. Roma
---------------------	---

GUINEA

Gouverneur suppléant	Mohamed Chérif DIALLO Ambassadeur Représentant permanent de la République de Guinée auprès du FIDA Rome
Conseiller	Abdoulaye TRAORÉ Conseiller économique Représentant permanent adjoint de la République de Guinée auprès du FIDA Rome

GUINEA (cont'd)

Conseiller	Mohamed Nassir CAMARA Conseiller Représentant permanent suppléant de la République de Guinée auprès du FIDA Rome
------------	---

HUNGARY

Governor	Katalin TÓTH Deputy State Secretary of International Relations Ministry of Agriculture Budapest
Alternate Governor	Zoltán KÁLMÁN Minister Plenipotentiary Permanent Representative of Hungary to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Gyula BUDAI Ministerial Commissioner Ministry of Foreign Affairs and Trade Budapest
Adviser	Lilla EGRI Deputy Head of Department Department of EU and FAO Affairs Ministry of Agriculture Budapest
Adviser	Viktória SCHUSTER Food Security Specialist Embassy of Hungary Rome
Adviser	Ágnes SARKADI-SZABÓ Project Coordinator Department of EU and FAO Affairs Ministry of Agriculture Budapest

ICELAND

Governor	Jón Erlingur JÓNASSON Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Republic of Iceland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
----------	---

INDIA

Adviser

Anwar Hussain SHAIK
 Director (IER)
 Department of Economic Affairs
 Ministry of Finance
 New Delhi

Adviser

Reenat SANDHU
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of India to IFAD
 Rome

Adviser

Sanjeev KUMAR
 Second Secretary
 Embassy of the Republic
 of India
 Rome

INDONESIA

Governor

Rionald SILABAN
 Senior Advisor to the
 Minister for Finance on Macro
 Economy and International Finance
 Ministry of Finance
 Jakarta

Adviser

PARJIONO
 Head of the Center for Climate
 And Multilateral Policy
 Fiscal Policy Agency
 Ministry of Finance
 Jakarta

Adviser

Charles Ferdinand HUTAPEA
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Indonesia
 to IFAD
 Rome

Adviser

Justicia Meidiwaty DEWI
 Deputy Director
 Directorate of Economic Development and
 Environmental Affairs
 Ministry of Foreign Affairs
 Jakarta

Adviser

Kartika Damayanti DEWI
 Deputy Director for Multilateral Affairs
 Bureau for International Cooperation
 Ministry of Agriculture
 Jakarta

INDONESIA (cont'd)

Adviser	Royhan Nevy WAHAB First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Gustaf Daud SIRAIT First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Yusrul TAHIR Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Arief RACHMAN Head of Division for United Nations Affairs Bureau for International Cooperation Ministry of Agriculture Jakarta
Adviser	Era HERISNA Head Division of Investments and Financial Contributions to International Organizations Ministry of Finance Jakarta
Adviser	Rosianna SIANIPAR First Grade Planner Directorate of Multilateral Financing State Ministry for National Development Planning (BAPPENAS) Jakarta
IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)	
Adviser	Mohammad Hossein EMADI Ambassador Permanent Representative of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) (cont'd)

Adviser
Shahin GHORASHIZADEH
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Iran to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

IRAQ

Adviser
Mohammed NORI
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Iraq to United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

IRELAND

Alternate Governor
Damien KELLY
First Secretary (Agriculture)
Deputy Permanent Representative
of Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ISRAEL

Alternate Governor
Sharon KABALO
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative of the
State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Maya FEDERMAN
Alternate Permanent Representative
of the State of Israel to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

ITALY

Adviser
Gelsomina VIGLIOTTI
Director-General for
Financial Relations
Directorate General for International
Financial Relations (Directorate III)
Department of the Treasury
Ministry of Economy and Finance
Rome

ITALY (cont'd)

Adviser	Federica DIAMANTI Chief Multilateral Banks Office Department of the Treasury Ministry of Economy and Finance Rome
Adviser	Alberto COGLIATI Senior Advisor International Relations Directorate Department of the Treasury Ministry of Economy and Finance Rome
Adviser	Pierfrancesco SACCO Ambassador Permanent Representative of the Italian Republic to IFAD Rome
Adviser	Luigi DE CHIARA Minister Head of the Unit for Strategies, Global Processes and International Organizations Directorate General for Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation Rome
Adviser	Adriana APOLLONIO First Counsellor Deputy Permanent Representative of the Italian Republic to IFAD Rome
Adviser	Lucia SENOFONTE Senior Adviser Multilateral Development Banks Office International Financial Relations Directorate Department of the Treasury Ministry of Economy and Finance Rome
Adviser	Stefano PISOTTI Adviser Directorate General for Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation Rome

ITALY (cont'd)

Adviser	Uliana NAVARRA Attaché Alternate Permanent Representative of the Italian Republic to IFAD Rome
Adviser	Maria PENTIMALLI Officer Office of Multilateral Development Cooperation Directorate General for Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation Rome
Adviser	Jessyama FORLINI Consultant Office of Multilateral Development Cooperation Directorate General for Development Cooperation Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation Rome
Adviser	Sara MARIANI Intern Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation Rome
Adviser	Elena CAVUCLI Intern Permanent Representation of the Italian Republic to the United Nations Agencies Rome
JAPAN	
Adviser	Toru HISAZOME Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of Japan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Akiko MUTO First Secretary Alternate Permanent Representative of Japan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

JORDAN

Adviser
 Malik BREIZAT
 Director
 Arab and Islamic Relations Department
 Ministry of Planning and International
 Co-operation
 Amman

Adviser
 Fiesal Rasheed Salamh AL ARGAN
 Agricultural Attaché
 Deputy Permanent Representative
 of the Hashemite Kingdom
 of Jordan to IFAD
 Rome

KENYA

Adviser
 Teresa TUMWET
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Kenya to
 the United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser
 June CHEPCHIRCHIR
 Second Counsellor
 Embassy of the Republic
 of Kenya
 Rome

Adviser
 Emmah N. MBURU
 IFAD Desk Officer
 The National Treasury
 Nairobi

KIRIBATI

Governor
 Alexander TEABO
 Minister for Environment, Lands
 and Agricultural Development
 Tarawa

Adviser
 Kinaai KAIRO
 Director for Agriculture
 Ministry of Environment, Lands
 and Agricultural Development
 Tarawa

Adviser
 Beraina TEIRANE
 Senior Project Officer
 Project and Planning Office
 Ministry of Environment, Lands
 and Agricultural Development
 Tarawa

KIRIBATI (cont'd)

Adviser
Oreiti TEABO
Ministry of Environment, Lands
and Agricultural Development
Tarawa

KUWAIT

Alternate Governor
Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

Adviser
Yousef Ghazi AL-BADER
Regional Manager for Central
Asian and European Countries
Operations Department
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Adviser
Thipphakone CHANTHAVONGSA
Deputy Minister for Finance
Vientiane

Adviser
Parisak PRAVONGVIENKHAM
Deputy Minister for Agriculture
and Forestry
Vientiane

Adviser
Xaypladeth CHOULAMANY
Director-General
Planning and Cooperation Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser
Angkhansada MOUANGKHAM
Deputy Director-General
External Finance Department
Ministry of Finance
Vientiane

Adviser
Sithong PHIPHAKHAVONG
Deputy Director-General
Livestock and Fisheries Department
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

Adviser
Bounsy NANTHAPHONE
Secretary to the Deputy Minister
Ministry of Agriculture and Forestry
Vientiane

LEBANON

Gouverneur

Majida MCHEIK
 Chef du Département
 en charge des Programmes
 Ministère de l'Agriculture
 Beyrouth

LESOTHO

Governor

Mahala MOLAPO
 Minister for Agriculture and
 Food Security
 Maseru

Adviser

Malefetsane NCHAKA
 Principal Secretary
 Ministry of Agriculture and
 Food Security
 Maseru

Adviser

Lineo Irene MOLISE-MABUSELA
 Ambassador of the Kingdom
 of Lesotho to Italy
 Rome

Adviser

Mabolaoane Luci PHAKISI
 Chief Economic Planner
 Ministry of Agriculture and
 Food Security
 Maseru

Adviser

Pheko RETSELISITSOE
 Project Director
 Smallholder Agriculture
 Development Project
 Ministry of Agriculture
 and Food Security
 Maseru

LIBERIA

Adviser

A. Haruna-Rashid KROMAH
 Second Secretary and Vice Consul
 Chargé d'affaires, a.i.
 Embassy of the Republic
 of Liberia
 Rome

LIBYA

Adviser

Mahmud K. AL-TELLISI
 Ambassador
 Permanent Representative of the State
 of Libya to the United Nations Food
 and Agriculture Agencies
 Rome

LIBYA (cont'd)

Adviser

Tarek F.M. Bek DARNA
First Secretary
Deputy Permanent Representative of the
State of Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Mahmoud Ebrahim Ali BEN SHABAN
Agriculture Counsellor
Deputy Permanent Representative of the
State of Libya to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

LUXEMBOURG

Gouverneur suppléant

Paul DÜHR
Ambassadeur
Représentant permanent du
Grand-Duché de Luxembourg
auprès de la FAO, du PAM
et du FIDA
Rome

Conseiller

Philippe MORES
Coordinateur pour les relations
avec les organisations multilatérales
Direction de la coopération au
développement et de l'action humanitaire
Ministère des affaires étrangères
et européennes
Luxembourg

Conseiller

Marie-Lise Léonie STOLL
Attachée
Représentation du Luxembourg
auprès de la FAO, du PAM et du FIDA
Rome

MADAGASCAR

Gouverneur suppléant

RATOHIARIJAONA RAKOTOARISOLO Suzelin
Conseiller
Chargé d'affaires, a.i.
Ambassade de la
République de Madagascar
Rome

MALAWI

Adviser

Tedson Aubrey KALEBE
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of Malawi to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Brussels

MALAYSIA

Adviser

Norli Muadza NOOR
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Malaysia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Muhammad Rudy Khairudin Mohd NOR
Agricultural Attaché
Alternate Permanent Representative
of Malaysia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Muhammad Suhail Bin MUHAMMAD
Assistant Agriculture Attaché
Alternate Permanent Representative
of Malaysia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

MALI

Gouverneur suppléant

Bruno MA GA
Ambassadeur
Représentant permanent de
la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

Conseiller

Traore Halimatou KONE
Deuxième conseillère (agriculture)
Représentante permanente adjointe
de la République du Mali
auprès du FIDA
Rome

MALTA

Governor

Justin ZAHRA
Head Paying Agency
Agriculture and Rural Payments Agency
Ministry of Sustainable Development,
the Environment and Climate Change
Santa Venera

MAURITANIA

Gouverneur	Moctar Ould DJAY Ministre de l'économie et des finances Nouakchott
Conseiller	Mohamed Salem NANY Directeur de la mobilisation des ressources Ministère de l'économie et des finances Nouakchott
Conseiller	Marièm AOUFFA Ambassadeur Représentant permanent de la République islamique de Mauritanie auprès du FIDA Rome
Conseiller	Mohamed Teyib DIYE Conseiller Représentante permanente suppléante de la République islamique de Mauritanie auprès du FIDA Rome

MAURITIUS

Governor	Mahen Kumar SEERUTTUN Minister for Agro-Industry and Food Security Port Louis
----------	--

MEXICO

Gobernador	Martha Elena Federica BÁRCENA COQUI Embajadora Representante Permanente de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Benito Santiago JIMÉNEZ SAUMA Segundo Secretario Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma

MONGOLIA

Alternate Governor

Tserendorj JAMBALDORJ
Ambassador
Permanent Representative of
Mongolia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Dawadash SAMBUU
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Mongolia to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

MONTENEGRO

Adviser

Sanja VLAHOVIC
Ambassador
Permanent Representative of
Montenegro to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Miroslav Šepanovi
First Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Montenegro to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

MOROCCO

Conseiller

Hassan ABOUYOUB
Ambassadeur
Représentant permanent
du Royaume du Maroc
auprès du FIDA
Rome

Gouverneur

Mohammed SADIKI
Secrétaire général
Département de l'agriculture
Ministère de l'agriculture
et de la pêche maritime
Rabat

Conseiller

Khalid KENSI
Chef de la Division
des relations avec les Amériques
et les organismes financières multilatéraux
Rabat

MOROCCO (cont'd)

Conseiller	Mohammed ASRI Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ikram NAJIB Ministre plénipotentiaire Représentant permanent suppléant du Royaume du Maroc auprès des organisations du FIDA Rome
MOZAMBIQUE	
Adviser	Victor GOMES Deputy Governor Central Bank of Mozambique Maputo
Adviser	Eusébio TUIMUTUKILE Chief Executive Officer Agrarian Development Fund Ministry of Agriculture and Food Security Maputo
Adviser	Inácio Tomás MUZIME Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Mozambique to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Daniel Ozias MATE Adviser Coordinator of PROSUL Project Ministry of Agriculture and Food Security Maputo
Adviser	Anchia Nhaca ESPÍRITO SANTO GUEBUZA Adviser Central Bank of Mozambique Maputo
Adviser	Paulo SIBIA Adviser Ministry of Finance Maputo

MOZAMBIQUE (cont'd)

Adviser
Camilla TRIGONA
Assistant
Embassy of the Republic of Mozambique
Rome

MYANMAR

Alternate Governor
Myint NAUNG
Ambassador
Permanent Representative of the
Republic of the Union of Myanmar
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Lynn Marlar LWIN
Counsellor
Alternate Permanent Representative of the
Republic of the Union of Myanmar
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Kaung MYAT
Second Secretary
Alternate Permanent Representative of the
Republic of the Union of Myanmar
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

NEPAL

Adviser
Deepak DHITAL
Ambassador
Permanent Representative
of Nepal to IFAD
Geneva

NETHERLANDS

Governor
Hans HOOGEVEEN
Ambassador
Permanent Representative of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Adviser
Myrthe DE KOCK
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NETHERLANDS (cont'd)

Adviser
Anne STOLK
Junior Professional Officer
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

Adviser
Sarah ZERNITZ
Intern
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NEW ZEALAND

Alternate Governor
Joanna HESLOP
Deputy Head of Mission
and Consul
Embassy of New Zealand
Rome

Adviser
Claudia GROSSO
Policy Adviser
Embassy of New Zealand
Rome

NICARAGUA

Gobernador
Mónica ROBELO RAFFONE
Embajadora
Representante Permanente de
la República de Nicaragua
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

NIGER

Conseiller
N'Gade Nana Hadiza NOMA K.
Ambassadeur
Représentant permanent
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

Conseiller
Maman HAMET
Premier Secrétaire
Représentant permanent suppléant
de la République du Niger
auprès du FIDA
Rome

NIGERIA

Governor	Audu OGBEH Minister for Agriculture and Rural Development Abuja
Alternate Governor	Mahmoud ISA-DUTSE Permanent Secretary Federal Ministry of Finance Abuja
Adviser	Auta A. APPEH Senior Technical Adviser to the Minister on Donor Supported Programmes Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Musibau Olumuyiwa AZEEZ Director Department of Agribusiness and Market Development (FMARD) Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Hyaliswa Dennis GOJE Special Assistant to the Minister Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja
Adviser	Ibrahim Abubaker MATAZU Assistant Chief Admin Officer II (Agriculture) IFAD Desk Officer Federal Ministry of Finance Abuja
Adviser	Yaya O. OLANIRAN Minister Permanent Representative of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Ameh ONOJA National Programme Coordinator Assisted Value-Chain Development Programme (VCDP) Federal Ministry of Agriculture and Rural Development Abuja

NORWAY

Governor	Hans Jacob FRYDENLUND Director Section for United Nations Policy Department for United Nations and Humanitarian Affairs Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Inge NORDANG Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome
Adviser	Gunnvor BERGE Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome
Adviser	Sigrun Stigen HOLTER Foreign Service Trainee Section for United Nations Policy Department for United Nations and Humanitarian Affairs Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Ingvild HAUGEN Intern Norwegian Mission Rome
OMAN	
Governor	Ahmed bin Nasser AL BAKRY Under-Secretary Ministry of Agriculture and Fisheries Muscat
Alternate Governor	Ahmed Salim Mohamed BAOMAR Ambassador Permanent Representative of the Sultanate of Oman to IFAD Rome
Adviser	Fadia ALJAMAL Liaison Officer with the International Organizations in Rome Embassy of the Sultanate of Oman Rome

PAKISTAN

Adviser

Fazal Abbas MAKEN
Federal Secretary
Ministry of National Food Security
and Research
Islamabad

Adviser

Wajiha KHAN
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

PANAMA

Asesor

Angélica Maria JÁCOME
Representante Permanente de la
República de Panamá ante el FIDA
Roma

PARAGUAY

Asesor

Martín Raúl María LLANO-HEYN
Embajador
Representante Permanente de la
República del Paraguay ante
el FIDA
Roma

Asesor

Mirko SOTO SAPRIZA
Ministro
Representante Permanente Alterno
de la República del Paraguay ante
el FIDA
Roma

PERU

Asesor

José Berley Arista ARBILDO
Ministro de Agricultura y Riego
Lima

Gobernador

Luis Carlos Antonio IBÉRICO NÚÑEZ
Embajador
Representante Permanente
de la República del Perú ante
los Organismos Internacionales
Roma

PERU (cont'd)

Asesor	Pablo Cisneros ANDRADE Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República del Perú ante los Organismos Internacionales Roma
Asesor	Claudia Elizabeth GUEVARA DE LA JARA Consejera Representante Permanente Alterna de la República del Perú ante los Organismos Internacionales Roma
Asesor	Diana CALDERÓN VALLE Segunda Secretaria Representante Permanente Alterna de la República del Perú ante los Organismos Internacionales Roma
PHILIPPINES	
Adviser	Bayani H. AGABIN Undersecretary Revenue Integrity Protection Service Department of Finance Manila
Adviser	Adrian Bernie C. CANDOLADA Minister Deputy Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Lupiño J. LAZARO Agricultural Attaché Deputy Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Theodore Andrei P. BAUZON Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome
Adviser	Marion L. REYES Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of the Philippines to IFAD Rome

PHILIPPINES (cont'd)

Adviser
 Maria Luisa GAVINO
 Agricultural Assistant
 Embassy of the Republic
 of the Philippines
 Rome

PORTUGAL

Governor
 Cláudia PEREIRA DA COSTA
 Deputy Director
 Office of Planning, Policies and
 Administration
 Ministry of Agriculture, Forestry and Rural
 Development
 Lisbon

QATAR

Governor
 Abdulaziz Ahmed Al Malki AL-JEHANI
 Ambassador
 Permanent Representative of the
 State of Qatar to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser
 Mohammed Saad A.H. AL-MUHANNADI
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the State of Qatar to the United
 Nations Food and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser
 Akeel HATOOR
 Adviser
 Embassy of the State of Qatar
 in Rome
 Rome

REPUBLIC OF KOREA

Adviser
 JEONG II-Jung
 Director-General
 International Cooperation Bureau
 Ministry of Agriculture,
 Food and Rural Affairs
 Sejong-si

Adviser
 JUNG Sehee
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture,
 Food and Rural Affairs
 Sejong-si

REPUBLIC OF KOREA (cont'd)

Adviser
 JOO Won Chul
 Counsellor (Agricultural Attaché)
 Alternate Permanent Representative of the
 Republic of Korea to the United Nations
 Food and Agriculture Agencies
 Rome

Adviser
 CHO Jinkyung
 Interpreter
 Ministry of Agriculture,
 Food and Rural Affairs
 Sejong-si

REPUBLIC OF MOLDOVA

Governor
 Iurie USURELU
 Deputy Minister for Agriculture
 and Food Industry
 Chisinau

Adviser
 Stela STINGACI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Moldova
 to IFAD
 Rome

Adviser
 Andrian POPESCU
 First Secretary
 Deputy Permanent Representative of
 the Republic of Moldova to IFAD
 Rome

Adviser
 Victor ROSCA
 Director
 Country Program Implementation Unit
 (CPIU-IFAD)
 Ministry of Agriculture and
 Food Industry
 Chisinau

ROMANIA

Gouverneur
 Lucian DUMITRU
 Secrétaire général adjoint
 Ministère de l'agriculture et
 du développement rural
 de la Roumanie
 Bucarest

Gouverneur suppléant
 George Gabriel BOLOGAN
 Ambassadeur
 Représentant permanent de la
 Roumanie auprès du FIDA
 Rome

ROMANIA (cont'd)

Conseiller

Vlad MUSTACIOSU
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint
 de la Roumanie auprès du FIDA
 Rome

RUSSIAN FEDERATION

Adviser

Evgeny BESSONOV
 Minister Counsellor
 Chargé d'affaires, a.i.
 Permanent Mission of the
 Russian Federation to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Kristina KURBET
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Russian Federation to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser

Ivan PERSHIN
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Russian Federation to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

RWANDA

Governor

Géraldine MUKESHIMANA
 Minister for Agriculture
 and Animal Resources
 Kigali

Alternate Governor

Jacques KABALE NYANGEZI
 Ambassador
 Permanent Representative of
 the Republic of Rwanda to IFAD
 Paris

Adviser

Ange Soubirous TAMBINEZA
 Agriculture Information and Communication
 Programme Manager
 Ministry of Agriculture and
 Animal Resources
 Kigali

SAMOA

Adviser	Lopao'o Natanielu MU'A Minister for Agriculture and Fisheries Apia
Adviser	Tilafono David HUNTER Chief Executive Officer Ministry of Agriculture and Fisheries Apia
Adviser	Giovanni CAFFARELLI Honorary Consul-General Deputy Permanent Representative of the Independent State of Samoa to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
SAUDI ARABIA	
Governor	Abdulrahman bin Abdulmohsin AL FADLEY Minister for Environment, Water and Agriculture Riyadh
Adviser	Khalid AL KHUDAIRY Deputy Minister for Finance for International Affairs Riyadh
Adviser	Abdelaziz Al HUWAISH Director-General Department of International Cooperation and Agricultural Investment Abroad Ministry of Environment, Water and Agriculture Riyadh
Adviser	Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
Adviser	Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

SAUDI ARABIA (cont'd)

Adviser	Salah bin AbdelRazaq AL KHODER Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
Adviser	Bandar A. ALAMRI Deputy Director-General Public Relations and Information Department Ministry of Environment, Water and Agriculture Riyadh
Adviser	Mansour Mubarak S. AL ADI Attaché Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
SENEGAL	
Gouverneur suppléant	Mamadou Saliou DIOUF Ambassadeur Représentant permanent de la République du Sénégal auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Ely Sy BEYE Ministre Conseiller Ambassade de la République du Sénégal Rome
Conseiller	Baye Mayoro DIOP Premier Secrétaire Représentant permanent adjoint de la République du Sénégal auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
SEYCHELLES	
Adviser	Pamela CHARLETTE Minister for Fisheries and Agriculture Victoria
Governor	Louis Sylvestre RADEGONDE Ambassador-designate of the Republic of Seychelles to Italy Paris

SOMALIA

Governor
Said Hussein IID
Minister for Agriculture and Irrigation
Mogadishu

Alternate Governor
Ibrahim Hagi ABDULKADIR
Ambassador
Permanent Representative of the
Federal Republic of Somalia
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Suleiman Abdi DUALEH
President
Amal Agro-business Cooperative
Mogadishu

SOUTH AFRICA

Adviser
Nthutang Khumoetsile SELEKA
Director
Humanitarian Affairs
Department of International Relations
and Cooperation
Pretoria

Adviser
Anna-Marie MOULTON
Counsellor (Multilateral Affairs)
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

SOUTH SUDAN

Adviser
Natalina Edward MOU
Deputy Head of Mission
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Sudan to IFAD
Rome

Adviser
Anthony Utong Nyikalo AKARO
Minister Plenipotentiary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Sudan to IFAD
Rome

SPAIN

Asesor
Juan Claudio DE RAMÓN JACOB-ERNEST
Primer Secretario
Embajada de España
Roma

SPAIN (cont'd)

Asesor

Alba María TERROBA
Asistente
Embajada de España
Roma

SRI LANKA

Governor

Daya Srikantha John PELPOLA
Ambassador
Permanent Representative of the
Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

Adviser

M. Somasena MAHADIULWEWA
Minister
Deputy Permanent Representative of
the Democratic Socialist Republic
of Sri Lanka to IFAD
Rome

Adviser

Ruwanthi DELPITIYA
Minister Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Democratic Socialist
Republic of Sri Lanka to IFAD
Rome

Adviser

Noor Rizna ANEES
Additional Director-General
Department of External
Resources
Ministry of National Policies and
Economic Affairs
Colombo

SUDAN

Governor

Abdullatif Ahmed Mohamed IJAIMI
Federal Minister for
Agriculture and Forestry
Khartoum

Adviser

Amira Daoud HASSAN GORNASS
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of the Sudan to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Adviser

Eltiraifi Ibrahim Elkhidir YAGOUB
Director of the Department of
Agricultural Economics
Ministry of Agriculture and Forestry
Khartoum

SUDAN (cont'd)

Adviser	Omer Mohamed Ahmed ELHAG Director of Foreign Finance Ministry of Finance Khartoum
Adviser	Mohammed Elghazali Eltigani SIRRAG Deputy Head of Mission Alternate Permanent Representative of the Republic of the Sudan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Saadia Elmubarak Ahmed DAAK Agricultural Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of the Sudan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Mohamed Elhag SIRELKHATIM IBRAHIM IFAD Desk Officer Ministry of Agriculture and Forestry Khartoum
SWAZI LAND	
Adviser	Bongani Simon MASUKU Principal Secretary for Agriculture Ministry of Agriculture Mbabane
Alternate Governor	Eric MAZIYA Under-Secretary (Development) Ministry of Agriculture Mbabane
SWEDEN	
Alternate Governor	Magnus LENNARTSSON Deputy Director-General Global Agenda Department Ministry of Foreign Affairs Stockholm
Adviser	Emil WANNHEDEN Desk Officer Section for Multilateral Development Banks Global Agenda Department Ministry of Foreign Affairs Stockholm

SWEDEN (cont'd)

Adviser
Victoria JACOBSSON
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Adviser
Clara AXBLAD
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Adviser
Vilhelm EDSMYR
Intern
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Gouverneur
Pio WENNUBST
Vice-directeur de la Direction du
développement et de la coopération (DDC)
Chef du Domaine de direction coopération globale
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

Conseiller
François PYTHOUD
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Conseiller
Liliane ORTEGA
Conseillère
Représentante permanente adjointe
de la Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Conseiller
Simon ZBINDEN
Co-responsable
Section Programme global
sécurité alimentaire
Direction du développement
et de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires étrangères
Berne

THAILAND

Adviser
 Jirapa INTHISANG TROCHIM
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative of
 the Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

Adviser
 Rachanok SANGPENCHAN
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative of
 the Kingdom of Thailand to the
 United Nations Food and
 Agriculture Agencies
 Rome

TOGO

Gouverneur
 Ouro Koura AGADAZI
 Ministre de l'agriculture,
 de l'élevage et de l'hydraulique
 Lomé

Gouverneur suppléant
 Anani Kodjogan KPADENOU
 Directeur des filières végétales
 Ministère de l'agriculture,
 de l'élevage et de l'hydraulique
 Lomé

Conseiller
 Calixte Batossie MADJOLBA
 Ambassadeur
 Représentant permanent de
 la République togolaise
 auprès du FIDA
 Paris

Conseiller
 Palawia MONSON
 Premier Secrétaire
 Ambassade de la République
 togolaise
 Paris

TONGA

Governor
 Sione Sonata TUPOU
 First Secretary
 Chargé d'affaires, a.i.
 High Commission of the
 Kingdom of Tonga
 London

TUNISIA

Gouverneur suppléant	Samir TAIEB Ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche Tunis
Conseiller	Moez Eddine SINAOUI Ambassadeur Représentant permanent de la République tunisienne auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Abdelraouf LAAJIMI Directeur général du financement, investissements et organisations professionnelles Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche Tunis
Conseiller	Anis BEN RAYANA Directeur de la coopération internationale Ministère de l'agriculture et de l'environnement Tunis
Conseiller	Hanin BEN JRAD ZEKRI Ministre Plénipotentiaire Représentant permanent adjoint de la République tunisienne auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
TURKEY	
Alternate Governor	Murat Salim ESENLİ Ambassador Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome
Adviser	Özgür YAVUZER First Counsellor Deputy Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome

TURKEY (cont'd)

Adviser
 Mehmet BULUT
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Turkey
 to IFAD
 Rome

UGANDA

Adviser
 Vincent Bamulangaki SSEMPIJJA
 Minister for Agriculture, Animal
 Industry and Fisheries
 Entebbe

Adviser
 Pius WAKABI
 Permanent Secretary
 Ministry of Agriculture, Animal
 Industry and Fisheries
 Entebbe

Adviser
 Elizabeth Paula NAPEYOK
 Ambassador
 Permanent Representative
 of the Republic of Uganda
 to IFAD
 Rome

Adviser
 Robert SABIITI
 First Secretary (Agricultural Attaché)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Uganda to IFAD
 Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Adviser
 Muhanad Sulaiman Abdalla A. ALNAQBI
 First Secretary
 Deputy Head of Mission
 Alternate Permanent Representative
 of the United Arab Emirates to the
 United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

Adviser
 Yousuf Mohammed BIN HAJAR
 Deputy Director
 International Financial Relations Department
 Ministry of Finance
 Abu Dhabi

Adviser
 Ibrahim ALNUAIMI
 Alternate Permanent Representative
 of the United Arab Emirates to the
 United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

UNITED ARAB EMIRATES (cont'd)

Adviser
Yassmin Abdul Nasser QARAQISH
Press Officer
Embassy of the United
Arab Emirates
Rome

UNITED KINGDOM

Governor
Marie-Therese SARCH
Ambassador
Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Alternate Governor
Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Adviser
Charlotte HULL
Head of the United Nations and
Commonwealth Department
Department for International
Development (DFID)
London

Adviser
Chiara SEGRADO
Deputy Permanent Representative of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to WFP
Rome

Adviser
Fiona PRYCE
Information Manager/Programme Support
Permanent Representation of the
United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA

Alternate Governor
George Kahema MADAFU
Ambassador
Permanent Representative of the
United Republic of Tanzania to the
United Nations Food and Agriculture
Agencies
Rome

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)

Adviser
Marobe Wama MAROBE
Foreign Service Officer
Ministry of Foreign Affairs and
East African Cooperation
Dar es Salaam

UNITED STATES

Adviser
Elizabeth LIEN
Deputy Director
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Adviser
Thomas M. DUFFY
Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

Adviser
Nicholas STRYCHACZ
International Economist
Office of International Debt
and Development Policy
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Adviser
Zachary BLACKBURN
Foreign Affairs Officer
Department of State
Washington, D.C.

Adviser
Fabrizio MOSCATELLI
Development Advisor
USAID Bureau for Food Security and
United States Mission to the
United Nations Agencies for
Food and Agriculture
Rome

URUGUAY

Gobernador
Gastón Alfonso LASARTE BURGHI
Embajador
Representante Permanente de
la República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

URUGUAY (cont'd)

Asesor

Oscar PIÑEYRO BENTOS
Consejero
Representante Permanente Alterno de
la República Oriental del Uruguay
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma

VANUATU

Adviser

Noah Patrick KOUBACK
Counsellor
Embassy of the Republic of
Vanuatu to the European Union
Brussels

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Gobernador Suplente

Elías Rafael ELJURI ABRAHAM
Embajador
Representante Permanente de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Asesor

Hendrick Rafael BARRETO SÁNCHEZ
Primer Secretario
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

VIET NAM

Governor

HOANG Hai
Deputy Director-General
Debt Management and
External Finance Department
Ministry of Finance
Hanoi

VIET NAM (cont'd)

Alternate Governor	NGUYEN Lan Anh Deputy Division Director Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	NGUYEN Lan Huong Officer in Charge of IFAD Embassy of the Socialist Republic of Viet Nam Rome
Adviser	Nguyen Thanh PHUONG Deputy Director Debt Management and External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	Hai Long DO Embassy of the Socialist Republic of Viet Nam Rome
YEMEN	
Governor	Othman Hussein Faid MUJLI Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Alternate Governor	Asmahan Abdulhameed AL-TOQI Ambassador Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Ali Gunid ALI ABDOULLAH Director-General for Planning and Follow-up Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a
Adviser	Ahmed Mohamed Ali SHAMMER Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

YEMEN (cont'd)

Adviser
 Abdullah Na'Ami Qutran AL-NA'AMI
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Yemen to the
 United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

Adviser
 Tariq Mohammed Hussein HATEM
 Attaché
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Yemen to the
 United Nations Food and Agriculture
 Agencies
 Rome

ZAMBIA

Governor
 Dora SILIYA
 Minister for Agriculture
 Lusaka

Adviser
 Michael KATAMBO
 Minister for Fisheries and Livestock
 Lusaka

Adviser
 Joseph KATEMA
 Ambassador
 Permanent Representative-designate
 of the Republic of Zambia to IFAD
 Rome

Adviser
 Kayoya MASUHWA
 First Secretary (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Zambia to IFAD
 Rome

Adviser
 Manako Chipumbu SIKAKOLE
 First Secretary (Multilateral)
 Alternate Permanent Representative
 of the Republic of Zambia to IFAD
 Rome

Adviser
 Cosmore MWAANGA
 Chief Policy Analyst
 Ministry of Fisheries and
 Livestock
 Lusaka

Adviser
 Chongo MANDONA
 Senior Policy Analyst
 Ministry of Fisheries and
 Livestock
 Rome

ZAMBIA (cont'd)

Adviser
Kabwe PUTA
Fisheries and Livestock Coordinator
Ministry of Fisheries and
Livestock
Lusaka

Adviser
Brenda NAMWAH
Administrative Officer
Ministry of Fisheries and
Livestock
Lusaka

Adviser
Dominic KABANJE
Business Development Manager
Ministry of Fisheries
and Livestock
Lusaka

ZIMBABWE

Adviser
Caroline MATIPIRA
Minister Counsellor
Embassy of the Republic
of Zimbabwe
Rome

Adviser
Irene BOSHA
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Zimbabwe
to IFAD
Rome

المراقبون من الدول الأعضاء في الأمم المتحدة

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

SERBIA

Daria JANJI -NIŠAVI
Assistant Minister
for International Cooperation
Ministry of Agriculture and
Environmental Protection
Belgrade

Goran ALEKSI
Ambassador of the Republic
of Serbia to Italy
Rome

Ana STEFANOVI
Adviser
Department for International
Cooperation
Ministry of Agriculture and
Environmental Protection
Belgrade

Dejana PERUNI I
First Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Serbia to FAO
Rome

Dragana BLAGOJEVI
Second Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Serbia to FAO
Rome

UKRAINE

Maksym MANTIUK
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Ukraine to FAO
Rome

الكرسي الرسولي

HOLY SEE

SAINT-SIÈGE

SANTA SEDE

Fernando CHICA ARELLANO
Observateur permanent du
Saint-Siège auprès du FIDA
Cité du Vatican

Vincenzo BUONOMO
Observateur adjoint
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Cité du Vatican

Salvatore CAVALLO
Conseiller
Mission permanente d'observation
du Saint-Siège auprès des Institutions
des Nations Unies pour l'alimentation
et l'agriculture
Cité du Vatican

منظمة فرسان مالطة

SOVEREIGN ORDER OF MALTA

ORDRE SOUVERAIN DE MALTE

SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur de l'Ordre Souverain
Militaire Hospitalier de Saint-Jean
de Jérusalem de Rhodes et de Malte
Observateur permanent auprès des
agences des Nations Unies et les
organisations internationales
Rome

فلسطين

PALESTINE

PALESTINE

PALESTINA

Abdullah LAHLOUH
Deputy Minister for Agriculture
Ramallah

Mai ALKAILA
Ambassador of Palestine
in Italy
Rome

Mamoun BARGHOUTH
Officer
Embassy of Palestine
Rome

ممثلو وكالات الأمم المتحدة المتخصصة

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS
ESPECIALIZADOS

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Daniel GUSTAFSON
Deputy Director-General of Programmes
Office of the Director-General
Rome

Mario LUBETKIN
Directeur de Cabinet
Office of the Director-General
Rome

INTERNATIONAL ATOMIC ENERGY AGENCY (IAEA)

Gerrit J. VILJOEN
Head of the Animal Protection
and Health Section
Joint FAO/IAEA Division of Nuclear
Techniques in Food and Agriculture
Department of Nuclear Sciences
and Applications
Vienna

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION (UNIDO)

Karl SCHEBESTA
Chief
Food Systems Unit and Nutrition
Agri-Business Development Department
Programme Development and
Technical Cooperation Division
Vienna

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)

Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-KLÉE
Director
Rome-based Agencies and Committee
on World Food Security (CFS) Division
Rome

WORLD FOOD PROGRAMME (WFP) (cont'd)

Neal PRONESTI
 External Partnership Consultant
 Rome-based Agencies and Committee
 on World Food Security (CFS) Division
 Rome

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

ARAB BANK FOR ECONOMIC DEVELOPMENT IN AFRICA (BADEA)

Sidi Ould TAH
 Director-General
 Khartoum

Mahamat AL-HABO
 Advisor
 Khartoum

ARAB CENTER FOR THE STUDIES OF ARID ZONES AND DRY LANDS (ACSAD)

Mohammad ABDULLAH
 Head
 Department of Agricultural Extension
 Damascus

EUROPEAN UNION (EU)

Jan TOMBI SKI
 Ambassadeur
 Représentant permanent de l'Union européenne
 auprès du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte
 et les organisations des Nations Unies
 Rome

Willem OLTHOF
 Premier Conseiller
 Délégation de la Union européenne auprès
 du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
 les organisations des Nations Unies
 Rome

EUROPEAN UNION (EU) (cont'd)

Valeriano SIMONE
Stagiaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

Federica GUARDIGLI
Stagiaire
Délégation de l'Union européenne auprès
du Saint-Siège, de l'Ordre de Malte et
les organisations des Nations Unies
Rome

INTERNATIONAL CENTER FOR AGRICULTURAL RESEARCH IN THE DRY AREAS
(ICARDA)

Kamel SHIDEED
Assistant Director-General
International Cooperation
and Communication
Beirut

INTERNATIONAL POTATO CENTER (CIP)

Barbara WELLS
Director General
Lima

Pietro TURILLI
Jefe de Movilización
de Recursos
Lima

LEAGUE OF ARAB STATES (LAS)

Mariam ELMASRY
Observer Representative
League of Arab States
Mission
Rome

NEW PARTNERSHIP FOR AFRICA'S DEVELOPMENT (NEPAD)

Ibrahim Assane MAYAKI
Chief Executive Officer
Johannesburg

Haladou SALHA
Senior Liaison Officer to the Rome-based
United Nations Agencies
Rome

NEW PARTNERSHIP FOR AFRICA'S DEVELOPMENT (NEPAD) (cont'd)

Hamady DIOP
Head of the Natural Resource,
Governance and Food
Security Programme
Johannesburg

Jessica ASSEM
Special Assistant to the
Chief Executive Officer
Johannesburg

THE COOPERATION COUNCIL FOR THE ARAB STATES OF THE GULF (GCC)

Khalifa Bin Saeed ALABRI
Assistant Secretary-General for
Economic and Development Affairs
Riyadh

Hussain Bin Ali AL IBRAHIM
Director
Food and Agriculture Department
Riyadh

THE OPEC FUND FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (OFID)

Anajulia TAYLHARDAT CORDERO
Director
Asia Region
Public Sector Operations Department
Vienna

Belkacem OUZROUROU
Director
Africa Region
Public Sector Operations Department
Vienna

WEST AFRICAN DEVELOPMENT BANK (BOAD)

Christian ADOVELANDE
Président
Lomé

Daouda BERTE
Directeur du développement
rural et des infrastructures (DDRI)
Lomé

Eliane KOUASSIGAN
Chef de la Division de Coopération
Lomé

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

GERMAN FOUNDATION FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (GIZ)

Lorenz PETERSEN
Director
Climate Change, Rural Development
and Infrastructure Division
Bonn

HUMAN APPEAL INTERNATIONAL (HAI)

Talha IBRAHIM
Head
Follow-up and Implementing Section
Projects and Communities
Development Department
Ajman

Ayman ELBAZ
Head of Section
Financial Affairs Department
Ajman

Mahmoud ASFA
Director
Italy Office
Milan

INTERNATIONAL CENTER FOR BIOSALINE AGRICULTURE (ICBA)

Ismahane ELOUAFI
Director-General
International Center for
Biosaline Agriculture (ICBA)
Dubai

Seta TUTUNDJIAN
Director
Partnership and
Knowledge Management
Dubai

INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE (ICID)

Marco ARCIERI
Secretary-General
Italian National Committee of the
International Commission on
Irrigation and Drainage (ITAL-ICID)
Rome

INTERNATIONAL FEDERATION OF ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS
(IFOAM)

Cristina GRANDI
Chief Food Security Campaigner
Rome

Cote du document:	<u>GC 41/L.1/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>2</u>
Date:	<u>13 février 2018</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Ordre du jour et programme des activités

Note aux gouverneurs

Responsable pour les questions techniques et la transmission des documents:

William Skinner
Responsable du
Bureau du Secrétaire
Chef de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
Courriel: gb@ifad.org

Ordre du jour

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
4. Discours du Président du FIDA
5. Rapport sur la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
6. Onzième reconstitution des ressources du FIDA
7. États financiers consolidés du FIDA pour 2016
8. Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTTE et le SAFF
9. Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
10. Modifications des Principes et critères applicables aux financements du FIDA
11. Amendement de l'Accord portant création du FIDA
12. Proposition relative à la révision des bonnes pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA
13. Élection de membres et de membres suppléants au Conseil d'administration
14. Questions diverses

Conseil des gouverneurs 2018

Programme des activités

12 février 2018

Première journée du Conseil des gouverneurs

Mardi 13 février 2018

- 9 h 30 Ouverture de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs
- Adoption de l'ordre du jour
- Élection du Bureau du Conseil des gouverneurs
- 10 heures Cérémonie inaugurale
- Allocution de bienvenue prononcée par M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA
- Son Excellence M. António Guterres
Secrétaire général des Nations Unies (message vidéo)
- Son Excellence Mme Sheikh Hasina
Premier ministre de la République populaire du Bangladesh
- Son Excellence M. José Berley Arista Arbildo
Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République du Pérou au nom de Son Excellence M. Pedro Pablo Kuczynski Godard, Président de la République du Pérou
- Discours prononcé par M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA
- 11 h 30 Points de l'ordre du jour pour approbation et information
- 13 heures Déjeuner organisé en l'honneur des invités de marque et pour souhaiter la bienvenue aux chefs de délégation des États membres (sur invitation)
- 15 heures Conférence du FIDA: Il nous faut parler de la fragilité des États
- Introduction par Mme Cornelia Richter, Vice-Présidente du FIDA
- M. J.J. Messner
Directeur exécutif, Fund for Peace
- Animateur: M. Paul Winters, Vice-Président adjoint par intérim, Département de la stratégie et des savoirs, FIDA
- 16 heures Première séance participative– De la fragilité à la résilience à long terme
- M. Helder da Costa
Secrétaire général du Secrétariat du g7+
 - Son Excellence M. Said Hussein Iid
Ministre de l'agriculture et de l'irrigation de la République fédérale de Somalie

- Mme Majida Mcheik
Chef du département Programme, Ministère de l'agriculture de la République libanaise
- M. Kaushik Barua
Chargé de programme de pays par intérim pour la Somalie, Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, FIDA
- M. Tarek Kotb
Chargé de programme de pays pour le Liban, Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, FIDA

Animateur: M. Périn Saint-Ange, Vice-Président adjoint, Département gestion des programmes, FIDA

17 h 45 Points de l'ordre du jour pour approbation et information

18 h 30 Réception organisée à l'intention de tous les délégués, en collaboration avec la World Association of Chefs' Societies (Worldchefs)

Deuxième journée du Conseil des gouverneurs

Mercredi 14 février 2018

8 h 30 Petit déjeuner consacré aux prises de contact

9 h 30 Éclairage sur la notion de fragilité

Introduction par M. M. Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA

Son Excellence M. Olusegun Obasanjo, GCFR, ancien Président de la République fédérale du Nigéria

Animateur: Vice-Président adjoint désigné, Département relations extérieures et gouvernance, FIDA

10 h 15 Points de l'ordre du jour pour approbation et information

11 h 30 Deuxième séance participative – Multilatéralisme: possibilités et enjeux

- M. Ibrahim Assane Mayaki
Secrétaire exécutif de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
- Son Excellence Mme Martha Elena Federica Bárcena Coqui
Ambassadrice et Représentante permanente des États-Unis du Mexique auprès des organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome
- M. David Nabarro
Directeur, Skills Systems and Synergies for Sustainable Development (4SD)

- M. Alvaro Lario
Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal du Département des opérations financières, FIDA

Animateur: M. Johannes F. Linn, chercheur principal non résident du programme Économie mondiale et développement, Brookings Institution; expert résident, Forum des marchés émergents; Conseiller principal, Results for Development Institute et président des Consultations sur les Neuvième, Dixième et Onzième reconstitutions des ressources du FIDA

- 13 heures Déjeuner buffet pour tous les participants
- 14 h 30 Points de l'ordre du jour pour approbation et information
- 15 h 30 Troisième séance participative – Investir dans la jeunesse rurale
- M. Iurie Usurelu
Vice-Ministre de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire de la République de Moldova
 - M. Dominik Ziller
Directeur général, Politique de développement international, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) de la République fédérale d'Allemagne
 - Mme Rita Kimani
Directrice exécutive, FarmDrive, République du Kenya
 - M. Sebastián Pedraza
Membre, Réseau national de la jeunesse rurale, République de Colombie
 - Mme Mai Thin Yu Mon
Représentante du Groupe mondial des jeunes autochtones
- Animateur: M. Paul Winters, Vice-Président adjoint par intérim, Département de la stratégie et des savoirs, FIDA
- 17 heures Questions diverses
- 17 h 15 Conclusions du Président du FIDA et de la présidente du Conseil des gouverneurs
- 18 heures Clôture de la session

Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session

Cote du document	Point de l'ordre du jour	Titre
GC41/L.1	2	Projet d'ordre du jour et programme des activités
GC 41/L.1/Add.1/Rev.2	2	Calendrier de travail
GC41/L.2	5	Rapport sur la Dixième reconstitution des ressources du FIDA
GC 41/L.3+ Add.1	6	Rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA
GC41/L.4	7	États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2016
GC41/L.5	8	Programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2018; programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2018 et plan indicatif pour 2019-2020 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA; et rapports de situation sur l'Initiative PPTE et le SAFF;
GC41/L.6	9	Examen de l'adéquation du niveau de la Réserve générale
GC41/L.7	10	Modifications des Principes et critères applicables aux financements du FIDA
GC41/L.8	11	Proposition d'amendement de l'Accord portant création du FIDA
GC41/L.9	12	Rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs sur l'examen des pratiques applicables au processus à suivre pour la nomination du Président du FIDA
GC 41/L.10/Rev.1/Add.1	13	Élection des membres et des membres suppléants du Conseil d'administration
GC41/INF.1		Quarante et unième session du Conseil des gouverneurs - Aspects organisationnels
GC41/INF.2		Quarante et unième session du Conseil des gouverneurs: Procédures relatives aux déclarations des Gouverneurs
GC41/INF.3		Composition actualisée des Listes des États membres

GC41/INF.4

Chiffres significatifs pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2017

GC 41/Résolutions

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session

Discours de clôture de M. Hans Hoogeveen président de la quarante et unième session du Conseil des gouverneurs

Cote du document: GC 41/Résolutions
Date: 14 février 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résolutions adoptées par
le Conseil des gouverneurs
à sa quarante et unième session

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Katherine Meighan
Conseillère juridique
téléphone: +39 06 5459 2496
courriel: k.meighan@ifad.org

Sylvie Arnoux
Juriste principale
Bureau du Conseiller juridique
téléphone: +39 06 5459 2460
courriel: s.arnoux@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Fonctionnaire principale de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb@ifad.org

Conseil des gouverneurs – Quarante et unième session
Rome, 13-14 février 2018

Pour: Information

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session

15. À sa quarante et unième session, le Conseil des gouverneurs a adopté les résolutions 198/XLI, 199/XLI, 200/XLI, 201/XLI et 202/XLI le 13 février 2018, et les résolutions 203/XLI et 204/XLI le 14 février 2018.
16. Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

Résolution 198/XLI

Révision des Principes et critères applicables aux financements du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant la résolution 178/XXXVI, dans laquelle il a décidé, sur proposition du Conseil d'administration, d'approuver les Principes et critères applicables aux financements du FIDA;

Ayant étudié la proposition relative aux modifications à apporter aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA, exposée dans le document GC 41/L.7;

Adopte les Principes et critères applicables aux financements du FIDA, tels que modifiés, qui prendront effet le 1^{er} janvier 2019, sauf pour ce qui concerne les révisions apportées au paragraphe 16, qui seront d'application dès l'adoption de la présente résolution;

Charge le Président de maintenir un texte consolidé des politiques et des directives adoptées par le Conseil d'administration en application des Principes et critères applicables aux financements du FIDA ici adoptés.

Résolution 199/XLI

Révision du Règlement financier du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant la section 2 f) de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA;

Rappelant la résolution 16/IV et la résolution 111/XXII établissant une Réserve générale;

Décide que:

L'article XIII du Règlement financier du FIDA est amendé comme suit:

Article XIII

Une Réserve générale est créée afin de prémunir le Fonds contre le risque ~~de surengagement~~ qui pourrait résulter des fluctuations des taux de change et des activités d'emprunt, d'éventuelles défaillances dans le règlement des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes dues au Fonds au titre des placements de ses liquidités.

Les dispositions suivantes s'appliquent en ce qui concerne la Réserve générale:

- a) Le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds.
- ~~b) L'adéquation du niveau de la Réserve générale sera examinée périodiquement par le Conseil d'administration;~~
- b) ~~e) Sous réserve de ce qui précède,~~ Le plafond de la Réserve générale peut être modifié de temps à autre par le Conseil d'administration.
- c) Les tirages sur la Réserve générale sont soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration.
- d) La présente résolution ainsi que la révision du Règlement financier du FIDA entreront en vigueur après l'adoption de ladite résolution et prendront effet à compter de l'exercice financier 2018.

Résolution 200/XLI

Budget administratif comprenant les budgets ordinaire, d'investissement et non récurrent du FIDA pour 2018 et le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2018

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Considérant l'article 6.10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

Notant que, à sa cent vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2018 s'élevant à 629 millions de DTS (875 millions d'USD), soit un programme de prêts de 588 millions de DTS (818 millions d'USD) et un programme brut de dons de 57 millions d'USD;

Ayant pris connaissance de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa cent vingt-deuxième session, des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA proposés pour 2018 et du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2018;

Approuve le budget administratif, comprenant: premièrement, le budget ordinaire du FIDA pour 2018 d'un montant de 155,54 millions d'USD; deuxièmement, le montant combiné des budgets d'investissement et non récurrent du FIDA pour 2018, à savoir 11,6 millions d'USD; et troisièmement, le budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA pour 2018 d'un montant de 5,91 millions d'USD, tels qu'ils sont exposés dans le document GC 41/L.5, déterminés sur la base d'un taux de change de 0,897 EUR pour 1,00 USD; et

Décide que, si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2018 s'écartait du taux de change de l'euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2018 et le taux de change retenu au budget.

Résolution 201/XLI

Amendement de l'Accord portant création du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Ayant examiné le rapport sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, qui présente les recommandations de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, en ce qui concerne notamment les prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables, le recours à l'emprunt et les opérations du fonds sur les marchés;

Ayant examiné en outre le Cadre des prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables, approuvé par le Conseil d'administration à sa dixième session spéciale tenue en octobre 2017;

Ayant pris acte de la proposition formulée conformément à l'article 12 de l'Accord portant création du FIDA, en vue de l'amendement dudit Accord, visant à donner effet aux prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables;

Prenant acte du rapport du Conseil d'administration (EB 2017/122/R.35) et de la recommandation que le Conseil lui a soumise conformément à l'article 12 de l'Accord portant création du FIDA;

Agissant en vertu de l'article 12 de l'Accord portant création du FIDA;

Décide ce qui suit:

1. La section 5 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA est modifiée comme suit (le texte à ajouter est souligné):

Section 5 – Conditions régissant les contributions

- a) Les contributions sont versées sans restriction quant à leur utilisation et ne sont remboursées aux Membres contribuant que conformément à la section 4 de l'article 9.
- b) Les contributions sont versées dans une monnaie librement convertible.
- c) Les contributions au Fonds sont versées en espèces ou, jusqu'à concurrence d'un montant qui n'est pas immédiatement nécessaire aux opérations du Fonds, sous forme de bons ou obligations non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêts, payables à vue. Pour financer ses opérations, le Fonds utilise toutes les contributions, sous quelque forme qu'elles aient été faites, de la manière suivante:
 - i) les contributions sont utilisées au prorata de celles-ci, à des intervalles raisonnables, selon les décisions du Conseil d'administration;
 - ii) dans le cas où une partie seulement d'une contribution est versée en espèces, c'est cette partie qui est utilisée, comme prévu à l'alinéa i), avant le reste de la contribution. Sauf dans la mesure où ladite partie versée en espèces est ainsi utilisée, le Fonds peut en faire le dépôt ou le placement de façon à lui faire produire des revenus qui contribuent à couvrir ses dépenses d'administration et autres frais;
 - iii) les contributions initiales, y compris toutes augmentations, sont utilisées avant les contributions supplémentaires. La même règle s'applique aux futures contributions supplémentaires.

d) nonobstant l'alinéa c) ci-dessus, les contributions au Fonds peuvent aussi prendre la forme d'un élément de libéralité dans un prêt consenti par un partenaire à des conditions favorables; à cette fin, on entend par "prêt consenti par un partenaire à des conditions favorables" tout prêt accordé par un Membre ou l'une des institutions bénéficiant de son appui, qui comporte un élément de libéralité au profit du Fonds et qui est par ailleurs cohérent avec le Cadre relatif aux prêts de partenaires à des conditions favorables approuvé par le Conseil d'administration, et on entend par "institution bénéficiant de l'appui d'un État" toute entreprise ou institution financière de développement publique ou sous la tutelle publique d'un Membre, à l'exception des institutions multilatérales.

La présente Résolution et l'amendement qu'elle contient entreront en vigueur et prendront effet à la date de son adoption par le Conseil des gouverneurs.

Résolution 202/XLI

Approbation des recommandations formulées par le Bureau du Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Vu l'article 6.8 a) de l'Accord portant création du FIDA, la section 6.2 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds eg9
t l'article 41 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs;

Rappelant la résolution 176/XXXVI et l'approbation par le Conseil des gouverneurs des bonnes pratiques applicables au processus de nomination du Président du FIDA, et rappelant en outre la proposition tendant à ce que ces pratiques soient revues en tant que de besoin par le Bureau du Conseil des gouverneurs, le cas échéant;

Prenant acte de la recommandation formulée à ce sujet par le Conseil d'administration à sa cent dix-septième session et de la proposition relative à la "Révision des bonnes pratiques applicables au processus à suivre pour les futures nominations du Président du FIDA" présentée dans le document GC 40/L.10;

Rappelant en outre la résolution 197/XL par laquelle le Conseil des gouverneurs a chargé le Bureau du Conseil des gouverneurs "d'examiner les pratiques applicables au processus à suivre pour la nomination du Président du FIDA et de formuler des propositions visant à améliorer ces pratiques lors des futures nominations. Le Bureau présentera au Conseil d'administration, en décembre 2017, un rapport relatif aux résultats de son examen, ainsi que toute recommandation à ce sujet, en vue de leur soumission au Conseil des gouverneurs à sa quarante et unième session, en février 2018, pour approbation."

Ayant examiné le Rapport du Bureau du Conseil des gouverneurs présenté dans le document GC 41/L.9 et la recommandation du Conseil d'administration [EB 2017/122/R.38];

Décide:

1. que les pratiques actuellement applicables au processus à suivre pour la nomination du Président du FIDA doivent être poursuivies, sous réserve des améliorations recommandées par le Bureau, que la direction est chargée de mettre en place; et
2. que la section 2.1 du Règlement pour la conduite des affaires du Fonds soit amendée pour être libellée comme suit (le texte à ajouter est souligné):

Canal de communication, dépositaires

1. Afin de communiquer avec le Fonds pour toute question relevant de l'Accord, chaque Membre désigne un organe officiel approprié. Lorsqu'un Membre n'a pas désigné d'organe officiel approprié aux fins de la communication entre lui-même et le Fonds, la représentation permanente de l'État membre à Rome ou, à défaut, la représentation permanente de l'État membre auprès du FIDA est réputée être son canal de communication. Une communication entre le Fonds et ledit organe a valeur de communication entre le Fonds et le Membre.

Résolution 203/XLI

Onzième reconstitution des ressources du FIDA

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Rappelant les dispositions pertinentes de l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole (l'Accord), en particulier les articles 2 (Objectif et fonctions), 4.1 (Ressources du Fonds), 4.3 (Contributions supplémentaires), 4.4 (Augmentation de contributions), 4.5 (Conditions régissant les contributions), 4.6 (Contributions spéciales) et 7 (Opérations) ainsi que la résolution 77/2 (1977) du Conseil, modifiée par la résolution 86/XVIII (1995) (Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration);

Rappelant en outre la résolution 195/XL, adoptée par le Conseil des gouverneurs en 2017, relative à l'établissement de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA, par laquelle le Conseil des gouverneurs, à sa quarantième session, conformément à l'article 4.3 de l'Accord, charge la Consultation de déterminer si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes et de lui en rendre compte, et en particulier la nécessité, pour la Consultation, de présenter un rapport sur les résultats de ses délibérations assorti de toute recommandation y relative à la quarante et unième session et, s'il y a lieu, aux sessions suivantes du Conseil des gouverneurs, en vue de l'adoption, le cas échéant, desdites résolutions;

Ayant considéré que, afin de déterminer si les ressources dont dispose le Fonds sont suffisantes, il a été tenu compte de l'urgence de la nécessité d'accroître le flux des ressources externes afin que le Fonds puisse s'acquitter de son mandat, à savoir affronter les questions relatives à l'éradication de la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable, en particulier à des conditions favorables, ainsi que du mandat spécial du Fonds et de sa capacité opérationnelle d'affecter efficacement des ressources additionnelles aux États membres admis à en bénéficier;

Ayant en outre considéré les annonces, par les Membres, de leur intention de faire des contributions additionnelles aux ressources du Fonds, notamment en augmentant les contributions afin de compenser les engagements pris par le Fonds en termes de remise de dette au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD);

Ayant pris note de la demande avancée par le Conseil des gouverneurs "de continuer à explorer les possibilités d'accroître le financement disponible au moyen de ressources autres que celles des donateurs, y compris par des mécanismes faisant appel au marché, et de soumettre toute proposition susceptible de découler de ces recherches au Conseil d'administration pour approbation" (résolution du Conseil des gouverneurs 122/XXIV);

Ayant pris en compte et approuvé les conclusions et recommandations du rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (GC 41/L.3) (le rapport sur la Onzième reconstitution des ressources) concernant la nécessité et l'opportunité de disposer de ressources additionnelles pour les opérations du Fonds; et

Agissant en vertu de l'article 4.3 de l'Accord;

Décide ce qui suit:

I. Niveau de reconstitution des ressources et appel à contributions additionnelles

1. Ressources disponibles. Les ressources dont dispose le Fonds à la fin de la période couverte par la Dixième reconstitution des ressources ainsi que les fonds provenant des opérations ou d'autres sources, sans prendre en compte les fonds empruntés, durant la période triennale débutant le 1^{er} janvier 2019 (période de la reconstitution des ressources) sont estimés à 2,43 milliards d'USD.
2. Appel à contributions additionnelles. Compte tenu des conclusions et recommandations figurant dans le rapport sur la Onzième reconstitution des ressources quant à la nécessité et à l'opportunité de prévoir des ressources additionnelles pour les opérations du Fonds, les Membres sont invités par la présente à verser des contributions additionnelles aux ressources du Fonds, en application de la section 3 de l'article 4 de l'Accord (Contributions supplémentaires), conformément aux dispositions énoncées ci-après. Par contributions additionnelles, on entend:
 - a) les contributions de base,
 - b) les contributions de compensation au titre du CSD,
 - c) les contributions complémentaires non affectées, et
 - d) l'élément de libéralité de tout prêt de partenaire consenti à des conditions favorables, chacun de ces éléments étant défini plus amplement au paragraphe 5 de la présente résolution.

Telle qu'employée dans la présente résolution, l'expression "prêt de partenaire consenti à des conditions favorables" s'entend de tout prêt accordé par un État membre ou une de ses institutions bénéficiant de son appui, qui comporte un élément de libéralité au profit du Fonds et qui est par ailleurs cohérent avec le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables approuvé par le Conseil d'administration; l'expression "institution bénéficiant de l'appui d'un État" s'entend de toute entreprise ou institution financière de développement publique ou sous la tutelle publique d'un État membre, à l'exception des institutions multilatérales.

3. Niveau cible des contributions additionnelles. Le niveau cible des contributions additionnelles, c'est-à-dire les contributions de base, les contributions complémentaires non affectées et l'élément de libéralité des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables, pour la période couverte par la Onzième reconstitution des ressources (la reconstitution des ressources) est fixé à 1,2 milliards d'USD, à l'appui d'un programme de prêts et dons cible de 3,5 milliards d'USD (les ressources étant dans tous les cas affectées dans le cadre du Système d'allocation fondé sur la performance).
4. Annonces de contribution. Le FIDA enregistre les annonces, par les Membres, de leur intention de faire des contributions additionnelles ainsi qu'indiqué à l'annexe XI du rapport sur la Onzième reconstitution des ressources. Les Membres qui n'ont pas encore annoncé officiellement leur contribution sont invités à le faire de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois qui suit l'adoption de la présente résolution. Le Président soumettra une annexe XI révisée au rapport sur la Onzième reconstitution des ressources à tous les Membres du Fonds dans les 15 jours qui suivent la date susmentionnée.

II. Contributions

5. Contributions additionnelles. Durant la période de la reconstitution des ressources, le Fonds accepte les contributions additionnelles ci-après de tout État membre comme suit:
 - a) la contribution de base aux ressources du Fonds;
 - b) la contribution de compensation au titre du CSD versée par l'État membre conformément aux recommandations formulées au paragraphe 6 de la présente résolution et aux informations détaillées présentées dans l'annexe VI intitulée "Méthodologie et montants de la compensation au titre du CSD, par liste et par pays, pour FIDA10, FIDA11 et FIDA12" du rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA;
 - c) toute contribution complémentaire non affectée dudit État membre;
 - d) l'élément de libéralité de tout prêt de partenaire consenti à des conditions favorables.
6. Contributions de compensation au titre du CSD. En ce qui concerne l'alinéa b) du paragraphe 5 de la présente résolution, l'engagement pris par les États membres de compenser le Fonds pour les remboursements du principal non perçus du fait de l'application du CSD se trouve réaffirmé. Cette compensation sera d'un montant de 39,5 millions d'USD pour la présente période de la reconstitution des ressources et sera versée conformément à la liste des parts de compensation des États membres au titre du CSD établie à l'annexe mentionnée à l'alinéa b) du paragraphe 5 ci-dessus. De plus, il est affirmé que le Fonds sera en outre indemnisé pour les pertes nettes liées aux intérêts et commissions de service subies du fait de la fourniture de financements au titre du CSD. En particulier:
 - a) Conformément à la pratique adoptée par d'autres institutions financières internationales (IFI), le principe du paiement au fur et à mesure approuvé par le Conseil d'administration en avril 2007 sera appliqué aux contributions de compensation au titre du CSD;
 - b) Les pays bénéficiaires du CSD sont dispensés de contribuer à la compensation au titre du CSD, en sus des autres formes de contribution versées selon le principe des paiements au fur et à mesure;
 - c) Un seuil est fixé, sous lequel un État membre ne doit pas contribuer à la compensation au titre du CSD s'il est estimé que les montants que doit payer ledit État membre sont trop bas. Un seuil de 10 000 USD est appliqué aux États membres de la Liste C;
 - d) Les adaptations auxquelles il est procédé en application des alinéas b) et c) sont redistribuées à d'autres États membres qui contribuent à la compensation au titre du CSD, afin de financer le déficit;
 - e) N'étant pas soumis à l'exigence de la contribution à la compensation au titre du CSD s'agissant des périodes durant lesquelles ils n'ont pas annoncé de contribution additionnelle, les nouveaux États membres sont néanmoins invités à contribuer à la compensation au titre du CSD; cela dit, de telles contributions ne seront pas prises en compte dans la détermination des parts de compensation des États membres au titre du CSD;
 - f) À l'exception des contributions supplémentaires reçues par le Fonds sous la forme de l'élément de libéralité d'un prêt de partenaire consenti à des conditions favorables ou d'une contribution additionnelle non affectée, toute contribution additionnelle versée par un État membre devra, dans un premier temps, être utilisée par le Fonds pour la satisfaction entière ou partielle des parts de compensation au titre du CSD incombant à cet État membre. Une fois

que les parts de compensation au titre du CSD de cet État membre sont pleinement satisfaites, les montants restants de la contribution additionnelle reçue doivent être alloués par le Fonds aux contributions ordinaires dudit État membre. Le Fonds applique le principal précédent nonobstant toute allocation contraire que ledit État membre peut avoir versée aux fins du paiement de cette contribution additionnelle; et

- g) Tout revenu non perçu (sous la forme d'intérêts et de commissions de service) du fait de l'octroi de dons au titre du CSD par le Fonds est compensé par une réduction initiale de volume sur les dons au titre du CSD. Cette réduction de volume est mise en œuvre en appliquant la formule du volume modifié mise en place à un taux d'actualisation de 5% et redistribuée, comme l'aura décidé la direction du Fonds, en tenant compte des pratiques d'autres IFI et de la viabilité financière à long terme du Fonds.

7. Conditions régissant les contributions additionnelles

- a) Chaque État membre reçoit des voix de contribution au prorata de sa contribution de base, de sa contribution de compensation au titre du CSD, et de l'élément de libéralité de tout prêt de partenaire consenti à des conditions favorables, conformément à la section 3 de l'article 6 de l'Accord, mais ne reçoit aucune voix au prorata de ses contributions complémentaires non affectées;
- b) Les contributions de base, les contributions de compensation au titre du CSD et l'élément de libéralité de tout prêt de partenaire consenti à des conditions favorables ne sont assortis d'aucune restriction quant à leur usage;
- c) Au cours de la période de la reconstitution des ressources, le Fonds accepte les contributions complémentaires non affectées, qui ne seront assorties d'aucune restriction quant à la forme de financement (prêts et dons), mais qui peuvent l'être quant au type d'opérations thématiques qu'elles financeront, notamment l'intégration de la question climatique et de celle de la nutrition. Le Conseil d'administration peut approuver l'utilisation des contributions complémentaires non affectées pour des opérations thématiques non répertoriées dans la résolution, lorsque le Conseil des gouverneurs n'est pas réuni en session; et
- d) Conformément à la section 5 a) de l'article 4 de l'Accord, les contributions additionnelles ne sont remboursées aux Membres contributeurs que conformément aux dispositions de la section 4 de l'article 9 de l'Accord.

8. Contributions spéciales

- a) Au cours de la période de la reconstitution des ressources, le Conseil d'administration peut accepter, au nom du Fonds, des contributions non affectées aux ressources du Fonds provenant d'États non membres ou d'autres sources (contributions spéciales).
- b) Le Conseil d'administration peut également envisager l'adoption de mesures visant à autoriser la participation desdits contributeurs à ses réunions sur une base ad hoc, à condition que lesdites mesures n'aient aucune incidence sur la gouvernance du Fonds.

9. Libellé des contributions. Les Membres libellent leurs contributions comme suit:

- a) des droits de tirage spéciaux (DTS);
- b) une monnaie utilisée pour calculer la valeur du DTS; ou
- c) la monnaie du Membre contribuant, si celle-ci est librement convertible et que le taux d'inflation du Membre durant la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016 n'a pas dépassé le taux de 10% par an en moyenne déterminé par le Fonds.

10. Taux de change. Aux fins du paragraphe 4 de la présente résolution, les engagements et annonces de contribution faites en vertu de la même résolution sont déterminés sur la base du taux de change moyen de fin de mois du Fonds monétaire international entre les monnaies à convertir en dollars des États-Unis sur la période de six mois précédant l'adoption de la présente résolution (1^{er} avril – 30 septembre 2017) arrondi à la quatrième décimale.
11. Contributions non acquittées. Les Membres qui n'ont pas encore versé intégralement leurs contributions antérieures aux ressources du Fonds et n'ont pas encore déposé leur instrument de contribution ou versé leur contribution à la Dixième reconstitution des ressources sont vivement invités à prendre les dispositions nécessaires en ce sens. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration adopte des mesures visant à obtenir le versement des contributions non acquittées.
12. Accroissement du montant d'une contribution. Un Membre peut accroître le montant de l'une quelconque de ses contributions à tout moment.

III. Instruments de contribution

13. Clause générale. Tout Membre qui verse une contribution en application de la présente résolution (sauf en ce qui concerne l'élément de libéralité d'un prêt de partenaire consenti à des conditions favorables) dépose auprès du Fonds, de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois qui suit l'adoption de la présente résolution, un instrument de contribution dûment exécuté par lequel il s'engage officiellement à verser des contributions additionnelles au Fonds conformément aux termes de la résolution et dans lequel il précise le montant de son versement dans la monnaie dans laquelle il est libellé. Tout État membre ou institution bénéficiant de son appui qui accorde un prêt de partenaire consenti à des conditions favorables en application de la présente résolution conclut avec le Fonds un accord de prêt de partenaire consenti à des conditions favorables, de préférence au plus tard le dernier jour de la période de six mois qui suit l'adoption de la présente résolution, mais en aucun cas avant que l'État membre ait déposé un instrument de contribution ou fait un versement correspondant au montant de sa contribution de base, déterminé au titre du Cadre de prêts de partenaire consentis à des conditions favorables approuvé par le Conseil d'administration.
14. Contributions non conditionnelles. Sauf disposition contraire énoncée au paragraphe 15 de la présente résolution, tout instrument de contribution déposé conformément au paragraphe 13 constitue de la part du Membre concerné un engagement non conditionnel de procéder au paiement de sa contribution suivant les modalités et conformément aux conditions énoncées dans la présente résolution, ou autrement approuvées par le Conseil d'administration. Aux fins de la présente résolution, cette contribution est dénommée "contribution non conditionnelle".
15. Contributions conditionnelles. À titre exceptionnel, si un Membre ne peut pas prendre un engagement non conditionnel en raison de sa pratique législative, le Fonds peut accepter de sa part un instrument de contribution prévoyant expressément que toutes les tranches de sa contribution, hormis la première, seront versées sous réserve des crédits budgétaires à venir. Un tel instrument de contribution engage toutefois le Membre à faire tout ce qui est en son pouvoir pour:
i) mobiliser des crédits couvrant l'intégralité des montants figurant aux dates de versement indiquées au paragraphe 20 b) de la présente résolution; et ii) notifier le Fonds dès que les crédits relatifs à chaque tranche de versement sont obtenus. Aux fins de la présente résolution, les contributions de ce type sont dénommées "contributions conditionnelles", mais sont réputées non conditionnelles dès lors que l'ouverture de crédit a été obtenue et notifiée au Fonds.

IV. Prise d'effet

16. Prise d'effet de la reconstitution des ressources. La reconstitution des ressources prend effet à la date à laquelle les instruments de contribution ou les paiements faits sans instrument de contribution relatifs aux contributions additionnelles des États mentionnées à la section II (Contributions) de la présente résolution ont été déposés ou reçus par le Fonds pour un montant global équivalant à au moins 50% des annonces de contribution, comme communiqué aux Membres par le Président conformément au paragraphe 4 de la présente résolution.
17. Prise d'effet des contributions individuelles. Tout instrument de contribution déposé et accepté par le FIDA comme un instrument dûment exécuté au plus tard à la date de la prise d'effet de la reconstitution des ressources prend effet à la date de ladite acceptation. Tout instrument de contribution déposé et/ou accepté par le FIDA comme un instrument dûment exécuté après la date de la prise d'effet de la reconstitution des ressources prend effet à la date de ladite acceptation.
18. Ressources disponibles pour engagement. À la prise d'effet de la reconstitution des ressources, toutes les contributions supplémentaires créditées aux ressources du Fonds sont considérées comme disponibles pour engagement en vertu de l'alinéa b de la section 2 de l'article 7 de l'Accord et autres politiques pertinentes du Fonds.

V. Contributions anticipées

19. Nonobstant les dispositions de la section IV (Prise d'effet) de la présente résolution, le Fonds peut utiliser toutes les contributions ou tranches de contributions versées avant la prise d'effet de la reconstitution des ressources pour ses opérations, conformément aux dispositions de l'Accord et de ses politiques pertinentes, sauf si un Membre en dispose autrement par écrit. Tout engagement de prêt ou de don souscrit par le Fonds sur de telles contributions anticipées est à toutes fins utiles considéré comme faisant partie du programme opérationnel du Fonds avant la prise d'effet de la reconstitution des ressources.

VI. Versement des contributions

20. Contributions non conditionnelles
 - a) Paiement par tranche. Chaque Membre contribuant peut s'il le souhaite verser sa contribution non conditionnelle soit en une seule fois, soit en deux ou trois tranches au maximum au cours de la période de la reconstitution des ressources. Les paiements échelonnés de chaque contribution non conditionnelle peuvent être, au choix du Membre, d'un montant égal ou d'un montant progressif, soit une première tranche d'au moins 30% de la contribution, une deuxième d'au moins 35% et une troisième, le cas échéant, pour le solde restant.
 - b) Dates des paiements
 - i) Paiement unique. Le versement en une seule fois doit être fait dans les soixante jours qui suivent la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre.
 - ii) Paiement en plusieurs tranches. Le paiement en plusieurs tranches est fondé sur le calendrier suivant: le versement initial est payé au plus tard à la première date anniversaire de l'adoption de la présente Résolution; la deuxième tranche est payée au plus tard à la date du deuxième anniversaire de l'adoption de la présente Résolution et toute autre tranche est payée au plus tard le dernier jour de la période de trois ans qui suit l'adoption de la présente Résolution. Néanmoins, si la date d'entrée en vigueur ne précède pas la date du premier anniversaire de l'adoption de la présente Résolution, le premier paiement doit être

fait dans les soixante jours qui suivent la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre; la deuxième tranche est payée au plus tard à la date du premier anniversaire de la date effective de la Reconstitution des ressources et toute autre tranche est payée avant le troisième anniversaire de la date d'entrée en vigueur effective de la Reconstitution des ressources ou au plus tard le dernier jour de la période de reconstitution des ressources.

- c) Paiement anticipé. Tout Membre peut verser sa contribution avant la date indiquée au paragraphe 20 b) ci-dessus.
 - d) Autres arrangements. Le Président peut, à la demande d'un Membre, modifier le calendrier de paiements susmentionné, les pourcentages et le nombre de tranches de la contribution, sous réserve que cette modification n'affecte pas les besoins opérationnels du Fonds.
21. Contributions conditionnelles. Les contributions conditionnelles sont payables dans les 90 jours de la prise d'effet de l'instrument de contribution du Membre, au moment et dans la mesure où les contributions en question deviennent non conditionnelles, si possible aux dates de paiement indiquées au paragraphe 20 b) de la présente résolution. Un Membre ayant déposé un instrument de contribution pour une contribution conditionnelle doit informer le Fonds du statut de la tranche de paiement de ladite contribution au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de paiement annuel indiquée au paragraphe 20 b) de la présente résolution.
22. Monnaie de paiement
- a) Les contributions peuvent être versées dans une monnaie librement convertible, sous réserve du paragraphe 9 de la présente résolution.
 - b) Conformément à l'alinéa b de la section 2 de l'article 5 de l'Accord, la valeur de la monnaie de paiement en DTS est calculée sur la base du taux de change utilisé par le FIDA pour inscription dans ses livres comptables au moment du versement.
23. Mode de paiement. Conformément à l'alinéa c de la section 5 de l'article 4 de l'Accord, les contributions à acquitter sont versées en espèces ou sous la forme de l'élément de libéralité d'un prêt de partenaire consenti à des conditions favorables ou, au choix du Membre, sous forme de billets à ordre ou obligations similaires non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt, payables à parité sur demande du Fonds et conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la présente résolution. Dans la mesure du possible, les Membres peuvent envisager de verser leur contribution de base, leur contribution de compensation au titre du CSD et leur contribution complémentaire non affectée en espèces.
24. Encaissement des billets à ordre ou obligations similaires. Conformément aux dispositions de l'alinéa c) i) de la section 5 de l'article 4 de l'Accord et de l'article V du Règlement financier du FIDA, les billets à ordre ou obligations similaires des Membres sont encaissés conformément à la politique de tirage que doit approuver le Conseil d'administration ou d'un commun accord par le Président et les Membres contribuants.
25. Modalités de paiement. Au moment du dépôt de son instrument de contribution, chaque Membre communique au Fonds sa proposition de calendrier et de mode de paiement sur la base des arrangements énoncés aux paragraphes 20 à 23 de la présente résolution.

VII. Attribution des voix de reconstitution des ressources

26. Création de voix de reconstitution des ressources. De nouvelles voix de reconstitution des ressources sont créées en fonction des contributions de base, des contributions de compensation au titre du CSD et de l'élément de libéralité de tout prêt de partenaire consenti à des conditions favorables au titre de la Onzième reconstitution des ressources (voix de la Onzième reconstitution des ressources). Le nombre total des voix de la Onzième reconstitution des ressources est calculé en divisant par la somme de 1 580 000 USD le montant total des annonces de contribution de base, de contribution de compensation au titre du CSD et de l'élément de libéralité de tout prêt de partenaire consenti à des conditions favorables, reçus dans chaque cas dans les six mois suivant la date d'adoption de la présente résolution.
27. Répartition des voix de reconstitution des ressources. Les voix de la Onzième reconstitution des ressources ainsi créées sont réparties comme suit, conformément aux alinéas a) ii) et iii) de la section 3 de l'article 6 de l'Accord:
 - a) Voix de Membre. Les voix de Membre sont réparties à égalité entre tous les Membres conformément à l'alinéa a) ii) A) de la section 3 de l'article 6 de l'Accord.
 - b) Voix de contribution. Conformément à l'alinéa a) ii) B) de la section 3 de l'article 6 de l'Accord, les voix de contribution sont réparties entre tous les Membres au prorata de la contribution de base, de la contribution de compensation au titre du CSD, et de l'élément de libéralité de tous les prêts de partenaire consentis à des conditions favorables versés par chaque Membre ou institution bénéficiant de son appui par rapport au montant total des contributions de base, des contributions de compensation au titre du CSD et de l'élément de libéralité de tous les prêts de partenaire consentis à des conditions favorables, comme indiqué plus haut à la section II (Contributions) de la présente résolution.
 - c) L'attribution et la répartition des voix originelles et des voix des Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Dixième reconstitutions des ressources seront maintenues, que la présente résolution entre ou non en vigueur.
28. Prise d'effet des voix de reconstitution des ressources. La répartition des voix de la Onzième reconstitution des ressources, telle que décrite ci-dessus, prend effet six mois après l'adoption de la présente résolution. Le Président informe tous les Membres, au plus tard 15 jours après la date susmentionnée, que la répartition des voix de Membre et des voix de contribution pour la Onzième reconstitution des ressources a été effectuée et communique cette information au Conseil des gouverneurs, à sa quarante-deuxième session.

VIII. Mobilisation de ressources additionnelles

29. Emprunt par le Fonds
 - a) Finalité de l'emprunt. Tout en reconnaissant que les contributions aux reconstitutions des ressources sont, et doivent demeurer, la principale source de financement du FIDA, le Conseil des gouverneurs accueille avec satisfaction et appuie l'intention du FIDA de mobiliser un ensemble de ressources plus diversifié, dont des prêts des États membres et des institutions bénéficiant de l'appui d'un État au titre du Cadre d'emprunt souverain et du Cadre de prêts des partenaires consentis à des conditions favorables et éventuellement, ultérieurement, des emprunts sur les marchés.
 - b) Cadre d'emprunt. Le Conseil d'administration a créé un cadre d'emprunt souverain pour emprunter auprès d'États souverains et d'institutions bénéficiant de l'appui d'un État (EB 2015/114/R.17/Rev.1), qu'il modifiera le

cas échéant pour l'harmoniser avec la présente résolution. Conformément audit cadre, la direction continuera de tenir le Conseil d'administration informé de toute négociation officielle engagée avec des prêteurs potentiels, notamment en ce qui concerne les études préalables entreprises et les informations financières obtenues afin d'atteindre le niveau cible arrêté pour le programme de prêts et dons aux termes du paragraphe 3 de la présente résolution.

- c) Prêts de partenaires. Les prêts de partenaires consentis à des conditions favorables sont accordés conformément aux termes du cadre relatif aux prêts de partenaires consentis à des conditions favorables établi par le Conseil d'administration.
- d) Emprunts sur les marchés. En ce qui concerne les emprunts sur les marchés de capitaux, le Conseil des gouverneurs apporte son appui au Fonds alors que celui-ci entreprend les travaux préparatoires nécessaires pour évaluer la faisabilité et les conséquences de la mise en place éventuelle d'un programme d'emprunt sur les marchés, notamment en ce qui concerne le processus de notation de crédit. Cet appui est exprimé dans un projet de résolution distinct (la Résolution relative aux emprunts sur les marchés) transmis au Conseil des gouverneurs pour adoption à sa quarante et unième session, sur recommandation de la Consultation.
- e) Limitation de responsabilité. En ce qui concerne les alinéas a) à d), il est rappelé, pour dissiper tout doute à ce sujet, que la section 3 de l'article 3 de l'Accord dispose que: "Nul Membre n'est responsable, en raison de sa qualité de membre, des actes ou des obligations du Fonds".

30. Cofinancement et opérations diverses

Durant la période de la reconstitution des ressources, le Conseil d'administration et le Président sont invités à prendre les mesures nécessaires pour renforcer le rôle de catalyseur qu'assume le Fonds quant à l'augmentation de la part des financements nationaux et internationaux allant à l'amélioration du bien-être et de l'autonomie des populations rurales pauvres, et pour compléter les ressources du Fonds en utilisant la faculté de celui-ci d'offrir des services financiers et techniques, y compris l'administration des ressources et la fonction d'agent fiduciaire, conformes à l'objectif et aux fonctions du Fonds. Les opérations relatives à la prestation de ces services financiers ne sont pas financées sur les ressources du Fonds.

IX. Rapports au Conseil des gouverneurs

- 31. Le Président soumettra à la quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs ainsi qu'aux sessions suivantes des rapports sur l'état des engagements, les paiements et autres questions pertinentes concernant la reconstitution des ressources. Les rapports seront soumis au Conseil des gouverneurs, assortis des observations du Conseil d'administration, le cas échéant, et de ses recommandations.

X. Examen par le Conseil d'administration

- 32. Le Conseil d'administration examine périodiquement l'état des contributions au titre de la reconstitution des ressources et prend toute mesure nécessaire pour l'application des dispositions de la présente résolution.
- 33. Si, durant la période de la reconstitution des ressources, des retards dans le versement d'une contribution entraînent ou risquent d'entraîner une suspension des opérations de prêt du Fonds ou empêchent par ailleurs la réalisation substantielle des objectifs de la reconstitution des ressources, le président du Conseil des gouverneurs peut, à la demande du Conseil d'administration, convoquer une réunion de la Consultation établie en vertu de la résolution 195/XL (2017) afin d'examiner la situation et d'étudier les moyens de remplir les conditions requises

pour la poursuite des opérations de prêt du Fonds ou pour la réalisation substantielle de ces objectifs.

XI. Examen à mi-parcours

34. La mise en œuvre des mesures et initiatives mentionnées dans le Rapport sur la Onzième reconstitution des ressources fera l'objet d'un examen à mi-parcours dont les conclusions seront présentées à une réunion de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.

XII. Amendement à l'Accord portant création du FIDA

35. Le Conseil des gouverneurs note que, aux fins de la mise en œuvre de la décision en application de laquelle le Fonds peut accepter des contributions prenant la forme de l'élément de libéralité des prêts consentis à des conditions favorables, la section 5 de l'article 4 de de l'Accord portant création du FIDA (ci-après, l'Accord). Cet amendement est inclus dans un projet de résolution distinct (Résolution sur l'amendement de l'Accord portant création du FIDA) approuvé par le Conseil d'administration à sa cent vingt-deuxième session et transmis au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa quarante et unième session, conformément à l'article 12 de l'Accord portant création du FIDA. La prise d'effet de la Résolution sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA est subordonnée à l'adoption de la Résolution sur l'amendement à l'Accord portant création du FIDA.

Résolution 204/XLI

Emprunts sur les marchés

Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

Réaffirmant l'appui que les États membres ont manifesté au Fonds à l'occasion de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA en s'engageant à lui fournir les ressources de base dont il a besoin pour s'acquitter de son mandat;

Rappelant la demande faite par le Conseil des gouverneurs "de continuer d'étudier les possibilités d'accroître le financement disponible au moyen de ressources autres que celles des donateurs, y compris par des mécanismes faisant appel au marché, et de soumettre toute proposition susceptible de découler de ces recherches au Conseil d'administration pour approbation" (résolution du Conseil des gouverneurs 122/XXIV);

Confirmant l'intention et la capacité du Fonds, en tant qu'institution financière internationale, de mobiliser un ensemble de ressources plus diversifié en empruntant auprès d'États membres et d'autres sources;

Reconnaissant que, dans cadre du processus conduisant à une décision quant à l'opportunité pour le Fonds de s'engager dans les opérations d'emprunt sur les marchés, il sera nécessaire de procéder à l'examen de certains des documents de base du Fonds, notamment l'Accord portant création du FIDA, ainsi que de certaines politiques fondamentales, et de prendre d'autres mesures, notamment évaluer la solvabilité du Fonds effectuée par des agences internationales de notation;

Donnant son aval au Fonds pour procéder à cet examen et prendre d'autres mesures au cours de la période de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA;

Donnant suite aux conclusions et recommandations formulées dans le Rapport de la Consultation sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (GC 41/L.3) et ayant adopté la résolution sur la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (Résolution du Conseil des gouverneurs 203/XLI);

Décide:

1. De demander au Président de prendre toutes mesures nécessaires pour engager le processus menant à une décision quant à l'opportunité de s'engager dans les opérations d'emprunt sur les marchés, le Conseil d'administration étant consulté à chaque étape du processus durant la période de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA. Après avoir analysé les résultats d'une étude de faisabilité que le Fonds doit réaliser, le Conseil d'administration examinera successivement les résultats d'une évaluation interne de la notation, qui comportera un examen externe indépendant, ainsi que la mise en route et les résultats du processus de notation officielle par des agences de notation. Le Conseil d'administration envisagera aussi, au besoin, de nouvelles politiques ou la révision de ses politiques, pour adapter ou renforcer le cadre financier du FIDA, le Conseil des gouverneurs étant saisi si cela s'avère nécessaire.
2. De convenir qu'en 2020, la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA examinera les progrès accomplis par le FIDA dans les préparatifs entrepris dans la perspective d'emprunter sur les marchés et se prononcera sur le point de savoir si le Fonds est prêt ou non à s'engager dans cette voie et si cela s'avère pertinent, ses conclusions étant incluses dans le rapport final sur la reconstitution des ressources qui sera soumis au Conseil des gouverneurs, pour approbation, en février 2021.

3. De convenir que, s'ils estiment que le Fonds est prêt à s'engager dans les opérations d'emprunt sur les marchés, les membres de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA envisageront également et, s'il y a lieu, entérineront la proposition d'amender l'Accord portant création du FIDA afin de confirmer et de rendre effectif à tous égards, à l'intention des prêteurs et des souscripteurs d'obligations, le pouvoir du Fonds de procéder à des opérations sur les marchés et de procéder aux éventuelles modifications nécessaires en matière de gouvernance afin de se conformer aux pratiques des institutions financières internationales similaires. Cette proposition sera examinée par le Conseil d'administration à sa session de décembre 2020 et transmise au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2021, accompagnée de la recommandation du Conseil d'administration, en vue de son adoption.